d. St. Soho

Sylvain Van De Weyer.

OEUVRES COMPLÈTES

DE

F. DE LA MENNAIS.

TOME IV.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BRUN, PAUL DAUBRÉE ET Cie,
Rue du Mail, 5.

OEUVRES COMPLÈTES

DE

F. DE LA MENNAIS.

TOME IV.

ESSAI SUR L'INDIFFÉRENCE

EN MATIÈRE DE RELIGION.

Impius, cùm in profundum venerit... contemnit.
PROV. XVIII, 3.

TOME IV.

PARIS,

PAUL DAUBRÉE ET CAILLEUX, ÉDITEURS,

RUE VIVIENNE, N° 17.

1836-1837

ESSAI

SUR L'INDIFFÉRENCE

EN MATIÈRE

DE RELIGION.

CHAPITRE XXIX.

La perpétuité est un caractère du christianisme.

En considérant, à l'époque de leur plus grande dépravation, tous les peuples de la terre, nous avons trouvé la même loi morale, mais continuellement violée par les passions; les mêmes vérités, mais obscurcies par une multitude d'erreurs; le même culte essentiel, l'adoration, la prière et le sacrifice, mais corrompu par d'innombrables superstitions, c'est-à-dire que, malgré le déréglement des mœurs et les égaremens de l'esprit, nous avons reconnu partout la même conscience, la même raison, la même religion (1).

Ainsi la religion est universelle, elle est une comme la raison humaine; mais, comme elle aussi, elle se développe, par un progrès naturel, et dans le genre

(1) Non sunt absconsa testamenta per iniquitatem illorum. *Eccles.*, XVII, 17.

humain et dans chacun des individus qui le composent : de sorte que les hommes et les peuples, qui tous participent à la raison et connoissent la religion, ne participent pas tous néanmoins à la plénitude de la raison, et ne connoissent pas tous la religion dans son entier développement; quoiqu'il n'existe pas un seul peuple ni un seul homme à qui la raison universelle et la religion ne soient manifestées à un degré suffisant, pour que rien ne leur manque de ce qui est nécessaire à la conservation de la vie physique, morale et intellectuelle.

Et puisque l'expérience montre qu'il en est ainsi alors même que les nations semblent avoir atteint le dernier degré de la corruption, il en est ainsi toujours; car une moindre corruption n'est qu'un moindre éloignement de la loi de vérité et de la loi d'ordre : d'où il suit que l'universalité de la religion dans les temps où ses préceptes ont été le plus violés, prouve son universalité dans tous les temps, ou sa perpétuité.

D'ailleurs la religion n'étant que la loi de notre nature intelligente, cette loi, nécessairement aussi ancienne que l'homme, n'a jamais pu être ignorée de lui; autrement Dieu lui auroit refusé en lui donnant la vie, le moyen de la conserver, ce qui est tout ensemble et contradictoire et démenti par le fait, puisque l'homme existe.

Il est donc évident que la religion a dû commencer avec le monde, et se perpétuer sans interruption (1).

---

(1) Il n'est pas nécessaire de recourir aux livres saints pour pou-

C'est une conséquence de son unité, et un dogme du christianisme. Aussi tous les peuples ont-ils cru que l'antiquité étoit un caractère essentiel de la vraie religion, et par lequel on la discernoit des superstitions qui la défigurent. Ils ont dit, comme Vincent de Lérins et comme l'Église catholique : Nous reconnoîtrons la vérité avec certitude, et nous nous préserverons de l'erreur, *si nous suivons l'universalité, l'antiquité, le consentement* (1). Que cette règle fût en effet admise par les païens, on l'a déjà vu pour ce qui concerne l'universalité et le consentement commun; et nous montrerons bientôt qu'ils regardoient également l'antiquité ou l'autorité de la tradition comme le fondement de la vraie foi et du véritable culte. Mais auparavant il est nécessaire de remonter à l'origine de ce culte et de cette foi ou à l'origine de la religion, pour faire voir comment elle concourt avec l'origine de l'homme, et comment, malgré les alté-

---

voir se convaincre que la véritable religion étoit originairement celle du genre humain. Les anciens peuples, quoique livrés à des superstitions extravagantes, conservoient des traces sensibles de l'ancienne tradition, et les semences précieuses des vérités les plus importantes. Cet accord frappant entre des nations qui souvent ne se connoissoient point, qui n'avoient entre elles aucun commerce, prouve évidemment que leurs pères communs avoient une même croyance, une même morale, un même culte; et que les diverses opinions qui dans la suite partagèrent les hommes, n'étoient que des inventions modernes et des altérations de la religion primitive. *Mém. de l'Acad, des Inscript.*, tom. XLII, pag. 173, 174.

(1) Hoc est enim verè proprièque catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quod omnia ferè universaliter comprehendit. Sed hoc ità demùm fiet, si sequamur universitatem, antiquitatem, consensionem. *Vinc. Lirin. Commonitor.*, cap. II.

rations plus ou moins considérables qu'elle a subies en différens lieux dans la suite des âges, elle s'est néanmoins toujours perpétuée, ainsi que le principe qui la conserve.

Plusieurs savans ont prouvé que la croyance de la création du monde (1) et de celle de l'homme, n'étoit ni moins ancienne ni moins universelle que le genre humain (2). Platon enseignoit même, ainsi que les stoïciens, que tout ce qui existe a été *fait par le Verbe et la sagesse de Dieu* (3), qui a formé l'homme à son image, ajoutoit-il; car la *ressemblance* de

---

(1) Selon Sanchoniaton, les Phéniciens reconnoissoient que le monde avoit eu un commencement : cette croyance étoit générale, et leur étoit commune avec les autres peuples. Les Chaldéens, au rapport de Bérose, faisoient mention de Celui par qui le monde avoit commencé; les Égyptiens convenoient que ce monde n'avoit pas toujours été: ce ne fut que fort tard, c'est-à-dire lorsque les Grecs eurent commencé de s'appliquer à la philosophie et de disputer sur tout, que l'origine du monde fut mise en question, et que quelques uns soutinrent qu'il avoit toujours existé. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. LXI, pag. 242, 243.

(2) *Euseb. Demonstr. evang.*, lib. III, c. III. — *Th. Burnet. Archæolog. philos.*, lib. II, c. II et *Telluris theoria sacra*, lib. I, c IV; et lib. II, c. VI. — *Grotius de Verit. Relig. Christ.*, lib. I, § 16. — *Hyde*, *Hist. veter. Persar.*, cap. III, pag. 81. — *Huet*, *Alnetan. Quæst.*, lib. II, c. V et VII. — *Goguet, de l'Origine des Lois, des Arts et des Sciences*, tom. II, pag. 451, 452. — Consul. et. *Strab.*, lib. XV, pag. 1040. — *Diogen. Laert. in Proœm.*, § 4. — *Stob. Eclog. phys.*, lib. I, c. I. — *Clem. Alexandr. Strom.* lib. V.

(3) Διὰ Λόγου Θεοῦ καὶ διανοιας. Vid. *Euseb. Præp. evang.*, lib. XI, c. XXX. — *S. August.*, *de Civit. Dei.*, lib. VIII, c. XI. — *Justin. Paræn. et Apolog.* II. — *Theoph. ad Autolyc.*, lib. II. — *Lactant. Divin. Institut.*, lib. IV, c. IV; et lib. VII, c. VII. — Jam ediximus Deum universitatem hanc mundi verbo et ratione et virtute molitum. Apud vestros quoque sapientes Λόγον, id est sermo-

l'homme avec Dieu étoit encore un des points de la doctrine commune et traditionnelle (1).

Nous en voyons l'origine dans l'Écriture sainte, qui, nous révélant, pour ainsi parler, le secret de notre nature, nous apprend que le souverain Être tira du néant notre intelligence, en lui manifestant les vérités et les préceptes qui font la loi de sa vie, et le fonds immuable de la religion.

« Dieu a créé l'homme de la terre, et l'a formé à » son image. Il lui créa de sa substance une aide sem- » blable à lui. Il leur donna le discernement, une » langue, des yeux, des oreilles, un esprit pour » penser, et il les remplit de la doctrine de l'intelli- » gence. Il créa dans eux la science de l'esprit (2);

---

nem atque rationem constat artificem videri universitatis. Hunc enim Zeno determinat factitatorem, qui cuncta in dispositione formaverit. *Tertull. Apolog.*, c. XXI.

(1) Deus nimiùm indignatur, quoties quispiam illius similem improbat aut probat dissimilem ; Dei verò similis est vir bonus. *Platon.* Minos; *Oper.* tom. VI, pag. 136. — *Idem de Rêpublicâ*, lib. VI; *et ap. Lactant.*, lib. II, c. X. — *Aristot. de Anim.*, l. I, c. II. — *Eurypham. in frag. Pythagor.* — *Eurysus. ap. Clem. Alexandr. Strom.*, lib. V. — *Hierocl. in Aurea Carmin.* et *de Provid. et de Fato.* — *Maxim. Tyr. dissertat.* 38. — *Seneca de Provident.*, c. I. — Animal hoc providum, sagax, multiplex, acutum, memor, plenum rationis et consilii, quem vocamus *hominem* præclara quâdam conditione, generatum esse à Deo supremo... Itaque ex tot generibus, nullum est animal, præter hominem, quod habeat notitiam aliquam Dei; ipsisque in hominibus, nulla gens est neque tam immansueta, neque tam fera, quæ non, etiam si ignoret qualem habere Deum deceat, tamen habendum sciat. Ex quo efficitur illud, ut is agnoscat Deum, qui, undè ortus sit, quasi recordetur ac noscat. *Est igitur homini cum Deo similitudo.* Cicer., de Legibus, lib. I, c. VII et VIII. — *Manilius*, lib. IV, v. 893. — *Ovid. Metamorph.*, lib. I, v. 83.

(2) Par la *science de l'esprit*, on entend la science de la foi, la

» il remplit leur cœur de sens, et il leur montra les » biens et les maux. Il fit luire son œil sur leurs cœurs, » afin qu'ils connussent la grandeur de ses œuvres, » qu'ils célébrassent par leurs louanges la sainteté de » son nom, et qu'ils le glorifiassent de ses merveilles. » Il leur imposa des devoirs et leur donna la loi de » vie en héritage. Il fit avec eux une alliance éternelle, » et leur manifesta sa justice et ses jugemens (1). »

Voilà donc l'intelligence humaine et la religion qui naissent ensemble, par la révélation que Dieu fait au premier homme des vérités nécessaires et des devoirs qui en découlent, des dogmes et des préceptes qui forment la *loi de vie;* et cette loi, transmise en *héritage*, se perpétuera par la tradition.

C'est ce qui faisoit dire à Pythagore, que *nous avons en Dieu nos racines* (2); à Épicharme, que *notre raison est née de la raison divine* (3); à Cicéron, qu'*il*

---

connoissance de Dieu, des anges, etc., que Dieu avoit données à l'homme en le créant. *Sacy* in hunc loc.

(1) Deus creavit de terrâ hominem, et secundùm imaginem suam fecit illum... Creavit ex ipso adjutorium simile sibi : consilium, et linguam, et oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi ; et disciplinâ intellectûs replevit illos. Creavit illis scientiam spiritûs ; sensu implevit cor illorum, et mala et bona ostendit illis. Posuit oculum suum super corda illorum, ostendere illis magnalia operum suorum, ut nomen sanctificationis collaudent ; et gloriari in mirabilibus illius ut magnalia enarrent operum ejus. Addidit illis disciplinam, et legem vitæ hereditavit illos. Testamentum æternum constituit cum illis, et justitiam et judicia sua ostendit illis. *Eccles.*, XVII, 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

(2) Ῥιζωθέντες ἐκ Θεοῦ καὶ φυέντες τῆς αὐτων ῥίζης ἐχώμεθα. *Demoph. Sent. Pythagor.*, pag. 40.

(3) Ὁ δὲ γε τοῦ ἀνθρώπου λογος πέφυκεν ἀπο γε θείου λόγου.

Epicharm. ap. Euseb. Præp. evang., lib. XIII, cap. XIII, pag. 682.

y a eu premièrement une société de raison entre Dieu et l'homme (1); à Lucain, que *l'auteur de l'homme, après l'avoir créé, lui dit tout ce qu'il est permis de savoir* (2); à Confucius, que *la lumière naturelle n'est qu'une perpétuelle conformité de notre âme avec les lois du ciel* (3).

Adam viole ces lois, et se perd avec sa postérité. Le péché et la mort entrent dans le monde. Mais Dieu prend pitié de l'homme; il lui promet un Rédempteur (4) qui, jusqu'à Jésus-Christ, n'a jamais cessé d'être attendu par l'universalité du genre humain. Déchus de leur innocence, nos premiers parens reçoivent un commandement nouveau, et l'on voit s'établir le culte expiatoire ou l'usage des sacrifices sanglans (5), qui dureront jusqu'à l'accomplissement du grand sacrifice qu'ils figurent.

Cependant le germe de corruption que renfermoit la nature humaine depuis la chute d'Adam, se développe; l'inclination au mal que nous apportons en naissant se manifeste de plus en plus; les crimes se multiplient et vont irriter dans le ciel la justice du Dieu trois fois saint. Il se résout à exercer sur une race perverse une mémorable vengeance. La terre et

---

(1) Est igitur... prima homini cum Deo rationis societas. *Cicer., de Legib.*, lib. I, c. VII.

(2) ....dixitque semel nascentibus auctor
Quidquid scire licet...
Lucan. Pharsal.

(3) *Morale de Confucius*, pag. 151. *Londres*, 1783.

(4) *Genes.* III, 15.

(5) *Ibid.*, IV, 4.

ses coupables habitans sont ensevelis sous les eaux ; un seul juste échappe avec sa famille au naufrage universel, pour repeupler le monde désert et sauver le genre humain d'une entière destruction : car alors même que le Tout-Puissant infligeoit à sa créature rebelle une punition si éclatante, une pensée de miséricorde tempéroit encore son courroux et en arrêtoit les derniers effets ; il avoit promis à l'homme tombé un Réparateur, et ses promesses sont sans repentance.

Le déluge dut laisser une impression profonde dans la mémoire des enfans de Noé : aussi toutes les nations ont-elles conservé le souvenir de cette terrible catastrophe (1), dont notre globe offre partout des traces

---

(1) *Euseb. Præpar. evang.*, lib. X, c. XI, pag. 414 et seq. ; lib. XII, c. XV, pag. 587 : *ed. Colon.*, 1688. — *Plato de Legib.*, lib. III ; *Oper.* tom. VIII, pag. 112.—*Lucian. Samosat., de Syriâ deâ : Oper.* tom. II, pag. 968 ; *Paris.*, 1624. — *Edm. Dickinson*, Græci phœnicisantes ; *in append.*, pag. 170, *seq. Opuscul. quæ ad histor. et philolog. sacr. spectant*, tom. I *sive* fascicul. I.— *Joan. Nicolai Notæ in Caroli Sigonii lib. de Republ. hebr.*, c. I. — *Antiquit. sacr. Thesaur. Blas. Ugolini*, vol. IV, col. 141. — *Essai sur les hiéroglyphes des Égyptiens*, tom. II, pag. 508. — Le *Chou-King*, ouvage recueilli par Confucius, traduit par le P. Gaubil, revu et corrigé sur le texte chinois par M. de Guignes, pag. CVIII : seq. 4, seq. 13, 15, 26, 35 ; *Paris.*, 1770. *Hist. univers.*, trad. de l'anglois, tom. I, pag. 159. —*M. de Humboldt*, Vues des Cordilières et Monumens de l'Amérique, tom. I, pag. 114. — *Voyage des missionnaires anglois à Othaïti.* — Selon la chronologie des Tibetains, le déluge a dû arriver l'an du monde 2190 ; et selon celle des Chinois, l'an 2290. C'est à cette même année que Bonjour (*Dissert. des ann. diluv.*, § II, pag. 54) rapporte ce grand événement, d'après des calculs fondés sur le texte hébreu. Vid. *Alphabet. Tibetan.*, tom. I, pag. 293. — « Ce fait incompréhensible, dit Boulanger, » que le peuple ne croit que par habitude, et que les gens d'esprit » nient aussi par habitude, est ce que l'on peut imaginer de plus

si évidentes, qu'aucune vérité physique n'est aujourd'hui regardée comme plus certaine par les géologues (1).

Il ne paroît pas que l'erreur ni l'idolâtrie fussent au nombre des désordres qui provoquèrent cet effroyable châtiment (2). *Toute chair*, dit l'Écrivain sacré, *avoit corrompu sa voie sur la terre* (3) : paroles qui ne réveillent d'autre idée que celle de la violation de la

---

» notoire et de plus incontestable. Oui, le physicien le croiroit, » quand les traditions des hommes n'en auroient jamais parlé; et » un homme de bon sens qui n'auroit étudié que les traditions, le » croiroit encore. Il faudroit être le plus borné, le plus opiniâtre » des humains, pour en douter, dès que l'on considère les témoi- » gnages rapprochés de la physique et de l'histoire, et le cri uni- » versel du genre humain. » Vid. *L'Antiquité justifiée*, ou *Réfut. d'un liv. intitulé :* L'Antiquité dévoilée par ses usages. *Ch. I*, p. 3 et 4.

(1) « Je pense donc, avec MM. de Luc et Dolomieu, que s'il y a » quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de » notre globe a été victime d'une grande et subite révolution, dont » la date ne peut remonter beaucoup au-delà de cinq ou six mille » ans; que cette révolution a enfoncé et fait disparoître le pays » qu'habitoient auparavant les hommes et les espèces d'animaux » aujourd'hui les plus connus; qu'elle a, au contraire, mis à sec » le fond de la dernière mer, et en a formé aujourd'hui les pays ha- » bités; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des » individus épargnés par elle se sont propagés sur les terrains nou- » vellement mis à sec, et, par conséquent, que c'est depuis cette » époque seulement que nos sociétés ont repris une marche pro- » gressive, qu'elles ont formé des établissemens, recueilli des faits » naturels, et combiné des systèmes scientifiques. » *Cuvier*, *Discours préliminaire des Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes*. Voyez aussi *de Luc, Lettres géologiques ;* Paris, 1798. — *André, Théorie de la surface actuelle de la terre ;* Paris, 1806. — *Th. Howard, The scriptural history of the Earth.*

(2) *S. Cyril. contr. Julian.*, lib. I.

(3) Omnis quippe caro corruperat viam suam super terram. *Genes.*, VI, 12.

loi morale; et les hommes en effet étoient encore trop près de la révélation primitive, pour qu'elle fût oubliée ou obscurcie parmi eux.

Dieu la confirme de nouveau; il renouvelle son alliance avec les enfans d'Adam (1); et l'on ne peut pas douter qu'outre les commandemens principaux qui regardent la foi et les mœurs, il n'ait prescrit à Noé, les rites mêmes du culte par lequel il vouloit être honoré, puisque nous le voyons, cinq siècles après, parler ainsi à Isaac: « Toutes les nations de la terre se» ront bénies dans ta semence, parce qu'Abraham a » obéi à ma voix, qu'il a gardé mes préceptes et mes » commandemens, et observé les lois et les cérémo» nies (2) que j'ai ordonnées. » Ce commandement divin, reconnu d'ailleurs par tous les peuples, explique seul l'étonnante universalité du sacrifice, et l'uniformité de certains usages religieux chez des nations totalement inconnues les unes aux autres (3).

Descendues d'une souche commune, elles ne perdirent point, en se séparant, la connoissance de la loi qui devoit être leur héritage commun (4); et c'étoit

---

(1) *Genes.*, VIII et IX.

(2) Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, eo quod obedierit Abraham voci meæ, et custodierit præcepta et mandata mea, et cæremonias legesque servaverit. *Ibid.*, XXVI, 4, 5.

(3) *Grotius, de Verit. Relig. Christ.*, l, I, sect. VII. — *De Jure Belli et Pacis*, lib. II, cap. V, § 13. — *Clerici Comment. in Pentat.*; *in not. supra Levitic.*, cap. XXIII, vers. 10.

(4) C'est surtout de l'Orient, le berceau de la religion, des arts et des sciences, qu'il faut tirer cette tradition primitive sur laquelle nous insistons. C'est de là qu'elle est passée à tous les peuples. Il n'y a point de vérité historique aussi rigoureusement démontrée que

une antique croyance des Hébreux (1), que le premier précepte des *Noachides*, ou le premier commandement donné aux enfans de Noé, et en eux à tout le genre humain, avoit pour but de prévenir la corruption du culte, en ordonnant, comme l'enseignoient les Égyptiens mêmes, de *détester tout ce qui n'étoit pas transmis par les ancêtres* (2).

Platon assure que les premiers hommes vécurent dans l'innocence, aussi long-temps qu'ils ne s'écartèrent point de ce précepte. « Ils étoient bons, dit-il, » principalement à cause de leur simplicité. Ce qu'ils » entendoient dire être honnête, ou honteux, étoit » pour eux la vérité même ; pleins de droiture et de » candeur, ils croyoient et obéissoient. Ils ne connois- » soient point, comme aujourd'hui, cette sagesse qui » apprend à soupçonner le mensonge ; mais, tenant » pour vrai ce qu'on disoit des dieux et des hommes, » ils y conformoient leur vie (3). »

---

l'existence de cette tradition, confirmée par tous les monumens antiques. *Fabricy, Des titres primitifs de la Révélat.*, tom. I, *Disc. prélim.*, p. LXXVI.

(1) *Vid.* Selden *de Jure Nat. et Gent. juxta disciplin. Hebræor.*

(2) *De cultu extraneo* sive idololatriâ.—Ægyptii, *cultûs extranei* nomine, detestari videntur quicquid *οἱ γονεῖς οὐ παρέδειξαν parentes non commonstrârunt.* Marsham. *Canon. chronicus*, p. 161.

(3) Ἀγαθοὶ μὲν δὴ διὰ ταῦτα τε ἦσαν, καὶ διὰ τὴν λεγομένην εὐήθειαν. Ἃ γὰρ ἤκουον καλὰ καὶ αἰσχρὰ εὐήθεις ὄντες, ἡγοῦντο ἀληθέστατα λέγεσθαι, καὶ ἐπείθοντο. Ψεῦδος γὰρ ὑπονοεῖν οὐδεῖς ἠπίστατο, διὰ σοφίαν, ὥσπερ τανῦν· ἀλλὰ περὶ θεῶν τε καὶ ἀνθρώπων τα λεγόμενα, ἀληθῆ νομίζοντες, ἔζων κατὰ ταῦτα. *De legib.*, lib. III ; *Oper.* tom. VIII, *pag.* 111 *ed. Bipont.*—C'est l'âge d'or des poëtes. *Primos illos homines diisque proximos mortales optimæ fuisse indolis, vitamque vixisse opti-*

D'après l'institution divine, la religion universelle ou la vraie religion reposoit donc originairement, comme elle repose encore, sur la tradition; et en aucun temps l'erreur n'a pu entrer dans le monde que par la violation de cette régle infaillible de vérité.

Mais, lors même qu'ils la violoient, les anciens ne l'abandonnoient pas entièrement, ils n'en méconnoissoient point l'autorité, et bien des siècles s'écoulèrent avant qu'ils essayassent de s'en former une différente. « La philosophie traditionnelle, qui ne s'ap-
» puyoit pas sur le raisonnement et l'explication des
» causes, mais sur une doctrine d'un autre genre et
» d'une autre origine, sur la doctrine primitive trans-
» mise des pères aux enfans, me paroît, dit Burnet,
» avoir subsisté jusqu'après la guerre de Troie (1). »

Elle se perpétua surtout en Orient (2), comme le

---

mam undè et auream hanc dici ætatem. Dicœarc. ap. Porphyr., *De usu animal.*, lib. IV, pag. 343.—*Vid. et.* Varro., *de Re rusticâ*, lib. I. cap. II; et *Pausanias*, lib. VIII, pag. 457. *Edit. Hanoviæ*, 1613.

(1) Durâsse mihi videtur ultrà trojana tempora philosophia traditiva, quæ ratiociniis et causarum explicatione non nitebatur, sed alterius generis et originis doctrinâ primigenâ et πατροπαραδοτω. Th. Burnet, *Archæolog. philos.*, lib. I, cap. VI.

(2) La philosophie ne s'enseignoit dans l'Inde, comme dans l'Égypte, que par tradition...; partout elle ne se transmettoit que de vive voix: cette manière, en usage chez les anciens druides et chez les gymnosophistes, subsiste encore aujourd'hui dans l'Inde; leur philosophie, n'ayant point d'autres fondemens que la tradition, n'est point contentieuse, et ne donne aucun lieu aux raisonnemens subtils ou captieux. *Mémoir. de l'Acad. des Inscript.*, tom. LV, p. 218, 220.

remarque Diodore à propos des Chaldéens « qu'il » loue de n'avoir point d'autres maîtres que leurs » parens; ce qui fait qu'ils possèdent une instruction » plus solide, et qu'ils ont plus de foi dans ce qui leur » est enseigné. Pour les Grecs, ajoute-t-il, qui ne » suivent point la doctrine de leurs pères, et n'écou- » tent qu'eux-mêmes dans les recherches qu'ils en- » treprennent; courant sans cesse après des opinions » nouvelles, ils disputent entre eux des choses les plus » élevées, et forcent ainsi leurs disciples, continuelle- » ment indécis, d'errer toute leur vie dans le doute, » sans avoir jamais rien de certain (1). »

Il s'en faut beaucoup cependant que, même à cette époque de désordre, le respect pour l'antiquité fût éteint dans la Grèce, et l'autorité de la méthode traditionnelle entièrement détruite. « Lorsque la philo- » sophie eut accoutumé à disputer de tout, observe un » savant académicien, il s'éleva dans tous les pays peu- » plés par les Grecs une foule d'artisans de systèmes » philosophiques, tous plus bizarres les uns que les » autres; ce qui a fait dire à Cicéron qu'il n'y avoit » point d'extravagance que quelque philosophe n'eût

---

(1) Quoniam parentibus utuntur magistris (Chaldæi), pleniùs omnia discunt, et iis quæ docentur majorem fidem habent..... (Græci verò) qui non parentum doctrinam imitantur, sed ipsi suâ sponte in disciplinarum studio pro libitu incumbunt, et de maximis scientiis inter se altercantes; dùm novis semper opinionibus student, incertos discipulos reddunt, animumque eorum per omnem vitam dubium, nullâ certâ sententiâ, errare compellunt. *Diod. Sicul.*, lib. C. — Vid. et. *Clem. Alex. Strom.* lib. VIII, p. 768.

» débitée gravement. L'expédient auquel on avoit » communément recours pour faire passer un nou- » veau système, étoit d'en rapporter la première idée » à quelques anciens dont la réputation fût bien éta- » blie (1). »

Le peuple ne prenoit d'ailleurs aucune part aux disputes philosophiques, et ne connoissoit même pas les systèmes qui divisoient les différentes écoles des sophistes ; tant le raisonnement est peu fait pour être le principe des croyances publiques.

Les descendans de Noé conservèrent la tradition qu'ils tenoient de lui, et qu'il tenoit lui-même de ses pères qui avoient vécu avec Adam. C'est ainsi qu'elle se perpétua dans les familles qui furent la tige des premières nations. Dieu, comme nous le lisons dans l'Écriture, préposa sur chacune d'elles un chef pour la guider (2) ; et suivant l'observation d'un ancien Père, elles étoient encore instruites de la vraie doctrine par les patriarches et les saints personnages que Dieu, de siècle en siècle, suscitoit dans ce dessein (3).

---

(1) *M. de La Barre; Mémoir. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXIX, p. 71. — Les Romains avoient un si grand respect pour l'antiquité, que son nom même, dans le langage usuel, désignoit ce qui est bon, vrai, précieux. *Rien ne doit être plus antique pour l'homme*, c'est-à-dire, *plus sacré*, dit Cicéron parlant des devoirs de la justice ; *Quibus rebus intelligitur, studiis officiisque scientiæ præponenda esse officia justitiæ... ; quâ nihil homini esse debet antiquiùs.* Vid. *De officiis*, lib. I, cap. XLIII, n. 154.

(2) In unamquamque gentem præposuit rectorem. *Eccles.*, XVII, 14.

(3) Hanc Deus à multis retrò sæculis doctrinam disseminavit in unâquaque generatione. Ægyptios itaque docuit ex Abraham, Per-

Pour ne pas détruire la liberté de l'homme, et tout ensemble pour assurer la durée du genre humain, il falloit que la connoissance de la loi divine ne se perdît jamais dans le monde, et que l'homme néanmoins pût la violer. Or nous voyons en effet cette loi toujours connue, et toujours aussi plus ou moins transgressée par les passions, soit dans ce qu'elle ordonne de croire, soit dans ce qu'elle commande de pratiquer.

Les cultes superstitieux ne s'établirent cependant pas immédiatement après le déluge (1). Comment les hommes auroient-ils osé, si hardis qu'ils fussent, dresser des autels sacriléges sur une terre encore humide

---

sas rursûs ex eodem, Ismaëlitas ex ejus nepotibus, et alios innumerabiles, et per Jacob eas qui habitabant in Mesopotamiâ. Vides universum orbem terrarum fuisse à sanctis docendum, si modò ipsi voluissent. Quinetiam ante eos, diluvium et linguarum confusio ad excitandam eorum mentem satis fuerant... Ità etiam qui habitabant in Occidente omnes omnia discebant cum mercatoribus ægyptiis versantes. Quamquam alioqui non multæ gentes erant in illâ regione : sed maxima hominum frequentia ac turbæ multitudo erat in partibus Orientis. Etenim et Adam illinc egressus est, et genus Noë illic versabatur, et post turrim illic erant, et ut plurimum versabantur in Oriente. Sed tamen in unâquaque generatione Deus illis doctores constituit, Noë, Abraham, Isaac, Jacob, Melchisedech. *S. Joan. Chrysostom.*, Exposit. in psalm. IV, *Oper.* tom. V, p. 15 et 16 *edit. Benedict.*

(1) Tous les peuples de la terre ont conservé, pendant quelque temps, la religion de Noé, leur père commun, et ne s'en sont écartés que peu à peu, et presque sans s'en apercevoir. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. LXXI, p. 85.—D'après les traditions orientales, les musulmans croient que les premiers hommes n'avoient qu'une même religion, et qu'ils étoient souvent visités des anges. *D'Herbelot, Biblioth. orientale*, art. *Adam*; tom. I, p. 141, *Paris*, 1781.

des flots de la vengeance de Dieu? Ni les individus ni les peuples ne se corrompent en un jour, et l'idolâtrie n'a pu naître qu'au sein d'une corruption déjà profonde. Aussi ne commence-t-on à en découvrir quelques traces qu'assez long-temps après la mort de Noé, lorsque ses descendans, dispersés dans l'Asie et dans l'Afrique, formoient non plus seulement des familles, mais des nations. Lactance en attribue l'origine aux Sabéens, « parce que, dit-il, le prince et le » fondateur de ce peuple, maudit par son père, *ne reçut point de lui le culte de Dieu* (1). » Lactance, comme on le voit, suppose que les Sabéens descendoient de Cham.

Quoi qu'il en soit, les monumens historiques et la tradition générale attestent que les hommes n'adorèrent d'abord qu'un seul Dieu. « La religion, dit le » savant et judicieux Mignot, fut la même chez tous » les peuples, dans les premiers temps. Elle consistoit » dans la croyance d'un Dieu auteur de toutes choses, » rémunérateur des bons et juge sévère des mé» chans; à cette croyance étoit jointe la pratique du » culte qu'il avoit lui-même prescrit. Cette religion » ne fut point altérée aussi promptement que quel» ques-uns se le sont persuadé. L'histoire du monde, » et celle de la conduite de Dieu sur les hommes, suf» fisoient pour la transmettre; et les faits qui compo-

(1) Quoniam princeps ejus et conditor cultum Dei à patre non accepit, maledictus ab eo. *Lactant.*, *Divin. Institut.*, lib. II, cap. XIII.

» soient cette histoire n'étoient point en assez grand
» nombre pour ne pouvoir être facilement retenus.

» La création de l'univers, la formation de l'homme
» du limon de la terre, à l'image et à la ressemblance
» de son auteur; sa chute et la promesse de sa répa-
» ration; le ministère des anges, dont Dieu se servoit
» pour intimer ses ordres aux hommes et pour leur
» manifester ses volontés, la dépravation du genre
» humain, sa punition et la purification de la terre
» par le déluge, formoient le cercle des connoissances
» nécessaires à l'homme pour se maintenir dans cette
» religion. Ces connoissances n'étoient point difficiles
» à acquérir; la longue vie des premiers hommes,
» attestée par nos livres saints et avouée par les écri-
» vains profanes, en facilitoit la transmission . . .
» Abraham âgé de cent cinquante ans lorsque Sem
» mourut, avoit pu voir ce patriarche et converser
» avec lui. Sem avoit quatre-vingt-dix-huit ans lors-
» que le déluge arriva; il fut par conséquent contem-
» porain de Mathusalem, qui, parvenu à neuf cent
» soixante-neuf ans, termina sa carrière lorsque la
» terre fut inondée. Ce dernier, né l'an du monde 687,
» a vécu deux cent quarante-trois ans avec l'auteur
» du genre humain : de sorte qu'au temps d'A-
» braham, né l'an du monde 2008, la chaîne de cette
» tradition n'étoit composée que de quatre anneaux
» qui se tenoient les uns aux autres. Cette tradition
» avoit jeté de si profondes racines parmi tous les des-
» cendans de Noé, que les corruptions successivement
» introduites dans leur culte n'empêchent point

» qu'on n'en trouve des vestiges assez marqués, soit » dans leurs dogmes, soit dans leurs pratiques. En » dégageant les récits de leurs anciennes histoires des » allégories et des fictions dont ils les ont surchargés, » on aperçoit encore aujourd'hui les mêmes principes » et les mêmes faits que Moïse a consignés dans ses » écrits (1). »

L'abbé Le Batteux a prouvé, par le témoignage des livres saints, qu'au temps de Moïse et de Josué les traditions primitives subsistoient encore, dans toute leur vigueur, chez les Égyptiens (2) et chez les peuples de la Chaldée, de l'Arabie (3) et de la Palestine (4), quoique déjà la pureté du culte fût altérée

---

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. LXI, pag. 240 et suiv. — Vid. et. *August. Steuchus Eugubinus*, *De perenni philosoph.*, lib. II, c. I et II, fol. 28 : seqq. lib. III, c. I; seqq. fol. vers. 41 seqq. — *Edm. Dickinson*, *Græci phœnicisantes*, c. IV, p. 50; seq. c. X, p. 110, *Opuscul. quæ ad histor. et philolog. sacr. spectant*, fascicul. I. — *Th. Hyde*, *de Relig. veter. Persarum*, c. I, III, IX, X, XXXI, XXXIII, pag. 2, seqq. 80, seqq. 166, seqq. 168, seqq. 385, 402, seqq. *Ed. Oxonii*, 1760. — *Paul. Ernst. Jablonsky*, *Pantheon Ægyptiorum prolegom.*, pag. 7, seqq. 12, 18, 46, 49; et *Panth.* part. I, pag. 38, 41, 81, 83. — *Campeg. Vitringa*, *Observat., sacr.*, lib. I, c. IV. — *Hist. univers.*, trad. de l'anglois, tom. I, pag. 23, 25, 27, 52 et suiv.; tom. III, pag. 427, not. — *Goguet, de l'Origine des Lois, des Arts et des Sciences*, tom. I, liv. VI, c. IV, pag. 355 et suiv. — *Shuckford, Connexion de l'hist. sacrée et de l'hist. profane*, tom. I. — *Leland*, *Nouv. Démonstr. évang.*, tom. I, pag. 87.

(2) Il est vraisemblable que, du temps de Joseph, l'idolâtrie n'étoit pas encore formellement établie en Égypte. *Hérodote historien du peuple hébreu sans le savoir*, pag. 223.

(3) Vid. et. *Bibliothèque britannique. Juillet* 1734, *art.* 5.

(4) *Hist. des causes premières*, sect. II, art. 4, pag. 116 et 125. — *L'abbé Foucher, Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. LXXI

en beaucoup de lieux par le mélange de diverses superstitions, et qu'en plusieurs contrées des désordres abominables eussent enfanté une abominable idolâtrie. C'étoit principalement pour en préserver les Hébreux que Moïse leur défendit de contracter des mariages avec les Chananéens ; et puisque la prohibition ne s'étendoit pas aux autres peuples, il est vraisemblable qu'à cette époque ils n'étoient pas encore entièrement livrés aux cultes idolâtriques.

Il paroît que la religion ne se corrompit en Égypte que sous le règne de Suphis, que Mamthon appelle le *contemplateur des dieux* (1), parce qu'aux vérités traditionnelles il mêla les vaines spéculations de son esprit (2). Originairement les Égyptiens n'avoient point de statues dans leurs temples (3) ; et les Scythes, les Sères, ainsi que les peuples nomades de la Libye, n'avoient encore, au second siècle, ni temples, ni simulacres (4).

Les Cariens, les Lydiens et les habitans de la Mysie, ne reconnoissoient anciennement qu'un seul Dieu (5). Il en étoit de même des Arcadiens (6) et des Pélasges (7), qui adoptèrent plus tard le culte des di

---

pag. 88 et suiv. — *Bullet*, l'*Existence de Dieu démontrée*, etc., tom. II. p. 24, 25.

(1) Οὗτος δὲ καὶ ὁ περιόπτης εἰς θεοὺς ἐγένετο. *Ap. Sincel.*, p. 54.

(2) Vid. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. LXV, pag. 64 et suiv.

(3) *Lucian. Samosat.*, de Deâ Syriâ.

(4) *Origen. contr. Cels.*, lib. VII, n° 62.

(5) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom XXIV, p. 464.

(6) *Ibid.*, tom. XXIX, pag. 63.

(7) *Ibid.*, tom. XXIV, pag. 416.

vinités égyptiennes (1), comme nous l'apprenons d'Hérodote (2). Le culte jusqu'alors s'étoit conservé pur, aussi bien que les croyances. « On n'adoroit, dit » Théophraste, aucune figure sensible; on n'avoit » pas encore inventé les noms et la généalogie de » cette foule de dieux qui ont été honorés dans la » suite; on rendoit au premier principe de toutes » choses des hommages innocens, en lui présentant » des herbes et des fruits pour reconnoître son sou- » verain domaine (3). »

Tel a été le premier culte de toutes les nations. Les Romains n'en avoient pas d'autre au temps de Numa. « Ce qu'il ordonna, dit Plutarque, touchant les ima- » ges et représentations des dieux, se conforme du » tout à la doctrine de Pythagoras, lequel estimoit que » la première cause n'estoit ny sensible, ny passible, » ains invisible et incorruptible, et seulement intelli- » gible. Et Numa semblablement défendit aux Ro- » mains de croire que Dieu eust forme de beste ou » d'homme : de sorte qu'en ces premiers temps-là il » il n'y eut à Rome image de Dieu ny peinte ny mou- » lée, et furent l'espace de cent soixante et dix pre- » miers ans, qu'ils édifièrent bien des temples et des » chapelles aux dieux : mais il n'y avoit dedans statue

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. XXIV, pag. 417; et t. LXI, pag. 481.

(2) *Herodot.*, lib. II, n° 9.

(3) *Theophr. ap. Porphyr*, de Abstin. Animal. — *Herodot.*, lib. II, cap. 69. — Pausanias remarque qu'il n'y avoit aucune image dans quelques anciens temples qu'il avoit vus à Héliarté, ville de Béotie. *In Corinthiac.*

» ne figure quelconque de Dieu, estimant que ce fust » un sacrilége de vouloir représenter les choses di- » vines par les terrestres, attendu qu'il n'est pas pos- » sible d'atteindre aucunement à la cognoissance de la » Divinité, sinon par le moyen de l'entendement (1). »

Les temples dont parle ici Plutarque étoient consacrés aux vertus, pour signifier, dit Cicéron, que ceux qui avoient ces vertus dans le cœur, étoient les temples des dieux mêmes (2).

Varron assure également que les Romains n'eurent, pendant plus de cent soixante-dix ans, aucune image des dieux; et que ceux qui introduisirent l'usage des simulacres *établirent une erreur inconnue auparavant* (3).

Il est certain que la religion primitive des Celtes et des Germains étoit exempte d'idolâtrie, et qu'elle ne commença de se corrompre que lorsque ces peuples,

---

(1) *Plutarque*, Vie de Numa. *Hommes illustres*, tom. I, p. 235, 236. *Traduct. d'Amyot. Édit. de Vascosan.*

(2) Benè verò, quòd mens, pietas, virtus, fides, consecratur manu : quarum omnium Romæ, dedicata publicè templa sunt ut illa qui habeant (habent autem omnes boni) deos ipsos collocatos putent in animis suis. *De legib.*, lib. II, c. XI.

(3) Dicit etiam idem auctor acutissimus atque doctissimus (Varro), quòd hi soli ei videantur animadvertisse quid esset Deus, qui crediderunt eum esse animam motu ac ratione mundum gubernantem... Dicit etiam antiquos Romanos plus annos centum et septuaginta deos sine simulacro coluisse. *Quòd si adhuc*, inquit, *mansisset, castiùs dii observarentur*... Nec dubitat eum locum ità concludere, ut dicat, qui primi simulacra deorum populis posuerunt, eos civitatibus suis et metum demsisse, *et errorem addidisse*. S. August. *de Civitate Dei*, lib. IV, c. XXXI. *Oper.* tom. VII, col. 111, 112. *ed. Benedict.*

abandonnant les traditions antiques, adoptèrent les superstitions égyptiennes et romaines (1).

« Les Slaves, ou Esclavons, et les Antes n'adoroient » encore au sixième siècle, qu'un seul Dieu, sei- » gneur de toutes choses, et qui lance le tonnerre,

---

(1) Voyez l'*Essai sur les Gaulois*, dans l'ouvrage intitulé : *Antiquités de Vesoul*, etc. ; *par M. le comte Wlgrin de Taillefer*. — « Les différens noms de Teutatès, Belénus, Esus, Taranis » et Dis, semblent n'avoir été dans l'esprit des druides autre chose » que des attributs de la Divinité. Outre que ce sentiment se lie très » bien avec l'idée du Dieu suprême, qui ne s'est jamais perdue to- » talement chez eux, *les anciens Gaulois ne connurent point d'a- » bord d'autre divinité.* Les chefs mêmes des premières colonies » n'acquirent pas l'idée d'un seul Dieu par la voie du raisonnement, » mais par la tradition. Le nom de *Tis* fut donné dans le com- » mencement à l'Être suprême par les Germains. Il répond au mot » *Theos* des Grecs, dont les latins ont fait celui de *Deus*. Au nom » de *Tis*, les Gaulois ajoutèrent celui de *Teutatès* : ce qui veut » dire *père des hommes*. Une pareille doctrine étoit bien éloignée » du polythéisme. *Esus* étoit un nom appellatif ; il signifie *Seigneur* » ou *Tout-Puissant*. C'est le même que le *Zeús* des Grecs. Dieu, » dit Aristote, est ainsi appelé. Hésychius, célèbre grammairien, » assure que par le terme *Esus* on doit entendre l'*Être suprême*... » Le nom de *Belénus* peut également se donner au vrai Dieu. Au » reste il est certain que les Gaulois reconnurent un premier être, » d'où sont émanés tous les autres. Les forêts, les arbres et les » pierres qu'ils consacroient à la Divinité, n'étoient pas originaire- » ment l'objet de leur culte. Ces consécrations se faisoient pour » rendre plus respectable le lieu de l'assemblée. Le nom de Dieu » qu'ils donnoient aux sanctuaires, ne servoit qu'à rappeler sa pré- « sence plus facilement à l'esprit. Ils l'adoroient, tantôt sous le » nom de père, pour animer la confiance qu'ils devoient avoir en » lui, et tantôt sous celui de maître du tonnerre (*Taranis*), de » Seigneur et de roi, pour se rappeler les droits qu'il avoit sur » eux... Tandis que les Gaulois respectèrent les traditions qu'ils te- » noient des anciens, la religion primitive se conserva parmi eux » dans son intégrité. » *Deric ; Introduct. à l'hist. ecclésiast. de Bretagne*, tom. I, liv. I, pag. 213 et suiv.

» auquel ils immoloient des bœufs et d'autres victi-
» mes. C'est ce qu'atteste Procope (1), qui écrivoit sous
» l'empire de Justinien. Ces peuples faisoient partie
» des Scythes. On sait que la première de ces deux
» nations a occupé la Bohème, la Pologne, l'Escla-
» vonie et la Russie, et qu'elle n'embrassa le christia-
» nisme que quatre ou cinq cents ans après le temps
» dont il est ici parlé. » Or l'histoire prouve qu'aucun peuple ne passa jamais de lui-même, et sans un secours étranger, de l'idolâtrie au culte d'un seul Dieu. « J'infère de là, continue Bullet, que les Esclavons
» n'avoient jamais adoré qu'un seul Dieu, maître du
» monde, puisque telle étoit leur religion au sixième
» siècle. J'en infère encore que tel avoit été originai-
» rement le culte de tous les Scythes, dont les Escla-
» vons étoient un essaim, n'étant pas croyable que la
» même nation ait eu, dans ses premiers temps, des
» religions différentes (2). »

Rien n'obscurcit, rien n'altère l'éclat de la vérité, lorsqu'elle se lève comme l'astre de la vie sur les peuples naissans. Sa pure lumière pénètre dans des cœurs purs et y féconde le germe de tout ce qui est bon, de tout ce qui est saint : heureux âge d'innocence et de foi; et que ne peut-il durer toujours! Mais bientôt les passions fermentent ; elles produisent l'erreur et le vice, qui se projettent comme d'énormes ombres entre

---

(1) *De bello goth.*, lib. III, p. 498.

(2) *L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, tom. II, p. 20—22.

l'homme et la vérité. Cependant l'astre poursuit son cours, il continue de briller, mais à travers de noires vapeurs qui s'épaississent sans cesse; et vers le soir on le voit, descendant peu à peu dans des ténèbres enflammées, éclairer de ses derniers rayons un ciel sanglant et chargé de tempêtes.

Les habitans de l'Amérique (1), de la Perse (2), et de l'Inde (3), ne rendoient originairement de culte

---

(1) *Carli*, *Lettres améric.*, tom. I, p. 105. — Garcilasso de la Vega nous apprend qu'avant l'arrivée des Incas au Pérou, les anciens habitans de ces contrées croyoient qu'il y avoit un Dieu suprême auquel ils donnoient le nom de *Pacha-Camack* (*Créateur du Monde*), qu'il donnoit la vie à toutes choses, qu'il conservoit le monde. Ils disoient qu'il étoit invisible... Tout son culte se réduisoit à incliner profondément la tête et à élever les yeux lorsqu'ils prononçoient son auguste nom. Cependant on lui éleva dans la suite un seul temple, dans un endroit appelé la *vallée de Pacha-Camack* : il subsistoit encore lors de la première entrée des Espagnols au Pérou. *Leland*, *Nouv. Démonstr. évang.*, tom. I, p. 127.

(2) Suivant Mohsin Fani, la religion primitive de la Perse fut une ferme croyance dans un Dieu suprême qui a fait le monde par sa puissance et le gouverne par sa sagesse; une crainte pieuse de ce Dieu, mêlée d'amour et d'adoration; un grand respect pour les parens et les vieillards; une affection fraternelle pour le genre humain. *Sir John Malcolm*, *Histoire de la Perse*, tom. I, p. 273. — Caïumarath ou Kaïomurs, premier roi et fondateur de la première dynastie de Perse, descendit volontairement du trône et se retira, disent les historiens persans, dans sa première demeure, qui étoit une grotte où il vaquoit à prier et à adorer le *Créateur de toutes choses*. Il n'est pas probable que le peuple eût une autre religion que le monarque. *Voyez* d'Herbelot, *Biblioth. orientale*, art. *Caïumarath*; tom. II, p. 180. *Paris*, 1783.

(3) Le théisme a été la religion primitive du genre humain. La marche progressive du polythéisme supposeroit cette vérité, si d'ailleurs les faits ne la démontroient pas. Chez les Indiens, comme chez tous les autres peuples de la terre, on reconnoît, à travers les fables et les fictions les plus bizarres, un *culte pur dans son ori-*

qu'au seul vrai Dieu. Ce culte primitif se conserva long-temps à la Chine (1), où le gouvernement, les lois, les mœurs, s'unissoient pour consacrer l'autorité de la tradition ; et Voltaire lui-même a remarqué le *respect prodigieux que ces peuples ont pour ce qui leur a été transmis par leurs pères* (2).

L'auteur (3) d'un commentaire (4) sur le *Tchoûng-Yoûng,* l'un des *quatre livres,* parle ainsi : « *Tssèu-*
» *ssê-tsêu* (petit-fils de Confucius), affligé de voir que
» la doctrine traditionnelle, *base de la raison et de*
» *toute instruction,* commençoit à se perdre, ressaisit
» et donna le fil de cette tradition en l'établissant
» par ces paroles; il dit : Il n'y a pas sous le ciel
» d'hommes qui ne sachent qu'il y a en eux quelque
» chose de naturel, qu'il y a dans les choses une ma-
» nière d'être, et qu'il y a dans les saints un enseigne-
» ment. On sait aussi que ce naturel, cette raison,
» cette instruction, tirent leur nom de leur origine.
» C'est le *Thian* (ciel ou Dieu) qui nous les a confé-
» rés par l'entremise des deux principes et des cinq

---

gine, corrompu dans son cours... Le commerce des nations altéra le culte public des Indiens. Quoiqu'assez éloignés de l'Égypte, on ne peut cependant douter qu'ils n'aient eu connoissance de la religion de cette contrée. L'*Ezour-Vedam; Observat. prélim. par M. de Sainte-Croix*, tom. I, p. 13, 14.

(1) La religion de la Chine est toute renfermée dans les *King.* On y trouve, quant à la doctrine fondamentale, les principes de la loi naturelle que les anciens Chinois avoient reçus des enfans de Noé. *Lettres édifiantes*, tom. XXI, p. 177. *Toulouse*, 1811.

(2) *Essai sur l'hist. génér. et sur l'esprit et les mœurs des nat.*, tom. I, chap. I, p. 19. Éd. de 1756.

(3) *Téna-thoûi-'ân.*

(4) Le *Kiàng-î-pî-tchî.*

» élémens. C'est *des hommes* que *les hommes les ont* » *reçus ;* ils en ont formé le courage, l'obéissance, et » les cinq vertus éternelles, et c'est là ce qu'on appelle » nature. Dans les hommes tout ce qui est conforme » à cette doctrine naturelle, tout ce qui, de soi-même » et dans l'usage journalier forme la voie ordinaire » des actions raisonnables, s'appelle *loi* (ou *vertu*). De » la part des saints, tout ce qui tend à disposer ou à » mesurer d'une manière conforme à la raison les ac- » tions des autres hommes, de telle sorte qu'elles ne » péchent ni par excès, ni par défaut, *ce qui forme* » *pour l'univers une règle ou une loi invariable,* s'ap- » pelle instruction. Cette instruction s'établit d'après » la raison ou la loi ; la raison est conforme à la na- » ture, la nature est un ordre du ciel. *Ainsi l'on peut* » *regarder la première origine de la raison ou de la vertu* » *comme venant du ciel même* (1). »

Un écrivain qui paroît avoir soigneusement étudié l'ancienne histoire de la Chine, assure « que les Chi- » nois, depuis le commencement de leur origine jus- » qu'au temps de Confucius, n'ont point été idolâtres ; » qu'ils n'ont eu ni faux dieux ni statues ; qu'ils n'ont » adoré que le Créateur de l'univers, qu'ils ont tou- » jours appelé *Xam-ti,* et auquel leur troisième empe- » reur, nommé *Hoam-ti,* bâtit un temple.... Le nom » de *Xam-ti,* qu'ils donnoient à Dieu, signifie *sou-* » *verain Maître* ou *Empereur.* On remarque qu'il y » a bien eu des empereurs de la Chine qui ont pris as-

(1) *L'Invariable Milieu,* etc., *not.*, p. 134, 135.

» sez souvent le surnom de *Ti*, qui veut dire *Maître*, » *Empereur*, ou celui de *Vam*, qui signifie *Roi*; » qu'il y a eu même un prince de la quatrième race, » qui s'est fait appeler *Xi hoam-ti*, le *grand* ou l'*au-* » *guste Empereur*; mais qu'il ne s'en est trouvé aucun » qui ait osé prendre le titre de *Xam*, c'est-à-dire de » *Souverain*, et qu'on l'a toujours laissé par respect » à l'Arbitre absolu de l'univers (1). »

Nous avons déjà cité l'écrit plein d'intérêt, sous divers rapports, dans lequel un prince de la famille impériale, converti au christianisme, et qui reçut au baptême le nom de *Jean*, expose les motifs de sa conversion; voici comment il s'exprime au commencement de cet écrit :

« J'ai bien examiné nos livres, et j'ai remarqué » que *Yao-Chun*, *Ya-Tang*, *Ouen-Vou*, *Kong-Tze*, » *Mong-Tze*, tous ces sages philosophes et ces anciens » empereurs, ne servoient que le suprême Monarque » du ciel; qu'ils regardoient ce culte comme la pre- » mière et la plus essentielle affaire, comme la base de » leur gouvernement. »

Après avoir rapporté différentes preuves de ce fait, tirées des anciennes annales de la Chine, il ajoute :

« Le philosophe Confucius dit : Les cérémonies » qu'on pratique pour honorer la terre, doivent se » rapporter toutes au culte du Maître du ciel. Mon- » goze, autre philosophe célèbre, dit : Veillez sur votre » cœur, veillez sur votre esprit, parce que vous servez

(1) *Morale de Confucius*; Avertissem., p. 15.

» le souverain Monarque du ciel. Enfin il paroît que ces » princes et ces philosophes n'avoient en tout d'autre » but, et d'autre fin, que de faire respecter et honorer » le Seigneur suprême. Tous les sages de ces premiers » siècles ont enseigné la même doctrine ; ils l'ont con- » servée très pure et sans mélange de fausseté (1). »

Li-Lao-Kiun établit moins un culte nouveau, qu'il ne détourna du vrai culte, en formant une espèce d'école philosophique, où à des opinions dangereuses on mêloit les rêveries absurdes de la magie.

Ce ne fut que l'an 65 de notre ère, sous le règne de Mim-Ti, que la secte de Fô s'introduisit à la Chine (2); et quoiqu'elle n'y soit que tolérée (3), et que les grands la méprisent (4), elle a précipité dans l'idolâtrie presque tout le peuple de ce vaste empire (5).

---

(1) Motifs du prince Jean pour embrasser la religion chrétienne : *Lettres édif.*, tom. XX, p. 349, 350.

(2) La plupart des historiens chinois conviennent que le culte de *Fô* n'a été introduit à la Chine que du temps des Hans. « La doc- » trine de Fô, dit un de ces écrivains, n'est dans le fond qu'une » vile secte de quelques peuples barbares ; ce n'est que sous les » derniers Hans qu'elle s'est glissée dans notre empire, du moins » est-il très certain qu'anciennement elle n'y étoit point connue. » *De Guignes ; Mémoir. de l'Acad. des Inscript.*, tom. XLV, p. 583.

(3) *Le P. Premare ; Lettres édif.*, tom. XXI, p. 177.

(4) « Un homme entêté des contes qu'on fait sur les divinités des » sectes de *Fô* et de *Tao*, fût-il un bel-esprit, il ne se préservera » pas d'un grain de folie qui paroîtra. » *Mœurs de la Chine*, ouvrage chinois, *trad. par le P. d'Entrecolles*, p. 44 du Mss.

(5) Cette même secte pénétra, l'an de J.-C. 333, dans l'île de Ceylan ; et à Borneo, vers l'an 430. *De Guignes ; Hist. des Huns*, part. II.

Quand on vient à considérer ces grandes catastrophes du monde moral, ces nations qui s'éloignent de Dieu, et qui tombent comme les anges rebelles, une pitié profonde et une secrète terreur s'emparent de l'âme. Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que ses lumières? Qu'est-ce que sa raison? Quelle est cette force qui le pousse au crime? et que gagne-t-il à se perdre? Prodigieux aveuglement! Mais il est ainsi; le mal lui plaît. Né pour le ciel, il cherche l'enfer, comme un voyageur égaré cherche sa patrie. Et, chose étrange, la vérité qu'il fuit, la loi qu'il viole, se présentent de tous côtés à ses regards; il ne peut les ignorer, il ne peut les nier; tous les siècles et tous les peuples, même les plus dégradés, rendent témoignage à cette loi, à cette vérité, à la religion une, universelle, perpétuelle, et la rejeter c'est apostasier la raison humaine.

Partout le culte d'un seul Dieu a précédé l'idolâtrie, comme l'innocence précède le vice, comme l'ordre précède sa transgression. La foiblesse de l'esprit et la corruption du cœur donnent naissance à des pratiques superstitieuses; elles se répandent, elles se multiplient, elles deviennent enfin générales; et, ce qu'on ne sauroit trop faire observer, la tradition qui les condamne, la perpétuité ou l'antiquité, n'en demeure pas moins la règle universellement reconnue de la véritable foi et du culte légitime. Mais on abuse de cette règle, on la fausse; les passions et les préjugés, c'est-à-dire une volonté pervertie et une raison rebelle, empêchent qu'on en fasse une juste et

complète application. Demandez à l'idolâtre et au protestant ce qui les retient, l'un dans l'idolâtrie, l'autre dans le schisme; ils vous repondront qu'ils suivent la religion de leurs pères. Tous deux avouent le principe qui doit les conduire à la vérité, tous deux refusent d'en tirer la dernière conséquence. Vous suivez la religion de vos pères : ont-ils suivi la religion des leurs? et si la plus ancienne est la seule vraie, comme votre réponse le suppose et comme l'atteste le monde entier, interrogez donc vos premiers ancêtres, et non leurs coupables descendans; ouvrez les tombes antiques, et il en sortira une voix qui vous instruira (1).

« Quand les hommes, dit Leland, se dispersèrent » après le déluge, pour remplir la terre et en habiter » les différentes contrées, les chefs ou les conducteurs » de chaque horde transportèrent avec eux les prin- » cipes fondamentaux de la religion et de la morale, » dans les pays où ils s'établirent; ils les conservèrent » au moins quelque temps, et ils les transmirent aux » générations suivantes. Platon pensoit la même chose, » lorsqu'il disoit que dans ces premiers temps le » peuple suivoit les lois et les coutumes de ses pères, » de ses ancêtres et des anciens de la nation. Les mo- » ralistes de cet âge ne raisonnoient point comme les

(1) Interroga de diebus antiquis, qui fuerunt anté te ex die quo creavit Deus hominem super terram, à summo cœlo usque ad summum ejus, si facta est aliquando hujuscemodi res, aut unquàm cognitum est... Interroga... majores tuos, et dicent tibi. *Deuter.*, IV, 32; et XXXII, 7.

» nôtres sur les principes de la morale : *l'autorité* » *leur servoit de philosophie, et la tradition étoit leur* » *unique argument* (1). Ils débitoient donc leurs ma- » ximes les plus importantes comme des leçons qu'ils » avoient apprises de leurs pères, et ceux-ci de leurs » prédécesseurs, en remontant jusqu'aux premiers » hommes à qui Dieu avoit parlé. Tous les païens en » général étoient persuadés que la loi venoit de Dieu, » et que sa force obligatoire étoit fondée sur une » autorité divine. Le savant Selden a rassemblé un » grand nombre de témoignages de poètes, de philo- » sophes et d'historiens païens qui disent la même » chose (2). Il est probable que cette croyance ne » venoit pas seulement de l'idée qu'ils avoient d'une » Providence divine qui prenoit soin des hommes : » elle étoit plutôt fondée sur une ancienne tradition » qui portoit qu'au commencement Dieu avoit donné » sa loi aux hommes (3). »

Ce dogme fondamental ne fut jamais obscurci. Dans tous les temps on a cru que Dieu avoit originairement révélé la vraie religion, ou la *loi céleste* immuable d'où dérivent toutes les autres lois (4), et

(1) Notez que c'est un auteur protestant qui fait cet aveu. Edouard Ryan avoue aussi que « la tradition fut la source d'où les nations et » les sages de l'antiquité tirèrent les idées raisonnables de l'exi- » stence et des attributs de Dieu. » *Bienfaits de la relig. chrét.*, tom. I, chap. I, p. 12.

(2) *Selden de Jure Nat. et Gent.*, lib. I, cap. VII, p. 94 et seq. *Ed. Lips.*

(3) *Leland*, *Nouvelle Démonstr. évangél.*, IIe part., chap. II, tom. III, p. 57-59.

(4) Ante quàm ad populares leges venias, vim istius *cœlestis legis* explana, si placet. *Cicer. de Legib.*, lib. II, cap. IV, n. 9.

qu'on la reconnoissoit à ces caractères qui lui sont exclusivement propres : l'unité, l'universalité, l'antiquité.

C'étoit la doctrine de Pythagore (1), et il l'avoit trouvée établie dans l'Orient (2). Le méchant disoit-il, n'écoute point la *loi divine*, et c'est pourquoi il ne respecte aucune loi (3).

On n'imaginoit point, dans ces anciens temps, de société purement humaine, ni de législation qui ne reposât sur l'autorité de Dieu. La religion étoit le fondement et la sanction des devoirs, le lien qui unissoit et les individus dans la famille, et les familles dans l'État; et comme on voyoit en elle la société tout entière, c'étoit elle aussi que la société respectoit et défendoit avant tout (4).

« Est-ce Dieu, ou bien quelque homme, qui » est l'auteur des lois? C'est Dieu, ô étranger; il » est très juste d'affirmer que c'est Dieu (5). » Ainsi parle Plitona et ailleurs il déclare qu'il n'y a de lois légitimes ou de véritables lois, que celles qui sont

---

(1) *Ocellus Lucan.*, cap. IV.

(2) *La vérité,* disoit Zoroastre, *n'est point une plante de la terre :* Οὐ γαρ ἀληθείης φυτὸν ἐνὶ χθονὶ (*Oracul. Zoroastr. ap. Cleric. Philosoph. orient.*, lib. IV, p. 237). *Invoque la pure loi*, dit Ormuzd ; dans le *Vendidad*, p. 115.

(3) Νὸμου Θείου τὸ φᾶυλον ἀνήκοον, διὸ καὶ παρανομεῖ. *Demophil. Sentent. Pythagor.*, pag. 36. *Lips.*, 1754. Et *ap. Stob. Serm. II.*

(4) Omnia namque post religionem ponenda semper civitas nostra duxit. *Valer. Maxim.*

(5) Θεὸς ἥτις ἀνθρώπων ὑμῖν, ὦ ξένοι, ἔιληφε τὴν αἰτίαν τῆς τῶν νόμων διάθετεως; Θεὸς, ὦ ξένε, θεὸς, ὥς γε τὸ δικαιότατον ἐιπεῖν. *Plat. de Legib.*, lib. I ; *Oper.* tom. VIII, pag. 4.

conformes à la loi souveraine, la loi *royale*, immuable règle de toute justice; loi universelle, perpétuelle, et que nul homme ne peut méconnoître à ces caractères. Le passage est trop important pour que nous hésitions à le citer en entier.

« SOCRATE. Pensez-vous que ce qui est juste puisse » en même temps être injuste, et réciproquement? » le juste et l'injuste ne sont-ils pas au contraire essen- » tiellement distincts l'un de l'autre?

» MINOS. Sans doute, ce qui est juste ne peut pas » ne point être juste; et il en est de même de ce qui est » injuste.

» SOCRATE. En juge-t-on par toute la terre comme » nous en jugeons ici?

» MINOS. Assurément.

» SOCRATE. Et chez les Perses aussi?

» MINOS. Et chez les Perses.

» SOCRATE. Et *toujours?*

» MINOS. Oui, toujours.

» SOCRATE. De deux corps qui entraînent un plus » grand et un moindre poids, lequel estime-t-on le » plus pesant?

» MINOS. Celui qui entraîne un plus grand poids.

» SOCRATE. Porte-t-on là-dessus le même jugement » en Lycie et à Carthage?

» MINOS. Le même.

» SOCRATE. Il paroît donc que partout l'on regarde » comme beau ce qui est beau, et comme honteux ce » qui est honteux?

» MINOS. Oui certainement.

» SOCRATE. Donc, *en toutes choses, ce qui est vrai* » *est reconnu pour vrai, et ce qui est faux est reconnu* » *pour faux, tant par nous que par tous les autres* » *hommes* (1).

» MINOS. Je le pense comme vous.

» SOCRATE. Donc celui qui s'éloigne de la vérité, » viole la loi (2). »

Socrate continue de montrer, par différens exemples, que ce qui est juste et vrai est *partout* et *toujours* le même. Puis il reprend :

« Ce qui est légitime (3) ne varie donc pas?

» MINOS. Non certes.

» SOCRATE. Et si nous voyons des gens qui

---

(1) Οὐκοῦν ὡς κατὰ πάντα εἰπεῖν, τὰ ὄντα νομίζεται εἶναι, οὐ τὰ μὴ ὄντα, καὶ παρ' ἡμῖν, καὶ παρά τοῖς ἄλλοις ἅπασιν.

(2) Ὃς ἂν ἄρα τοῦ ὄντως ἁμάρτῃ, τοῦ νομίμου ἁμαρτάνει. Voici le raisonnement de Socrate : « La distinction du juste et de l'injuste est » invariable comme la vérité, ou plutôt est la vérité même, puis- » que la vérité n'est autre chose que *ce qui est*, τὸ ὄν. On reconnoît » donc ce qui est juste ou injuste, comme on reconnoît ce qui est » vrai ou faux, par le consentement universel et perpétuel des peu- » ples. Or il n'y a de véritable loi que celle qui est conforme à la » justice ou à la vérité immuable : donc *quiconque s'éloigne de la* » *vérité, viole la loi.* » — Lex tua veritas. *Ps.*, CXVIII, 142. — Pindare dit, dans le même sens, que *la vérité souveraine est le principe de toute vertu;* et il appelle la loi la *reine des mortels et des immortels.*

Ἀρχὰ μεγαλας ἀρετᾶς, ὤνασσ' Ἀλάθεια.

Principium magnæ virtutis, regina Veritas. *Ap. Stob.*, Serm. LIX, pag. 230. *Wech.*

Νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς θνατῶν τε καὶ ἀθανάτων.

Lex omnium rex est mortelium et immortalium.

Schol. Pindari ad Nem., IX, 35.

(3) Νόμιμον, *ce qui a force de loi.*

» changent et qui ne sont point d'accord entre eux,
» dirons-nous qu'ils *savent* ou bien qu'ils *ignorent?*

» MINOS. Nous dirons qu'ils ignorent.

» SOCRATE. Ce qui, en toute chose, est juste et
» vrai (1), ne doit-il pas être appelé loi?...

» MINOS, Sans aucun doute.

» SOCRATE. Ce qui n'est ni juste ni vrai est donc
» contraire à la loi?

» MINOS. Nécessairement.

» SOCRATE. C'est pourquoi dans les ordonnances
» touchant les choses justes et injustes, et générale-
» ment en tout ce qui concerne l'ordre et le gouver-
» nement des cités, ce qui est équitable et vrai est
» la loi souveraine (2); ce qui n'a pas ce caractère
» vient de l'ignorance, et, loin d'être la loi souveraine,
» est l'opposé de la loi (3).

» MINOS. Il est ainsi (4). »

Cette loi souveraine, loi *non écrite*, loi *commune*, loi *divine*, comme l'appellent Aristote (5) et Cléanthe (6), en ajoutant qu'on la reconnoît à son univer-

---

(1) Ορθὸν renferme cette double signification, comme le mot latin *rectum*.

(2) Νόμος ἐστι βασιλικὸς.

(3) Littéralement, *est une antiloi*, ἔστι γὰρ ἄνομον.

(4) *Platon*, Minos. *Oper.* tom. VI, p. 129-133. *Ed. Bipont.*

(5) Νόμος δ' ἐστὶν, ὁ μὲν, ἴδιος· ὁ δὲ, κοινός. Λέγω δὲ, ἴδιον μὲν, καθ' ὃν γεραμμένον πολιτεύονται· κοινὸν δέ, ὅσα ἄγραφα παρὰ πᾶσιν ὁμολογεῖσθαι δοκεῖ. Lex verò est, una propria; altera communis. Voco propriam, secundùm quam scriptam civiliter agunt; communem, *quæcumque non scripta apud omnes constare videntur*. Aristot., *Rhetoric.*, lib. I, cap. X. *Oper.* t. II, p. 413. *Edit. Aureliæ Allobrog.*, 1605.

(6) Δύσμοροι... ὅυτ' ἐσορῶσι Θεοῦ κοινὸν νόμον. Miseri... Legem Dei

salité ; cette loi qui a existé toujours, qui est la justice, la vérité, l'ordre par excellence, et qui oblige tous les hommes, dans tous les temps et dans tous les lieux, qu'est-ce autre chose que la religion ? Si vous en doutez, Socrate lui-même va vous le dire expressément.

« Connoissez-vous, Hippias, des lois non écrites ? » — Assurément, celles qui règnent dans tous les » pays (1). — Direz-vous que ce sont les hommes qui » les ont portées ? — Et comment le dirois-je, puis- » qu'ils n'ont pu se rassembler tous en un même lieu, » et que d'ailleurs ils ne parlent pas une même langue? » — Qui croyez-vous donc qui ait porté ces lois ? » — Ce sont les dieux qui les ont prescrites aux » hommes ; et la première de toutes, reconnue dans » le monde entier, ordonne de révérer les dieux (2). » —N'est-il pas aussi partout ordonné d'honorer ses » parens ? — Sans doute. — Et les mêmes lois ne dé- » fendent-elles pas aux pères et aux mères d'épouser » leurs enfans, aux enfans d'épouser les auteurs de » leurs jours ? — Oh ! pour cette loi-ci, je ne crois » pas qu'elle vienne *de Dieu* (3). — Pourquoi ? — » C'est que je vois des gens qui la transgressent. — » On en transgresse bien d'autres : mais les hommes

---

communem spectare non curant. *Cleanth. inter Gnomic.*, p. 142 *edit. Brunckii.*

(1) Τούς γ' ἐν πάσῃ χώρᾳ κατὰ ταὐτὰ νομιζομένους.

(2) Ἐγὼ μὲν θεοὺς οἶμαι τοὺς νόμους τούτους τοῖς ἀνθρώποις θεῖναι. Καὶ γὰρ παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις πρώτον νομίζεται τοὺς θεοὺς σέβειν.

(3) Οὗτος θεοῦ νόμος εἶναι.

» qui violent les lois divines subissent des châti-
» mens auxquels il est impossible qu'aucun d'eux
» échappe (1). »

Il n'y a sur ce point qu'un langage parmi les anciens, lorsqu'ils ne parlent pas d'après un système particulier de philosophie ; car alors, comme l'observe Diodore, ils ne sont d'accord sur rien, et ils se contredisent en des choses de la plus haute importance (2).

Fondé sur l'antique tradition (3), Plutarque enseigne « que non seulement la justice accompagne le
» Dieu suprême, mais qu'il est lui-même la justice, la
« plus ancienne et la plus parfaite loi (4). Les limites
» de notre patrie, dit-il ailleurs, ce sont les bornes du
» monde ; nul ne doit s'estimer étranger, ou banni,
» là où sont le même feu, la même eau, le même air,
» le même soleil, les mêmes lois pour tous, le même
» chef qui préside au même ordre, le même roi et le
» même souverain, Dieu, qui tient en sa main le com-
» mencement, le milieu et la fin de toutes choses, que
» la justice accompagne, et qui punit les violateurs de

---

(1) *Xenophont. Memorab. Socrat.*, lib, IV, cap. IV.

(2) Si quis maximè insignes philosophorum sectas diligenter expendat, plurimùm inter se discrepare, et in gravissimis sententiis sibi invicem adversari comperiet. *Diodor. Sicul.*, lib. II, p. 82.

(3) Οἱ παλαιοὶ οὕτω λέγουσι καὶ γράφουσι καὶ διδάσκουσι : *Sic veteres dicunt, scribunt atque docent.* Plutarch. ad Princip. indoct. *Oper.* tom. II, pag. 781.

(4) Ὁ μὲν Ζεὺς οὐκ ἔχει τὴν δίκην πάρεδρον, ἀλλ' αὐτὸς δίκη καὶ θέμις ἐστὶ, καὶ νόμων ὁ πρεσβύτατος καὶ τελειότατος. Id., *ibid.* — In Petri autem prædicatione inveneris Dominum vocari legem et rationem *Clem. Alexandr. Strom.*, lib. I, pag. 357.

» la loi divine, loi commune à tous les hommes, et » qui les unit entre eux comme les citoyens d'une » même ville (1). »

Quel témoignage plus précis, plus formel, pourroit-on désirer? L'antiquité de la loi divine, son universalité, sa sanction, tout s'y trouve. Quand les païens transgressoient cette loi, est-ce la lumière qui leur manquoit? Écoutez encore Cicéron.

« La loi est une raison conforme à la nature des » choses, qui nous porte à faire le bien et à éviter le » mal (2) : elle ne commence pas à être loi au moment » où on l'écrit, mais elle est loi dès sa naissance; et elle » est née avec la raison divine : c'est pourquoi la loi » véritable et souveraine, à laquelle il appartient d'or- » donner et de défendre, est la droite raison du Dieu » suprême... Elle établit la distinction du juste et de » l'injuste, conformément à la très antique et souve- » raine nature de toutes choses (3), et c'est d'après

---

(1) Οὗτοι τῆς πατρίδος ἡμῶν ὅροι εἰσὶ, καὶ οὐδεὶς οὔτε φυγὰς ἐν τούτοις, οὔτε ξένος, οὔτε ἀλλοδαπός, ὅπου τὸ αὐτὸ πῦρ, ὕδωρ, ἀήρ... ἥλιος, σελήνη, φωσφόρος· οἱ αὐτοὶ νόμοι πᾶσι ὑφ' ἑνὸς τάγματος καὶ μιᾶς ἡγεμονίας... εἷς δὲ βασιλεὺς καὶ ἄρχων, Θεὸς, ἀρχήν τε καὶ μέσα καὶ τελευτὴν ἔχων τοῦ παντὸς, εὐ θείᾳ περαίνει κατὰ γύσιν περιπορευόμενος. Τῷ δὲ ἕπεται δίκη τῶν ἀπολειπομένων τὸν Θεῖον Νομον τιμωρὸς, ἣ χρόμεθα πάντες ἄνθρωποι φύσει πρὸς πάντας ἀνθρώπους, ὥσπερ πολίτας. Id. de Exsul.; *ibid.*, pag. 601.

(2) Hic autem est ille finis, qui à præstantissimis philosophis celebratur, videlicet juxta naturam vivere. Id fit quando mens, ingressa virtutis semitam, incedit per rectæ rationis vestigia, et Deum sequitur memor ejus præceptorum, habens ea rata dictis factisque omnibus. *Philo Judæus*, de Migrat. Abrah. *Oper.* p. 407; *Francofurti*, 1691.

(3) Cicéron ne distingue point la nature des choses de la loi di-

» elle que les lois des hommes punissent les méchans, » protégent et défendent les bons (1). »

Est-ce par la seule force de son génie que Cicéron s'étoit élevé à cette sublime doctrine? Non certes. De qui donc la tenoit-il? De la tradition, comme il nous l'apprend lui-même. « Je vois que c'étoit le sentiment » des sages, que la loi n'est point une invention de » l'esprit de l'homme, ni une ordonnance des peuples, » mais quelque chose d'éternel qui régit tout l'univers » par des commandemens et des défenses pleines de » sagesse. C'est pourquoi ils disoient que cette loi pre- » mière et dernière est le jugement même de Dieu, » qui ordonne ou défend selon la raison (2); et c'est » de cette loi que vient celle que les dieux ont donnée » au genre humain (3). »

---

vine; ces deux expressions pour lui sont synonymes. *Ipsa naturæ ratio, quæ est lex divina et humana*, dit-il dans le traité *des Devoirs*, lib. III, cap. V, n. 23.

(1) Ratio profecta à rerum naturâ, et ad rectè faciendum impellens, et à delicto avocans : quæ non tùm denique incipit lex esse quum scripta est, sed tum quum orta est; orta autem simul est cum mente divinâ : quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum et ad vetandum, ratio est recta summi Jovis... Ergo est lex justorum injustorumque distinctio, ad illam antiquissimam et rerum omnium principem expressa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ supplicio improbos afficiunt, defendunt ac tuentur bonos. *Cicer. de Legib.*, lib. II, cap. IV et V. Conf. cum *Clem. Alex. Strom.*, lib. I, p. 351. *Lutet.; Paris*, 1641.

(2) C'est aussi l'idée que les Juifs avoient de la loi : *Lex porrò nihil aliud est procul dubio, quàm divinum eloquium, facienda præcipiens, vitanda prohibens.* Philo Judæus, *de Migrat. Abrah.*, Oper. p. 408.

(3) Video sapientissimorum fuisse sententiam, legem neque hominum ingeniis excogitatam, nec scitum aliquod esse populorum,

Cicéron, comme Socrate, attribue primitivement à *Dieu* l'établissement de la loi (1); et comme Socrate, il ajoute qu'elle a été donnée *par les dieux* au genre humain. Confucius dit dans le même sens que « le » prince sage se règle sur le témoignage des es- » prits (2). » On ne doit pas se presser de juger que ces grands hommes se trompent en cela. Ils semblent au contraire se rapprocher de la doctrine antique consacrée dans nos livres saints. Qu'on se souvienne que leurs dieux n'étoient que des *puissances ministérielles*, ainsi que nos anges appelés par saint Paul des *esprits administrateurs;* et que le même apôtre enseigne que *la loi a été donnée par les anges* (3) : on sera, nous n'en doutons point, extrêmement frappé de ces rap-

---

sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret, imperandi, prohibendique sapientiâ : ità principem legem illam et ultimam, mentem esse dicebant, omnia ratione aut cogentis, aut vetantis Dei, ex quâ illa lex, quam dii humano generi dederunt. *De legib.*, lib. II, cap. IV.

(1) Ille (Deus) legis hujus inventor, disceptator, lator. *De republ.*, lib. II; *ap. Lactant. Divin. Instit.*, lib. VI, cap. VIII.

(2) *L'Invariable Milieu*, etc., chap. XXIX, § 3, 4, p. 101, 102, 159.

(3) Ordinata per angelos in manu Mediatoris. *Ep. ad Galat.*, III, 19. — Quid autem est, si enim qui per angelos dictus est sermo, factus est firmus? In Epistolâ quoque ad Galatas sic dicit : *Disposita per angelos in manu Mediatoris....* Et rursùs : *Accepistis legem in positione angelorum, non custodiistis;* et ubique eam dicit dari per angelos. Nonnulli quidem dicunt Moysem tacitè significari, sed non est consentaneum. Multos enim hic dicit angelos. *S. Joan. Chrys. in Epist. ad Hebr., c. II*, Homil. III; *Oper.* tom. XII, p. 30. *Edit. Benedict.* — Vid. et. *S. Hilar. Tract. in psal. LXVII.*, n. 17. *Oper.* col. 200. — *Athanas. Orat. II contra Arian.*

ports. « Ceux qui violent les lois données par les dieux » sont justement punis (1), » dit Socrate. Et saint Paul : « Si la loi qui a été annoncée par les anges (2) » est demeurée ferme, et si tous les violemens (de ses » préceptes) et toutes les désobéissances ont reçu la » juste punition qui leur étoit due, comment pour- » rons-nous l'éviter, si nous négligeons (l'Évangile) » du véritable salut (3)? » Il nous paroît difficile de ne pas voir dans ces deux passages un fonds commun de vérités dérivées d'une même tradition.

Ce n'étoient pas seulement les philosophes qui attestoient l'existence de la loi divine, immuable, donnée aux hommes dès le commencement : les anciens poètes la rappeloient au peuple (4), qui n'en perdit jamais le

---

(1) Δίκη δέ τοι διδόασιν οἱ παραβαίνοντες τοὺς ὑπὸ τῶν θεῶν κειμένους νόμους. *Xenoph.*, loc. sup. cit.

(2) *Traduction de Sacy.*

(3) Si enim qui per angelos dictus est sermo, factus est firmus, et omnis prævaricatio et inobedientia accepit justam mercedis retributionem : quomodò nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem? *Ep. ad Hebr.*, II, 2, 3.

(4) Τόν δὲ γὰρ ἀνθρώποισι νόμον διέταξε Κρονίων.
Humano generi lex namque est à Jove lata.

Hesiod. ap. Clem. Alexandr. Strom., lib. I, pag. 356. *Lutet.; Paris.*, 1641. — Pindare parle aussi d'une loi divine :

Νόμων ἀκούοντες θεοδμήτων.

Int. Fragm. tom. III, p. 160. *Edit. Heyne.* Et dans la IIIe Pythique : « Si quelqu'un des mortels connoît la route de la vérité, qu'il » jouisse de ce bonheur qu'il doit aux dieux. »

Εἰ
Δὲ νόῳ τις ἔχει
Θνατῶν ἀλαθείας ὁδὸν,
Χρὴ πρὸς μαχάρων
Τυγχάνοντ' εὖ πασχεμεν.

Pind., ubi suprà, tom. I, p. 248.

souvenir. Dans la Grèce idolâtre, il applaudissoit à ces paroles prononcées sur le théâtre d'Athènes :

« Puissé-je jouir du bonheur de conserver toujours » la sainteté dans mes actions et dans mes paroles, » selon les lois sublimes descendues du plus haut des » cieux ! Le roi de l'Olympe en est le père ; elles ne » viennent point de l'homme, et jamais l'oubli ne les » effacera. En elles est un Dieu, le grand Dieu qui ne » vieillit point !.... O Dieu, je vous invoque ! je ne » cesserai jamais de mettre en Dieu mon appui. Sou- » verain maître de l'univers, dont l'empire est éter- » nel, montrez que rien n'échappe à vos regards péné- » trans (1). »

Que ces maximes fussent conformes aux croyances vulgaires, le genre même du poème où elles se trouvent en est la preuve. Euripide d'ailleurs les proclame

---

(1) Εἴ μοι ξυνείη φέροντι
Μοῖρα τὰν εὔσεπτον ἁγνείαν λόγων
Ἔργων τε πάντων, ὧν νόμοι προκείνται
Ὑψίποδες, οὐρανίαν δι' αἴθέρα
Τεχνωθέντες, ὧν Ὄλυμπος
Πατὴρ μόνος, οὐδὲ νιν Θνατὰ
Φύσις ἀνέρων ἔτικτεν, οὐδὲ
Μὴν ποτε λάθα κατακοιμασει·
Μέγας ἐν τούτοις Θεὸς,
Οὐδὲ γερασκει...
Θεὸν αἰτοῦμαι
Θεὸν οὐ λήξω ποτὲ
Προστάταν ἴσχων...
Ἀλλ' ὦ κρατύνων, εἴπερ ὀρθ' ἀκούεις,
Ζεῦ, πάντ' ἀνάσσων, μὴ λάθῃ
Σὲ, τάν τε σὰν ἀθάνατον ἀιὲν ἀρχάν.

Sophocl. OEdip. rex., v. 863 et seq. *Edit. Brunck.*, tom. I, p. 42, 43.

ainsi que Sophocle, et toujours par la bouche du chœur, qui, dans les tragédies grecques, représente le peuple.

« La puissance divine s'exerce avec lenteur, mais » son effet est infaillible. Elle poursuit celui qui, » par un triste égarement, s'élève contre le ciel et » lui refuse son hommage; sa marche détournée et » secrète atteint l'impie au milieu de ses vains projets. » O fol orgueil, qui prétend être plus sage que les » sages et antiques lois! Doit-il coûter à notre foi- » blesse d'avouer la force d'un Être suprême, quelle » que soit sa nature, et de reconnoître une loi sainte, » antérieure à tous les temps (1)? »

Hélas! après dix-huit siècles de la plus pure lumière, le poète, s'il revenoit au monde, ne pourroit-il pas adresser les mêmes paroles aux hommes de ce temps, et leur demander raison de leur révolte

---

(1) Ὁρμαται μόλις, ἀλλ' ὅμως
Πιστὸν τὸ γε θειον
Σθένος· ἀπευθύνει δὲ
Βροτῶν τοὺς τ' ἀγνωμοσύναν
Τιμῶντᾶς, καὶ μὴ τὰ θεῶν
Αὔξοντας, σὺν μαινομένᾳ δόξᾳ·
Κρυπτεύουσι δὲ ποικίλως
Δαρὸν χρόνου πόδα, καὶ
Θηρῶσιν τὸν ἄσεπτον· οὐ
Γὰρ κρεῖσσόν ποτε τῶν νόμων
Γιγνώσκειν χρὴ, καὶ μελετᾶν.
Κούφα γὰρ δαπάνα, νομίζειν
Ἰσχὺν τόδ' ἔχειν, ὅ τι ποτ' ἄρα τὸ δαιμόνιον,
Τὸ τ' ἐν χρόνῳ μακρῷ
Νόμιμον, ἀεὶ φύσει τὶ πεφυκός.

Euripid. Bacchæ, v. 870 et seq. *Edit. Brunck.*, p. 256. — Nous nous sommes servi de la traduction du P. Brumoy.

contre Dieu et contre sa loi? Étonnant abaissement! ce sont les païens qui nous instruisent, les païens qui nous accusent, et qui nous condamneront au dernier jugement. L'impie, dans le sein du christianisme, a su trouver un crime plus grand que l'adoration de la créature, et des ténèbres plus profondes que celles de l'idolâtrie.

La loi divine qu'il rejette, Confucius recommandoit de l'avoir sans cesse présente à l'esprit (1). On ne lira point sans quelque étonnement ses paroles, qui montrent d'une manière si frappante l'uniformité de la tradition générale.

« L'ordre établi par le ciel s'appelle *nature*, ce qui » est conforme à la nature s'appelle *loi*; l'établisse- » ment de la loi s'appelle instruction (2).

» La loi ne peut varier de l'épaisseur d'un che- » veu (3); si elle pouvoit varier, ce ne seroit point » une loi (4).

» La vérité c'est la loi du ciel (5). »

Le commentateur chinois observe, sur ce passage,

---

(1) *Morale de Confucius*, p. 103, 104, 148.

(2) *Documentum.*

(3) Admirez la puissance de la vérité, qui, à deux mille quatre cents ans de distance, met le même langage dans la bouche de Confucius et de Montesquieu. « La nature des lois humaines est » d'être soumises à tous les accidens qui arrivent, et de varier à » mesure que la volonté des hommes change; au contraire la na- » ture des lois de la religion est de ne varier jamais. » *Esprit des Lois*, liv. XVI, chap. XXVI.

(4) L'*Invariable Milieu*, etc., ch. I, § 1, 2, p. 33.

(5) *Ibid.*, ch. XX, § 18, p. 81.

que « la loi céleste est cette raison, cette vérité que » le ciel a imposée aux hommes (1). »

« Se réglant sur les esprits, sans avoir de sujet de » doute, ajoute Confucius, le sage connoît le ciel; » attendant sans inquiétude le saint homme qui doit » venir à la fin des siècles, il connoît les hommes (2). »

« Le commentaire original, qui est particulièrement destiné, dit M. de Rémusat, à faire sentir la » suite et l'enchaînement des idées, et les rapports » symétriques que les phrases ont les unes avec les » autres, fait observer ici les quatre choses qui, suivant le texte, concourent à former la vertu du sage : » la première, *Khaò*, l'examen ou la règle de conduite, qu'on prend chez les anciens; *Kiào*, l'établissement ou la conformité avec le ciel et la terre; » *Tchi*, ou le témoignage qui se tire des esprits; et » *Ssé*, l'expectation qui fait que l'on compte sur la » venue du saint homme (3). »

Ainsi partout on retrouve la même règle des croyances, les mêmes devoirs, la même loi, qui tire de Dieu son origine; et cette loi céleste est reconnue par les habitans du Japon comme par tous les autres peuples de la terre. « Leurs principaux commandemens, qu'ils appellent *divins*, sont, dit Voltaire, » précisément les nôtres (4). » D'Herbelot fait la

---

(1) *L'Invariable Milieu*, etc., chap. XX, *not.*, p. 153.
(2) *Ibid.*, ch. XXIX, § 4, p. 102.
(3) *Ibidem*, ibid., *not.*, p. 158.
(4) *Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations*, ch. CXX, tom. III, pag. 193. *Éd. de* 1736.

même remarque au sujet des Tartares et des Mogols (1).

Qu'elle est belle, cette tradition qui commence avec le monde ; et qui, malgré d'innombrables erreurs, se perpétue sans interruption chez tous les peuples ! Qu'elle est imposante, cette parole que Dieu a prononcée à l'origine des siècles et que tous les siècles redisent avec un saint respect ! Sortie de l'éternité, le temps, comme un long écho, la répète et la reporte dans l'éternité. Cette parole merveilleuse, image de la Parole *engendrée avant l'aurore* (2), du *Verbe qui est en Dieu et qui est Dieu lui-même* (3), est la raison, la vérité, l'ordre, la loi, la vie ; et il n'y a de vie, de vérité, de raison qu'en elle. Héritage commun du genre humain (4), elle est la *vraie lumière qui éclaire*

---

(1) *Taourat-Genghiz-Kaniat*, la *loi de Genghiz-Khan*. C'est un octologue qui contient tous les préceptes du Décalogue, à la réserve de celui qui ordonne la célébration du sabbat. Il est certain que la religion des Mogols approchoit fort du christianisme ; car Genghiz-Khan et ses successeurs ont été toujours amis des chrétiens et ennemis des mahométans, jusqu'à Nicoudar-Oglou qui se fit musulman et prit le nom d'Achmed... *Biblioth. orient.*, art. *Genghiz-Khaniah* tom. II, p. 567.— Quoique cette loi porte le nom de Gengiz-Khan, il n'en est point l'auteur. C'est l'ancienne loi des Mogols. *Ibid.*, art. *Jassa*, tom. III, p. 302.

(2) Ex utero ante Luciferum genui te. *Ps.*, CIX, 3.

(3) Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. *Joan.*, I, 1.

(4) Admirandum est hoc principium creationem mundi complexum : utpotè cùm et mundus legi et lex mundo conveniat, et *homo legi obnoxius mox civis mundi evadat*, dirigens sua facta ad arbitrium naturæ gubernantis hanc rerum universitatem. *Philo Judæus*, de Mundi Opific., *Oper.* p. 1.

tout homme venant en ce monde (1); elle l'instruit de ses devoirs et de ses destinées, elle forme son entendement en formant ses croyances; elle élève par la foi cet être d'un jour jusqu'à l'*Ancien des jours* (2), jusqu'à l'Être infini, seul principe de toute existence; elle purifie son cœur en lui révélant sa misère et en lui en montrant le remède. L'homme, sans elle, ne seroit qu'un fantôme qui passe et disparoît dans l'ombre : elle l'unit avec ses semblables, en l'unissant avec son auteur. La vertu, l'espérance, l'amour, la pensée même vient d'elle. Où sont ceux qui disent : Nous ne la connoissons point; intelligences déchues, sourdes à la voix du genre humain, et condamnées dès-lors à ignorer tout, condamnées à ne rien croire : car *la foi naît de l'ouïe;* et *comment croiront-elles, si elles n'ont point entendu* (3)? Toute parole, comme toute vérité, toute loi, procède de cette parole, de cette loi première. Où sont ceux qui disent : Nous n'en voulons point; esprits rebelles, que la lumière importune et blesse; qui demandent les ténèbres, et à qui les ténèbres seront données; qui repoussent la vérité, et que la vérité repoussera; qui rejettent la loi de grâce, et qui trouveront la loi de supplice; qui, à la place du Dieu qu'ils n'ont pas voulu, et de la mort qu'ils vou-

---

(1) Lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. *Jaon.*, I, 9.

(2) Antiquus dierum. *Dan.*, VII, 9.

(3) Fides ex auditu... Quomodò credent ei quem non audierunt? *Ep. ad Rom.*, X, 17, 18.

droient, auront éternellement leur crime pour compagnon, et pour roi le *ver qui ne meurt point* (1)!

---

(1) Vermis eorum non moritur. *Marc.*, IX, 43.

CHAPITRE XXX.

Suite du même sujet.

Nous avons prouvé que les anciens croyoient à l'existence d'une loi divine, immuable, universelle, donnée primitivement au genre humain, et qui se perpétuoit dans le monde entier par la tradition (1). Et puisque cette loi, nécessairement antérieure aux altérations qu'elle avo pu éprouver, remontoit à l'origine des temps, on devoit la discerner de toutes les erreurs, et la reconnoître avec certitude à cet éclatant caractère d'antiquité. Cette règle si simple étoit d'ailleurs transmise elle-même comme un des préceptes de la loi imposée aux hommes par le Créateur : aussi fut-elle toujours unanimement admise, quoique, par une suite trop naturelle de l'aveuglement des passions, on la violât souvent dans la pratique.

(1) « Si l'on avoit tiré la connoissance théologique des propres recherches des hommes, il est probable que les philosophes postérieurs auroient perfectionné les découvertes de leurs prédécesseurs; et les hommes qui ont vécu plusieurs siècles après Pythagore ou Thalès, auroient été plus instruits des sciences sacrées que ces philosophes. Mais le contraire est la vérité. Les anciens sages eurent des idées plus pures de Dieu que ceux qui leur succédèrent, et le genre humain devint, en avançant, plus superstitieux. » *Édouard Ryan, Bienfaits de la Relig. chrét.*, tom. II, ch. VI, p. 109.

On a déjà vu avec combien de force les Égyptiens recommandoient de ne point s'écarter de l'enseignement des ancêtres (1). Et quand Solon, Pythagore, Platon, alloient chercher la vérité dans les vieux temples de Memphis et de Saïs, que répondoient les prêtres à leurs questions? Ils les rappeloient à l'antiquité. « O Grecs, vous êtes des enfans; il n'y a point de » vieillard dans la Grèce. Votre esprit, toujours » jeune, n'a point été nourri des opinions anciennes » transmises par l'antique tradition; vous n'avez » point de science blanchie par le temps (2). »

Socrate enseignoit également que « les anciens, » meilleurs que nous et plus proches des dieux, nous » avoient transmis par la tradition les connoissances » sublimes qu'ils tenoient d'eux (3). Il faut donc, » ajoute-t-il, en croire nos pères, lorsqu'ils assurent » que le monde est gouverné par une Intelligence » suprême et remplie de sagesse. S'éloigner de leur » sentiment, *ce seroit s'exposer à un grand dan-* » *ger* (4). »

---

(1) Chap. XXIX.

(2) Ὦ Σόλων, Σόλων, Ἕλληνες ἀεὶ παῖδες ἐστὲ, γέρων δὲ Ἕλλην οὐκ ἔστιν... Νέοι ἐστὲ, τὰς ψυχὰς πάντες. Οὐδεμίαν γὰρ ἐν αὐτᾶῖς ἔχετε, δι' ἀρχαίαν ἀκοὴν, παλαιὰν δόξαν, οὐδὲ μάθημα χρόνῳ πολιόν οὐδὲν. *Plat.* Timæ., *Oper.* tom. IX, p. 290, 291. *Edit. Bipont.*

(3) Οἱ μὲν παλαιοὶ, κρείττονες ἡμῶν, καὶ ἐγγυτέρω οἰκοῦντες, ταύτην φήμην παρέδοσαν. Prisci, nobis præstantiores, diisque propinquiores, hæc nobis oracula tradiderunt. *Platon.* Phileb., *Oper.* tom. IV, pag. 219, *edit. Bipont.*

(4) Πότερον ταξύμπαντα, κ. τ. λ. Utrum, ô Protarche, dicendum est, universum hoc agi ab irrationali quâdam temerariâque et fortuitâ potestate? an contrà, quemadmodùm majores nostri senserunt,

Conformément à la même doctrine, Platon veut qu'on ajoute foi, *sans raisonner*, à ce que les anciens nous ont appris touchant les choses qui concernent la religion (1). « Nous les croirons, dit-il, ainsi que » la loi l'ordonne (2). »

Quoi de plus clair que ces paroles? est-il possible d'établir en termes plus exprès l'autorité de la tradition, qui, pour demeurer ferme, n'a nul besoin de l'appui du raisonnement, et contre laquelle on n'est jamais admis à raisonner? maxime immuable, que Platon opposoit aux impies ou aux *hérétiques* de la première loi, comme saint Jérôme l'oppose aux hérétiques de la loi nouvelle (3), qui n'est pas une autre

---

ordine quodam mentis et sapientiæ mirabilis gubernari... — Nec ergo unquàm de iis aliter loqui, aut sentire ausim. — Visne igitur quod à priscis assertum est, nos item confiteamur hæc videlicet ità sese habere? nec modo putemus, *alia sine periculo proferri non posse*, verum etiam unà cum illis vituperationis periculum subeamus, si quando vir aliquis durus ac vehemens, ista non sit, sed sine ordine ferri, contenderit?—Quidni velim? *Platon.* Phileb., *Oper.* IV, p. 244, 245.— Inhâc enim (fide) testimonium consecuti sunt senes. *Ep. ad Hebr.*, XI, 2.

(1) On retrouve dans Quintilien la même maxime. *Brevis est institutio vita honesta beataque, si credas.* La nécessité de la *foi* est un dogme aussi ancien qu'universel.

(2) Περὶ δὲ τῶν ἄλλων δαιμόνων, κ. τ. λ. Cæterorum verò qui dæmones appellantur et cognoscere et enunciare ortum majus est opus quàm ferre nostrum valeat ingenium. Priscis itaque viris hâc in re credendum est, qui diis geniti, ut ipsi dicebant, parentes suos optimè noverant. Impossibile sanè deorum filiis fidem non habere, *licet nec necessariis nec verisimilibus rationibus eorum oratio confirmetur.* Verùm quia de suis ac notis rebus loqui se affirmabant, nos, legem secuti, fidem præstabimus. *Plat.* in Timæo, *Oper.* t. IX, p. 324.

(3) Neque enim in lege ratio quæritur, sed auctoritas. *S. Hieron.*

loi, mais l'accomplissement de celle que Dieu donna aux hommes dès le commencement.

Et voyez avec quelle netteté, quelle précision, Aristote indiquoit le moyen de la reconnoître. « Une » très ancienne tradition de nos pères, parvenue sous » le voile de la fable à leurs descendans, porte que » les astres sont des dieux, et qu'une puissance divine » est répandue dans toute la nature. On a, dans la » suite, ajouté beaucoup de choses fabuleuses à cette » tradition; car plusieurs ont dit que les dieux avoient » des formes semblables à la nôtre, et à celles des » animaux, et mille extravagances pareilles. Mais si, » rejetant tout le reste, on prend uniquement ce qu'il » y a de *premier*, c'est-à-dire, la croyance que les » dieux sont les premières substances, on la regardera » justement comme divine... C'est ainsi seulement que » nous reconnoissons le *dogme paternel*, ou ce qui » étoit cru par les premiers hommes (1). »

Les lois mêmes consacroient la règle de l'antiquité; et il falloit qu'on y attachât une haute importance, puisque les ennemis de Socrate s'en servirent pour le

---

Dialog. adv. Pelagian., lib. II; *Oper.* tom. IV, part. II, col. 513, *edit. Benedict.*

(1) Παραδέδοται δὲ ὑπὸ τῶν ἀρχαίων καὶ παλαιῶν ἐν μύθου σχήματι καταλελειμένα τοῖς ὕστερον, ὅτι θεοί τέ εἰσιν οὗτοι (ἄστερες), καὶ περιέχει τὸ θεῖον τὴν ὅλην φύσιν. Τὰ δὲ λοιπὰ μυθικῶς ἤδη προσήχθαι... ἀνθρωποειδεῖς τε γὰρ τούτους, καὶ τῶν ἄλλων ζώων τισὶ λέγουσι, καὶ τούτοις ἕτερα ἀκόλουθα καὶ παραπλήσια τοῖς εἰρημένοις· ὧν εἴ τις χωρίσας αὐτὸ λάβοι μόνον τὸ Πρῶτον, ὅτι θεοὺς ᾠοντο τὰς πρώτας οὐσίας εἶναι, θείως ἂν εἰρῆσθαι νομίσειε... Ἡ μὲν οὖν πάτριος δόξα, καὶ ἡ παρὰ τῶν πρώτων, ἐπὶ τοσοῦτον ἡμῖν φανερὰ μόνον. *Aristot. Metaphysic.* lib. XII, cap. VII; *Oper.* tom. II, pag. 744.

perdre, en l'accusant d'*introduire des dieux nouveaux* (1). C'étoit un crime chez les Romains aussi bien que chez les Grecs (2). La loi des Douze-Tables ordonnoit de suivre la religion des ancêtres, c'est-à-dire, selon Cicéron, de « la vénérer comme la religion » donnée par les dieux mêmes, parce que l'antiquité » étoit près des dieux (3). »

Il n'est pas jusqu'aux oracles qui ne proclamassent ce principe universel. Les Athéniens ayant consulté Apollon Pythien pour savoir à quelle religion ils devoient s'attacher, l'oracle leur répondit : « *A celle de vos pères.* » Mais, dirent-ils, nos pères ont changé de culte bien des fois; lequel suivrons-nous? « *Le meilleur,* » répondit l'oracle. « Et en effet, observe Cicéron, on » doit croire que le meilleur est le plus ancien et le » plus près de Dieu (4). » De là cette maxime que les

---

(1) Κατηγόρησαν αὐτοῦ οἱ ἀντίδικοι, ὡς οὓς μὲν ἡ πόλις νομιζει θεοὺς, οὐ νομιζοι, ἑτερα δὲ καινὰ δαιμόνια εἰσφέροι. Xenoph., *Apolog. Socrat. et Plat.*, tom. I, pag. 56.

(2) Separatim nemo habessit deos : neve *novos*... privatim colunto... Ritus familiæ patrumque servanto. *Lex XII Tabul. ap. Cicer. de Legib.* lib. II, cap. VIII. — Non erit in te deus recens, neque adorabis deum alienum. *Ps.*, LXXX, 10.

(3) Jam ritus familiæ patrumque servare (lex jubet), id est quoniam antiquitas proximè accedit ad deos, à diis quasi traditam religionem tueri. *Cicer.* ubi supra *citat.*, c. XI.

(4) Deinceps in lege est, ut de ritibus patriis colantur optimi : de quo quum consulerent Athenienses Apollinem Pythium, quas potissimùm religiones tenerent; oraculum editum est : *Eas quæ essent in more majorum.* Quò quum iterùm venissent, majorumque morem dixissent sæpè esse mutatum, quæsivissentque, quem morem potissimùm sequerentur è variis; respondit : *Optimum.* Et profectò ità est, ut id habendum sit antiquissimum et Deo proximum, quod sit optimum. *Ibid.*, c. XVI.

Romains regardoient comme fondamentale : *Il n'y a jamais de raison de changer ce qui est antique* (1). « Chez vous aussi, disoit Tertullien, il est de la reli-
» gion d'ajouter foi à l'antiquité (2). »

Du reste le trait qu'on vient de lire prouve que les païens s'inquiétoient quelquefois des variations qu'ils remarquoient dans leur culte. Les plus sages d'entre eux gémissoient de sa corruption, et ils n'y voyoient d'autre remède que le retour à la religion antique. « Pour dire la vérité (c'est Cicéron qui parle), les
» âmes de presque tous les hommes sont accablées
» sous le poids de la superstition, qui, répandue chez
» tous les peuples, tyrannise la foiblesse humaine; et
» nous croirions rendre aux autres et nous rendre à
» nous-même un éminent service, si nous parvenions
» à la détruire entièrement. Car, et c'est ce que nous
» désirons que l'on comprenne bien, en ôtant la su-
» perstition l'on n'ôte point la religion. Conserver le
» culte des ancêtres, c'est le devoir du sage : et qu'il
» existe une nature parfaite, éternelle, à laquelle tous
» les hommes doivent élever avec admiration leur
» esprit et leur cœur; la beauté du monde et l'ordre
» des cieux ne nous forcent-ils pas de l'avouer?
» C'est pourquoi, autant l'on doit s'appliquer à pro-
» pager la religion, autant il est utile d'extirper la
» superstition, qui nous poursuit et nous presse de

(1) Nihil motum ex antiquo probabile est. *Tit. Liv.*, lib. XXXIV, cap. LIV.

(2) Apud vos quoque religionis est instar fidem de temporibus asserere. *Apologet.*, cap. XIX.

» quelque côté que nous nous tournions (1). » En donnant les mêmes conseils, Plutarque recommande d'éviter un excès non moins dangereux; car « y en a, » dit-il, qui fuyans la superstition, se vont ruer et pré- » cipiter en la rude et pierreuse impiété de l'athéisme, » en sautant par-dessus la vraye religion, qui est » assise au milieu entre les deux (2). »

Ces voix qui s'élevoient de toutes parts contre le paganisme, cette règle de vérité toujours connue, toujours rappelée au milieu du monde idolâtre, rien ne pouvoit le tirer de son sommeil, rien ne pouvoit vraincre les passions, ni ramener au culte du vrai Dieu les hommes endurcis. Il falloit que la vérité vivante vînt elle-même renverser les autels qui l'outrageoient, et chasser de la terre tous ces dieux déjà chassés du ciel.

Le crime des païens étoit d'autant plus grand, qu'il suffisoit à chaque peuple de sa tradition particulière pour discerner la vraie religion, qui a été la pre-

---

(1) Ut verè loquamur, superstitio fusa per gentes, oppressit ferè animos, atque hominum imbecillitatem occupavit... Multùm et nobismet ipsis, et nostris profuturi videbamur, si eam funditùs sustulissemus. Nec verò (id enim diligenter intelligi volo) superstitione tollendâ religio tollitur. Nam et majorum instituta tueri sacris cæremoniisque retinendis, sapientis est; et esse præstantem aliquam æternamque naturam, et eam suspiciendam, admirandamque hominum generi, pulchritudo mundi, ordoque rerum cœlestium cogit confiteri. Quamobrem, ut religio propaganda etiam est, sic superstitionis stirpes omnes ejiciendæ : instat enim et urget, quo te cumque verteris, persequitur. *Cicer. de Divinatione*, lib. II, cap. LXXII.

(2) *Plutarque*, de la Superst. *OEuvres morales*, tom. I, fol. 315. *Traduct. d'Amyot. Édit. de Vascosan.*

mière chez tous les peuples. En remontant à leur origine, ils auroient trouvé le culte saint pratiqué par leurs pères; comme, en remontant de quelques siècles, tous les protestans trouvent des ancêtres catholiques.

Si les Grecs, corrompus par leur philosophie raisonneuse, ne laissèrent pas de conserver, comme la plus sûre règle des croyances, le principe de la tradition, on ne peut pas douter qu'il ne fût encore plus respecté dans l'Orient, où la tradition même avoit pris naissance. L'Ezour-Vedam en fournit la preuve. « Un » homme plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie y » rapporte, sous le nom de *Biache*, les fables les plus » accréditées dans l'Inde, et expose tout le système » de la théologie populaire de ce pays. Le philosophe » Chumontou rejette cette mythologie comme con- » traire au bon sens, *ou parce qu'il ne l'a pas lue* » *dans les anciens livres* (1). »

Il condamne l'idolâtrie presque dans les mêmes termes que Moïse. « Il n'y a que trop de nations qui » abandonnent le vrai Dieu, pour se former de *nou-* » *velles divinités*, qui méconnoissent l'Auteur de toutes » choses, et vont prostituer leur encens à des » hommes pécheurs, tels que *Chib*, *Vichnou* (2), » etc.

Toujours le même principe : l'antiquité reconnue

---

(1) *L'Ezour-Vedam; Disc. prélimin. par M. de Sainte-Croix*, tom. I, pag. 146, 147.

(2) *L'Ezour-Vedam*, liv. VI, c. III, tom. II, pag. 92. — *Immolaverunt dæmoniis: et non Deo, diis quos ignorabant* : novi recentesque *venerunt*, *quos non coluerunt patres eorum*. Deuteron., XXXII, 17.

pour la marque de la vérité, et la nouveauté pour celle de l'erreur. Les Chinois, sur ce point, s'accordent avec les Indiens, ou plutôt avec tous les peuples du monde.

« Les sages de l'Orient, dit un historien, étoient » célèbres par leurs excellentes maximes de morale et » leurs sentences qu'ils tenoient de la plus ancienne » tradition. Cette observation se trouve également » vraie de tous les anciens sages chez les Perses, les » Babyloniens, les Bactriens, les Indiens et les Égyp- » tiens. Confucius, le plus grand philosophe et le » plus célèbre moraliste des Chinois, ne prétendoit » pas avoir tiré de son propre fonds les excellens pré- » ceptes de morale qu'il enseignoit : il reconnoissoit » en être redevable aux sages de l'antiquité, surtout » au fameux Pung, qui vivoit près de mille ans avant » lui, lequel faisoit lui-même profession de suivre la » doctrine de ses prédécesseurs ; et aux deux célèbres » législateurs de la Chine, Tao et Xun, qui, suivant » la chronologie chinoise, fleurirent plus de quinze » cents ans avant Confucius. Quand cette chronologie » ne seroit pas exacte, il s'ensuivroit toujours que la » morale des sages de la Chine avoit pour origine une » ancienne tradition qui remontoit jusqu'à des temps » reculés où les sciences et la philosophie n'avoient » pas encore fait de grands progrès (1). »

Kong-Tzée ne voyoit rien au-dessus de la doctrine

---

(1) *Navarette*, Histoire de la Chine. *scientia Sinensis latinè exposita*, pag. 120.

des anciens, et ne croyoit pas qu'on pût y rien ajouter (1). C'est aussi ce que pensoient les mandarins chargés par l'empereur de juger un prince de sa famille, qui avoit embrassé le christianisme : « Vous prétendez, lui disoient-ils, qu'il y a plus de » dix-sept cents ans que le Seigneur du ciel a pris » naissance parmi les hommes pour leur salut; mais » bien avant ce temps-là, sous le règne de *Yao* et de » *Chun*, la loi d'Europe n'existoit pas, et cependant » le culte du ciel subsistoit : le nierez-vous? vous » seriez le seul. Que prétendez-vous donc, lorsque » vous vous attachez avec tant d'opiniâtreté à la loi » des Européens? voudriez-vous dire que la doctrine » de nos anciens sages est fausse, et que celle d'Europe » est la seule véritable (2)? ».

La vraie religion étoit donc, à leur yeux, la plus ancienne; et ils ne rejetoient le christianisme que parce qu'ils le supposoient sans examen, comme nous le verrons bientôt, une invention des temps postérieurs.

Quelques siècles avant Jésus-Christ, il s'établit dans la Grèce différentes écoles de sophistes, qui, sans avoir égard à la tradition, cherchèrent la vérité par la raison seule, et ne tardèrent pas à ébranler, par cette méthode, toutes les vérités. Plus ils examinoient les hautes questions que la foi décidoit pour

---

(1) Voyez la *Vie de Kong-Tzée* et le *Ta-Hiô*, cité dans les *Mém. concern. les Chinois*, tom. I, pag. 432.

(2) *Lettres édif.*, tom. XX, pag. 132. *Toulouse*, 1811.

les autres hommes, plus leur esprit se troubloit. Dans leur orgueil, ils s'étonnoient de ne pas trouver en eux-mêmes une science infinie ou une certitude parfaite; ils s'étonnoient de n'être pas Dieu, et d'une curiosité sans bornes sortoit un doute universel. « Outre les sceptiques de profession, dit Leland, et » les académiciens, qui l'étoient de fait, plusieurs » autres philosophes se plaignoient amèrement de la » foiblesse de l'entendement humain, et de l'incerti- » tude des connoissances qu'il pouvoit acquérir. Sé- » nèque nous donne, dans ses Épîtres, un long cata- » logue des anciens qui disoient que l'on ne pouvoit » rien savoir avec certitude (1); et le savant Gataker » a recueilli plusieurs passages philosophiques relatifs » au même objet (2). Cicéron observe, à la fin du » premier livre des Questions académiques, que l'in- » certitude des choses avoit porté Socrate à avouer » de bonne foi son ignorance, ainsi que Démocrite, » Anaxagore, Empédocle, et presque tous les anciens » philosophes.... Marc-Antonin observe que *les es-* » *sences des choses sont si cachées qu'elles ont paru im-* » *pénétrables à plusieurs philosophes distingués par leur* » *génie, qui en ont pris occasion de dire que tout leur* » *sembloit incertain et incompréhensible.* Il ajoute que » *les stoïciens conviennent qu'il est très difficile de con-* » *noître quelque chose avec certitude. Tous nos juge-*

---

(1) *La divine législation de Moïse*, vol. II, pag. 17, 18. *Édit.* in-4°.

(2) Dans ses *notes* sur *Marc-Antonin*, pag. 198 et suiv.

» *mens sont sujets à l'erreur et au changement* (1).... » Concluons que la philosophie, surtout celle des » Grecs, étoit plus capable d'ôter au peuple toute » idée de religion, et d'effacer entièrement jusqu'aux » moindres traces des anciennes traditions, que de » lui donner de vrais principes, et de rectifier ses » erreurs sur les points les plus importans du dogme et » de la pratique (2). »

Quelques anciens reconnoissoient le vice de cette philosophie aussi vaine que présomptueuse, et, ce qui mérite d'être remarqué, ils la rejetoient principalement à cause de sa *nouveauté;* comme nous l'apprenons de Lactance, dont voici les paroles : « Hor- » tensius emploie encore un autre argument très fort » contre la philosophie; il étoit, selon lui, aisé de » comprendre qu'elle n'étoit point la sagesse, parce » que l'on connoissoit son origine et dans quel temps » elle étoit née. *Quand a-t-il commencé*, dit-il, *a y* » *avoir des philosophes? Thalès, ce me semble, est le* » *premier; cette époque est récente.* Où étoit donc au- » paravant cet amour pour la recherche de la vertu? » Lucrèce aussi nous dit : *La nature et la raison des* » *choses n'a été découverte que depuis peu, et je suis le* » *premier qui aie pu traiter ces matières dans la langue* » *de ma patrie.* Et Sénèque : *Il n'y a pas mille ans que*

---

(1) Πάσα ἡ ἡμετέρα συγκατάθεσις μετάπτοτη : Omnis assensus noster est labilis et mutabilis. *Version de Gutaker.* Marc.-Anton., lib. V, § 10.

(2) *Leland*; *Nouv. Démonstr. évangél.*, part. I, chap. XI : tom. II, pag. 152 et suiv.

» *l'on connoît les élémens de la sagesse.* Le genre hu-
» main a donc été, pendant une longue suite de siècles,
» privé de raison. Sottise dont Perse se moque : *De-*
» *puis*, dit-il, *qu'avec le poivre et les dattes on a intro-*
» *duit la sagesse à Rome...:* comme si la sagesse eût été
» apportée avec les épices; elle qui a dû nécessaire-
» ment commencer avec l'homme, si elle est con-
» forme à sa nature. Si elle n'y est pas conforme, la
» nature humaine est incapable de la recevoir. Or
» elle la reçoit : donc la sagesse à nécessairement
» existé dès le commencement; donc la philosophie,
» n'ayant point existé dès le commencement, n'est
» pas cette vraie sagesse (1). »

Après dix-sept siècles de christianisme, on a vu

---

(1) Præterea illud quoque argumentum contrà philosophiam valet plurimùm, quo idem est usus Hortensius, ex eo posse intelligi, philosophiam non esse sapientiam, quòd principium et origo ejus appareat. *Quando*, inquit, *philosophi esse cœperunt? Thales, ut opinor, primus : recens hæc quidem ætas.* Ubi ergo apud antiquiores latuit amor iste investigandæ virtutis? Idem Lucretius ait :

Denique natura hæc rerum ratioque reperta est
Nuper, et hanc primus cum primis ipse repertus
Nunc ego sum in patrias qui possum vertere voces.

Lib. V.

Et Seneca : *Nondùm sunt*, inquit, *mille anni, ex quo initia sapientiæ nota sunt.* Multis ergo sæculis humanum genus sine ratione vixit. Quod irridens Persius :

Postquam (inquit) sapere urbi
Cum pipere et palmis venit...

Satir. VI.

tanquàm sapientia cum saporis mercibus fuerit invecta, quæ, si secundum hominis naturam est, cum homine esse cœperit necesse est. Si verò non est, nec capere quidem illam posset humana natura. Sed quia recepit, igitur à principio fuisse sapientiam necesse est : ergo philosophia, quia non à principio fuit, non est eadem vera sapientia. *Lactant. Divin. Instit.*, lib. III, cap. XVI.

cette philosophie, renouvelée en Europe, y produire les mêmes effets qu'elle avoit autrefois produits dans la Grèce et à Rome; ébranler par le raisonnement les croyances traditionnelles, obscurcir toutes les vérités, nier toutes les lois en niant la loi divine, et creuser un abîme au fond duquel la société toute brisée, toute sanglante, se débat dans des convulsions qu'on peut craindre être le présage de sa fin.

Mais à l'époque même où, chez les anciens, une fausse sagesse minoit peu à peu les fondemens de l'État, et affoiblissoit l'intelligence en affoiblissant la foi, il se trouvoit, parmi ces philosophes si ridiculement absurdes quand ils ne parloient que d'après leur seule raison, des hommes attachés encore à l'ordre public, et pénétrés de l'importance des dogmes sans lesquels nul ordre et nulle existence n'est possible. Or que faisoient-ils pour les défendre contre l'esprit d'incrédulité? par quelle méthode, sur quelle base les établissoient-ils? Renonçant à la raison philosophique, qui ne les conduisoit jamais qu'au doute, ils recouroient à une plus haute raison, à la raison première, d'où émanent les vérités nécessaires, et à la raison universelle, qui les conserve. Qu'on écoute Platon.

« Dieu, *comme l'enseigne l'antique tradition,* ayant » en lui-même le commencement, la fin et le milieu » de toutes choses, fait inviolablement ce qui est » bien (1), suivant la nature. Toujours il est accom-

(1) Benè omnia fecit. *Marc.*, VII, 17.

» pagné de la justice, qui punit les violateurs de la » loi divine. Quiconque veut s'assurer une vie heu- » reuse se conforme à cette justice (1), et lui obéit » avec une humble docilité (2). Mais celui qui s'élève » avec orgueil, à cause de ses richesses, de ses hon- » neurs, ou de sa beauté ; celui dont la folle jeunesse » s'enflamme d'une insolente présomption, comme s'il » n'avoit besoin ni de souverain, ni de maître, et qu'il » fût au contraire capable de conduire les autres, » Dieu l'abandonne entièrement : et ce misérable dé- » laissé, s'associant d'autres malheureux abandonnés » comme lui, s'applaudit en bouleversant tout, et il » ne manque pas de gens aux yeux de qui il paroît » être quelque chose ; mais, puni bientôt par l'irré- » prochable jugement de Dieu, il renverse à la fois » et lui-même, et sa maison, et la cité tout entière. » Or, puisqu'il est ainsi, que doit faire et penser le » sage ?—Nul doute que le devoir de chaque homme » ne soit de chercher par quel moyen il sera du » nombre des serviteurs de Dieu. — Qu'est-ce donc » qui est agréable à Dieu et conforme à sa volonté ? » Une seule chose *selon la parole ancienne et inva-* » *riable,* qui nous apprend qu'il n'y a d'amitié qu'entre

---

(1) Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini. *Ps.*, CXVIII, 1. Qui custodit legem beatus est. *Prov.*, XXIX, 18.

(2) Ὁ μὲν δὴ Θεὸς, ὥσπερ καὶ ὁ παλαιὸς λόχος, κ. τ. λ. Deus, sicut antiquus quoque sermo testatur, principium, finem et media rerum omnium continens, recta peragit secundum naturam circuiens. Hunc semper judicium comitatur, eos, qui à divinâ lege desciverint, puniens. Cui quidem judicio, quicumque felix futurus est, adhærens, humilis subsequitur atque compositus.

» les êtres semblables et qui s'éloignent de tout excès. » Or la souveraine mesure de toutes choses doit être, » pour nous, Dieu, *ainsi qu'on le dit,* bien plus » qu'aucun homme quel qu'il soit. Si donc vous » voulez être ami de Dieu, efforcez-vous de lui res- » sembler autant qu'il vous sera possible(1).—Le ser- » vice de Dieu est léger (2) ; celui des hommes est dur » et pesant. Dieu est la loi de l'homme sage ; la vo- » lupté est celle de l'intempérant (3). »

Aristote, après avoir cité le commencement de ce morceau, où Platon parle de la justice qui accompagne Dieu pour punir ceux qui transgressent sa loi, s'écrie : « Heureux, bien heureux celui qui s'est at- » taché à cette loi dès le commencement de sa » vie (4) ! »

---

(1) Δῆλον δὴ τοῦτό γε, κ. τ. λ. Nemini dubium quin cogitare quisque debeat, quâ ratione ex eorum numero sit qui Deum sequantur. — Quænam igitur actio à Deo amatur, Deumque sequitur? Una certè, rationem (λόγον) unam antiquam habens atque præcipuam, quod simile simili, quod moderatum sit, amicum est : immoderata verò neque invicem, neque moderatis sunt amica. Deus profectò nobis rerum omnium maximè sit mensura, multò magis quàm quivis, ut ferunt, homo. Qui igitur huic tali amicus fore studet, eum necesse est, ut quàm maximè pro viribus talis efficiatur. *Plat. de Legib.*, lib. IV; *Oper.* tom. VIII, pag. 185 et 186 *edit. Bipont.*

(2) Jugum meum suave est, et onus meum leve. *Matth.*, XI, 30.

(3) Μετρία δὲ ἡ Θεῷ δουλεία· ἄμετρος δὲ, ἡ τοῖς ἀνθρώποις. Θεὸς δὲ ἀνθρώποις σώφροσι, νόμος· ἄφροσι δὲ, ἡδονή. Moderata quidem servitus est, quæ Deo exhibitur; immoderata verò, quæ hominibus. Deus quidem hominibus temperatis lex est : intemperatis verò, voluptas. *Plat. epist.* VIII; *Oper.* tom. XI, pag. 159. — O grata et jucunda Dei servitus, quâ homo veraciter efficitur liber et sanctus! *Imit. Christi*, lib. III, cap. X, n. 6.

(4) Μακάριός τε καὶ εὐδαίμων, ἐξ ἀρχῆς εὐθὺς μέτοχος εἴη. *Arist. de*

Comme les autres philosophes, il s'égare dans ses raisonnemens sur la nature du premier principe, et souvent il balbutie des paroles dénuées de sens ; mais, sortant des ténèbres de son esprit, vient-il à rappeler la doctrine antique, alors on croit entendre un chrétien.

« C'est une tradition ancienne (1), *transmise partout* » *des pères aux enfans*, que c'est Dieu qui a tout fait, » et que c'est lui qui conserve tout. Il n'est point d'être » dans le monde qui puisse se suffire à lui-même, et » qui ne périsse, s'il est abandonné de Dieu. C'est ce » qui a fait dire à *quelques uns* des anciens, que tout » est plein de dieux ; qu'ils entrent en nous par les » yeux, par les oreilles, par tous nos sens : discours » qui convient à la puissance active de Dieu plutôt » qu'à sa nature. Oui, Dieu est véritablement le gé- » nérateur et le conservateur de tous les êtres, quels » qu'ils soient, dans tous les lieux du monde. Mais il » ne l'est pas à la manière du foible artisan, dont » l'effort est pénible et douloureux ; il l'est par sa puis- » sance infinie, qui atteint, sans aucune peine, les » objets les plus éloignés de lui (2). Assis dans la pre- » mière et la plus haute région de l'univers, *au som-*

Mundo; cap. VII, *Oper.* tom. I, pag. 476. — In quo corrigit adolescentior viam suam ? in custodiendo sermones tuos. *Ps.*, CXVIII, 9.

(1) Cette traduction est de l'abbé Le Batteux.

(2) Attingit ergo à fine usque ad finem fortiter. *Sapient.*, VIII, 1.

» *met du monde*, comme l'a dit le poëte, il se nomme » (1) le Très-Haut (2). »

Comment pourroit-on maintenant ne pas convenir que les anciens connoissoient également et les hautes vérités qui appartiennent à la première révélation, et le moyen de les distinguer des erreurs qu'on y ajouta dans la suite? Mais personne n'a mieux établi que Cicéron le principe de la perpétuité, et l'autorité de la tradition. Il faut l'entendre, l'admirer, et gémir de ce que sachant si bien comment on pouvoit discerner les véritables dogmes et le culte véritable, des opinions fausses et des superstitions qui les défiguroient, il ait lâchement cédé, sur tant de points essentiels, aux préjugés de son siècle, et n'ait pas osé attaquer de front le paganisme qu'il méprisoit (3).

---

(1) Tu solus altissimus. *Ps.*, LXXXII, 19.

(2) Ἀρχαῖος μὲν οὖν τις λόγος καὶ πατριός ἐστι πᾶσιν ἀνθρώποις, ὡς ἐκ Θεοῦ τὰ πάντα, καὶ διὰ Θεοῦ ἡμῖν συνέστηκεν. Οὐδεμία δὲ φύσις, αὐτὴ καθ' ἑαυτὴν αὐτάρκης, ἐρημωθεῖσα τῆς ἐκ τούτου σωτηρίας. Διὸ καὶ τῶν παλαιῶν εἰπεῖν τινες προήχθησαν, ὅτι ταῦτα πάντα ἐστι θεῶν πλέα τὲ, καὶ δι' ὀφθαλμῶν ἰνδαλλόμενα ἡμῖν, καὶ δι' ἀκοῆς, καὶ πάσης αἰσθήσεως, τῇ μὲν θείᾳ δυνάμει πρέποντα καταβαλλόμενοι λόγον, οὐ μὴν τῇ γε οὐσίᾳ. Σωτὴρ μὲν γὰρ ὄντως ἁπάντων ἐστὶ καὶ γενέτωρ τῶν ὁπωσδήποτε κατὰ τόνδε τὸν κόσμον συντελουμένων, ὁ Θεός· οὐ μὴν αὐτουργοῦ καὶ ἐπιπόνου ζώου κάματον ὑπομένων, ἀλλὰ δυνάμει χρώμενος ἀτρύτῳ, δι' ἧς καὶ τῶν πόῤῥω δοκούντων εἶναι, περιγίνεται. Τὴν μὲν οὖνὰ νωτάτω καὶ πρώτ ἣν ἕδραν αὐτὸς ἔλαχεν, Ὕπατός τε διὰ τοῦτο ὠνόμασται, καὶ κατὰ τὸν ποιητὴν ἀκροτάτῃ κορυφῇ τοῦ σύμπαντος ἐγκαθιδρυμένος οὐρανοῦ. *Aristot. de Mundo*, cap. VI; *Oper.* tom. I, pag. 471.

(3) La même chose arrive aujourd'hui chez les protestans. A peine trouveroit-on un homme instruit et de bonne foi qui ne méprise le protestantisme, et n'en reconnoisse en lui-même la fausseté. Mais on ne laisse pas pour cela d'y rester attaché et de le défendre, soit par des considérations politiques, soit par des intérêts temporels,

« Lorsque, levant nos regards au ciel, nous con-
» sidérons ces grands corps qui roulent dans l'im-
» mensité, qu'y a-t-il de plus clair, de plus évident,
» qu'ils sont régis par une intelligence divine? S'il
» n'en étoit pas ainsi, comment Ennius auroit-il pu
» dire avec l'assentiment universel : *Contemplez*
» *cette sublime lumière, Jupiter que tous invoquent?*
» Et ce Jupiter, qu'est-ce sinon le souverain maître
» de l'univers, qui gouverne tout par sa volonté, et,
» comme l'appelle le même Ennius, le *Père des*
» *dieux et des hommes*, le Dieu tout-puissant et présent
» partout? Celui qui douteroit de son existence, je
» ne comprends pas certes pourquoi il ne pourroit
» point douter aussi de l'existence du soleil; car l'un
» n'est pas plus évident que l'autre. Si cette connois-
» sance n'étoit pas certaine, si cette croyance n'étoit
» pas inébranlablement affermie dans nos âmes, *elle*
» *ne demeureroit pas toujours stable, elle ne seroit pas*
» *confirmée par la longueur du temps, elle n'auroit pu*
» *se fortifier avec les siècles et le cours des âges*. Car
» nous voyons les opinions vaines et fausses s'évanouir
» en vieillissant.... Mais le temps, qui efface les rêves
» de l'opinion, confirme les jugemens de la nature (1).»

Ainsi la perpétuité est le caractère de ce qui est vrai; et quel autre moyen de reconnoître la perpétuité d'un dogme ou d'une loi, que la tradition des

---

soit par habitude, soit enfin *par une crainte secrète de la vérité et des devoirs qu'elle impose*.

(1) Quid enim potest esse tam apertum, tamque perspicuum, cùm cœlum suspeximus, cœlestiaque contemplati sumus, quàm esse ali-

ancêtres? Aussi est-ce cette tradition que Cicéron propose pour règle des croyances; le raisonnement, comme il le dit, n'étant propre qu'à ébranler les vérités les plus certaines.

« J'ai toujours défendu, je défendrai toujours les » croyances que nous avons reçues de nos pères, » touchant les dieux immortels et le culte qui leur est » dû; et les discours d'aucun homme, savant ou » ignorant, n'ébranleront jamais en moi ces croyan- » ces. Voilà quels sont, Balbus, les sentimens de Cotta, » les sentimens du pontife. Expliquez-moi mainte- » nant les vôtres : car je dois apprendre de vous, qui » êtes philosophe, la raison de la religion; *et je dois* » *croire nos ancêtres, lors même qu'ils n'apportent au-* » *cune raison de ce qu'ils nous enseignent* (1). »

---

quod Numen præstantissimæ mentis, quo hæc regantur? Quod ni ita esset, qui potuisset assensu omnium dicere Ennius :

Aspice hoc sublime candens, quem iuvocant omnes Jovem,

illum verò et Jovem, et dominatorem rerum, et omnia nutu regentem, et, ut idem Ennius,

..... Patrem divumque hominumque,

et præsentem, ac præpotentem Deum? Quod qui dubitet, haud sanè intelligo cur non idem sol sit, an nullus sit, dubitare possit. Quid enim est hoc illo evidentiùs? Quod nisi cognitum comprehensumque animis haberemus, *non tam stabilis opinio permaneret, nec confirmaretur diuturnitate temporis, nec unà cum sæculis, ætatibusque hominum inveterare potuisset.* Etenim videmus cæteras opiniones fictas atque vanas diuturnitate extabuisse..... Opinionum enim commenta delet dies; naturæ judicia confirmat. *Cicer. de nat. Deor.*, lib. II. cap. II, n. 4 et 5.

(1) Opiniones, quas à majoribus accepimus de diis immortalibus, sacra, cæremonias, religionesque..... Ego eas defendam semper, semperque defendi : nec me ex eâ opinione, quam à majoribus accepi de cultu deorum immortalium, ullius unquàm oratio aut docti,

Balbus, qui venoit de faire un long discours sur la nature des dieux, répond qu'il est inutile d'y rien ajouter, puisque Cotta est convaincu de leur existence. Oui, reprend Cotta, j'y crois sur le témoignage de nos pères, mais non pas sur les preuves que vous avez données. « Ne trouvant pas ce dogme aussi évi-
» dent que vous désireriez qu'il le fût, vous avez
» voulu prouver par des argumens l'existence des
» dieux. Pour moi, il me suffisoit que ce fût la tradi-
» tion de nos ancêtres ; mais vous, méprisant l'auto-
» rité, vous cherchez l'appui de la raison. Souffrez
» donc que ma raison combatte la vôtre. Vous em-
» ployez toute sorte d'argumens pour démontrer qu'il
» existe des dieux ; et, en argumentant, vous rendez
» douteuse une vérité qui, à mon avis, est au-dessus
» du plus léger doute (1). »

C'est ainsi que le raisonnement ébranloit peu à peu les croyances publiques, en affoiblissant dans les esprits l'autorité de la tradition. Il n'a jamais eu d'autre effet ; et, comme le remarque un auteur persan, « ad-

---

aut indocti movebit... Habes, Balbe, quid Cotta, quid pontifex sentiat. Fac nunc ergo intelligam tu quid sentias : à te enim philosopho rationem acccipere debeo religionis : majoribus autem nostris, etiam nullâ ratione redditâ, credere. *De nat. Deor.*, lib. III, c. II, n. 5 et 6.

(1) Quia non confidebas, tam esse id perspicuum, quàm tu velis : propterea multis argumentis deos esse docere voluisti. Mihi unum satis erat, ità nobis majores nostros tradidisse. Sed tu auctoritates contemnis, ratione pugnas. Patere igitur, rationem meam cum tuâ ratione contendere. Affers hæc omnia argumenta, cur dii sint ; remque meâ sententiâ minimè dubiam, argumentando dubiam facis. *Ibid.*, cap. IV, n. 9, 10.

» hérer à ses propres sentimens et à ses lumières est » le grand chemin de l'impiété... Toutes vos pensées » et tous vos raisonnemens ne peuvent vous conduire » que dans les ténèbres de l'orgueil et de l'opiniâ- » treté. Il faut donc quitter absolument cet attache- » ment à ses propres lumières, qui est une impiété » manifeste et une idolâtrie de soi-même (1). »

L'immortalité de l'âme étoit un dogme non moins universel et non moins ancien que celui de l'existence de la Divinité. Comme l'observe M. de La Barre, « on ne commença à le révoquer en doute, qu'après » une longue suite de siècles, lorsque la philosophie » eut accoutumé à disputer de tout (2). » L'espérance s'en alloit avec la vérité, et la sagesse humaine ne laissoit à l'homme que le tombeau. Les païens mêmes avoient horreur de ces doctrines du néant. « Quand je viens à y penser, ainsi qu'il m'arrive sou- » vent, dit Cicéron, j'admire l'insolence de ces phi- » losophes qui, avec des transports de joie, rendent » grâces à leur chef, à l'inventeur de cette opinion, » et l'honorent comme un dieu, parce qu'il les a, » disent-ils, délivrés de deux maîtres très durs, d'une » erreur éternelle, et d'une crainte qui les poursui- » voit le jour et la nuit (3). »

---

(1) *D'Herbelot, Biblioth. orient.*, art. *Din.*; tom. II, p. 215. *Paris*, 1783.

(2) *Mémoir. de l'Acad. des Inscript.*, tom. XXIX, p. 39.

(3) Quæ quidem cogitans, soleo sæpè mirari nonnullorum insolentiam philosophorum, qui naturæ cognitionem admirantur, ejusque inventori et principi gratias exsultantes agunt, eumque venerantur, ut deum : liberatos enim se per eum dicunt gravissimis do-

Cependant Cicéron lui-même, lorsqu'il ne consultoit que sa seule raison, ne pouvoit parvenir à s'assurer pleinement de l'immortalité pour laquelle il sentoit que son âme étoit faite (1). Pour dissiper ses inquiétudes, il ne falloit rien moins que le consentement de tous les peuples (2), et le témoignage de l'antiquité, *qui, plus près de l'origine et de Dieu même, savoit mieux ce qui étoit vrai* (3).

Aristote, cité par Plutarque, parle du bonheur de

---

minis, errore sempiterno, et diurno ac nocturno metu. *Tuscul. Quæst.*, lib. I, cap. XXI, n. 48.

(1) Nùm eloquentiâ Platonem superare possumus ? Evolve diligenter ejus eum librum qui est de animo ; ampliùs quod desideres, nihil erit. — Feci meherculè, et quidem sæpius : sed nescio quo modo, dùm lego, assentior ; quum posui librum, et mecum ipse de immortalitate animorum cœpi cogitare, assensio omnis illa elabitur. *Ib.*, cap. XI, n. 25. — Ce que disoit Cicéron, les philosophes modernes l'ont répété, et rien n'est plus curieux et plus instructif que ces rapprochemens, qui prouvent l'éternelle impuissance de la raison humaine abandonnée à elle-même. Suivant Gibbon, les plus sublimes efforts de la philosophie ne peuvent nous donner qu'un foible désir, une foible espérance, et tout au plus une foible probabilité d'un état futur, dont l'existence ne peut être certaine que par une révélation divine. « Since therefore the most sublime efforts of philoso- » phy can extend no farther than feebly to point out the desire, the » hope, or, at most, the probability of a future state, there is no- » thing, except a divine revelation, that can ascertain the existence, » and describe the condition of the invisible country which is des- » tined to receive the souls of men, after their separation from the » body. » *The hist. of the decline and fall*, etc., tom. II, chap. XV, p. 244. *Ed. de Basle.*

(2) Permanere animos arbitramur consensu nationum omnium. *Tuscul. Quæst.*, lib. I, cap. XVI, n. 36.

(3) Auctoribus quidem ad istam sententiam... uti optimis possumus ; quòd in omnibus causis et debet et solet valere plurimùm : et primùm quidem omni antiquitate ; quæ quò propiùs aberat ab ortu et divinâ progenie, hoc meliùs ea fortassè quæ erant vera cernebat. *Ibid.*, cap. XII, n. 29.

l'autre vie comme d'une croyance si ancienne, que l'on n'en peut assigner ni le commencement ni l'auteur, et qui s'est perpétuée sans interruption depuis les âges les plus reculés (1). Plutarque insiste sur cette tradition, et s'en sert pour prouver qu'il existe un séjour où les hommes vertueux seront récompensés après la mort (2). La punition des méchans formoit un autre point de la doctrine primitive; et voici ce qu'en dit Platon : « On doit certainement toujours croire à » l'antique et sacrée tradition qui nous enseigne que » l'âme est immortelle; et qu'après sa séparation » d'avec le corps, un juge inexorable lui inflige les » supplices qu'elle a mérités (3). »

Si maintenant nous passons aux extrémités de l'Orient, nous trouverons, dans un seul exemple, l'invincible preuve que le principe de perpétuité y fut toujours reconnu pour règle de foi (4), et que ce

---

(1) Καὶ ταῦθ' ὕυτως ἀρχαῖα καὶ παλαιὰ, κ. τ. λ. Atque hæc nostra sententia ità vetusta est, ut ejus et initium et auctor prorsùs ignorentur, sed ab infinito usque ævo continenter ea sic est propagata. *Plutarch., de Consolat. ad Apollon., Oper.* tom. II, p. 115.

(2) Εἰ δ' ὁ τῶν παλαιῶν, κ. τ. λ. Jam si, ut par est arbitrari, vera sunt quæ veteres poetæ ac philosophi perhibuerunt, piis postquam vitam hanc cum morte commutaverunt, esse suos quosdam honores, dignioremque in consessu tribui locum, destinatamque piis animis certam in quâ degant regionem. *Ibid.*, p. 120.

(3) Πείθεσθαι δὲ ὑυτως αἰεὶ χρὴ τοῖς παλαιοῖς τε καὶ ἱεροῖς λόγοις, ὃι δὴ μηνύουσιν ἡμῖν ἀθανατον ψυχὴν εἶναι· δικαστάς τε ἴσχειν, καὶ τινειν τὰς μεγιστας τιμωρίας, ὅταν τὶς ἀπαλλαχθῆ τοῦ σώματος. *Plat. epist.* VII, *Oper.* tom. XI, p. 115.

(4) C'étoit celle des Arabes. « Ils se fondent sur leurs *traditions* » *paternelles*, qui paroissent leur avoir conservé la mémoire de la » création du monde, celle du déluge, et des autres premiers évé- » nemens qui servent à établir la foi d'un Dieu invisible, et la crainte

principe, appliqué par un esprit sincère et par une âme droite, conduit infailliblement au christianisme, qui, dans sa constante unité, n'est que le développement prédit, et attendu pendant quarante siècles, de la religion primordiale. Nous avons parlé d'un prince de la famille impériale, qui, ayant embrassé la religion chrétienne à la Chine, publia, dans un écrit extrêmement remarquable, les motifs de sa conversion. Parmi ces motifs, l'*antiquité* paroît être celui qui le frappoit davantage, et celui qui avoit aussi le plus frappé tous les hommes de bonne foi, quand le christianisme fut annoncé dans ce vaste empire. Nous espérons qu'à cause de l'importance du sujet, on voudra bien nous pardonner une citation un peu longue peut-être.

« Vers la fin de la dynastie des *Ming*, plusieurs » savans d'Europe sont venus prêcher la religion » chrétienne : ils ont composé des livres. Ce sont eux » qui les premiers ont donné une vraie et juste idée » du suprême Empereur du ciel, dont il est tant » parlé dans les livres classiques, en nous éclairant » sur sa nature..... Si on veut faire le parallèle de ce » que nous enseignent ces savans étrangers, avec la » doctrine de nos anciens sages et philosophes, nous » y trouverons une grande ressemblance; de même » que cette doctrine, comparée avec les rêveries et » les mensonges de nos sectaires *modernes*, en est

---

» de ses jugemens. » *Boulainvilliers*, *Vie de Mohamed*, liv. II, p. 190.

» aussi éloignée que le ciel et la terre le sont entre » eux (1).....

» Il faut convenir que la religion du vrai Dieu » renferme quantité de mystères profonds et incom- » préhensibles à l'esprit humain ; mais aussi tous ceux » qui en ont entendu parler, ont été extrêmement » contens des preuves qu'on en apportoit. Une seule » chose les arrêtoit, *c'est que nos anciens sages et* » *nos lettrés ne s'en étoient point expliqués dans leurs* » *livres, et ne l'avoient point suivie;* aussi se sont-ils » contentés de lire ces livres et de les admirer, *sans* » *se mettre en peine d'aller plus avant,* et attendant » toujours que quelques personnes d'un savoir émi- » nent leur fissent comme toucher au doigt la vérité, » afin de les déterminer à suivre cette religion, ou à » la rejeter. Hé! qui ne sait combien nous avons eu » de grands hommes qui ont reconnu que cette reli- » gion est la véritable, et la seule qui doive être em- » brassée? Dans certain livre composé par notre doc- » teur *Lieou-Yng*, n'est-il pas prouvé comment ces » grands hommes ont successivement mis au jour » avec beaucoup de clarté leurs pensées sur cet ar- » ticle? Dès le commencement que cette loi a été » annoncée dans notre empire, le fameux ministre » *Sin-Kouang-Ki* démontra la vérité de la doctrine » qu'on prêchoit..... Depuis, tous ceux qui ont écrit, » et tous les lettrés ont puisé dans cette source, et se

(1) Motifs du prince Jean pour embrasser la religion chrétienne : *Lettres édif.*, tom. XX, p. 351, 352. *Édit. de Toulouse*, 1611.

» sont étudiés à l'envi de faire connoître la grandeur
» de Dieu et la sublimité de ses œuvres; *tout ce qu'ils*
» *en disent est parfaitement conforme à la doctrine de*
» *nos anciens livres et à la tradition constante de nos*
» *sages.* Que disent *Li-ngo-tse, Li-tche-tsao?* Leurs
» écrits ne sont autre chose qu'un parfait énoncé de la
» loi chrétienne, et qu'un développement de son ex-
» cellente morale. *Yang-hong-yven* et *Ting-kiun*
» s'accordent à publier que *cette loi n'est point nou-*
» *velle, ni extraordinaire;* qu'elle a une entière res-
» semblance avec ce que *Yao, Chun, Tcheou-kong,*
» *Kong-tse,* nous ont enseigné. *Ouang-mo-tchong,*
» *Kia-tche,* tiennent le même langage; *Tcheou-kong,*
» *Kong-tze,* expliquent cette doctrine en expliquant
» la leur. *Tching-hoën-fou, Leang-tsai,* disent que
» cette doctrine s'appuie à merveille de celle de nos
» anciens sages; qu'*elle est le bonheur de tous les siè-*
» *cles et de tous les âges,* sans en avoir aucun mal à
» redouter. Les savans de l'Europe qui nous l'ont
» apportée, selon *Lieou-tsing-choui, Yuen-tchang,*
» doivent être regardés comme nos fidèles citoyens,
» à qui nous avons des obligations essentielles. Selon
» *Hiong-tanche, Ming-yu,* la loi chrétienne s'accorde
» entièrement avec les enseignemens de *Fo-hi, Ouen-*
» *ouang, Tcheou-Kong, Kong-tze;* et même *elle ren-*
» *ferme quelque chose de plus parfait....* C'est le té-
» moignage que rendent encore à la sainte loi *Fong-*
» *ko-tu, Yug-kin,* en assurant que chacun de ses ar-
» ticles porte l'empreinte du vrai, sans l'alliage de la
» moindre fausseté... Tous nos lettrés, disent *Tching-*

» *ming, Fong-y,* qui ont écrit beaucoup sur le *li,*
» sur le *ki,* sur le *vou-kie,* le *tai-kie* (système des phi-
» losophes), ressemblent à des personnes dont l'esto-
» mac est surchargé et incapable de digestion... *Ye-*
» *heang-kao* dit... que si on vouloit faire revivre les
» enseignemens des trois premières dynasties, il ne
» croit pas qu'on en pût venir à bout sans le secours
» de la religion chrétienne. Le sentiment de *Sun-hoa-*
» *yuen* est que cette religion si sainte *est bien supé-*
» *rieure à tous les cultes anciens et nouveaux,* que les
» forces humaines n'y peuvent pas atteindre, et que
» son établissement marque bien son auteur. Enfin
» *Chin-quang-yu* s'exprime ainsi : Tous les écrits pu-
» bliés en faveur du christianisme sont si solides et si
» éloquens, qu'on ne trouve point de termes pour
» les louer; leurs auteurs éclairés, et dont le nombre
» est très grand, après avoir étudié les dogmes de la
» religion, en ont fait voir la solidité, et ont pris
» plaisir à nous les développer. *Les anciens et ceux*
» *qui les ont suivis ont tous parlé le même langage, de*
» *quelque nation qu'ils fussent; leur éloignement n'a*
» *point empêché qu'ils ne fussent d'accord.* Que con-
» clure de là? que la religion chrétienne est très
» véritable, qu'elle est seule la véritable, et qu'il faut
» par conséquent la suivre, s'étudier à la connoître
» toujours davantage, et s'efforcer de mettre en pra-
» tique ses saintes lois, pour obtenir un bonheur éter-
» nel (1). »

---

(1) *Motifs du prince Jean,* etc.: *Lettres édif.,* tom. XX, p. 363—367.

Commenter ce passage, ce seroit l'affoiblir : les réflexions que nous pourrions faire se présentent d'elles-mêmes à tous les esprits.

Mais observez la conformité de la doctrine universelle avec la doctrine de nos livres saints. Nous avons trouvé partout la croyance d'une loi divine, immuable, principe de toute vérité et de toute justice, et qui se conserve par la tradition. Or que dit l'Écriture?

« La loi de Dieu est parfaite, elle convertit l'âme; » le témoignage de Dieu est vrai, il donne la sagesse » à l'homme simple (1). »

Voilà donc la loi éternelle (2), qui n'est que le *témoignage* de Dieu, sa *parole*, ses *commandemens* (3), ses *jugemens* (4), sa *vérité* (5), sa *justice* (6), comme l'appelle le roi-prophète dans cet hymne admirable où il s'écrie : « Je garderai les témoignages de votre » bouche (7); une croyance sans mesure est due à » vos témoignages, ô mon Dieu (8)! »

Et ce témoignage divin, comment se perpétuoit-il? toujours par le témoignage, par la tradition, qui

---

(1) Lex Domini immaculata convertens animas : testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis. *Ps.*, XVIII, 8. Nous avons traduit sur l'hébreu.

(2) In æternum, Domine, verbum tuum permanet in cœlo. *Ps*, CXVIII, 89.

(3) *Ibid.*, v. 4.

(4) *Ibid.*, v. 43.

(5) *Ibid.*, v. 86.

(6) *Ibid.*, v. 94.

(7) Custodiam testimonia oris tui. *Ibid.*, v. 88.

(8) Testimonia tua credibilia facta sunt nimis *Ps.*, XCII, 5.

conserve tout, même la parole, même la pensée.

« Souviens-toi des jours anciens, repasse dans ton » esprit les générations successives : interroge ton » père, et il t'instruira ; tes aïeux, et ils te diront (1). »

S'agit-il de montrer la fausseté des cultes idolâtriques et la vanité des idoles (2) : *Ils n'étoient pas dès le commencement*, dit l'Écrivain sacré. Et c'est aussi en prouvant la *nouveauté* du paganisme, que les Pères combattoient ce grand égarement du cœur humain (3).

Hélas ! en s'y livrant les païens étoient avertis de leur crime, et c'est ce qui le rendoit inexcusable. « Dieu a toujours voulu, dit Origène, que les hommes » fussent justes (4), et il leur a ménagé, dans tous » les temps, le moyen de se convertir et de pratiquer

---

(1) Memento dierum antiquorum, cogita generationes singulas: interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi; majores tuos, et dicent tibi. *Deuteron.*, XXXII, 7.

(2) Neque enim erant ab initio.—*Sapient.*, XIV, 13.

(3) Laudatis semper antiquos, sed novè de die vivitis. Per quod ostenditur, dùm à bonis majorum institutis deceditis, ea vos retinere et custodire quæ non debuistis, cùm quæ debuistis non custoditis. — *Tertull. Apologet. adv. Gent.*, c. VII; et *ibid.*, c. XXV, XXVI, XLVII.—*Theoph. ad. Autolyc.*, lib. II, n. 33 et seq.—*Euseb. Præp. evang.*, lib. II, cap. I et seq.—*Lactant. Divin. Instit.*, lib. I: — *De falsâ relig.*, lib. IV, cap. IX et seq. — *De verâ sapient. et relig.*, cap. I et alibi passim.—*Epitome Divin. Inst.*, cap. XXIV.—Julien avouoit le principe ; et l'un des reproches qu'il faisoit à la religion chrétienne, c'est qu'elle n'avoit pas, selon lui, de fondement dans l'antiquité. (*Cyril. adv. Julian.*, lib. I.) On a pu voir, dans ce chapitre et le précédent, l'absurdité de ce reproche. Il sert du moins à prouver qu'on reconnoissoit universellement que le caractère de perpétuité étoit essentiel à la vraie religion.

(4) La piété, suivant Cicéron, est la justice envers la divinité :... *est enim pietas justitia adversum deos.* Vid. *De naturâ Deorum*, lib. I, cap. XLI.

» la vertu. Dans tous les temps, la sagesse divine des-
» cendant dans les âmes des justes, en a fait des pro-
» phètes et des amis de Dieu. Nous voyons dans nos
» livres sacrés, qu'il y a eu dans tous les siècles des
» saints qui ont eu l'esprit divin, et qui ont donné tous
» leurs soins pour convertir les autres (1). »

On savoit qu'il avoit existé *toujours* une loi *divine partout la même;* c'est-à-dire qu'on reconnoissoit l'existence d'une loi une, universelle, perpétuelle, sainte, en un mot de la vraie religion, qu'on pouvoit aisément, à ces caractères, discerner des religions fausses. On étoit donc coupable de la violer, comme on est coupable de la violation de toute loi qu'on peut connoître ; et l'on ne sauroit justifier l'idolâtrie, sans justifier en même temps l'homicide, le vol, l'adultère, tous les vices et tous les crimes, puisque la loi qui les défend est identiquement la même loi qui défend le culte des idoles.

Quelque général qu'il fût, on ne doit pas croire cependant que le vrai Dieu n'eût aucun adorateur parmi les nations, ni qu'avec tant de moyens de s'instruire de sa loi, elle fût pour tous les hommes un objet d'indifférence. Saint Jean parle des *enfans de Dieu* qui étoient dispersés parmi les Gentils (2). « Je
» ne pense pas, dit saint Augustin, que les Juifs
» mêmes osassent prétendre que, depuis l'élection de

(1) *Origen. contra Cels.*, lib. IV, n. 7. *Traduction de l'abbé de Gourcy.*

(2) Jesus moriturus erat pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum. *Joan.*, XI, 52.

» Jacob, nul, excepté les Israélites, n'a été du nombre » de ceux qui appartiennent à Dieu. » Et après avoir cité l'exemple de Job, il ajoute : « Je ne doute point » que la Providence divine n'ait ménagé cet exemple » pour nous apprendre qu'il a pu y avoir aussi, parmi » les autres nations, des hommes qui, vivant selon » Dieu et lui étant agréables, appartenoient à la Jéru- » salem spirituelle (1). »

Bossuet va même plus loin, et l'on aime à voir ce grand homme, si peu suspect de relâchement dans la doctrine, étendre, pour ainsi parler, son espérance, comme Dieu lui-même se plaît à dilater sa miséricorde. « Il est vrai (ce sont ses expressions) que depuis » la loi de Moïse, les païens avoient acquis une cer- » taine facilité plus grande de connoître Dieu, par la » dispersion des Juifs, et par les prodiges que Dieu » avoit faits en leur faveur ; en sorte que le nombre » des particuliers qui l'adoroient parmi les Gentils, » *est peut-être plus grand qu'on ne pense.* » Et encore : « Chaque particulier pouvoit profiter des grâces gé- » nérales ; *et il ne faut point douter qu'il n'y ait eu un*

---

(1) Nec ipsos Judæos existimo audere contendere, neminem pertinuisse ad Deum, præter Israëlitas, ex quo propago Israël esse cœpit... Divinitùs autem provisum fuisse non dubito, ut ex hoc uno sciremus etiam per alios gentes esse potuisse, qui secundum Deum vixerunt eique placuerunt, pertinentes ad spiritualem Jerusalem. *S. August., de Civit. Dei.*, lib. XVIII, cap. XLVII.—On a même vu des princes chercher à abolir le culte des idoles, et à rétablir le culte du vrai Dieu. Deux rois de suite tentèrent cette sainte entreprise dans l'Yémen, environ trois siècles avant Jésus-Christ. Voyez la *Vie de Mohamed, par le comte de Boulainvilliers*, p. 109.

» *grand nombre de ces croyans, dispersés parmi les* » *Gentils dont nous venons de parler* (1). »

Quand Jésus-Christ parut dans le monde, il n'apporta point une loi différente de celle que Dieu avoit donnée au premier homme, et dont la connoissance s'étoit perpétuée par la tradition chez tous les peuples; *il ne vint pas la détruire, mais l'accomplir* (2); et la loi évangélique n'est que le développement, ou, comme parle saint Irénée, *l'extension*, la *dilatation* (3) de la loi une et universelle révélée dès l'origine. C'est l'unanime enseignement des Pères (4), et ce que Tertullien, en particulier, explique admirablement :

---

(1) Lettre à M. Brisacier : *Œuvres de Bossuet*, tom. X, p. 409. *Édit. de dom Deforis.*

(2) Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas : non veni solvere, sed adimplere. *Matth.*, V, 17.

(3) Hoc autem quod præcepit... neque solventis legem, sed adimplentis, et extendentis, et dilatantis. *S. Iren. contr. Hæres.*, lib. IV, cap. XIII, p. 242 *ed. Benedict.*

(4) « Au commencement, dit saint Chrysostôme, Dieu, en formant » l'homme, lui donna la loi naturelle.» Combattant ensuite ceux qui nient l'existence de cette loi divine : « D'où viennent donc, conti» nue-t-il, toutes ces lois qu'ont écrites leurs législateurs, sur les » mariages, l'homicide, les testamens, les dépôts, etc. ? Sans doute » ils les avoient reçues de leurs pères, et ceux-ci de leurs aïeux, et » ainsi toujours en remontant. Mais les premiers, de qui les te» noient-ils?... Il est clair que c'étoit la loi que Dieu donna à » l'homme en le créant. Que signifie le mot de saint Paul qu'*ils pé» riront sans la loi; leurs pensées et leur conscience les accusant,* » *et non pas la loi?* S'ils n'avoient pas eu la loi de la conscience, » même en péchant ils ne devoient pas périr. Et comment ont-ils » péché sans la loi? Quand donc l'apôtre dit *sans la loi*, il ne dit » point qu'ils n'ont pas eu de loi, mais qu'ils n'ont pas eu la loi » écrite, et qu'ils ont eu la loi de nature.» *Homil. XII, ad Popul. Antiochen.; Oper.* tom. II, p. 127, 129, 130.—Naturæ et disciplinæ una est lex. *Clem. Alexandr. Strom.*, lib. I, p. 356.

« Sur quel fondement, dit-il aux Juifs, pourriez-
» vous croire que Dieu, qui a créé et qui gouverne
» l'univers, Dieu l'auteur de l'homme et le propaga-
» teur de toutes les nations, n'eût donné la loi qu'à
» un seul peuple par Moïse, à l'exclusion de tous les
» autres peuples ? S'il ne l'avoit pas donnée à tous, il
» n'auroit point permis que les prosélytes d'entre les
» nations y eussent accès. Mais, ainsi qu'il convient à
» la bonté de Dieu et à sa justice, comme auteur du
» genre humain, *il a donné la même loi à toutes les na-*
» *tions ;* à certains temps fixés, il en a promulgué les
» préceptes, quand il l'a voulu, par ceux qu'il a voulu
» et comme il l'a voulu. Au commencement du monde
» il a donné la loi à Adam même et à Ève... Et dans
» cette loi donnée à Adam nous reconnoissons tous les
» préceptes proclamés ensuite en détail par Moïse...
» La loi primitive donnée à Adam et Ève dans le pa-
» radis, est donc comme la *matrice* de tous les com-
» mandemens de Dieu... Dans cette loi divine, pri-
» mordiale, et universelle, tous les préceptes de la loi
» postérieure, qui ont germé en leur temps, étoient
» renfermés (1). »

---

(1) Cur etenim Deus universitatis conditor, mundi totius gubernator, hominis plasmator, universarum gentium sator, legem per Moysen uni populo dedisse credatur, et non omnibus gentibus attribuisse dicatur? Nisi enim omnibus eam dedisset, nullo pacto ad eam etiam proselytos ex gentibus accessum habere permitteret. Sed ut congruit bonitati Dei et æquitati ipsius, utpote plasmatoris generis humani, *omnibus gentibus eamdem legem dedit;* quam certis et statutis temporibus observari præcepit, quando voluit, et per quos voluit, et sicut voluit. Namque in principio mundi, ipsi Adæ et Evæ legem dedit... In hâc enim lege Adæ datâ omnia præcepta con-

Tertullien montre ensuite que les patriarches ne se sont sanctifiés et n'ont été agréables à Dieu que par l'observation de cette loi, qui n'étoit pas néanmoins, non plus que celle de Moïse, la *loi principale* (1) ; et il fait voir que l'une et l'autre supposoient et annonçoient un dernier développement qui s'est accompli par Jésus-Christ et en Jésus-Christ.

Et comme la loi primordiale et la loi de Moïse reposoient sur le témoignage de Dieu, qui se perpétuoit par la tradition, la loi évangélique repose également sur le témoignage de Dieu, perpétué par la tradition.

« Si nous recevons le témoignage des hommes, le » témoignage de Dieu est plus grand ; et ce plus grand » témoignage de Dieu, est celui qu'il a rendu de son » Fils. Celui qui croit dans le Fils de Dieu, a le témoi- » gnage de Dieu en soi. Celui qui ne croit point au » Fils, déclare que Dieu est menteur ; parce qu'il ne » croit point au témoignage que Dieu a rendu de son » Fils (2). »

---

dita recognoscimus, quæ posteà pullulaverunt data per Moysen... Primordialis lex est enim data Adæ et Evæ in paradiso, quasi matrix omnium præceptorum Dei... Igitur in hâc generali et primordiali lege Dei, omnia præcepta legis posteriòris specialiter indita fuisse cognoscimus, quæ suis temporibus edita germinaverunt. *Tertull. adv. Judæos*, cap. II ; *Oper.* pag. 184 *ed. Rigalt.*

(1) Undè intelligemus Dei legem ante Moysen, nec in Coreb tantùm aut in Sinâ et in eremo, sed antiquiorem primùm in Paradiso, post patriarchis, atque ità et Judæis certis temporibus reformatam ; ut non jam ad Moysi legem ità attendamus, quasi ad principalem legem, sed ad subsequentem, quam certo tempore Deus et gentibus exhibuit, et repromissam per prophetas in meliùs reformavit, et præmonuit futurum. *Ibid.*, p. 184 et 185.

(2) Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus

« Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi (1). » Celui qui croit en moi, ne croit pas en moi, mais » en celui qui m'a envoyé (2). »

Ainsi nous croyons à Jésus-Christ sur le témoignage de Dieu : voilà le fondement de notre foi ; et Jésus-Christ lui-même (hommes d'orgueil, philosophes sectaires, entendez ceci), et Jésus-Christ lui-même, fils de Dieu, égal à son Père, ne parle point en son propre nom (3). « Celui qui m'a envoyé est » vrai ; et je ne dis dans le monde que ce que j'ai en- » tendu de lui (4). — Je leur ai donné les paroles que » vous m'avez données ; et ils les ont reçues..., et ils » ont cru que vous m'avez envoyé (5). »

Est-ce assez pour confondre la raison superbe et imbécile qui n'interroge et ne veut écouter qu'elle-même ? Non, il faut qu'elle reçoive encore une leçon plus étonnante. Jésus-Christ promet à ses disciples de leur envoyer l'Esprit sanctificateur, pour les consoler

---

est : quoniam hoc est testimonium Dei quod majus est, quoniam testificatus est de Filio suo. Qui credit in Filium Dei, habet testimonium Dei in se. Qui non credit Filio, mendacem facit eum : quia non credit in testimonium quod testificatus est Deus de filio suo. *Joan. I Ep.*, V, 9, 10.

(1) Creditis in Deum, et in me credite. *Joan.*, XIV, 1.

(2) Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui misit me. *Id.*, XII, 44.

(3) Verba, quæ ego loquor vobis, à me ipso non loquor *Id*, XIV, 10.

(4) Qui me misit verax est : et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo. *Id.*, VIII, 26. — Quæ ego loquor ; sicut dixit mihi Pater, sic loquor. *Id.*, XII, 50.

(5) Verba, quæ dedisti mihi, dedi eis : et ipsi acceperunt... et crediderunt quia tu me misisti. *Id.*, XVII, 8.

et pour achever de les instruire. Or que dira cet Esprit, qui possède toute vérité puisqu'il est Dieu? C'est ici qu'il faut mettre son front dans la poussière. « Lorsque cet Esprit de vérité viendra, il vous en-» seignera toute vérité : car il ne parlera point de lui-» même, mais il dira tous ce qu'il aura entendu (1). »

Tradition merveilleuse, dont l'origine se cache dans les profondeurs du souverain Être; où l'Esprit saint lui-même *écoute*, pour nous la redire, autant que nous la pouvons connoître, cette vérité immuable, infinie, qui est la Parole vivante que le Père éternellement prononce en lui-même!

Ainsi la religion n'est qu'un enchaînement indissoluble de témoignages qui remontent jusqu'à Dieu. Saint Paul, de même que saint Jean, appelle la loi évangélique le *témoignage de Jésus-Christ* (2) : et ce témoignage, nous le connoissons par celui des apôtres et enfin par le témoignage toujours un, universel, perpétuel, de l'immense société chrétienne (3).

---

(1) Cùm autem venerit ille spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem: non enim loquetur à semetipso, sed quæcumque audiet loquetur. *Joan.*, XVI, 13.—Ab illo audiet à quo procedit. Audire illi scire est... Quia ergo non est à semetipso, sed ab illo à quo procedit, à quo illi est essentia, ab illo scientia, ab illo igitur audientia, quod nihil est aliud quàm scientia. *S. August. in Joan. Evang. Tract.* XCIX, n. 4. *Oper.* part. II, t. III, col. 746.

(2) Sicut testimonium Christi confirmatum est in vobis. *I Cor.*, I, 61.—Et ego cùm venissem ad vos, fratres, non in sublimitate sermonis, aut sapientiæ, annuntians vobis testimonium Christi. *Ibid.*, II, 1.—*Joan. Apoc.*, XII, 17.

(3) Omnem doctrinam... veritati deputandam, sine dubio tenentem quod Ecclesiæ ab apostolis, apostoli à Christo, Christus à Deo accepit; omnem verò doctrinam de mendacio præjudicandam, quæ

La vérité, en se développant, n'a point changé, non plus que le moyen de la discerner de tout ce qui n'est pas elle. La règle est constamment la même : *Ce qui a été cru toujours, partout, et par tous. Car cela est vraiment et proprement catholique, comme la force même du mot le fait assez entendre, qui comprend tout presque universellement. Jamais donc nous ne nous écarterons de la vérité catholique, si nous suivons l'universalité, l'antiquité, le consentement* (1).

Nous disons donc avec les anciens : *Le consentement de tous les peuples doit être regardé comme la loi même de la nature* (2) ou la loi *céleste*, la loi *divine*, qui n'est que la raison de Dieu manifestée à l'homme, ainsi que l'explique Cicéron; et les Pères en effet prouvoient par le consentement universel des peuples, contre les hérétiques de la loi ancienne, l'existence d'un seul Dieu créateur du monde (3), et tous les dogmes

---

sapiat contra veritatem Ecclesiarum, et apostolorum, et Christi, et Dei. *Tertull. de Præscript. adv. Hæretic.*, cap. XXI.

(1) Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est. Hoc est enim verè proprièque catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quod omnia ferè universaliter comprehendit. Sed hoc ità demùm fiet, si sequamur universalitem, antiquitatem, consensionem. *Vincent. Lirinens. Commonitor.*, cap. II.

(2) Omni in re consensio omnium gentium, lex naturæ putanda est. *Tuscul.*, lib. I, cap. XIII.

(3) Quoniam quidem est mundi fabricator Deus... sufficit id... omnibus hominibus ad hoc demum consentientibus, veteribus quidem, et in primis à primoplasti traditione hanc suadelam custodientibus, et unum Deum fabricatorem cœli et terræ hymnisantibus; reliquis autem post eos à prophetis Dei hujus rei commemorationem accipientibus : ethnicis verò ab ipsâ conditione discentibus... Constante igitur hoc Deo, quemadmodum diximus, *et testimonium ab omnibus accipiente*, quoniam est, etc. *S. Iren. contr. Hæres.*, lib. II, cap. IX ; *Oper.* p. 126 *edit. Benedict.*

révélés dès l'origine au genre humain; comme ils prouvoient par le consentement universel des chrétiens, contre les hérétiques de la loi nouvelle, les dogmes que Jésus-Christ a révélés (1).

Voulez-vous découvrir avec certitude la vérité, au milieu des erreurs et des opinions variables : *Prenez*, dit Aristote, *ce qu'il y a de premier; voilà le dogme paternel* (2), *le dogme divin* (3). Et Tertullien : *Tout ce qu'il y a de premier est vrai; ce qui est postérieur est corrompu* (4).

Il faut croire les anciens sans raisonner (5), dit

---

(1) Le plus grand défenseur de l'*esprit particulier* en matière de religion, Rousseau, ne laisse pas de dire, et au même moment où il s'efforce d'établir le principe philosophique : « Il est bien vrai que « la doctrine du plus grand nombre peut être proposée à tous » *comme la plus probable* ou la plus autorisée.» *Lettres écrites de la Montagne*, p. 57. *Paris*, 1793.

(2) Ὧν εἴ τις χωρίσας αὐτὸ λάβοι μόνον το Πρῶτον... ἡ μὲν οὖν πάτριος δόξα. Si quis ipsum solùm primum separando accipiat... hoc est enim paternum dogma. *Metaphys.*, l. XII, c. VIII.

(3) Θείως ἂν ἐιρῆσθαι νομίσειε : Diviné profectò dictum putabit. *Ibid.*

(4) Verum quodcumque primum, adulterum quodcumque posterius. *Tertull.*—Hoc erit testimonium veritatis, ubique occupantis principatum. *Id. de Præs.*, c. XXXV.—Le protestant Stillingfleet, après avoir observé qu'Origène se sert de ce principe pour réfuter Celse, ajoute que *le seul moyen de discerner la tradition primitive et pure des traditions corrompues, est de faire voir que la première est manifestement plus ancienne.* «Which Origen well refute, » from the far greater antiquity of those relations among the Jews, » than any among the Greeks; and therefore the corruption of » the tradition was in them, and not in the Jews : which must be » *our only way* for finding out which was the original, and which » the corruption, by demonstrating the undoubted antiquity of one » beyond the other. » *Orig. sacræ* book I, ch. I, vol. I, p. 15. *Oxf.*, 1797.

(5) Priscis itaque viris credendum est... licet nec necessariis nec

Platon. *C'est la tradition*, dit Saint-Chrysostôme ; *ne demandez rien de plus* (1).

S'agit-il de discerner, entre différens cultes, quel est le véritable : *On doit croire*, dit Cicéron, *que le meilleur est le plus ancien et le plus près de Dieu* (2). Et Tertullien : « Qui décidera si ce » n'est la considération du temps, attachant l'au- » torité à ce qui sera trouvé plus ancien, et préju- » geant la corruption dans ce qu'on aura reconnu » plus récent? car, le faux n'étant que la corruption » du vrai, la vérité précède nécessairement l'erreur. » En un mot, ce qui est vrai c'est ce qui étoit avant » tout le reste ; ce qui étoit avant tout le reste, c'est » ce qui a été dès le commencement (3). »

Il est donc absurde, dit Tite-Live, *de rien changer à ce qui est antique* (4). *Qu'on n'innove donc point*, dit un ancien pape, *et qu'on s'en tienne à la tradition* (5).

---

verisimilibus rationibus eorum oratio confirmetur. *Plat. in Timæo; Oper.* tom. IX, p. 324.

(1) Παράδοσίς ἐστι, μηδὲν πλέον ζήτει. Traditio est : nihil quæras ampliùs. *S. Crhysost. in II Epist. ad Thessal.*, c. III, Homil. IV; *Oper.* tom. VI, p. 532 *ed. Benedict.*

(2) Et profectò ità est, ut id habendum sit antiquissimum et Deo proximum, quod sit optimum. *De legib.*, lib. II, cap. XVI.

(3) Quis inter nos determinabit nisi temporis ratio, ei præscribens auctoritatem, quod antiquiùs reperietur ; et ei præjudicans vitiationem, quod posteriùs revincetur ? in quantum enim falsum corruptio est veri, in tantum præcedat necesse est veritas falsum... In summâ... id veriùs quod priùs, id priùs quod et ab initio. *Tertull. adv. Marcion.*, lib. IV, cap. IV ; *Oper.* p. 415 *edit. Rigalt.*

(4) Nihil motum ex antiquo probabile est *Tit. Liv.*, lib. XXXIV, cap. LIV.

(5) Nihil novandum nisi quod traditum est. *Steph., Pap. I, Epist.*

Telle est la doctrine unanime des siècles, également proclamée par les patriarches, les Juifs, les Gentils, les chrétiens; doctrine immuable comme la vérité qu'elle conserve et qu'elle perpétue; doctrine enfin qu'un des plus grands génies qui ait paru dans le monde, et l'un des plus illustres docteurs de l'Église, résume en ces mots : « On ne peut en aucune manière » parvenir à la vraie religion, qu'en croyant ce que » l'on connoîtra plus clairement dans la suite, si l'on » en est digne, et en obéissant à ce qu'ordonne la » plus haute autorité (1). »

---

ad Afros ; ap. Vinc. Lirin. Commonit., c. VI.—Nihil addi convenit vetustati. *Vinc. Lirin.*

(1) Nous citerons en entier le passage d'où sont tirées ces paroles, afin qu'on voie avec quelle force saint Augustin oppose la méthode *catholique* de l'autorité, à la méthode *hérétique* du raisonnement, qui ne conduit qu'au doute et à l'erreur. « Si jam satis tibi jactatus vide- » ris, finemque hujusmodi laboribus vis imponere; sequere *viam* » *catholicæ disciplinæ*, quæ ab ipso Christo per apostolos ad nos » usque manavit, et ab hinc ad posteros manatura est.—Ridiculum, » inquis, istud est, cùm omnes hanc se profiteantur tenere, ac do- » cere. Profitentur hoc *omnes hæretici*, negare non possum; sed ità » ut eis, quos illectant, *rationem se de obscurissimis rebus polli-* » *ceantur reddituros :* eoque catholicam maximè criminantur, quòd » illis qui ad eam veniunt præcipitur ut credant; se autem non ju- » gum credendi imponere, sed docendi fontem aperire gloriantur. » Quid, inquis, dici potuit, quod ad eorum laudem magis pertine- » ret? Non ità est. Hoc enim faciunt nullo robore præditi, sed ut » aliquam concilient multitudinem *nomine rationis :* quâ promissâ » naturaliter anima gaudet humana, nec vires suas valetudinemque » considerans..., irruit in venena fallentium. Nam *vera religio*, nisi » credantur ea quæ quisque posteà, si se benè gesserit dignusque » fuerit, assequatur atque percipiat, et *omninò sine quodam gravi* » *auctoritatis imperio iniri rectè nullo pacto potest.* » S. August., *De utilitate credendi*, c. VIII, n. 20 et 21. *Oper.* tom. VIII, col. 58 *edit. Benedict.*

Or nous avons prouvé qu'aucune secte idolâtrique n'avoit d'autorité réelle; qu'il n'existe et qu'il n'exista jamais qu'une seule religion, qui a commencé avec le monde; religion, par conséquent, une, universelle, perpétuelle, dans ses dogmes, dans ses préceptes, dans son culte essentiel; que toujours et partout on a connu son existence, et le moyen par lequel on pouvoit la discerner des erreurs et des superstitions nées de l'orgueil, de l'ignorance, de l'insatiable curiosité et de toutes les passions humaines. Nous avons fait voir, en même temps, que cette religion n'est autre que la religion chrétienne, qui seule possède ces grands caractères de l'autorité souveraine à laquelle tout esprit doit obéir, l'unité, l'universalité, la perpétuité. Nous allons montrer de plus, que la sainteté ne lui appartient pas moins visiblement : de sorte qu'à quelque époque, et sous quelque rapport qu'on la considère, Dieu se manifeste en elle et par elle avec tant d'éclat, que ne pas l'apercevoir c'est être livré à un aveuglement si terrible, qu'on ne trouve point de terme pour le déplorer.

Et que l'impie ne cherche point à se rassurer en se disant, que peut-être n'est-il pas en son pouvoir d'en sortir; qu'il cherche la lumière, et que la lumière le fuit. La lumière est partout, car partout est la *parole qui éclaire tout homme venant en ce monde*. Elle entre par la foi dans l'entendement; et la foi, ce grand don de Dieu qu'il ne refuse à personne, ne dépend que de la volonté (1). L'esprit, comme le cœur, est libre

(1) Rousseau lui-même avoue, dans l'Émile, qu'au moins quelques

d'obéir; et si la raison n'étoit pas libre, rien dans l'homme ne le seroit. Mais ou l'on ferme l'oreille au témoignage, à la voix de l'autorité qui prescrit les croyances et les devoirs; ou l'orgueil se complaît dans la résistance à cette autorité nécessaire, et reconnue de tous les hommes : car tous les hommes croient sur l'autorité, et savent qu'ils doivent croire ce qu'atteste l'autorité la plus haute. A mesure qu'on viole cette loi, la *vérité diminue* (1); de là les schismes et les hérésies, ces rebellions qui sans cesse en produisent de nouvelles. Peu à peu l'on en vient à ne vouloir obéir qu'à soi, à son propre jugement; on rejette comme insuffisans des témoignages innombrables et unanimes; et l'autorité qu'on leur refuse, on l'ac-

---

hommes peuvent être coupables de ne pas *croire;* ce qui suppose que la foi dépend de la volonté. Et en effet, comme l'observe Pascal, « la volonté est un des principaux organes de la créance; non » qu'elle forme la créance, mais parce que les choses paroissent » vraies ou fausses selon la face par où on les regarde. La volonté » qui se plaît à l'une plus qu'à l'autre, détourne l'esprit de considé- » rer les qualités de celle qu'elle n'aime pas : et ainsi l'esprit, mar- » chant d'une pièce avec la volonté, s'arrête à regarder la face » qu'elle aime; et, en jugeant par ce qu'il y voit, il règle insensible- » ment sa créance suivant l'inclination de sa volonté.» — « C'est ce » qui fait, dit Leibnitz, qu'une âme a tant de moyens de résister à » la vérité qu'elle connoît, et qu'il y a un si grand trajet de l'esprit » au cœur.» *Théodicée*, tom. II, p. 80.—Et c'est ce qui fait aussi que l'homme peut être justement puni pour n'avoir pas cru, ou pour avoir vécu dans de fausses croyances. Écoutez un des patriarches de la philosophie moderne. « On rendra compte un jour à Dieu de tout » ce qu'on aura fait en conséquence des erreurs qu'on aura prises » pour les dogmes véritables; et malheur, dans cette terrible jour- » née, à ceux qui se seront aveuglés volontairement! » *Œuvres de Bayle*, tom. II, p. 226.

(1) Diminutæ sunt veritates à filiis hominum, *Ps.*, XI, 2.

corde à un témoignage unique, le plus souvent dicté par les passions.

Cependant la raison isolée et inquiète de sa solitude, y cherche en vain de tous côtés un appui qui lui manque toujours. Elle n'ose, elle ne peut rien affirmer, ou s'imposer à elle-même des lois : et c'est cette impuissance, cette incurable infirmité d'un esprit concentré en lui-même, dont l'impie se fait une excuse lorsqu'on le presse de revivre en rentrant dans la société où il trouveroit la foi. Qu'il interroge les païens mêmes, ils lui apprendront qu'en ne reconnoissant d'autorité que la sienne, il viole sa nature, il se détruit autant qu'il est en sa puissance, puisque rien ne subsiste, ni la famille, ni la cité, ni le genre humain, ni l'univers même, qu'en obéissant à Dieu, et à la loi suprême qu'il a promulguée (1). Quand donc il dit : Je ne puis obéir, je ne puis croire; il ment, car c'est comme s'il disoit : Je ne puis être; et nul en recevant l'existence, n'a été privé des moyens nécessaires pour la conserver. Cette foi qu'il voudroit se persuader être impossible, le domine malgré ses efforts; il ne peut la vaincre entièrement; il ne peut parvenir à une incrédulité complète et tranquille : telle qu'un fantôme formidable, la vérité apparoît encore dans

(1) Nihil porrò tam aptum est ad jus conditionemque naturæ (quod cùm dico, legem à me dici nihilque aliud intelligi volo) quàm imperium; sine quo nec domus ulla, nec civitas, nec gens, nec hominum universum genus stare, nec rerum natura omnis, nec ipse mundus potest : nam et hic Deo paret, et huic obediunt maria terraque, et hominum vita jussis supremæ legis obtemperat. *Cicer. de Legib.*, lib. III, cap. I, n. 3.

les ténèbres de son esprit ; il ne sait pas ce qu'il a vu, mais il a vu quelque chose, et son sommeil en est troublé. Ce qu'annonçoit un prophète, s'accomplit en lui. *Il y aura un jour connu de Dieu : ce n'est pas le jour, ce n'est pas non plus la nuit.* Qu'est-ce donc? ne seroit-ce point cette lueur incertaine qui flotte et vacille dans une intelligence affoiblie, ce pénible état de doute où nous voyons l'impie tomber? Mais cet état ne sauroit être long : *Un jour,...* dit le prophète, *et sur le soir la lumière se fera* (1). Lumière effrayante, pleine d'horreur, qui se lève au bord de la tombe, pour éclairer sans fin une éternité de tourmens !

---

(1) Et erit dies una, quæ nota est Domino, non dies neque nox, et in tempore vesperi erit lux. *Zacch.*, XIV, 7.

CHAPITRE XXXI.

La sainteté est un caractère du christianisme.

Au moment où nous nous préparons à traiter un sujet auquel se rattachent tant de graves et importantes questions, nous ne pouvons nous défendre d'une pensée amère et d'un sentiment douloureux. Où sommes-nous? dans quel pays? chez quel peuple? à qui s'adressent nos paroles? et pourquoi faut-il toujours prouver le christianisme aux chrétiens? D'où vient donc cet esprit de doute, de contention, et d'ingratitude? Où prend-on le triste courage de lutter contre Dieu? et quelle gloire y a-t-il à se dérober à ses bienfaits? Hommes malheureux autant qu'insensés! ne vous lasserez-vous point de combattre la vérité qui s'offre à vous? Où trouverez-vous, hors d'elle, la paix, la douce joie de l'âme, et cette félicité que tout être vivant désire? Dites, ne voulez-vous point être heureux? ou le bonheur est-il pour vous un supplice, sitôt qu'il vous est imposé comme un devoir?

Hélas! dans nos passions aveugles, nous ne savons reconnoître ni le vrai ni le faux, ni le bien ni le mal. Trompés par toutes les erreurs, séduits par toutes les chimères, nous rassemblons avec une avide ardeur autour de nous des maux sans nombre qui ne nous

étoient pas destinés; et environnés de ce cortége funeste, nous marchons pleins d'orgueil vers un avenir plus funeste encore. Car que peut attendre celui qui ne sauroit penser que quelque chose lui soit promis, puisqu'il croit que rien ne lui est commandé? Vous êtes votre unique maître, eh bien! soyez aussi votre rémunérateur, et cherchez dans ce qui est à vous cette vérité immense, ce bien infini, dont le besoin toujours senti, jamais satisfait, est l'éternel tourment de votre cœur.

L'homme ne comprendra-t-il donc point que dès-lors qu'il existe il y a nécessairement une loi de son existence, et un législateur qui a établi et promulgué cette loi? véritable *loi de vie*, qu'il ne peut enfreindre sans violer sa nature, et sans se condamner lui-même à mort; comme il ne peut la connoître que par le témoignage, ou l'autorité perpétuellement une et universelle qui la proclame. Qu'est-ce que sa raison débile, comparée à cette haute raison? ou plutôt qu'est-elle autre chose qu'une participation de cette raison souveraine, qui se communique à ceux qui l'écoutent et qui lui obéissent? Ce qu'elle enseigne, ce qu'elle ordonne, voilà la religion. Nous avons vu que le genre humain, qui ne subsiste que par elle, atteste qu'elle est, qu'elle fut toujours, et toujours la même. Il atteste également qu'elle est sainte; et ce qui nous reste à montrer, c'est que ce caractère ineffaçable de sainteté appartient manifestement au christianisme. Et comme il a dû le posséder dans tous les temps, puisque dans tous les temps il a été la seule religion véritable, il est

nécessaire qu'on se souvienne que, remontant à l'origine du monde, il s'est développé successivement ainsi qu'il étoit annoncé, sans jamais cesser d'être un; et que dès-lors, pour bien comprendre et pour reconnoître clairement les caractères qui lui sont propres, et particulièrement la sainteté, on doit le considérer dans son ensemble, et embrasser d'une seule vue les différens états sous lesquels il a subsisté depuis le commencement du monde jusqu'à nous.

Or sa durée présente trois époques principales, et semblables sous plusieurs rapports aux âges de la vie humaine. La première révélation contenoit le germe de celles qui devoient succéder, comme les premières vérités que la parole révèle à l'enfant renferment toutes les vérités qu'il connoîtra dans la suite. La révélation mosaïque, opposant une nouvelle barrière aux déréglemens de l'âge des passions, confirme la révélation primordiale, et prépare les peuples à la dernière révélation. Celle-ci enfin accomplit ce que promettoient les deux autres, et saint Paul même l'appelle l'*âge de l'homme parfait*, auquel nous devons tous, dit-il, *nous hâter d'arriver, dans l'unité de la foi, et de la connoissance du fils de Dieu jusqu'à la pleine mesure du Christ, afin que nous ne soyons plus des enfans* (1).

Ces trois révélations ne forment point trois religions diverses, mais une même religion plus parfaite à me-

(1) Occurramus omnes in unitatem fidei, et agnitionis filii Dei, in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi; ut jam non simus parvuli fluctuantes. *Ep. ad Ephes.*, IV, 13, 14.

sure qu'elle est plus développée; comme la raison de l'homme n'est point une raison différente de celle de l'enfant, mais la même raison plus éclairée, plus développée, plus parfaite; et, si l'on veut pousser encore plus loin cette comparaison, on verra que les devoirs de l'homme ont aussi, en proportion de ses lumières, plus d'étendue que ceux de l'enfant, quoiqu'au fond ce soient constamment les mêmes devoirs invariables.

C'est ainsi que l'homme est toujours un, toujours identiquement le même homme, malgré les développemens ou plutôt en vertu des développemens mêmes qui s'opérent et qui doivent s'opérer dans ses facultés pour qu'il parvienne à la perfection conforme à sa nature; et c'est ainsi encore que la religion est toujours une, toujours identiquement la même religion, malgré les developpemens ou plutôt en vertu des développemens mêmes qu'elle a dû éprouver pour atteindre sa perfection, ou pour devenir l'expression parfaite des rapports qui existent entre Dieu et l'homme.

L'unité du christianisme est d'ailleurs, comme nous l'avons montré, un fait perpétuel; puisqu'on n'y peut rien ajouter ni en rien retrancher, sans renverser complètement la religion primitive.

Et remarquez que dès-lors la vérité du christianisme est invinciblement prouvée, et que nous n'avons à la rigueur nul besoin des autres preuves que nous exposerons bientôt. Car, et ceci mérite une attention profonde, nous avons vu que si l'on rejetoit l'autorité du

genre humain et qu'on refusât de l'admettre pour règle des croyances, on étoit inévitablement conduit au scepticisme le plus absolu, ou à l'anéantissement de la raison.

Or le genre humain atteste l'existence d'une vraie religion. Il atteste également que cette religion est une, universelle, perpétuelle.

La seule religion qui soit une, universelle, perpétuelle, est le christianisme. Nous l'avons prouvé, et nous défions qu'on renverse l'ensemble de nos preuves.

Donc le christianisme est la vraie religion.

Observez en outre que, quand on croiroit pouvoir montrer, ce qu'on ne fera jamais, que quelqu'un des caractères dont nous venons de parler manque au christianisme; à moins de montrer de plus, et on ne l'essaiera même pas, qu'il existe une autre religion qui réunit plus évidemment tous ces caractères, on n'arriveroit encore qu'à une conclusion absurde, savoir, qu'il n'existe aucune vraie religion.

Cette conclusion seroit absurde, car il en résulteroit que le genre humain s'est trompé en attestant qu'il existe une religion vraie; que par conséquent on ne peut se tenir assuré de rien sur son témoignage; et que dès-lors, n'ayant plus de règle certaine de jugement, nous devons douter de tout sans exception : dernier terme de la folie, où il est même impossible à aucun homme de parvenir.

Mais, pour nous renfermer dans le sujet particulier de ce chapitre; c'est la croyance unanime des peuples, que la religion primitive a Dieu pour auteur :

or la religion primitive et le christianisme sont identiquement la même religion; donc le christianisme, venant de Dieu, est saint comme Dieu même.

Il n'en faut pas davantage à une raison droite pour croire sans hésiter; et tandis que l'orgueil défiant et curieux interroge le souverain Être, et lui demande comment ses œuvres sont dignes de lui, la foi répète avec amour : *Il a bien fait toutes choses* (1)! et ne pense pas que sa vérité, sa bonté, sa justice, doivent, pour être reconnues, subir le jugement et recevoir l'insolente sanction d'aucune de ses créatures.

Ce n'est pas que la religion qu'il a révélée craigne le regard de l'homme, et se refuse à l'examen de la raison. Elle ne lui soumet pas sans doute sa divine autorité; mais sûre d'elle-même, elle lui dit : Je n'ai pas besoin des ténèbres, je suis venu les dissiper. Me voilà; je ne redoute ni ton œil que j'ai ouvert, ni la lumière qu'il ne reçoit que de moi.

Pour se former une juste notion de la sainteté du christianisme, il faut d'abord s'élever jusqu'à Dieu et comprendre que lui seul est saint par sa propre nature (2). La sainteté est son être même, en tant qu'il est la vérité et l'ordre essentiel.

Il suit de là clairement que la sainteté dans l'homme, est la conformité de ses pensées ou de ses croyances avec les pensées de Dieu ou les vérités éternelles; et

---

(1) Benè omnia fecit. *Marc.*, VII, 37.—Sanctus in omnibus operibus suis. *Ps.*, CXLIV, 13.

(2) Sanctus sum ego Dominus. *Levit.*, XX, 26. — Non est sanctus, ut est Dominus. *I Reg.*, II, 2.

la conformité de ses volontés et de ses actions avec les volontés de Dieu, qui sont l'ordre immuable.

Mais l'homme par lui-même ne connoît ni les pensées ni les volontés de Dieu; il est donc nécessaire que Dieu les lui révèle, et tous les peuples en effet attestent l'existence d'une semblable révélation.

Autant il est certain qu'elle existe et que Dieu en est l'auteur, autant il est certain qu'elle est sainte. Mais en quoi consiste sa sainteté? quelle est l'idée qu'on en doit avoir? Ce qui vient d'être dit le fait assez entendre.

Une doctrine est sainte, quand elle est l'expression des vérités divines.

Une loi est sainte, quand elle est l'expression des volontés de Dieu.

Tout ce qui est un moyen d'union entre Dieu et l'homme, c'est-à-dire tout ce qui aide l'homme à se rapprocher de Dieu, ou à devenir *semblable à lui* dans ses pensées ,ses volontés, ses actions (1), est saint; et c'est de la sorte que certaines cérémonies du culte, indifférentes en elles-mêmes, sont saintes, et par le caractère que leur imprime l'autorité sainte qui les ordonne, et par leur objet, qui est la gloire de Dieu et la sanctification de l'homme.

Nous ne pensons pas que l'on conteste aucune de ces maximes prises dans leur généralité. Les supposant donc reconnues, nous allons prouver que le christia-

---

(1) Sancti estote, quia ego sanctus sum. *Levit.*, XI, 44.

nisme est saint dans ses dogmes, dans sa morale, dans son culte.

Observons d'abord que si on rejetoit entièrement la doctrine chrétienne, rejetant par là même toute idée de Dieu et des rapports qui existent entre lui et nous, on détruiroit toute religion, toute vérité, toute sainteté. Observons de plus que lorsqu'on s'écarte de cette doctrine, c'est toujours par voie de négation. Personne n'ajouta jamais aucun dogme positif au symbole *catholique* ou universel des chrétiens; personne ne leur dit jamais : Quelque chose vous manque; personne ne prétendit jamais avoir découvert, en matière de religion, une vérité que n'enseigne point la religion catholique. Donc elle renferme toutes les vérités révélées, quelles qu'elles soient, ou tout ce qu'il y a de *saint* dans les croyances des hommes.

Mais n'auroit-elle point altéré ces vérités saintes en y joignant des dogmes faux? Elle oblige à croire tout ce qui doit être cru, ou tout ce qui est vrai et nécessaire à la sanctification de l'homme; nul doute : mais n'oblige-t-elle point à croire davantage? en d'autres termes, la foi qu'elle exige, la doctrine qu'elle commande d'admettre est-elle *une*, ou forme-t-elle un tout dont les parties soient tellement liées, qu'on n'en puisse rien retrancher sans l'anéantir? Elle l'assure (1) : voyons.

A moins d'accuser d'erreur tout le genre humain, c'est-à-dire à moins de renoncer à toute certitude, à

(1) Unus Dominus, una fides. *Ep. ad Ephes.*, IV, 5.

toute vérité, on est forcé de convenir que parmi les dogmes de la religion catholique ceux qui ont été toujours universellement crus sont saints et vrais. Qui oseroit les nier en présence de tous les siècles et de toutes les nations? qui oseroit seulement les mettre en doute! N'entendez-vous pas ce cri qui s'élève : Impiété! blasphème! Le monde entier s'émeut et tressaille d'horreur, sitôt qu'on ébranle ces antiques bases de la foi et de la vertu.

Or cette foi antique renferme et suppose tous les points de la foi chrétienne. L'homme est déchu de son innocence; il naît coupable d'un crime héréditaire qui doit être expié : nulle croyance plus universelle. Où trouverez-vous hors du christianisme cette expiation nécessaire? Les anciens n'avouoient-ils pas l'insuffisance de leurs sacrifices? Le sang couloit à grands flots, et même, chose horrible à imaginer, le sang de l'homme; mais ce sang qu'ils versoient, ont-ils jamais dit, pensèrent-ils jamais qu'il pût sauver *tous les hommes?* Et cependant partout existoit l'espérance du salut, fondée sur une expiation qui n'existoit nulle part. Il falloit donc qu'elle fût accomplie, ou la foi perpétuelle du genre humain n'eût été qu'une perpétuelle illusion. Elle s'est accomplie en effet, le christianisme nous l'enseigne, et confirme ainsi la vérité de la doctrine antique, comme l'antique doctrine confirme et prouve la vérité de la doctrine chrétienne, dont elle est le fondement. Et quoi de plus saint en soi-même qu'une doctrine qui annonce à l'homme que son crime est effacé; que, rentré en grâce

avec son Auteur, il est rappelé à un état saint, par une nouvelle alliance avec Dieu, principe de toute sainteté?

Le genre humain croyoit encore, d'après une invariable tradition, qu'un Envoyé céleste, qui seroit homme et qui seroit Dieu, viendroit un jour opérer le salut du monde. Ce Rédempteur promis étoit l'attente de toutes les nations. *Il nous sauvera*, disoit Platon, *en nous instruisant de la doctrine véritable.* — *Pasteur, prince, docteur universel, et vérité souveraine, il aura*, disoit Confucius, *tout pouvoir au ciel et sur la terre.* Quel est ce Sauveur? Il faut bien le montrer, ou soutenir que le genre humain a été dans l'erreur pendant quatre mille ans. Excepté les Juifs, qui chaque jour enfantent avec douleur une espérance nouvelle que le lendemain détruit, les peuples ont cessé d'attendre ce divin Libérateur. Donc, encore un coup, s'il n'a pas paru, la foi des anciens temps étoit une foi trompeuse. Le croirez-vous? le direz-vous? Oserez-vous renverser d'un mot toutes les bases de la religion et de la raison humaine? Vous reculez devant cette inévitable conséquence. Eh bien! apprenez-nous donc où, quand, chez quel peuple, dans quel siècle est venu *Celui qui devoit venir*. Quel est-il? quel est son nom? Chrétiens, vous le savez! et jamais un autre nom n'a été opposé à ce grand nom. Cherchez, demandez, hors du christianisme; tout se tait. Quel autre que le Christ a dit : *Me voici* (1)? De quel autre

(1) Tunc dixi : Ecce venio. *Ps.*, XXXIX, 8.

a-t-il été dit : *Voilà celui qui ôte le péché du monde* (1)? On peut sans doute, car que ne peut-on pas, on peut refuser de le reconnoître (2); les hommes peuvent l'exclure de ce qu'ils appellent leur religion, mais sa place reste vide, et bientôt il s'y forme un gouffre où toutes les vérités s'engloutissent.

On croyoit universellement que le *Désiré des nations* seroit Dieu, on croyoit aussi qu'il seroit homme : mystère impénétrable avant son accomplissement, et qui ne s'explique que par l'*Homme-Dieu*, et par les vérités qu'il a révélées? La distinction des personnes divines, la Trinité, l'Incarnation (3), tous ces dogmes chrétiens sont, pour ainsi parler, l'expansion du dogme antique, où ils étoient *cachés* (4), suivant la juste expression d'un saint docteur. Les nier, c'est non seulement nier la foi universelle, c'est couper la racine de toute croyance; car, remarquez-le bien, si Jésus-Christ n'est pas le Rédempteur qu'attendoit le monde entier, il n'y a point eu de Rédemption; si Jésus-Christ n'est pas homme et s'il n'est pas Dieu, si *le Verbe ne s'est pas fait chair, et n'a pas habité parmi nous* (5), tous les peuples ont été le jouet

(1) Ecce qui tollit peccatum mundi. *Joan.*, I, 29.

(2) In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit. In propria venit, et sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus. *Joan.*, I, 10—12.

(3) Porphyre avoue la possibilité de l'incarnation du Verbe. Vid. *Alnetan Quæst.*, lib. II, cap. XIII, p. 235.

(4) Ante Christi adventum fides Trinitatis erat occultata in fide majorum; sed per Christum manifestata est mundo, et per apostolos. *S. Thom.*, 2. 2. *Quæst.*, II, *art.* 8.

(5) Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. *Joan.*, I, 14.

de l'erreur pendant quarante siècles. S'il n'existe pas en Dieu trois personnes dans une seule nature; si le Père, le Fils, le Saint-Esprit, au nom desquels Jésus-Christ a ordonné à ses apôtres de baptiser et d'enseigner toutes les nations, ne sont pas ces trois personnes égales et distinctes; si l'Esprit divin, qu'il avoit promis à ses disciples de leur envoyer, n'est pas venu *renouveler la terre*, Jésus-Christ est un imposteur. Donc alors point de Rédemption; donc la religion primitive, fondée sur cette Rédemption future, étoit fausse; donc le genre humain s'est trompé perpétuellement dans les choses qu'il lui importoit le plus de connoître; donc on ne peut rien admettre comme certain sur son témoignage; donc un doute universel, et, dans l'invincible sentiment que nous avons de la corruption de notre nature, une douleur sans consolation et un désespoir sans remède.

Tel est l'abîme où tombe nécessairement quiconque rejette un seul point de la doctrine chrétienne. Et qu'offre-t-elle qui ne porte en soi le caractère de sainteté essentiel à la vraie religion? Que commande-t-elle de croire? Un Dieu saint par essence, et trois personnes éternellement subsistantes dans ce Dieu unique : le Père créant tout ce qui est par son Verbe; le Fils rachetant par un ineffable sacrifice le genre humain condamné; l'Esprit saint concourant, par l'infusion de sa grâce, à la sanctification de l'homme racheté. Encore une fois, nous le demandons à l'incrédule lui-même; qu'y-a-il dans cette doctrine qui ne soit digne de la sainteté de Dieu, puisqu'elle n'est

que la manifestation de sa puissance, de sa vérité, de sa justice et de sa miséricorde infinie? « Dieu a aimé » le monde, jusqu'à donner son Fils unique; afin que » quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il » ait la vie éternelle : car Dieu n'a point envoyé son » Fils dans le monde pour condamner le monde, mais » pour que le monde fût sauvé par lui (1). »

Ne voyez-vous pas dans ce seul mot le sommaire de toute la religion, la substance de la foi ancienne, et l'accomplissement des espérances de ce monde, que Jésus-Christ est venu sauver?

« Celui qui croit en lui n'est point condamné; » mais celui qui ne croit pas est déjà condamné, » parce qu'il ne croit point au nom du Fils unique de » Dieu (2). »

Et pourquoi condamné? O Christ, *fils du Dieu vivant!* peut-être que ce malheureux n'a pas pu vous reconnoître. L'erreur involontaire est-elle un crime à vos yeux? Punissez-vous dans le juste la foiblesse de l'esprit, comme vous punissez dans le méchant la corruption du cœur? La foi dépend-elle de nous? Cet infortuné qui ne croit point, peut-il croire? et sur quel motif est-il condamné?

« Voici sa condamnation : La lumière est venue

---

(1) Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret: ut omnis qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam æternam. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. *Joan.*, III, 16, 17.

(2) Qui credit in eum, non judicatur; qui autem non credit, jam judicatus est: quia non credit in nomine unigeniti Filii Dei. *Joan.*, III, 18.

» dans le monde, et les hommes *ont mieux aimé* les » ténèbres que la lumière : parce que leurs œuvres » étoient mauvaises. Quiconque fait le mal, hait la » lumière, et ne vient point à la lumière, afin que ses » œuvres ne soient pas dévoilées. Mais celui qui *fait* » *la vérité*, vient à la lumière, afin que ses œuvres » soient manifestées, parce qu'elles sont faites en » Dieu (1). »

Comprenez donc que la lumière est offerte à tous; et qu'en choisissant les ténèbres on rejette librement le don divin, par un usage criminel de la volonté résolue à se fixer dans le mal. On nie la vérité, la sainteté de la doctrine, à cause de la sainteté des devoirs qu'elle impose. Qui ne seroit chrétien, si le christianisme permettoit à chacun de vivre selon ses désirs? On doute, parce qu'on veut douter ; on doute, parce que l'esprit traite secrètement avec les passions, et leur livre, pour un indigne prix, la vérité qu'il feint d'aimer, comme l'*homme de meurtre* (2) livra la vérité vivante.

La morale évangélique épouvante la mollesse, et consterne la nature humaine dégradée. Sous le triste joug de leurs vices (3), les enfans d'Adam la con-

(1) Hoc est autem judicium : Quia lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras, quàm lucem; erant enim eorum mala opera. Omnis enim qui malè agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus : qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta. *Joan.*, III, 19—21.

(2) Judas surnommé *Iscariotes* ou l'homme de meurtre, *vir ocsisionis*.

(3) Jugum grave super filios Adam. *Eccles.*, XI, 1.

templent et l'admirent avec effroi. Sa beauté, sa pureté, sa sainteté les subjuguent. Tous rendent hommage à sa perfection ; et, quand ils s'écartent de ce qu'elle prescrit, vaincus encore par elle, il leur en coûteroit moins de se condamner eux-mêmes, que de l'accuser. La conscience universelle y reconnoît, mais plus développés, les préceptes de justice promulgués originairement. La loi qui régloit les actions, pénètre jusque dans le cœur pour en régler les mouvemens les plus imperceptibles. Dans ce qu'elle ordonne, dans ce qu'elle défend, dans ce qu'elle conseille, tout est d'un ordre supérieur ; tout annonce un état plus élevé, où l'homme, rendu à l'innocence, est appelé par son Sauveur, et dont il voit en lui le modèle. En lisant l'Évangile, si simple et si divin, on se sent comme ravi par quelque chose du ciel. Je ne crois pas qu'il existe un être humain qui pût, à ce moment, commettre une mauvaise action. Il faut auparavant que l'impression qu'il a reçue s'efface ; il faut que la parole de grâce et de vérité, dont le charme indéfinissable suspendoit la puissance du mal, cesse de résonner dans son âme émue.

« Aimez Dieu de tout votre cœur, de tout votre » esprit, de toutes vos forces : voilà le premier et le » plus grand commandement. Le second lui est sem- » blable : Aimez votre prochain comme vous-même. » Ces deux commandemens renferment toute la » loi (1). »

---

(1) Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex totâ

Ils renferment en effet et la justice et la charité, qui n'est que la perfection de la justice. Nul devoir qui n'en découle. Il est également impossible d'y rien ajouter, d'en rien retrancher; et c'est en les observant que l'homme achève de devenir *semblable à Dieu*, autant qu'il peut l'être. La foi sanctifie son esprit, en rendant ses pensées conformes aux pensées divines (1); l'amour sanctifie son cœur, en le remplissant des mêmes sentimens que Dieu a pour lui-même (2) et pour les êtres qu'il a créés ; et par là s'explique ce précepte, jusqu'alors incompréhensible : Soyez parfaits, comme votre père céleste est parfait (3). »

Quel autre que Jésus-Christ tint jamais un pareil langage ? Que comparerez-vous à ses enseignemens ? Cherchez, examinez, dites-nous ce qui y manque, ou ce qu'on pourroit y réformer. Il y a dix-huit siècles que les peuples les entendirent pour la première fois : philosophes si fiers de votre raison, vous qui vantez avec tant de faste les progrès de la sagesse, montrez-nous les perfectionnemens que lui doit la règle des

---

animâ tuâ, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tuâ. *Luc.*, X, 27.—Hoc est maximum, et primum mandatum. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut te ipsum... In his duobus mandatis universa lex pendet, et prophetæ. *Matth.*, XXII, 38, 39 et 40.

(1) Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus veritas est... Et pro eis ego sanctifico meipsum ; ut sint et ipsi sanctificati in veritate. *Joan.*, XVII, 17 et 19.

(2) Et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam ; ut dilectio, quâ dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis. *Ibid.*, 26.

(3) Estote ergo vos perfecti, sicut et pater vester cœlestis perfectus est. *Matth.*, V, 48.

mœurs. Vous vous taisez : eh bien, Rousseau va parler pour vous.

« Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer aux pro-
» grès de la philosophie la belle morale de nos livres.
» Cette morale, tirée de l'Évangile, étoit chrétienne
» avant d'être philosophique... Les préceptes de Platon
» sont souvent très sublimes ; mais combien n'erre-
» t-il pas quelquefois, et jusqu'où ne vont pas ses er-
» reurs !... L'Évangile seul est, quant à la morale,
» toujours sûr, toujours vrai, toujours unique et tou-
» jours semblable à lui-même (1). »

Supposez la morale chrétienne abolie, à l'instant plus de société, plus de famille, plus de lois ; le crime seul régneroit, et la vie même tariroit dans sa source. Supposez au contraire une obéissance complète à ses commandemens, la terre, purifiée de tout désordre, seroit l'image du ciel, et, comme lui, le séjour de la paix, du bonheur, de l'innocence et de la sainteté (2).

Et remarquez encore dans le christianisme, dans sa morale et dans ses dogmes, un caractère de divinité

---

(1) *Lettres écrites de la Montagne :* IIIe let., p. 86, 87 ; not. *Paris*, 1793.

(2) Bolingbroke lui-même n'a pu s'empêcher de le reconnoître : « Il » ne parut jamais dans le monde, dit-il, de religion dont la tendance » naturlele ait été plus propre à augmenter la paix et le bonheur des » hommes, que ne l'est celle de la religion chrétienne. Le système » de religion renfermé dans l'Évangile est un système *complet*, » remplissant tout ce que se propose la religion naturelle ou révé- » lée. L'Évangile de Jésus-Christ est une leçon continue de la mo- » rale la plus stricte, de la justice, de la bienveillance et de la cha- » rité universelle. » *Analyse de Bolingbroke*, sect. XII.

bien frappant. Quand Dieu se résolut à faire éclater sa gloire au dehors par la création, c'est-à-dire à manifester sa puissance, sa vérité, son amour, il voulut que nul être créé ne pût jamais s'attribuer aucun des dons qu'il tenoit de lui seul, et concourir, en quelque sorte, à se créer lui-même. Et c'est pourquoi la puissance de l'homme dispose des choses matérielles qui sont à sa portée, les combine, mais ne produit rien véritablement. De même aussi sa raison combine, rapproche, compare les vérités qu'elle a reçues, mais n'invente aucune vérité ; et dès-lors elle ne peut non plus découvrir aucun devoir, ou inventer aucune vertu. En effet, pendant quatre mille ans, on ne voit pas que l'esprit humain, quel que fût le degré de culture et de civilisation des peuples divers, ait ajouté aucun dogme, aucun précepte, à ceux qui avoient été révélés au commencement. Ils devoient cependant se développer, mais non par l'effort de l'homme. Jésus-Christ paroît au temps marqué : *Il redit dans le monde ce qu'il a entendu de celui qui l'envoie* (1). De nouveaux dogmes et de nouveaux préceptes sortent, pour ainsi parler, des préceptes et des dogmes anciens ; et depuis cette dernière révélation, annoncée dès l'origine et perpétuellement attendue, l'esprit humain, si avide de savoir, si orgueilleux de trouver, n'a pas fait un seul pas dans la connoissance de Dieu et de nos rapports avec lui. Il a douté, il a nié, il a dévasté le royaume de

(1) Qui me misit verax est : et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo. *Joan.*, VIII, 26.

la vérité et de la vertu, mais jamais il ne l'étendit par de nouvelles conquêtes.

Or puisque le premier homme connoissoit de la religion tout ce que les hommes en ont connu pendant quarante siècles, et que nous ne connoissons de plus que ce que Jésus-Christ nous en a appris, elle a donc été, dans toute sa durée, entièrement indépendante de la raison humaine, qui, avant et après la venue du Médiateur, ne put jamais découvrir d'elle-même ni un dogme, ni un devoir : donc le christianisme est évidemment divin, par cela même que son auteur a proclamé de nouveaux devoirs et manifesté de nouveaux dogmes.

Que si quelqu'un contestoit cette preuve de la divinité de la religion chrétienne, nous lui opposerions Rousseau lui-même, dont voici les paroles : « Nous » reconnoissons l'autorité de Jésus-Christ, parce que » notre intelligence acquiesce à ses préceptes et nous » en découvre la sublimité. Elle nous dit qu'il convient » aux hommes de suivre ses préceptes, *mais qu'il étoit* » *au-dessus d'eux de les trouver* (1). »

Le culte n'étant que l'expression du dogme, il s'ensuit que le christianisme, saint dans ses dogmes et dans sa morale, est également saint dans son culte. L'adoration d'un seul Dieu par un seul Médiateur en est le fond, comme elle l'étoit du culte antique ; mais le véritable sacrifice remplace les sacrifices figuratifs.

---

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 30. *Paris*, 1793.

Accompli sur la croix, il se perpétue tous les jours sur l'autel. *Depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, le nom du Seigneur est grand parmi les nations : on sacrifie en tout lieu, et l'on offre à son nom une oblation pure* (1), l'hostie sainte qui devoit opérer la réconciliation du monde (2). Le pontife des biens futurs (3), dont le sacerdoce est éternel (4); celui qui est tout ensemble le sacrificateur et la victime; après avoir consommé, par l'effusion de son sang, la rédemption de l'homme coupable, continue de s'offrir pour lui, d'une manière non sanglante, dans le sacrifice eucharistique (5), et s'offrira éternellement à son Père dans le ciel (6).

---

(1) Ab ortu solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus; et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda. *Malach.*, I, 11.

(2) Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi. *Ep. II ad Corinth.*, V, 19.

(3) Christus autem assistens pontifex futurorum bonorum... neque per sanguinem hircorum aut vitulorum, sed per proprium sanguinem, introivit semel in sancta, æternâ redemptione inventâ. *Ep. ad Hebr.*, IX, 11, 12.

(4) Hic autem; eo quòd maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium undè et salvere potest accedentes per semetipsum ad Deum. *Ibid.*, VII, 24, 25.

(5) Idipsum quod semel in cruce perfecit, non cessat mirabiliter operari, ipse offerens, ipse et oblatio. *Præfat. de SS. Sacram.*

(6) Scrutamini scripturas, in quibus putatis vos habere vitam æternam. Et profectò haberetis, si Christum in eis intelligeretis, et teneretis. Sed perscrutamini eas : ipsæ testimonium perhibent de hoc sacrificio mundo, quod offertur Deo Israël; non ab unâ gente vestrâ, de cujus manibus non se accepturum prædixit; sed ab omnibus gentibus, quæ dicunt : *Venite ascendamus in montem Domini.* Nec in uno loco, sicut vobis præceptum erat in terrenâ Jerusalem; sed

« Lorsque nous considérons ce qu'opère Jésus-
» Christ dans ce mystère, et que nous le voyons par
» la foi présent actuellement sur la Sainte-Table avec
» ces signes de mort, nous nous unissons à lui en cet
» état, nous le présentons à Dieu comme notre unique
» victime, et notre unique propitiateur par son sang,
» protestant que nous n'avons rien à offrir à Dieu
» que Jésus-Christ, et le mérite infini de sa mort.
» Nous consacrons toutes nos prières par cette divine
» offrande; et en présentant Jésus-Christ à Dieu,
» nous apprenons en même temps à nous offrir à la
» Majesté divine en lui et par lui comme des hosties
» vivantes.

» Tel est le sacrifice des chrétiens, infiniment dif-
» férent de celui qui se pratiquoit dans la loi : sacri-
» fice spirituel et digne de la nouvelle alliance, où la
» victime présente n'est aperçue que par la foi, où le
» glaive est la parole qui sépare mystiquement le
» corps et le sang, où ce sang par conséquent n'est
» répandu qu'en mystère, et où la mort n'intervient
» que par représentation; sacrifice néanmoins très
» véritable, en ce que Jésus-Christ y est véritable-
» ment contenu et présenté à Dieu sous cette figure
» de mort : mais sacrifice de commémoration, qui,
» bien loin de nous détacher du sacrifice de la croix,
» nous y attache par toutes ses circonstances, puisque

---

in omni loco, usque in ipsam Jerusalem... Aaron sacerdotium jam nullum est in aliquo templo, et Christi sacerdotium in æternum perseverat in cœlo. *S. August. Tract. adv. Judæos*, cap. XIII; *Oper.* tom. VIII, col. 39.

» non seulement il s'y rapporte tout entier, mais » qu'en effet il n'est et ne subsiste que par ce rapport, » et qu'il en tire toute sa vertu (1). »

Toute celle des sacremens vient aussi de cet ineffable sacrifice, qui nous a ouvert les trésors de la miséricorde infinie. Et voyez ce que Dieu fait, sous la nouvelle alliance, pour la sanctification de sa créature déchue. Il n'est pas une époque, pas un acte important de la vie humaine, auquel Jésus-Christ n'ait attaché des grâces particulières par l'institution d'un rit sacré. Le baptême nous régénère à notre naissance, il nous rétablit dans la justice originelle que nous avions perdue en Adam. Lorsque le penchant au mal, qui subsiste toujours en nous (2), se développe, un nouveau secours nous est préparé contre les erreurs de l'âge des passions. A la voix du pontife, l'Esprit saint descend en notre âme, pour l'enrichir de ses dons, et nous confirmer dans la foi. Bientôt, participant au mystère d'amour qui s'accomplit et se renouvelle sans cesse, nous sommes appelés au banquet céleste, où l'Auteur de la vie se fait lui-même notre aliment incompréhensible. Avons-nous souillé par quelque faute la robe d'innocence dont nous fûmes revêtus dans le baptême, la pénitence lui rend sa première blancheur. Les anciens avoient pressenti (3),

---

(1) *Bossuet ;* Exposit. de la doctr. de l'Église cath., chap. XIV, *édit. de Versailles.*

(2) Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ. *Genes.*, VIII, 21.

(3) Les Juifs avoient une sorte de confession (*Maimon. in Maase*

et les philosophes mêmes ont avoué l'utilité de la confession (1). Elle prévient plus de crimes encore qu'elle

---

Korban, cap. III. — *Pugio fidei*, III part., Dist. III, cap. XIV, p. 830, et alib. *Lipsiæ*, 1687. — *Outram de Sacrif.*, lib. I, c. XV, § 10). — Cet usage existoit en Égypte, en Grèce, à Rome et partout où s'introduisirent les mystères d'Eleusis (*Arist. apud Ant. Melissa*, cap. XVI. — *Plut. de Superst.* — *Meursius*, cap. VII et VIII). « Savez-vous, dit Sénèque, pourquoi nous cachons nos vices? » C'est que nous y sommes plongés : dès que nous les confesserons, » nous guérirons. *Quare sua vitia nemo confitetur? Quia in illis » etiamnum est, vitia sua confiteri sanitatis indicium est* » (Epist. LIII). — Dans l'Inde et chez les Guèbres, même coutume (*Bardesan. ap Porphyr. de Styg.*). — « Plus l'homme qui a commis » un péché s'en confesse véritablement et volontairement, plus il » se débarrasse de ce péché, comme un serpent de sa vieille peau » (*Lois de Menu, fils de Brahma*, dans les *OEuvres de sir W. Jones*, tom. III, chap. XI, n. 64 et 233). Il y a au Tibet un jour solennel où le grand Lhama paroît en public. Avant d'entrer dans le temple, il se purifie par la confession, et engage ensuite les assistans à se confesser aussi, pour recevoir l'absolution des péchés dont ils se sentiroient coupables (*Alphabet. Tibetan.*, tom. I, p. 264 et 265). — Enfin on a trouvé l'usage de la confession à Siam, dans le Laos, au Japon et jusque chez les peuples de l'Amérique (*Alnet. Quæst.*, lib. II, cap. XX, n. 4, p. 274 et seq.—*Carli, Lettres américc.*, t. I, p. 153 et 154); tant cette institution, sanctifiée par Jésus-Christ qui en a fait un sacrement, est conforme à la nature de l'homme.

(1) « Que de restitutions, que de réparations la confession ne fait- » elle point faire chez les catholiques (*Rouss., Émile*, liv. IV, p. 58; not., *Édit. de* 1793) ! « La confession est une chose excellente, un » frein aux crimes. Elle est très bonne pour engager les cœurs ul- » cérés de haine à pardonner, et pour faire rendre par les petits » voleurs ce qu'ils peuvent avoir dérobé à leur prochain » (*Voll., Dictionn. philos.*, art. *Catéchisme du curé*). On peut regarder la » confession comme le plus grand frein des crimes secrets » (*Id., Essai sur l'hist. gén. et sur les mœurs et l'esprit des nations*, tom. I, chap. XII, pag. 116. *Éd. de* 1756). « Le meilleur de tous les » gouvernemens, dit Raynal; ce seroit une théocratie où l'on éta- » bliroit le tribunal de la confession, s'il étoit toujours dirigé par » des hommes vertueux, et sur des principes raisonnables » *Hist. philos.*, tom. III). « Quel préservatif salutaire pour les mœurs de

n'en efface; elle est le supplément de toutes les lois humaines, une source intarissable de paix et de vertus. La pitié divine a élevé au milieu de nous un tribunal où le pardon attend incessamment le repentir. Et quand s'approche le moment qui décidera de notre sort pour jamais, l'onction des infirmes nous purifie, nous console, nous fortifie dans le dernier combat. Enfin la société même est sanctifiée par les sacremens qui consacrent les deux grandes institutions qui la constituent : le mariage, fondement de la famille et du pouvoir paternel ; et le sacerdoce, qui n'est qu'une plus haute paternité.

Tel est le culte chrétien, culte immortel, culte universel, puisqu'il ne diffère point, en ce qui en fait l'essence, du culte que les esprits angéliques rendent au Tout-Puissant, dans les cieux. Leurs prières comme les nôtres, unies à celles du souverain Prêtre, *toujours vivant pour intercéder pour nous* (1), acquièrent par cette union un prix infini. Les vœux, les adorations de toutes les intelligences, ne forment qu'un seul vœu, qu'une seule adoration, qu'éternellement le Fils de Dieu présente à son Père. Par lui tout est saint dans nos pensées, nos désirs, notre amour, nos offrandes ; parce que les pensées du chré-

---

» l'adolescence, que l'usage et l'obligation d'aller tous les mois à » confesse ! La pudeur de cet humble aveu des fautes les plus ca- » chées, en épargnoit peut-être un plus grand nombre que tous les » motifs les plus saints » (*Marmontel, Mémoires*, tom. I, liv. I.)

(1) Semper vivens ad interpellandum pro nobis. *Ep. ad Hebr.*, VII, 25.

tien sont les vérités divines que le Verbe est venu nous révéler : ses désirs, détachés des créatures, ne s'arrêtent qu'en Dieu, et l'embrassent tout entier; son amour, produit par l'Esprit saint que Jésus-Christ avoit promis d'envoyer à ses disciples (1), est une participation de l'amour infini que Dieu a pour lui-même; son offrande est la victime sainte, *en qui toute la plénitude de la Divinité habite corporellement* (2).

Après avoir contemplé ce merveilleux ensemble du christianisme, la grandeur et la simplicité féconde de ses dogmes, qui, plus ou moins développés, forment la raison du genre humain ; la perfection de sa morale, base immuable de toutes les lois ; la sublimité de son culte, qui unit étroitement l'homme à Dieu, sans abaisser Dieu, sans flatter l'orgueil de l'homme; qui de tant de corruption fait sortir tant de hautes vertus; qui près d'une immense misère place un amour immense, un Rédempteur pour tout expier, un Médiateur pour tout sanctifier : je cherche comment ces dogmes, cette morale, ce culte, pourroient être une invention de l'homme, comment il auroit créé la lumière qui éclaire son esprit, les lois qui règlent son cœur, un ordre infini de rapports qui embrasse et lie tous les êtres, depuis l'Être souverain jusqu'à la plus foible intelligence; la seule supposition d'un fait si absurde humilie et révolte le bon sens. Remontez

---

(1) Accipietis virtutem supervenientis Spiritûs sancti, in vos. *Act.*, I, 8.

(2) In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter. *Ep. ad Colos.*, II, 9.

d'âge en âge pour découvrir l'époque de cette étonnante invention, bientôt l'homme disparoît dans les profondeurs du temps; le temps lui-même s'évanouit, on ne voit plus que Dieu et l'éternité.

Vous qui hésitez à reconnoître dans la religion chrétienne l'œuvre de ce grand Dieu, tournez vos regards vers l'autre extrémité du temps : qu'apercevez-vous? l'éternité; encore et toujours l'éternité! Immobile, elle reçoit toutes les créatures dans son vaste sein : vous y entrerez, mais le doute n'y entrera point avec vous. Les derniers nuages s'arrêtent sur la tombe. La mort dépouille l'esprit superbe du vêtement de ténèbres dont il s'enveloppoit. La lumière l'investit de toutes parts; elle commence son supplice. Il croit alors, il croit à la vérité qu'il repoussoit, au ciel qu'il a perdu, à l'enfer qu'il a conquis; et au fond de ses gouffres, vides d'espérance, il découvre, avec une certitude terrible, la place que lui assigne l'ordre invariable qu'il a méconnu.

Nous venons de voir que le christianisme, considéré dans ses dogmes, sa morale, son culte, est manifestement divin. Nier sa doctrine, c'est détruire toute foi; rejeter ses préceptes, c'est anéantir toute vertu. Il est la *loi de vie, donnée en héritage* aux enfans d'Adam (1); et hors de cette loi il n'y a point de vie, parce que hors d'elle on n'appartient point à celui *qui est la vie et la vérité* (2), au *Desiré des nations* (3), au Sau-

(1) Addidit illis disciplinam, et legem vitæ hereditavit illos. *Eccles.*, XVII, 9.

(2) Ego sum via, et veritas, et vita. *Joan.*, XIV, 6.

(3) Et veniet Desideratus cunctis gentibus. *Agg.*, II, 8.

veur attendu si long-temps par le genre humain.

Mais la divinité de la religion chrétienne peut encore être reconnue à d'autres marques non moins éclatantes. Les prophéties, les miracles, le caractère de son fondateur, les vertus qu'elle a produites, les bienfaits qu'elle a répandus, sont autant de preuves de sa céleste origine. Nous les exposerons successivement; mais il est nécessaire de parler d'abord de l'Écriture-Sainte, où sont consignés la plupart des faits dont nous avons à nous occuper.

CHAPITRE XXXII.

De l'Écriture-Sainte.

Les monumens sacrés des chrétiens contiennent l'histoire primitive de l'homme et du monde qu'il habite, celle du peuple juif, ses lois, les prophéties dont le dépôt lui étoit confié, la vie de Jésus-Christ, ses enseignemens recueillis par les apôtres, et enfin l'histoire prophétique de la société qu'il a établie. De ces deux parties, appelées l'Ancien et le Nouveau Testament, se compose l'Écriture-Sainte : livre merveilleux, qui, renfermant toute l'histoire des temps, commence et finit dans l'éternité.

Il n'existe chez aucune nation de monument comparable, pour l'antiquité, au Pentateuque, écrit par Moïse environ quinze siècles avant Jésus-Christ. L'histoire certaine de la Grèce ne remonte pas plus haut que la première Olympiade (1). Hérodote vivoit sous Artaxercès. Les ouvrages de Sanchoniaton (2), de Manethon, de Mégasthène, dont il nous reste quelques fragmens, ne peuvent guère être plus an-

(1) L'an 775 avant J.-C. *Voyez* Jul. African. *ap. Euseb.* Præpar. evangel. lib. X, cap. X.

(2) Quelques uns croient que Sanchoniaton vivoit peu de siècles après Moïse ; mais il n'en existe aucune preuve certaine.

ciens. Quelques savans présument même qu'ils ne sont pas antérieurs au règne de Ptolémée-Philadelphe (1). Bérose écrivoit au temps d'Alexandre. Il est également reconnu que les livres des Perses, des Indiens et des Chinois, appartiennent à une époque beaucoup plus récente que le législateur des Juifs.

C'est à lui que le genre humain doit les seules annales qui l'instruisent de son origine, et de tous les faits sur lesquels repose l'ordre entier de ses devoirs, de ses espérances et de ses destinées. Jusque-là le souvenir s'en étoit conservé uniquement par la tradition; mais quand la vie des hommes s'abrégea, et que les peuples se multiplièrent, Dieu voulut que cette tradition fût fixée par l'écriture, ainsi que les nombreux détails de la loi qu'il donnoit aux enfans de Jacob, et les prophéties qui devoient servir de preuve perpétuelle à Jésus-Christ.

Tout ne fut pas écrit cependant, ainsi que l'observe Maimonide; et la raison qu'il en apporte est remarquable. « Ce fut, dit-il, une grande sagesse et un » moyen de prévenir les inconvéniens où l'on est » tombé dans la suite, c'est-à-dire la diversité des » opinions, les perplexités et les doutes mêmes que » fait naître ordinairement la parole écrite et consi- » gnée dans un livre : de là proviennent les dissen- » sions, les controverses, les schismes, les sectes, » et une effroyable confusion. Mais autrefois tout se » terminoit par les décisions du grand-sanhédrin (2),

(1) 242 ans avant l'ère chrétienne.

(2) L'autorité de ce corps étoit supérieure à celle du roi, selon

» comme je l'ai montré dans mes Commentaires sur » le Talmud, et comme la loi même en rend témoi- » gnage (1). »

Il est certain, et l'expérience le prouve tous les jours, que la Bible ou le corps de nos livres saints eût été pour l'homme un don funeste si elle avoit été livrée à l'interprétation de chaque individu. En vain Dieu auroit parlé; on auroit éternellement disputé sur sa parole, sans jamais pouvoir s'assurer de son véritable sens (2). Aussi la promulgation des deux

---

le même Maimonide. « Le roi, dit Rabbi David Ganz, étoit le maître » absolu pour tout ce qui concernoit la guerre et les armées; mais » ce qui regardoit la loi, et l'administration intérieure de l'État, ap- » partenoit au sanhédrin, dont le chef (depuis David) étoit toujours » de sa famille. » Vid. *Lettre de M. l'abbé*** à M. l'abbé Houtteville :* lett. XIII, p. 262. *Paris*, 1722.

(1) Atque hæc fuit summa sapientia circa legem nostram, quâ fugiebantur et vitabantur illa, in quæ sequentibus temporibus incidit; varietates nempè, et perplexitates sententiarum ac opinionum, dubia item, quæ oriri solent ex sermone scripto, et in librum relato..., ex quibus posteà oriuntur inter homines dissensiones, controversiæ, schismata, et sectæ, in negotiis et commerciis magna confusio. Sed tùm negotium omne erat penes synedrium magnum, sicut exposuimus in Commentariis nostris Talmudicis, et sicut de eo lex ipsa testatur. *More Nevochim*, part. I, cap. LXXI, p. 132. *Ed. Basil.*, 1629.

(2) Supposé qu'il n'existe point d'interprète infaillible de l'Écriture-Sainte, Rousseau aura eu raison de dire : « Les livres sont » des sources de disputes intarissables...; le langage humain n'est » pas assez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans » nos langues, ne nous diroit rien sur quoi l'on ne pût disputer » (*Lettre à M. de Beaumont*, p. 75). Dans le christianisme *complet*, cette objection est nulle; mais comment les protestans la résoudront-ils ? Ils veulent que Dieu ait parlé, et ils ne veulent pas qu'on puisse savoir avec certitude ce que Dieu a dit. Un jour viendra, et il n'est pas loin, où à peine pourra-t-on croire qu'on ait admis, soutenu, une pareille contradiction.

Testamens concourt-elle, chez le peuple juif comme chez le peuple chrétien, avec l'établissement d'une autorité souveraine, seule investie du droit d'interpréter le texte sacré, et dépositaire principal de la tradition qui l'explique. Depuis que cette autorité est éteinte parmi les Juifs, il leur est aussi impossible de s'accorder sur le sens de l'Écriture (1), qu'aux protestans, qui refusent de reconnoître dans la société chrétienne l'existence d'une semblable autorité, quoique l'Écriture elle-même les avertisse que *c'est la première chose qu'ils doivent comprendre* (2).

Les préceptes de la religion primitive étoient connus et se transmettoient par la tradition, avant d'être gravés sur les tables de la loi; et la doctrine chrétienne étoit répandue dans une grande partie de l'empire romain lorsque l'Évangile fut écrit. C'est la parole et non l'Écriture qui a conquis le monde à Jésus-Christ.

---

(1) Les Juifs modernes ont abandonné presque toutes les explications que les anciens rabbins donnoient des prophéties. Ne sachant plus à quoi se prendre, « ils renvoient à Elie, dit d'Herbelot, les point les plus difficiles de l'Ecriture, qu'ils ont peine à résoudre. » *Biblioth. orient.*, art. *Mohamed Aboulcassem*, tom. IV, p. 251.

(2) *Hoc primum intelligentes*, quòd omnis prophetia Scripturæ propriâ interpretatione non fit. *S. Petr. Ep. II*, cap. I, 20.—Il est curieux d'entendre le plus ardent ennemi du christianisme parler sur ce point le même langage que saint Pierre. « S'il n'y avoit pas » eu dans le monde chrétien, dit Voltaire, une autorité qui fixât le » sens de l'Ecriture et les dogmes de la religion, il y auroit autant » de sectes que d'hommes qui sauroient lire » (*Essai sur l'hist. génér. et sur l'esprit et les mœurs des nations*; tom. III, chap. CIX, p. 108, *édit. de* 1756). Il suit de là que les sociétés bibliques protestantes, aujourd'hui si multipliées, tendent à *faire autant de sectes qu'il y a d'hommes qui savent lire.*

« Si les apôtres, disoit saint Irénée vers le milieu » du deuxième siècle, ne nous eussent pas même » laissé des Écritures, n'auroit-il pas fallu suivre » l'ordre de la tradition qu'ils ont mise en dépôt dans » les mains de ceux à qui ils confièrent les églises? » Beaucoup de nations barbares, qui ont reçu la foi » en Jésus-Christ, ont suivi cet ordre, conservant, » sans caractères ni encre, les vérités du salut écrites » dans leurs cœurs par le Saint-Esprit, gardant avec » soin l'ancienne tradition, et croyant, par Jésus-» Christ, fils de Dieu, en un seul Dieu créateur du » ciel et de la terre, et de tout ce qui y est contenu... » Ces hommes, qui ont embrassé cette foi sans au-» cune Écriture, sont barbares par rapport à notre » langage; mais quant à la doctrine, aux coutumes » et aux mœurs, par rapport à la foi, ils sont parfai-» tement sages et agréables à Dieu, vivant en toute » justice, chasteté et sagesse. Que si quelqu'un par-» lant leur langue naturelle leur proposoit les dogmes » inventés par les hérétiques, aussitôt ils boucheroient » leurs oreilles et s'enfuiroient bien loin, ne pouvant » pas même se résoudre à écouter un discours plein » de blasphèmes. Ainsi, étant soutenus par cette vieille » tradition des apôtres, ils ne peuvent pas même ad-» mettre dans leur simple pensée la moindre image de » ces prodiges d'erreur (1). »

« On voit, observe Fénelon (2), par ces paroles

(1) *S. Iren.*, lib. III, *cont. Hæres.*, cap. IV, n. 1 et 2, p. 178 *edit. Massuet.*

(2) Lettre sur l'Ecrit.-Sainte : *OEuvres*, tom. III, p. 385, 386. *Edit. de Versailles.*

d'un si grand docteur de l'Église, presque contemporain des apôtres, qu'il y avoit de son temps, chez les peuples barbares, des fidèles innombrables qui étoient très spirituels, très parfaits, et *riches*, comme parle saint Paul, *en toute parole et en toute science*, quoiqu'ils ne lussent jamais les livres sacrés... La tradition suffisoit à ces fidèles innombrables pour former leur foi et leurs mœurs de la manière la plus parfaite et la plus sublime. L'Église, qui nous donne les Écritures, leur donnoit sans Écritures, par sa parole vivante, toutes les mêmes instructions que nous puisons dans le texte sacré... ; et ce que saint Irénée nous apprend de ces fidèles de son temps, saint Augustin nous le répète pour les solitaires du sien (1). »

Cependant il entroit dans les desseins de la Sagesse suprême que la religion eût ses annales, et le genre humain les titres de sa foi, de ses espérances et de ses devoirs. Il falloit qu'au milieu de tant de monumens de l'ignorance, de l'incertitude et de l'erreur, l'immortelle vérité eût aussi son monument; et qu'à cette multitude innombrable de livres tous remplis des pensées de l'homme, un livre fût opposé qui contînt la pensée de Dieu.

L'utilité de l'Écriture est, d'ailleurs, assez évidente (2). Comme la tradition sert à en déterminer le

---

(1) *S. August. de Doctr. christ.*, lib. I, cap. XXXIX, n. 43; tom. III.

(2) Omnis scriptura divinitùs inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitiâ : ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus. *Ep. II ad Timoth.*, III, 16, 17.

vrai sens, elle sert elle-même à prouver l'antiquité de la tradition; elle en fortifie l'autorité; elle montre que la religion, ses dogmes, ses commandemens sont irrévocables; elle contribue à fixer le langage de la foi, et par conséquent la foi elle-même. Beaucoup de circonstances de faits propres à toucher le cœur, à éclairer l'esprit, seroient ignorées sans elle, ou au moins peu connues. Et combien de vérités sublimes, cachées dans ce livre divin sous les expressions les plus simples, se manifestent successivement pour l'instruction de l'homme et de la société! Enfin les derniers temps y trouveront des secours nécessaires, lorsque l'homme de péché viendra, ainsi qu'il est prédit, attaquer le Christ, éprouver ses disciples, et les étonner par des prodiges qui séduiroient, s'il se pouvoit, les élus mêmes (1).

Ce que nous disons suppose que l'Écriture est authentique, qu'elle est vraie, et qu'elle a été inspirée de Dieu. C'est en effet ce qu'ont prouvé les défenseurs du christianisme dans un grand nombre d'ouvrages restés sans réplique (2). Leurs savans travaux nous dispensent de nous étendre sur ce sujet. Il n'est pas une seule objection qu'ils n'aient réfutée, pas un seul point de critique qu'ils n'aient éclairci avec autant de sagacité que d'érudition. Notre plan ne nous permet

---

(1) Surgent enim pseudochristi, et pseudoprophetæ: et dabunt signa magna, et prodigia, ità ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi. *Matth.*, XXIV, 24.

(2) Voyez *Bossuet, Pascal, Huet, Bergier, Duvoisin, Fabricy, Jaquelot, Stillingfleet, Faber, Paley,* etc.

pas d'entrer dans ces détails, dont nous n'avons d'ailleurs nul besoin pour établir d'une manière inébranlable l'authenticité, la vérité et l'inspiration de nos livres saints.

Un livre est authentique quand le texte n'en est point altéré, ou lorsqu'il a été réellement écrit par l'auteur à qui on l'attribue. Or, évidemment, on ne sauroit s'assurer d'un pareil fait, que par le témoignage. Tout se réduit donc à savoir s'il existe des témoignages suffisans pour qu'on puisse affirmer avec certitude que les livres de Moïse et des prophètes, les Évangiles, les Actes, les Épîtres des apôtres et l'Apocalypse, appartiennent aux auteurs dont ils portent le nom.

Qu'on l'ait contesté, cela se comprend; car l'homme est libre de tout nier : mais il nous semble impossible que personne en ait jamais douté sérieusement. Quelqu'un doute-t-il que les harangues contre Philippe soient de Démosthènes, que le traité *des Devoirs* soit de Cicéron? et quelle autre preuve en avons-nous, qu'une tradition qui remonte jusqu'aux temps où vivoient ces deux écrivains? Or une tradition non moins constante et beaucoup plus générale atteste l'authenticité de l'Écriture. Ce ne sont pas seulement quelques témoignages épars et consignés dans un petit nombre de livres, qu'on allègue en sa faveur; mais le témoignage perpétuel des sociétés juive et chrétienne. Deux grands peuples élèvent la voix pour déposer sur des faits publics d'où dépend leur existence comme peuples; faits dès-lors aussi

certains que leur existence même. Dira-t-on que, pendant trois mille ans, les Juifs n'ont connu ni leur histoire, ni leurs lois, ni l'auteur de ces lois ? Il seroit moins insensé de nier qu'il y ait eu des Juifs. Si Moïse n'est pas leur législateur, si le Pentateuque n'a pas été composé par lui, ou s'il a subi des altérations essentielles, il faut nécessairement supposer une époque où la nation juive oublie soudain à qui elle doit ses institutions, et quelles sont ces institutions, ce qu'elle est et ce qu'elle a été, ses usages religieux et civils, ses coutumes, ses habitudes; il faut supposer que cette nation, perdant tout-à-coup ses souvenirs, ses idées, sa vie morale, tombe tout entière, et au même moment, dans l'idiotisme absolu. Et, pour que rien ne manque à l'absurdité d'une pareille hypothèse, il faut supposer encore que cette même nation, qui n'auroit pu subsister huit jours en cet état au-dessous de la démence, recouvre, aussi promptement qu'elle les avoit perdus, le sens et la mémoire, pour vivre sous de nouvelles lois qu'elle croit anciennes, et pour conserver à jamais, avec une vénération profonde, une fausse tradition qu'elle croit vraie. Nous défions qu'on attaque l'authenticité du Pentateuque, sans être forcé de soutenir ces prodigieuses extravagances; et si, effrayé de cet excès de folie, on avoue que le Pentateuque est authentique, on est contraint d'étendre cet aveu à tous les livres de l'Ancien-Testament, qui ne forment avec le Pentateuque qu'un seul corps indissoluble d'histoire, de lois, et de doctrines.

L'authenticité des Évangiles, des Actes des apôtres,

des Épîtres et de la révélation de saint Jean, ne repose pas sur des bases moins fermes. Ces titres sacrés de notre foi ont inspiré dès l'origine le même respect aux chrétiens; et jamais la tradition n'a varié sur leurs auteurs. Dès-lors on ne sauroit raisonnablement révoquer en doute la vérité de cette tradition. Comment auroit-on pu, du vivant de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean, de saint Matthieu, etc., persuader aux fidèles que des écrits faussement attribués à ces apôtres, leur appartenoient réellement? Comment n'auroient-ils pas eux-mêmes réclamé contre cette imposture? Comment les églises de Rome, de Corinthe, d'Éphèse, et plusieurs autres se seroient-elles imaginé avoir reçu des lettres de saint Paul, que cet apôtre n'auroit point écrites? Comment auroient-elles cru en posséder les originaux? Comment ces Épîtres seroient-elles citées comme authentiques par saint Pierre (1)? Ou, si les Épîtres de saint Pierre sont également controuvées, comment ni lui, ni saint Paul, ni aucun de leurs disciples, n'ont-ils point désavoué ces fausses productions, dont il étoit impossible qu'ils ignorassent l'existence?

Quoiqu'elles soient alléguées dans les plus anciens Pères, veut-on néanmoins qu'elles n'aient paru

---

(1) Domini nostri longanimitatem, salutem arbitremini: *sicut et carissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sapientiam scripsit vobis. Sicut et in omnibus epistolis, loquens in eis de his:* in quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti et instabiles depravant, sicut et cæteras Scripturas, ad suam ipsorum perditionem. *Ep. II Petr.*, III, 16.

qu'après la mort des apôtres : l'absurdité ne sera pas moins grande, elle le sera même encore plus ; car presque toute la société chrétienne, déjà fort étendue à cette époque, devra nécessairement avoir été complice de l'imposture (1). Elle ne pouvoit pas être trompée sur un fait de cette nature. Les pasteurs établis par les apôtres, ou ceux qui leur avoient succédé, après avoir conversé long-temps avec eux ; les fidèles si zélés de s'instruire de ce qui intéressoit la religion qu'ils venoient d'embrasser, auroient-ils pu croire qu'il existoit des écrits de ces mêmes apôtres : écrits que tous les chrétiens avoient ignoré jusque-là, quoiqu'ils fussent adressés, au moins quelques uns, aux plus célèbres églises ? La fraude eût donc été manifeste ; il eût donc fallu que les pasteurs et les fidèles se fussent réunis pour la seconder : et cela dans le temps même où ils faisoient profession d'une horreur profonde pour toute espèce de fraude, dans le temps où ils sacrifioient avec allégresse leurs biens, leurs vies, plutôt que de trahir et même que de déguiser la vérité !

Et d'où seroit venu parmi eux cet accord universel pour autoriser le mensonge ? Par quel motif auroient-ils, contre les principes de leur religion, et en vio-

(1) On voit au contraire toute l'Église rejeter avec indignation les ouvrages fabriqués par les hérétiques, et publiés sous de faux noms, ainsi que les histoires pieuses, mais non autorisées, auxquelles on donnoit aussi le nom d'évangiles. Fabricius compte jusqu'à cinquante de ces évangiles. Au reste, avant Clément d'Alexandrie, mort l'an 215, il n'y a point d'indice ni de vestige certain d'aucun évangile apocryphe.

lant ses préceptes les plus formels, favorisé la supposition de certains livres purement profanes, ou souffert qu'une main sacrilége altérât ceux qu'avoit inspirés l'Esprit divin ? Apparemment les premiers chrétiens croyoient au christianisme, et le connoissoient. Ils ne mouroient pas dans les supplices pour une foi simulée, ou, dépourvue d'un objet précis. Donc le Nouveau-Testament contient l'histoire de Jésus-Christ telle que la racontoient les apôtres, et sa doctrine telle qu'ils l'enseignoient ; et alors son authenticité est certaine : ou, si l'on prétend que cette histoire et cette doctrine y sont altérées, il faut soutenir que les chrétiens, en même temps qu'ils couroient au martyre pour rendre témoignage à l'une et à l'autre, se concertoient dans toute l'étendue de l'empire romain, sous le couteau des persécuteurs, pour dénaturer cette même histoire, et pour détruire cette même doctrine, en répandant et autorisant des écrits apocryphes où des imposteurs l'avoient corrompue.

Je ne sais s'il se rencontrera des hommes qui consentent à déclarer que ces étranges contradictions, disons mieux, ces impossibilités manifestes ne rebutent pas tellement leur raison, qu'elle ne soit prête à les admettre, plutôt que de reconnoître l'authenticité de nos livres saints. Il se pourroit ; et après tout, c'en est assez, non pour nos désirs, mais pour la cause que nous défendons. Se réduire volontairement à de pareilles extrémités, c'est se confesser vaincu. La vérité a de plus doux triomphes, elle n'en a point de plus grands. L'esprit superbe qui la hait, fuit devant elle

jusqu'où il peut aller; comme le sauvage, fuyant devant la civilisation, s'approche peu à peu de ces régions où luit à peine un reste de lumière, et où l'on n'aperçoit rien de vivant.

Au reste, pour établir l'authenticité de l'Écriture, rien ne nous obligeoit de faire voir à quels prodiges d'absurdité l'on est conduit, dès qu'on ose la mettre en doute. Oublions un moment ces conséquences absurdes; supposons qu'on parvienne à imaginer un enchaînement de circonstances possibles, par lesquelles on expliqueroit comment l'Écriture, crue authentique, pourroit néanmoins ne l'être pas: qu'en résulteroit-il? rien, absolument rien; à moins qu'on ne montrât que ces circonstances ont existé réellement(1).

---

(1) C'est-à-dire à moins qu'on ne fît une nouvelle histoire *certaine* du peuple juif et de Jésus-Christ, avec des matériaux qui n'existent nulle part. Moïse est antérieur de 1100 ans à Hérodote, le plus ancien historien grec. Celui-ci étoit contemporain d'Esdras, qui réunit les livres canoniques, et les fit transcrire en caractères chaldaïques, au retour de la captivité. Nous avons une preuve matérielle et sans réplique du respect scrupuleux avec lequel il conserva l'intégrité du texte sacré. Les Samaritains, séparés des Juifs par un schisme qui dure encore, gardèrent leurs anciens exemplaires de la Loi. Ils ne peuvent s'être entendus pour l'altérer avec les Juifs qu'ils haïssoient, et dont ils étoient haïs mortellement. Or le Pentateuque samaritain, écrit en caractères qui étoient ceux dont se servoit originairement le peuple juif, existe encore; il est imprimé dans les Polyglottes de Le Jay et de Walton, et, sauf quelques différences très légères, et qui viennent presque toutes de la facilité avec laquelle les copistes ont pu confondre plusieurs lettres semblables, le texte en est parfaitement conforme au texte hébreu. La version des Septante, faite environ trois siècles avant Jésus-Christ, n'offre non plus aucune variation importante pour le fond de l'histoire, ou pour la doctrine. Du reste on peut voir dans le docte Huet de nombreuses preuves de l'authenticité des livres de Moïse, tirées des auteurs profanes. *Demonstr. evang.*, Proposit. IV, cap. II.

Sans cela il n'y auroit plus de vérité historique, plus de société, plus de famille. Car qu'est-ce qui empêcheroit de dire à un homme qui jouit paisiblement du nom et de l'héritage de ses aïeux : « Vous prétendez » descendre de tel ancêtre ; c'est la tradition de votre » famille, confirmée par des titres où votre filiation » est tracée avec beaucoup de clarté et d'exactitude » apparente : cependant je nie cette filiation ; je sou- » tiens que la tradition qui l'atteste est mensongère, » et que les titres qui l'établissent sont supposés, ou » altérés? »

Que répondroit-on, par toute la terre, à l'auteur d'un pareil discours? Vous avez sans doute, lui diroit-on, des preuves incontestables de ce que vous avancez avec tant d'assurance, contre la notoriété publique. Quelles sont ces preuves? faites-nous-les connoître.

« Des preuves directes, répliqueroit-il, je ne sau- » rois vous en donner. Mais si vous voulez bien con- » sidérer certaines circonstances que j'ai imaginées » en moi-même, et qui sont toutes possibles, quoique » rien n'en prouve la réalité, vous comprendrez par- » faitement que, dans mon hypothèse, les titres que » je nie pourroient être faux, et la tradition que je » refuse d'admettre pourroit être une erreur, ou » une imposture. »

Pense-t-on qu'après cette réponse quelqu'un fût tenté d'aller plus loin? le philosophe le plus décidé y verroit-il autre chose qu'un trait de moquerie, ou de folie? Or la tradition de tout un peuple a-t-elle moins de poids que celle d'une famille? Les monu-

mens publics d'une société, les titres de son origine, de ses lois, de ses croyances, ont-ils moins d'autorité que les titres domestiques d'un seul individu? Un homme pourra-t-il venir sans renverser l'ordre entier des choses humaines, et sans blesser le bon sens universel, opposer de simples conjectures, de vagues possibilités qu'il a conçues dans son esprit, au témoignage formel, constant, uniforme, d'une nation attestant des faits qui la concernent et qu'elle n'a pu ignorer? Et qu'y aura-t-il de certain si on rejette ce témoignage?

Quoi! l'on ne seroit pas écouté si l'on disputoit à Hérodote son histoire, à Sophocle ses tragédies, à Cicéron ses harangues, et l'on auroit le droit de disputer au législateur des Hébreux le livre où il a consigné les lois invariables qui ont perpétuellement régi sa nation; livre sacré aux yeux de cette nation, qui, pour le préserver des altérations les plus légères, ne cessa jamais d'employer des précautions tellement multipliées, j'ai presque dit tellement minutieuses, qu'il n'en existe aucun autre exemple (1)! On auroit le droit de disputer aux apôtres et à leurs disciples les ouvrages que tous les chrétiens leur attribuent, qu'ils leur ont toujours attribués! On auroit le droit de nier

(1) *Voyez* Fabricy, *Des titres primitifs de la Révélation*, ou considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres saints de l'Ancien-Testament. *Rome*, 1772.—« Les écrits qu'ils » faisoient (les prophètes) étoient entre les mains de tout le peuple, » et soigneusement conservés en mémoire perpétuelle aux siècles » futurs (*Exod.* XVII, 14). » *Bossuet*; Disc. sur l'hist. univers., IIe part., ch. V, p. 225. *Edit. de Versailles*.

ce qu'ils affirment unanimement; le droit de leur dire. Vous ne connoissez ni l'origine de votre religion, ni son histoire, ni celui même que vous adorez!

En vérité, j'admire la confiance de certains hommes, qui, après une si longue et si paisible possession, se présentent seuls pour contester à deux grands peuples leurs actes publics; qui veulent que leur assertion prévale sur le témoignage de tant de siècles. Mais si ce témoignage ne suffit pas pour produire la certitude, si ce qu'ont attesté uniformément de génération en génération des millions d'hommes éclairés et sincères, peut être révoqué en doute, que sera-ce donc du témoignage isolé de quelques hommes? et sur quel fondement les croira-t-on, si on refuse de croire à un témoignage d'une autorité incomparablement supérieure? Ne voit-on pas qu'en l'attaquant, on détruit toute certitude, toute croyance, toute raison; qu'on ne peut plus rien admettre comme vrai, rien rejeter comme faux, puisqu'il n'y a plus de preuves possibles; en un mot, qu'on établit le scepticisme absolu? *Otez cette foi*, dit Aristote en parlant du consentement commun, *vous ne direz rien de plus croyable* (1).

Dès qu'on a reconnu l'authenticité de l'Écriture (2),

---

(1) Quod omnibus ità videtur, id ità esse dicimus; qui verò hanc fidem velit tollere, nihilo ipse credibiliora dicet. *Arist. Ethic. Nicomach.*, lib. X, cap. II.

(2) Newton, qui avoit fait une étude particulière des livres saints, disoit au docteur Smith, chef du collége de la Trinité : « Je trouve » plus de marques certaines d'authenticité dans la Bible, que dans » aucune histoire profane quelconque. » *Watson*, an Apology for

on ne peut former de doute raisonnable sur la vérité des faits qu'elle contient. Presque tous ces faits, et principalement les plus merveilleux, sont des faits publics; ils se sont passés à la vue d'une multitude d'hommes à qui l'on n'a pu faire illusion, et qui n'ont pu vouloir se tromper eux-mêmes. Ils composent une histoire dont toutes les parties s'enchaînent, se supposent mutuellement, et qu'il est impossible d'ébranler sans renverser toutes les autres histoires. Enfin, sous quelque rapport qu'on les envisage, ils offrent des caractères de vérité si manifestes, tant de preuves de tout genre les environnent, ils sont appuyés sur tant de témoignages et des témoignages si divers, qu'à peine s'explique-t-on comment quelques esprits peuvent résister à de si nombreux motifs de croyance.

Considérons d'abord l'Ancien-Testament. Il commence par le récit de la création. Dieu appelle l'univers, il sort du néant; son auteur en dispose successivement toutes les parties, et y établit ce bel ordre que nous admirons (1). Il dit : *Que la lumière soit, et*

Christianity, *in a series of letters addressed to Ed. Gibbon*, pag. 62.

(1) Dieu lui-même déclare que ce qu'il a fait est bon : *Et vidit quod esset bonum.* Ce n'est pas sans motif que cette expression est répétée sept fois dans le premier chapitre de la Genèse. En inculquant que Dieu n'a rien fait que de bon, Moïse, ou plutôt l'Esprit saint qui l'inspiroit, célèbre la sagesse du Créateur aussi bien que sa puissance, et renverse le système des deux principes, fondé sur la tradition de la révolte des anges, que quelque philosophes avoient défigurée. Ce système, ancien dans l'Orient, et renouvelé par Manès, qui y mêla des rêveries nouvelles, ne s'est répandu que parce que l'homme coupable, en voyant le mal dans l'univers, a cru que l'univers lui même étoit *mauvais*, et par conséquent l'ouvrage d'un

elle fut (1). L'homme est formé d'un peu de limon ; le *souffle de vie* l'anime, et il devient l'image de Dieu, qui, en le créant à sa ressemblance, voulut le rendre digne d'entrer en société avec lui : magnifique prérogative qui le rapproche des purs esprits, et annonce ses hautes destinées. Il prend possession de la terre en donnant à chaque être vivant son nom (2), et c'est par la parole qu'il exerce premièrement sa puissance, qu'il se fait reconnoître comme souverain. Cependant *il n'étoit pas bon que l'homme fût seul. Faisons-lui*, dit le Seigneur, *une aide semblable à lui* (3). Alors, de la substance même d'Adam il forme la femme ; il la lui donne pour compagne (4), et désormais *ils seront deux dans une même chair* (5). expression qui nous montre, dans l'unité de la première famille, l'unité du genre humain.

Dieu place ces créatures heureuses dans un lieu de

---

mauvais principe. Si Rousseau avoit dit : « Tout *étoit* bien, sortant » de la main de l'Auteur des choses, » il auroit parlé comme Moïse, et n'eût pas nié la chute de l'homme, qui seule a dérangé l'harmonie de la création.

(1) Dixitque Deus : Fiat lux, et facta est lux. *Gen.*, I, 3. L'hébreu est plus concis encore : יְהִי אוֹר וַיְהִי אוֹר *Sit lux, et fuit lux*. Suivant le récit de la Genèse, les corps célestes ne furent créés qu'après la lumière. C'est, ce nous semble, une preuve très forte que ce récit n'est point une invention de Moïse. Accoutumé, comme tous les hommes, à regarder le soleil comme le principe et le foyer de la lumière, il n'auroit jamais pensé à séparer ces deux choses, s'il n'avoit écrit que d'après ses propres idées.

(2) *Genes.*, II, 19, 20.

(3) Dixit quoque Dominus Deus : Non est bonum esse hominem solum ; faciamus ei adjutorium simile sibi. *Ibid.*, II, 18.

(4) *Ibid.*, 21 et 22.

(5) Et erunt duo in carne unâ. *Ibid.*, 24.

délices, que l'Écriture appelle le *Paradis de volupté* (1). La nature leur étoit soumise, mais à la condition qu'ils seroient eux-mêmes soumis à son auteur. A moins d'être privés de toute espèce de rapports avec les autres êtres, ils ne pouvoient vivre indépendans. Pour entrer dans la société dont ils devoient être membres, dans la société des intelligences dont Dieu est le roi, il falloit qu'ils connussent un ordre moral, des lois, des devoirs; pour mériter, il falloit qu'ils obéissent librement. En cela consiste la perfection des créatures raisonnables; et puisque Dieu avoit daigné les appeler à cette perfection, il ne pouvoit leur refuser le moyen d'y parvenir : sa bonté leur devoit un *commandement*, afin qu'ils pussent s'élever jusqu'à l'obéissance libre, jusqu'à la vertu.

En effet « il donne un précepte à l'homme, pour » lui faire sentir qu'il a un maître; un précepte atta- » ché à une chose sensible, parce que l'homme étoit » fait avec des sens; un précepte aisé, parce qu'il » vouloit lui rendre la vie commode tant qu'elle seroit » innocente.

» L'homme ne garde pas un commandement d'une » si facile observance : il écoute l'esprit tenta- » teur (2), » l'*antique serpent* (3), chef des anges

(1) Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in Paradiso voluptatis. *Genes.*, II, 15.

(2) *Bossuet;* Disc. sur l'hist. univers., II° part., ch. I, pag. 266. *Edit de Versailles.*

(3) Draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur Diabolus, et Satanas, qui seducit universum orbem· *Apocal.*, XII, 9.—*Scheitam*, Satan, signifie en arabe, dit d'Herbelot, non seulement le Diable, mais un serpent. *Biblioth. orient.*, tom. V, p. 192.

maudits qui, créés dans la sainteté, car Dieu ne fait rien que bon, se laissèrent séduire à l'orgueil, et furent chassés du ciel à cause de leur révolte.

Entraîné dans leur désobéissance, l'homme est associé à leur perte. Il viole la défense que Dieu lui avoit faite de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal; et de ce premier péché, qui corrompt la nature humaine dans son principe, sortent tous les crimes dont la terre sera bientôt comme inondée, les maladies, les chagrins, les inquiétudes, les douleurs, et enfin la mort (1), si affreuse à tout ce qui vit, et que doit suivre une mort plus terrible (2).

« Mais pendant que les rigueurs de Dieu nous » épouvantent, admirons comme il tourne nos yeux » vers un objet plus agréable, en nous découvrant » notre délivrance future dès le jour de notre perte. » Sous la figure du serpent, dont le rampement tor- » tueux étoit une vive image des dangereuses insi- » nuations et des détours fallacieux de l'esprit malin, » Dieu fait voir à Ève notre mère, le caractère » odieux et tout ensemble le juste supplice de son en- » nemi vaincu. Le serpent devoit être le plus haï de » tous les animaux, comme le Démon est la plus mau- » dite de toutes les créatures. Comme le serpent » rampe sur sa poitrine, le Démon, justement préci-

(1) Stipendia enim peccati, mors. *Epist. ad Rom.*, VI, 33.

(2) Et infernus et mors missi sunt in stagnum ignis. Hæc est mors secunda... Timidis autem, *et incredulis*, et execratis, et homicidis, et fornicatoribus, et veneficis, et idolatris, et omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure; quod est mors secunda. *Apocal.*, XX, 14; et XXI, 8.

» pité du ciel où il avoit été créé, ne se peut plus re-
» lever.... Dans l'inimitié éternelle entre toute la race
» humaine et le Démon, nous apprenons que la vic-
» toire nous sera donnée, puisqu'on nous y montre
» une semence bénite par laquelle notre vainqueur
» devoit avoir la *tête écrasée*, c'est-à-dire devoit voir
» son orgueil dompté, et son empire abattu par toute
» la terre (1). »

Cependant les hommes, en se multipliant, se corrompent de plus en plus, et s'abandonnent à tous les désirs de leur cœur. La science du mal fructifie; l'iniquité monte à son comble. Dieu ne reconnoît plus son image, et il se résout à venger sur le genre humain coupable l'outrage fait à sa sainteté. Les eaux du ciel et les flots de l'abîme couvrent la terre souillée, et engloutissent toutes les créatures vivantes. Une seule famille s'étoit préservée des désordres que punissoit la justice divine; elle échappe seule au déluge universel. Dieu la bénit au sortir de l'arche (2), et, pour rassurer les hommes contre la crainte d'une nouvelle inondation, il met son arc dans les nues pour leur être un signe perpétuel de sa promesse et de l'alliance qu'il fait avec eux (3). Noé et ses enfans re-

---

(1) *Bossuet*; Disc. sur l'hist. univers., IIe part., ch. I, p. 170 et 171. *Éd. de Versailles.*

(2) *Genes.*, IX, 1.

(3) Statuam pactum meum vobiscum, et nequaquam ultrà interficietur omnis caro aquis diluvii, neque erit deinceps diluvium dissipans terram. Dixitque Deus : Hoc signum fœderis quod do inter me et vos, et ad omnem animam viventem quæ est vobiscum in generationes sempiternas ; arcum meum ponam in nubibus, et erit

peuplent la terre; il se dispersent après la division des langues (1), et fondent les premiers empires. L'âge des patriarches, parmi lesquels Abraham tient le premier rang à cause de sa vocation, dure jusqu'à Moïse, ou jusqu'à l'époque de la loi écrite donnée sur le mont Sina, l'an du monde 2513, selon le texte hébreu (2), où 3943 selon le texte samaritain (3).

---

signum fœderis inter me et terram. *Genes.*, IX, 11—13. — M. le comte de Stolberg observe que les anciens peuples regardoient l'arc-en-ciel comme un signe sacré. « Man findet sehr deutliche spuren » von geheimnissvoller Bedeutung der Regenbogens bey den alten » Volkern. » Il trouve des traces de cette croyance dans la Perse, chez les Grecs et les Scandinaves. Homère dit expressément que *Zeus* a mis l'arc-en-ciel dans les nues pour être un signe aux hommes.

Τρεῖς, ἑκάτερθ' ἴρισσιν ἐοικότες, ἅς τε Κρονίων
Ἐν νεφεῖ στήριξε, Τέρας μερόπων ἀνθρώπων.

Tres ab utrâque parte iridibus similes, quas utique Saturnius
In nube fixit, signum articulate loquentibus hominibus.

Iliad., XI, v. 27, 28. — *Geschichte der Religion Jesu-Christi. Erster Theil.*, p. 64. *Hamburg*, 1811.

(1) Le souvenir de la tour de Babel et de la dispersion des hommes s'est conservé parmi les Chinois d'une manière très remarquable. On sait que ce peuple n'a point de caractères alphabétiques, mais qu'il représente les idées au moyen de signes dont le nombre s'élève jusqu'à plus de quatre-vingt mille. Or le signe d'une tour signifie *s'en aller, se séparer, un fils qui quitte son père.* Expliquez ce fait sans la tradition. — *Vid.* Stolberg, *Geschichte der Relig. Jesu-Christi; funfte Beylage. Beleuchtung verschiedene spuren früher Ueberlieferung*, etc. *Erst. Th.*, p. 496. — Vid. et. *Abyden. ap Eus. Præp. Evangel.*, lib. IX, p. 416. — *Herodot.*, lib. I, cap. CXXII. — *Plat. in Politic.* — Et alib. *ap Joseph. Antiq.*, lib. I, cap. IV et V.

(2) 1491 ans avant J.-C.

(3) 1850 ans avant J.-C. — Voyez *Pezron*, l'Antiquité des temps rétabile, *etc.*, p. 331.

Voilà ce que nous apprenons dans la Genèse; et les traditions de tous les peuples, leur chronologie certaine, l'état physique même du globe que nous habitons, rendent témoignage à la vérité de ce récit.

« La nature, dit Cuvier, nous tient partout le » même langage; partout elle nous dit que l'ordre » actuel des choses ne remonte pas très haut, et, ce » qui est bien remarquable, partout l'homme nous » parle comme la nature, soit que nous consultions » les vraies traditions des peuples, soit que nous exa- » minions leur état moral et politique, et le dévelop- » pement intellectuel qu'ils avoient atteint au moment » où commencent leurs monumens authenti- » ques (1). »

Il n'est pas une science qui ne concoure à prouver l'exactitude, tous les jours mieux reconnue, des annales rédigées par Moïse (2). La géologie démontre l'existence du déluge, et s'accorde avec l'Écriture sur l'époque de cette grande catastrophe. La philosophie du dernier siècle ne parloit que de la prodigieuse antiquité des Égyptiens, des Chaldéens, des Indiens, des Chinois. Aujourd'hui les écoliers mêmes se moquent de cette antiquité chimérique, dont les Go-

---

(1) *Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes*, Disc. prélim.

(2) Voyez l'excellente Dissertation de Jaquelot sur l'Existence de Dieu. Il y prouve, entre autres choses, que la question de l'âge du monde avoit été discutée avec un soin extrême par les anciens, et que toutes leurs recherches, aussi nombreuses que variées, confirment l'exactitude de la chronologie mosaïque; tom. I, chap. IV et suiv.

guet (1), les Fréret (2), les Bennettis (3), et d'autres savans du premier ordre (4), ont mis à découvert la fausseté. Plus on approfondit l'histoire de ces nations, plus on la voit se rapprocher, en ce qu'elle offre de certain, de la chronologie mosaïque. Celle des Indiens, que Voltaire y opposoit avec tant de hardiesse, ne remonte pas plus haut qu'Alexandre (5). Enfin l'on sait comment le fameux Zodiaque de Denderah, transporté à grands frais d'Égypte en France, semble n'y avoir paru que pour détruire les objections qu'en tiroit l'incrédulité (6).

---

(1) *Origine des lois, des arts, des sciences,* etc. *Paris,* 1778.

(2) *Chronologie chinoise,* t. XI, XII, XIII et XIV des Œuvres complètes. *Paris,* 1796.

(3) *Chronologia critica historiæ profanæ et sacræ* in tomos VI tributa. *Romæ,* 1766.

(4) Bailly lui-même a ramené par des calculs très simples la chronologie des Égyptiens, des Chaldéens, des Indiens et des Chinois à la chronologie mosaïque. Voyez *Hist. de l'astronomie ancienne,* etc., p. 298 et suiv. *Paris,* 1781.

(5) « Le *Maha-Barata* des Indiens, ou prétendue grande his-
» toire, n'est qu'un poème; leurs *Pouranas* ne sont que des légen-
» des; et l'on a beaucoup de peine, en les comparant avec les au-
» teurs grecs et romains, à établir quelques lambeaux d'une espèce
» de chronologie interrompue à chaque instant, et qui ne remonte
» pas plus haut qu'Alexandre.

» Il est prouvé aujourd'hui que leurs tables astronomiques, d'où
» l'on vouloit déduire leur extrême antiquité, ont été calculées en
» rétrogradant; et l'on vient de reconnoître que leur *Suria Sid-*
» *dhanta*, qu'ils regardent comme leur plus ancien traité scienti-
» fique d'astronomie, et qu'ils prétendent révélé depuis plus de
» deux millions d'années, ne peut avoir été composé que depuis
» environ 750 ans. » *Cuvier; Recherches sur les ossemens fossiles,* Disc. prélimin.

(6) Il est maintenant reconnu que des quatre fameux Zodiaques découverts en Égypte, aucun n'est antérieur à la domination romaine.

Mais nous avons encore, dans la tradition universelle, une preuve plus éclatante de la vérité des faits racontés par Moïse. Toute la terre en a conservé la mémoire. La création du monde, celle de l'homme fait à l'image de Dieu, son innocence et sa félicité primitive; la séduction de la femme par le serpent; l'homme à son tour séduit par la femme, sa chute, sa punition pour avoir mangé du fruit qu'il lui étoit défendu de toucher; les maux qu'entraîne bientôt sa désobéissance; enfin le déluge, et un seul juste sauvé des eaux avec sa famille : telle fut, dans tous les temps, la croyance générale; et on doit y joindre l'attente d'un Envoyé céleste, qui vaincroit le serpent, et délivreroit le genre humain (1).

Maintenant, qu'on s'explique; veut-on rejeter le récit de Moïse : il faut rejeter en même temps la tradition du monde entier; il faut nier ce qu'attestent non pas quelques peuples, mais tous les peuples : il faut détruire, par conséquent, l'autorité du témoignage, et déclarer qu'il est impossible d'acquérir la certitude d'aucun fait, impossible même de le discuter, de juger à quel point il est ou n'est pas probable; car pour cela il seroit nécessaire de le comparer avec d'autres faits également incertains, et d'où l'on ne

(1) Les preuves de l'universalité de ces croyances se trouvent dans plusieurs ouvrages, auxquels nous renvoyons pour ne pas tomber dans des répétitions inutiles : *Huet*, *Alnetan. Quæst.*, lib. II.— *Faber, Horæ mosaïcæ*, vol. I, sect. I. — *Maurice, Hist. of Hindostan.* — *Asiatic. Research.* passim. — *Stolberg, Geschichte der Relig. Jesu-Christi. Erster Theil*, p. 335 et seq. *Hamburg*, 1811.

pourroit dès-lors rien conclure : il faut dire que l'histoire n'est qu'un grand problème, un doute éternel, sans distinction de lieux ni d'époques, puisqu'à toutes les époques, et dans tous les lieux, les faits qui ne frappent pas immédiatement nos sens ne sauroient nous être connus que par le témoignage; il faut oublier cette ombre du passé qui fuit sans laisser de trace, et se renfermer dans le jour présent, incapables que nous sommes de savoir s'il eut une veille, et s'il aura un lendemain.

Il est vrai, et nous le confessons, les philosophes ne tirent point dans la pratique les dernières conséquences de leurs principes; il n'y a point de sceptique parfait. Mais qu'importe qu'ils soient, ou non, d'accord avec eux-mêmes? Ce n'est pas leur conduite, c'est leur doctrine que nous examinons. En la suivant jusqu'au bout, ils ne s'arrêteroient que dans le pyrrhonisme complet; et s'ils conservent encore avec un reste de foi un reste de raison, c'est en violant leurs propres maximes. On éprouve une pitié profonde à la vue de cet extrême abaissement de l'intelligence. Qu'y a-t-il donc dans l'homme qui le porte à descendre jusque-là? Esprits superbes, esprits déchus, dites-le-moi, si vous le savez; expliquez-moi ce mystère qui étonne et consterne ma pensée. Hélas! je vous demande ce que vous ignorez comme moi, l'impénétrable secret de l'orgueil, qui sera dévoilé, mais non sur la terre.

Considérez cependant, vous qui nous traitez d'hommes crédules parce que nous cédons à l'autorité du

genre humain, considérez en quel abîme de contradictions vous vous précipitez; car il vous est impossible de ne pas céder vous-mêmes tous les jours à quelque autorité moins grande. Vous croyez certains faits, ou à certains témoignages; vous rejetez d'autres faits, ou d'autres témoignages; et ces témoignages que vous rejetez sont plus nombreux, plus constans, c'est-à-dire, offrent plus de motifs de croyance que ceux auxquels vous déférez. Si les premiers sont incertains, ceux-ci nécessairement le sont davantage. Vous y croyez pourtant, et vous y croyez contre la raison; puisqu'il est absurde qu'après avoir rejeté comme insuffisant un motif de croire, on croie sur un motif plus foible. Par quelles règles inconnues de certitude justifierez-vous un pareil jugement? Pourquoi, ne croyant pas ce qui est plus croyable ou plus attesté, croyez-vous ce qui l'est moins, et quelquefois infiniment moins? Voici pourquoi : dans le premier cas, *vous voulez* croire; et dans l'autre, *vous ne le voulez pas*. C'est la volonté, une volonté libre qui détermine vos croyances. Ne dites donc plus que la foi n'est pas en votre pouvoir, et comprenez comment l'incrédulité peut être un crime.

Nous nous arrêterons peu aux temps qui précèdent la sortie d'Égypte. Aristée fait mention de Job (1). Abraham fut toujours célèbre dans l'Orient (2). Des-

---

(1) *Arist. ex Polyhistor. ap Euseb. Præpar. evangel.*, lib. IX, p. 430. *Edit. Paris.*, 1628.

(2) Les disciples de Zoroastre le regardoient comme leur premier

cendu de lui par Ismaël, les Arabes le reconnoissent pour leur père aussi bien que les Juifs. Ce que l'Écriture nous apprend de ce patriarche (1), de Loth et de la destruction des villes criminelles (2), de Jacob (3), de Joseph et du séjour des Israélites en Égypte (4), est confirmé par les auteurs profanes et par les traditions des Orientaux (5).

Ce n'est pas tout : ces faits se lient intimement aux faits qui précèdent et qui suivent; ils en sont inséparables. La véracité de Moïse prouvée, pour ce qui regarde l'histoire primitive de l'homme, par le témoignage du genre humain, ne permet donc pas de douter qu'il ne soit également véridique, lorsqu'il raconte les événemens postérieurs. A l'époque où il écrivoit, les enfans de Jacob ne formoient qu'une grande famille qui ne pouvoit pas avoir perdu le sou-

---

législateur. *D'Herbelot, Biblioth. orient.*, art. *Ust* et *Usta*; t. VI, p. 466.

(1) Vid. *Beros. Hecatæ.*, *Nicol. Damascen.*, *Eupolem.*, *Artapan.*, *Melon.*, *Alexandr. Polyhist. ap. Euseb. Præpar. evangel.*, lib. IX, p. 417, 418 et 422.

(2) *Strab.*, lib. XVI. — *Tacit. Histor.*, lib. V, cap. VII. — *Solin.*, cap. XXXV. — *Huet. Demonstrat. evangel.*, *proposit.* IV, p. 123.

(3) *Demetr. et Theodot. ap Euseb.*, loc. cit., p. 422 et seq. — *Scalig. not. in frag. gr.* — *Bochart. Can.*, lib. II; cap. II. — *Selden de Diis syris*, lib. V.—*Heins. in Clem. Alex. Strom.*, lib. VII. — *Casaub. ad Theoph.*, p. 295. — *Herald. ad Arnob.*, lib. I. — *Florid. Ouzel. et Elmenhorst. ad Minuc. de Idolol.*, lib. I, cap. XXIX.

(4) *Artapan. ap. Euseb. Præpar. evang.*, lib. IX, p. 429. — *Justin.*, lib. XXXVI et al. *ap. Voss.*, de Origin. Idolol., lib. I.

(5) *D'Herbelot, Biblioth. orient.* passim.

venir de sa propre histoire, et qu'il eût été impossible de tromper sur ce point. Pense-t-on que les Juifs ignorassent le nom de leurs ancêtres et les principaux traits de leur vie, depuis Abraham? D'ailleurs il auroit fallu que Moïse, pour n'être point démenti, pour ne pas acquérir la renommée d'un imposteur, qui lui auroit ôté tout crédit, eût trompé encore les Arabes et les nations circonvoisines séparées des Hébreux par leur culte et par une ardente inimitié. Son récit, loin d'être appuyé sur son seul témoignage, n'est donc en réalité que la tradition uniforme de plusieurs peuples, tradition d'autant plus certaine que, dans ces temps reculés, les peuples attachoient un prix extrême à conserver exactement la mémoire des faits relatifs à leur origine. La religion, les mœurs, l'intérêt même, concouroient à augmenter pour eux l'importance de ces annales de familles, qui, en établissant leurs descendances, formoient leurs titres de propriété, et prouvoient que les pays dont ils étoient en possession leur appartenoient par droit d'héritage.

Délivrés par Moïse de la captivité d'Égypte, les Juifs reçoivent de ce grand homme, envoyé de Dieu pour les constituer en corps de nation, leurs lois religieuses, politiques et civiles. Depuis cette époque jusqu'à Jésus-Christ, l'histoire de ce peuple offre une chaîne de faits dont on ne peut briser aucun anneau sans détruire la chaîne entière, et sans renverser en même temps presque toute l'histoire des anciennes monarchies de l'Orient, qui se rattache par de nombreux rapports à celle des Israélites. La Providence a

même permis que les circonstances les plus extraordinaires de la narration de la Bible fussent rappelées dans d'autres écrits, et par des païens mêmes, comme pour ajouter encore une nouvelle autorité à l'autorité déjà plus que suffisante de l'Écriture-Sainte.

Un poète, cité par Eusèbe, parle de Jacob et de son séjour en Égypte, de Joseph, de Moïse, exposé sur les eaux et sauvé par la fille du roi (1). Eupolème (2), Artapan (3), Démétrius (4), confirment dans tous ses points le récit de la Genèse et de l'Exode, l'oppression du peuple hébreu, la mission de Moïse, à qui Dieu apparoît au milieu d'un buisson ardent; les prodiges qu'il opère devant Pharaon, sa verge changée en serpent, les plaies dont il frappe l'Égypte, et dont la mémoire s'est conservée jusque dans ses coutumes (5); le passage merveilleux de la Mer-Rouge, les Égyptiens engloutis dans ses flots, le voyage des Juifs dans le Désert, le rocher qui s'ouvre et laisse couler des eaux abondantes, dès qu'il a été touché par la verge du conducteur d'Israël. La tradition des Tables de la loi données au sein d'une nuée, se trouve jusque dans l'Inde (6); et Bérose, auteur

(1) *Ezech. poeta tragic. ap. Euseb. Præp. evangel.*, lib. IX, cap. XXVIII, p. 436 seqq.

(2) *Ap. Euseb., ibid.*, cap. XXVI, p. 431.

(3) *Ibid.*, cap. XXVII, p. 431 seq.

(4) *Ibid.*, cap. XXIX, p. 439 seqq.

(5) Cæterum memoriam calamitatis hujus, quâ majores natu liberos amiserunt, retinuisse videntur Ægyptii, pecudes suas et arbores minio notare soliti circa vernum æquinoctium, quo tempore scilicet in tantos luctus inciderunt. *Alnetan. Quæst.*, lib. II, c. XII, n. XI, p. 202.

(6) *Ibid.*, n. XIX, p. 214.

chaldéen, atteste la destruction miraculeuse de l'armée de Sennachérib (1).

Nous pourrions alléguer d'autres témoignages anciens; et montrer dans la fable même, d'évidentes allusions aux faits que rapporte l'historien sacré (2). Mais quel besoin l'Écriture a-t-elle de ces appuis étrangers? elle se soutient assez par elle-même; et il n'y aura pour l'homme rien de vrai, si elle ne l'est pas. Ce qui fait naître en quelques esprits des doutes sur sa vérité, c'est que, parmi les événemens dont elle nous instruit, il y en a qui sortent visiblement de l'ordre ordinaire des choses. Nous parlerons de ce genre de faits dans un chapitre particulier. Ici nous prierons seulement d'observer que les faits de cette nature que présente l'histoire des Juifs depuis leur délivrance de la captivité d'Égypte, ne sont pas en eux-mêmes plus merveilleux que beaucoup d'autres faits de l'histoire primitive. De quoi peut-on s'étonner après le récit de la création, de la chute de l'homme tenté par l'ange rebelle sous la forme d'un serpent, du déluge et de ses circonstances toutes prodigieuses? Or le genre humain atteste ces faits, et son témoignage uniforme et perpétuel leur donne le plus haut degré de certitude possible. Les nier, ce seroit ren-

---

(1) *Beros. ap. Joseph. Antiq.*, lib. X, cap. I, II.

(2) *Vid.* Nonn. Dyonis., lib. XX, XXIII, XXIV et XLV. Laissant à part tout esprit de système, on trouvera sur ce sujet des rapprochemens très curieux dans la *Démonstration évangélique* de Huet, l'*Histoire véritable des temps fabuleux* de l'abbé Guérin du Rocher, l'*Analyse de l'ancienne mythologie* de Bryant, et l'*Origine de l'idolâtrie païenne* de Faber.

verser la raison humaine. On est donc obligé nécessairement, ou de renoncer à la raison, ou d'admettre des faits extraordinaires, des miracles. Forcé de croire à plusieurs miracles rapportés dans les livres saints, il seroit donc absurde de refuser de croire à aucune partie de ces mêmes livres, sur l'unique motif qu'elle contient des faits miraculeux. Les temps antérieurs nous offrent des exemples certains de pareils faits. Pour savoir si des faits du même ordre sont également certains, il ne s'agit que d'examiner s'ils sont attestés suffisamment : sous ce rapport, ils ne diffèrent point de tous les autres faits; et nous ne les en distinguerons point non plus en considérant les témoignages sur lesquels repose l'histoire du peuple de Dieu.

Nous avons prouvé que Moïse est l'auteur du Pentateuque, qui, outre le récit des événemens dont les Juifs devoient garder la mémoire, renferme le code de leurs lois et le détail des nombreuses pratiques auxquelles ils étoient assujétis. Le Pentateuque a donc toujours été connu des Juifs. C'étoit pour eux un devoir de le lire. Les lévites l'expliquoient au peuple; et sans cela comment le peuple auroit-il pu obéir aux ordonnances du législateur? Mais dès-lors il est impossible qu'aucun des faits rapportés dans le Pentateuque soit controuvé, car ces faits avoient dû se passer en présence de la multitude; et par quels moyens le chef d'Israël auroit-il persuadé à toute une nation qu'elle avoit été témoin des faits merveilleux qu'il raconte, si elle ne l'avoit pas été réellement?

Y a-t-il quelque exemple d'un pareil excès de stupidité chez aucun peuple? et ne voit-on pas que pour nier des prodiges que tant de siècles attestent, on est contraint d'en admettre un plus grand que contredit l'expérience de tous les siècles? Pour qu'un peuple ignorât les principaux événemens de son histoire, lorsque la génération qui y a pris part est encore vivante, il faudroit que toutes les lois du monde moral fussent renversées. Or le renversement des lois de la nature morale, est-il moins extraordinaire, moins incroyable, que la suspension des lois de la nature physique?

Les institutions du peuple juif, ses pratiques religieuses, ses usages, ses fêtes, ses hymnes, supposent d'ailleurs la réalité des événemens qu'ils rappellent, et dont ils sont destinés à conserver le souvenir. Ainsi, à moins de nier l'existence de ces institutions, de ces pratiques, de ces usages, de ces fêtes, ou à moins de nier l'existence des Juifs, on ne peut nier leur histoire. Quand elle ne seroit pas écrite, on la retrouveroit encore presque tout entière dans leur impérissable législation, et dans la tradition qui en est comme le vivant commentaire.

Que les incrédules se résolvent donc à nier qu'il existe et qu'il ait jamais existé des Juifs, ou qu'ils prouvent que les Juifs sont régis et le furent toujours par des coutumes et des lois différentes de celles qu'on lit dans l'Écriture, qu'ils avoient d'autres institutions, un autre culte, d'autres fêtes; ou qu'ils nous montrent le rapport de ces fêtes, de ce culte, de ces in-

stitutions, de ces lois avec une histoire autre que celle qui est consignée dans les livres saints. Qu'ils nous disent où ils ont découvert cette autre histoire, qu'ils en produisent les preuves, qu'ils citent les témoignages qui l'appuient; et, lorsqu'ils auront achevé ce léger travail, qu'ils sachent que leur tâche est loin d'être remplie, et qu'ils n'ont rien fait encore.

Car enfin il sera nécessaire que cette histoire nouvelle et jusqu'à ce jour inconnue du monde entier, remonte jusqu'à Moïse; qu'elle explique et l'autorité qu'il exerçoit sur les Juifs, et les lois qu'il leur donna, et les fables sur lesquelles on prétend qu'elles sont fondées. Elle devra rendre clairement raison de l'imposture du législateur, et de l'incompréhensible crédulité du peuple.

Le penchant des Juifs à l'idolâtrie est certain de leur aveu. Jamais ils ne réclamèrent contre cette imputation si souvent reproduite dans leurs livres, ni contre les reproches de leurs prophètes, ni plus tard contre ceux des chrétiens. Ils confessent leur inclination à ce crime si énorme à leurs propres yeux; et l'on conçoit qu'un peuple sensuel dut aisément être porté à cette violation de la loi divine, par l'exemple général des peuples qui l'environnoient. Le contraire seroit opposé à tout ce que l'on connoît de l'homme. L'idolâtrie n'étoit que le règne des passions. Or dira-t-on que les Juifs étoient exempts de passions, qu'ils étoient au-dessus de la nature humaine?

Si l'on avoue qu'ils ressembloient à tous les autres

hommes, il n'est point d'absurdités égales à celles qu'on seroit obligé de soutenir pour nier le récit de la Bible. Car il faudroit dire que Moïse a contenu dans le devoir, et soumis aux lois les plus sévères, aux pratiques les plus gênantes, aux châtimens les plus terribles, un peuple violent, opiniâtre, et toujours prêt à la révolte, en lui persuadant qu'il étoit journellement témoin d'une suite de prodiges dont pas un n'avoit frappé ses regards. Choisissons pour exemple le passage de la Mer-Rouge. Pense-t-on qu'il y ait un peuple au monde à qui l'on pût faire croire, contre le témoignage uniforme de ses sens et de sa mémoire, qu'il a traversé à pied sec un bras de mer dont les eaux, pendant son passage, sont restées miraculeusement suspendues, pour engloutir ensuite en retombant ses ennemis qui le poursuivoient? Voilà ce que raconte Moïse, voilà ce qu'il rappelle aux Israélites pour les ramener au culte du vrai Dieu, lorsqu'ils l'abandonnent. Or, si ce fait eût été faux, conçoit-on rien de plus extravagant que de l'alléguer à un peuple emporté par ses passions, pour le détourner de l'idolâtrie et le faire rentrer dans l'obéissance?

L'Angleterre, en se séparant de l'Église de Jésus-Christ, a renoncé depuis plusieurs siècles au véritable culte de Dieu. Supposons que pour ramener les habitans de Londres à ce culte saint, un catholique leur tînt ce langage : « Eh quoi! avez-vous donc oublié si » vite les miracles opérés en votre faveur; la Tamise » suspendant son cours, son lit desséché pour vous » ouvrir un libre passage, ses flots arrêtés sans au-

» cune digue, et recommençant à couler quand vous » avez atteint l'autre bord? » Se trouveroit-il un homme, un seul, que ce discours persuadât? quel autre effet produiroit-il que d'exciter la risée des enfans mêmes? et que devroit en attendre l'auteur, sinon d'être aussitôt enfermé comme fou?

Or toute l'histoire des Juifs est remplie de faits aussi étonnans que le passage de la Mer-Rouge. Il n'y a presque pas eu chez ce peuple de génération à qui, de siècle en siècle, on n'ait dit qu'elle avoit été témoin de semblables prodiges. Il y en avoit de perpétuels, tels que le rational du grand-prêtre, la nuée qui couvroit le propitiatoire; et toujours les Juifs ont cru ces prodiges, et pas un doute ne s'est élevé dans un seul esprit sur leur réalité, même après que les Sadducéens eurent attaqué l'immortalité de l'âme : c'est-à-dire que pendant quinze cents ans il a existé une nation de fous, qui croyoient voir ce qu'ils ne voyoient pas, entendre ce qu'ils n'entendoient pas; en un mot dont les sens et la raison, toutes les fois qu'ils avoient un puissant intérêt à ne se point abuser, étoient constamment en contradiction avec la raison et les sens des autres hommes.

Quand quelques esprits obstinément aveugles admettroient la possibilité d'un pareil renversement de toutes les lois de l'ordre moral, que s'ensuivroit-il si ce n'est que quelques esprits peuvent dépasser toutes les limites connues de l'extravagance? Condamnés par le sens commun universel, qu'importeroit leur opinion particulière opposée à la décision sans appel

du genre humain? La question n'est pas de savoir si l'homme est maître de résister à l'évidence, jusqu'au point de nier la vérité de l'Écriture-Sainte; mais si la vérité de l'Écriture-Sainte est certaine ou appuyée sur des témoignages irrécusables : et là-dessus nous en appelons au jugement du monde entier.

On ne choqueroit pas moins la raison en révoquant en doute l'histoire évangélique attestée par une multitude d'auteurs juifs et païens, dont les témoignages ont été recueillis par Bullet (1) et Lardner (2). Pendant plusieurs siècles, ceux mêmes qui attaquoient la religion chrétienne n'ont point contesté les faits sur lesquels elle repose; tant ils étoient avérés, tant leur certitude paroissoit inébranlable : et l'on viendroit aujourd'hui, sans autre preuve qu'une haine forcenée contre le christianisme, nier ce que confessoient Celse, Porphyre et Julien !

Deux sociétés ennemies s'accordent à reconnoître la vérité de ce que l'Évangile nous apprend de Jésus-Christ; et certes on ne pensera pas que les Juifs et les chrétiens(3) se soient concertés pour tromper l'avenir

---

(1) *Histoire de l'établissement du christianisme tirée des seuls auteurs juifs et païens*, où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette religion; *in*-4°.

(2) *A large collection of ancient Jewis hand Heathen testimonies of the truth of the christian religion*, with notes and observations; 4 *vol. in*-4°.

(3) Aux Juifs et aux chrétiens il faut joindre les musulmans, qui admettent comme nous les faits évangéliques. Nous ne les nommons pas dans le texte, parce qu'ils ne sont, comme nous l'avons déjà dit et comme nous le prouverons dans le volume suivant, qu'une secte du christianisme.

de la même manière, sur celui que les uns blasphèment et que les autres adorent. Interrogeons d'abord les Juifs.

Peuple autrefois le peuple de Dieu, devenu non pas le tributaire, le serviteur d'un autre peuple, mais l'esclave du genre humain, qui, malgré son horreur pour toi, te méprise jusqu'à te laisser vivre : peuple opiniâtre, dont aucune souffrance, aucun opprobre n'a pu lasser ni l'orgueil ni la bassesse ; qui ne trouves pas en toi-même un remords, un humble regret, une plainte pour désarmer le bras qui te frappe, et qui portes sans étonnement, depuis dix-huit siècles, tout le poids de la vengeance divine : peuple incompréhensible, cesse un moment le travail dont tu te consumes sous le soleil, rassemble-toi des quatre vents où le souffle de Dieu t'a dispersé, viens et réponds : Est-il vrai qu'il ait existé dans ton sein un homme nommé Jésus, qui se disoit le Libérateur annoncé par tes prophètes (1)?

Oui.

Est-il vrai qu'il ait paru au temps où l'on croyoit que le Messie devoit venir (2)?

Oui.

---

(1) *Talmud Babyl. Tract. Sanhedr.*, cap. VI.

(2) *Vid.* Talmud-Hierosol. *Tract. de Sanhedr.* et libr. Berachoth, *cap. Haiha Kore.* Echa Rabbetti, *seu Explic. Lamentat. Jerem.*, in cap. I. *Rabbi Moys.* Hadartan, *Comment. in Genes.* ad h. verb. : ... *et scriba de femore ejus.* Id., *Comment. in Is.* cap. ultim. — Le Rabbin Moïse, dit l'Égyptien, dans le livre *Sophrin*, dit que « Jésus de Nazareth a paru être le Messie, qu'il a été mis à » mort par le sanhédrin, ce qui a été la cause qu'Israël a été dé- » truit par l'épée. *Galatin. de Arcan. cathol. verit.*, p. 179.

Est-il vrai qu'il soit né dans le lieu où il étoit prédit que le Messie naîtroit ?

Oui.

Est-il vrai, laissant à part ce qu'il disoit de sa mission, que sa vie étoit pure (1) et sa doctrine sainte (2) ?

Oui.

Est-il vrai qu'il ait opéré ainsi que ses disciples des œuvres miraculeuses ?

Il est manifeste et nous ne pouvons le nier (3).

Malheureux ! et qui t'a donc empêché de le reconnoître ? Que te falloit-il de plus ? Tu demandois un *signe du ciel* (4) : quelle force ce nouveau prodige eût-

---

(1) Le *Toldoth Jeschu*, quoique rempli d'invectives sacriléges contre Jésus-Christ, ne lui fait aucun autre reproche que de s'être dit le Messie et le fils de Dieu.

(2) Tryphon dit que les préceptes de l'Évangile sont si parfaits qu'on ne peut les observer. Ὑμεῖς δὲ ματαίαν ἀηδὴν παραδεξαμενοι, Χριστον ἑαυτοῖς τινα ἀναπλάσσετε καὶ ἀυτοῦ χάριν τὰ νῦν ἀσκόπως ἀπόλλυσθε. *Dialog. cum Tryph. Jud.*, cap. X.

(3) Et conferebant ad invicem, dicentes : Quid faciemus hominibus istis ? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus habitantibus Jerusalem : manifestum est, et non possumus negare. *Act.*, IV, 15 et 16 ; et *Joan.*, XI, 47. — Il est dit dans le *Toldoth*, que Jésus-Christ guérissoit les lépreux et ressuscitoit les morts, par la vertu du nom ineffable de Dieu, qu'il avoit dérobé dans le temple. Le même livre atteste les miracles de saint Pierre, qu'il appelle *Simon Céphas*. Le savant Heydeck, rabbin converti, nous apprend qu'encore aujourd'hui les Juifs continuent d'avouer les miracles de Jésus-Christ. « Prosiguen en nuestro tiempo en con- » fesar los prodigios obrados por Jesu-Christo, con la diferencia » que pretenden de haberlos obrado en nombre de Belzebu. » *Defensa* » *Relig. christ.*, tom. III, p. 316, *not.* 385.

(4) Et accesserunt ad eum Pharisæi et Sadducæi *tentantes* :

il ajoutée à tant de prodiges? Et ce juste qui rendoit la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds; qui guérissoit toutes les langueurs, qui chassoit les démons, qui ressuscitoit les morts : qu'en as-tu fait? est-il vrai que tu l'aies crucifié (1)?

Tout-à-coup un grand cri : *Que son sang soit sur nous et sur nos enfans* (2)!

Juif, tu n'as pas fait en vain cette demande; ton souhait est accompli : ce sang est sur toi, il y sera toujours. Va, retourne à ton supplice; que le monde entier en soit témoin, jusqu'au jour où reconnoissant et détestant ton crime, ce sang, ce même sang que tu as versé l'effacera.

La vérité des faits rapportés dans l'Évangile ne fût-elle attestée que par les chrétiens, ce seroit assez pour en établir invinciblement la certitude. *Je crois*, disoit Pascal, *des témoins qui se font égorger* : et tout homme sensé les croira, car on ne se passionne point pour des faits; et je ne sais d'ailleurs où seroit la séduction du mensonge qui ne conduit qu'aux tortures et à l'échafaud. Le désir de la gloire, des richesses, du pouvoir, peut créer des imposteurs; mais on ne trompe pas les hommes, afin d'être pauvre, méprisé, persé-

---

et rogaverunt eum ut signum de cœlo ostenderet eis. *Matth.*, XVI, 1.

(1) La trahison de Judas et toutes les principales circonstances de la passion du Sauveur, sont rapportées dans le *Toldoth Jeschu*; et dans le Talmud de Babylone, au traité *du Sanhédrin*, chap. VI.

(2) Et respondens universus populus, dixit : Sanguis ejus super nos et super filios nostros. *Matth.*, XXVII, 25.

cuté, et ce sont là des biens qu'on n'est guère tenté d'acquérir au prix de sa vie. Cherchera-t-on à expliquer par le fanatisme ce sacrifice entier de soi-même, aussitôt se présentent de nouvelles absurdités. Le fanatisme est une passion ardente, sombre, implacable : que voit-on de pareil dans les apôtres ? Leur caractère c'est le calme, la simplicité, la douceur; et avant la mort de leur maître, une excessive timidité qu'ils avouent avec une candeur naïve. Saint Pierre reniant Jésus-Christ et tremblant devant une servante, étoit-il un fanatique ? Les autres apôtres *dispersés comme des brebis sans pasteur* (1) ; saint Thomas refusant de croire que le Christ est ressuscité, s'il ne le voit de ses yeux et ne le touche de ses mains (2) ; saint Paul devenant de persécuteur, le plus humble disciple de ce même Christ qu'il doit annoncer aux Gentils : tous ces hommes, que le monde n'a connus que par leurs bienfaits, leur parfait désintéressement, leur charité compatissante, étoient-ils des fanatiques ? Le fanatisme combat, domine, écrase ce qui lui résiste ; eux n'ont su que mourir.

Qu'on en pense, après tout, ce qu'on voudra ; qu'on

---

(1) Tunc dicit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me, in istâ nocte. Scriptum est enim : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. *Matth.*, XXVI, 31.

(2) Thomas autem unus ex duodecim, qui dicitur Didymus, non erat cum eis quando venit Jesus. Dixerunt ergo ei alii discipuli : Vidimus Dominum. Ille autem dixit eis : Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam. *Joan.*, XX, 24, 25.

suppose que les apôtres étoient ou des fourbes, ou des enthousiastes, on ne gagne absolument rien par cette supposition, à moins qu'on ne suppose de plus que tous les premiers chrétiens, tous les Juifs qui accouroient pour être témoins des œuvres de Jésus-Christ, et ceux qui le bénissoient, disant : *Gloire au fils de David* (1) ! et ceux qui crioient : *Qu'on le crucifie* (2)! étoient aussi des enthousiastes, ou des fourbes qui s'entendoient pour persuader au monde la vérité de faits innombrables qui n'existèrent jamais.

Car il faut remarquer que ces faits avoient dû être publics ; que les apôtres en appeloient hautement au témoignage d'un peuple entier, d'un peuple en grande partie ennemi du christianisme, et dont les aveux ont dès-lors une force irrésistible. *Aucune de ces choses*, disoit saint Paul, dans la Judée même, au roi Agrippa, *aucune de ces choses ne s'est passée dans un coin* obscur, *et vous n'en ignorez aucune* (3). Parle-t-on de la sorte, quand on peut craindre une solennelle dénégation ? Et que répond Agrippa ? *Peu s'en faut que vous ne me persuadiez de me faire chrétien* (4).

---

(1) Turbæ autem, quæ præcedebant et quæ sequebantur, clamabant, dicentes : Hosanna filio David : benedictus, qui venit in nomine Domini : hosanna in altissimis. *Matth.*, XXI, 9.

(2) Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu, qui dicitur Christus? Dicunt omnes : Crucifigatur. Ait illis præses : Quid enim mali fecit? At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur, *Ibid.*, XXVII, 22, 23.

(3) Scit enim rex ad quem et constanter loquor : latere enim eum nihil horum arbitror. Neque enim in angulo quidquam horum gestum est. *Act.*, XVII, 26.

(4) In modico suades me christianum fieri. *Ibid.*, 38.

Mais on doutera peut-être de ces circonstances mêmes, à cause qu'elles sont rapportées dans le livre des Actes. On ne doutera pas du moins que le christianisme n'ait existé dès le premier siècle de notre ère, ni par conséquent qu'il ait été annoncé par les apôtres et les premiers disciples. Presque tous les peuples alors connus entendirent la *bonne nouvelle du salut*, qui se répandit avec la rapidité de la lumière (1). L'authenticité du Nouveau-Testament étant démontrée, nous savons certainement ce que racontoient les apôtres, ce qu'ils enseignoient, ce qu'ils disoient d'eux-mêmes et des œuvres qu'ils opéroient publiquement. La propagation du christianisme prouve qu'on les crut. Le témoignage des prosélytes qu'ils faisoient à Jésus-Christ, est confirmé, comme on l'a vu, par le témoignage des Juifs et des païens. C'est donc le monde presque entier qu'il faut démentir, pour nier les faits évangéliques ; c'est presque toutes les nations soumises à la domination romaine qu'il faut accuser d'enthousiasme ou de fourberie, c'est le principe de toute croyance qu'il faut anéantir : car que trouvera-t-on de plus croyable que ce qui a été cru universellement ?

Il n'y a qu'un insensé ou un fou d'orgueil qui puisse essayer d'opposer ses petites idées, ses petites opinions particulières au consentement commun. Ce que l'homme sait n'est rien en comparaison de ce qu'il

(1) Fides ex auditu; auditus autem per verbum Christi. Sed dico : Numquid non audierunt? Et quidem in omnem terram exivit sonus eorum : et in fines orbis terræ verba eorum. *Ep. ad Rom.*, X, 17, 18.

ignore, et l'incrédule argumente toujours comme s'il savoit tout. Sa vie même ne lui est-elle pas incompréhensible ? Qu'il en cherche la preuve dans ce qu'il connoît de son organisation, l'y découvrira-t-il ? Mettez un livre de physiologie entre les mains d'un philosophe ; partant de la supposition qu'il renferme une science complète, il prouvera, s'il le veut, par mille raisons, l'impossibilité que l'être décrit dans ce livre existe. Comment lui répondroit-on ? par le fait même de l'existence de cet être impossible. Et comment prouveroit-on ce fait ? par le témoignage. Nous ne connoissons pas davantage, nous connoissons beaucoup moins le plan éternel de la Providence, l'ensemble des lois qu'elle a établies, que nous ne nous connoissons nous-mêmes ; l'ordre universel nous échappe : et cependant l'incrédule raisonne constamment selon l'hypothèse qu'il en a une connoissance parfaite. Cela ne se peut pas, dit-il ; donc cela n'est pas. Et qui l'assure que cela ne se peut pas? Il commence par mettre sa pensée à la place de celle de Dieu, et puis il prononce sans hésiter sa décision irrévocable, Qui ne voit qu'en contredisant le témoignage général des hommes, en niant un effet attesté, ou il suppose qu'il connoît toutes les causes qui peuvent rendre cet effet possible, toutes les volontés de l'Être tout-puissant, tous les motifs qui les déterminent, ou sa négation se réduit à ce triomphant argument : Je ne comprends pas que cela puisse être, donc cela n'est pas. Comment lui répondre ? encore par un fait. Cela est, donc cela peut être. Cela est, parce qu'un témoi-

gnage irrécusable l'affirme. Cela est, parce que, s'il n'étoit pas certain que cela fût, rien ne seroit certain, pas même votre négation, ou, si vous l'aimez mieux, votre doute, qui n'est non plus qu'un fait connu seulement par le témoignage, par le vôtre d'abord, et ensuite par celui des personnes qui l'ont entendu. Cela est, parce qu'à l'instant même où vous dites: Cela n'est pas, vous vous ôtez à vous-même le droit de prononcer aucun jugement, puisque votre raison proteste contre la raison humaine.

L'inspiration de l'Écriture, conséquence nécessaire de ce que nous avons établi, ne sauroit être niée par quiconque aura compris ce qui précède.

Car, premièrement, la vérité des faits rapportés dans l'Écriture étant reconnue, l'inspiration de l'Écriture devient elle-même un fait aussi incontestable que tous les autres. La loi donnée par Dieu même sur le mont Sina, est un *fait* identique avec l'inspiration de cette partie de l'Écriture. La mission de Moïse, prouvée par ses œuvres, prouvées elles-mêmes par tant de témoignages ; la promesse que Dieu lui fait de *mettre sa parole sur ses lèvres*, de *lui enseigner ce qu'il doit dire* (1), sont des *faits* identiques avec l'inspiration de Moïse. Chaque livre de l'Ancien-Testament offriroit de semblables preuves de son inspiration, ou bien on la trouveroit attestée dans un autre livre dont l'inspiration seroit prouvée de la même manière que l'in-

(1) Ego ero in ore tuo, doceboque te quid loquaris. *Exod.*, IV, 12 seqq.

spiration du Pentateuque. La descente du Saint-Esprit sur les apôtres et les premiers disciples de Jésus-Christ, le don des langues qu'ils reçurent, sont des *faits* identiques avec l'inspiration du Nouveau-Testament ; car l'inspiration de l'auteur d'un livre, prouve l'inspiration du livre, ou plutôt c'est une seule et même chose.

Secondement, sans anticiper sur ce que nous dirons des prophéties, il est manifeste que l'Écriture contient des prédictions successives intimement liées à des dogmes universels, prédictions parmi lesquelles il y en a dont l'accomplissement ne peut être, pour tout homme sensé, l'objet du plus léger doute. On ne peut pas douter que le Messie ne soit annoncé dans l'Écriture, avec les circonstances de son avénement, de ses souffrances et de sa mort. On ne peut pas douter que le Messie ne soit venu, qu'il n'ait souffert et qu'il ne soit mort, comme l'avoient marqué les prophètes. On ne peut pas douter que la ruine prochaine de Jérusalem ne soit prédite dans l'Évangile : on ne peut pas douter davantage de l'accomplissement de cette prophétie. Or point de prophétie sans inspiration ; donc les deux Testamens sont inspirés, en ce qu'ils contiennent de prophétique.

Troisièmement, nous avons montré que le christianisme est l'ensemble de toutes les vérités et de toutes les lois que Dieu a révélées à l'homme, et qu'il étoit impossible à l'homme de les connoître autrement que par une revélation divine (1). Ces lois et ces vérités

(1) *Voyez les* chapitres XXI et XXXI.

sont renfermées dans l'Écriture (1). Ainsi l'atteste la société chrétienne, à qui l'on accordera sans doute de savoir quels sont les dogmes et les préceptes du christianisme. Les deux Testamens ne sont donc, dans leur partie dogmatique et morale, que la révélation divine; les deux Testamens contiennent donc la parole de l'auteur de la révélation, la *parole de Dieu;* parole *écrite* par ceux à qui la révélation a été faite immédiatement : donc les deux Testamens sont inspirés, au moins dans leur partie dogmatique et morale.

Mais, quatrièmement, les dogmes, les préceptes et les prophéties sont tellement mêlés à la narration des faits, dans le même livre, dans le même chapitre, dans le même verset; ils forment avec cette narration un tout dont chaque partie est tellement inséparable des autres, que si la narration même n'étoit pas inspirée, il faudroit fort souvent admettre l'inspiration dans la moitié d'une phrase, et la nier dans l'autre moitié; chose absurde : donc les deux Testamens sont inspirés dans toutes leurs parties.

Cinquièmement enfin, l'inspiration de l'Écriture est elle-même un dogme du christianisme; d'où il s'ensuit que, si on la nie, on renverse le christianisme, on nie la révélation, c'est-à-dire toutes les vérités, c'est-à-dire la raison humaine. Donc, encore une fois, l'Écriture a été inspirée de Dieu.

(1) On doit toujours entendre que, pour découvrir avec certitude ces lois et ces vérités dans l'Écriture, qui ne s'interprète pas elle-même, il est nécessaire qu'elle soit expliquée, d'après la tradition, par une autorité vivante et infaillible.

Et que de choses seroient sans cela inexplicables dans les livres saints! Comment concevroit-on cette perpétuelle unité d'enseignement parmi tant d'écrivains, dont plusieurs ont écrit à près de trois mille ans l'un de l'autre? Moïse, David, Isaïe, Malachie, nous donnent précisément la même idée de Dieu et de nos devoirs envers lui, nous annoncent le même Médiateur, tandis qu'on ne trouve pas deux philosophes, même contemporains, qui, lorqu'ils parlent d'après leur seule raison, s'accordent sur ce qu'on doit penser de la Divinité, non plus que sur les préceptes fondamentaux de la morale. Comment se fait-il que les Évangiles, les Actes et les Epîtres des apôtres ne forment ensemble et avec les livres de l'Ancien-Testament, qu'un corps de doctrine toujours la même depuis l'origine du monde (1)? Comment n'a-t-elle subi aucune modification, selon l'esprit des différens siècles, le génie particulier, et les opinions de chaque écrivain? Cette invariable uniformité est-elle dans la nature de l'homme? Et si l'Écriture n'est pas divine, de qui tient-elle ce caractère qui la sépare si visiblement de toutes les productions humaines, qui fait des pensées de tant d'hommes dispersés à de longues distances sur la route du temps, une seule pensée, éternelle comme Dieu, immuable comme sa vérité, féconde comme son amour?

Jusque dans le langage de l'Écriture, son inspiration se manifeste. On pourroit dire des écrivains

(1) *Voyez le* chapitre XXV.

sacrés, ce que disoient de Jésus-Christ les émissaires des pharisiens : *Nul homme ne parla jamais comme cet homme*(1). On voit, en les lisant, que le doigt de Dieu a touché leurs lèvres. Quelle simplicité naïve dans les récits? quel charme de candeur et de vérité! quelle grâce ingénue! C'est la parole dans sa pureté et son innocence primitive. Et puis, quelle force! quelle profondeur! quelle richesse d'images! quels regards jetés jusqu'au fond de la nature humaine! Qui a mieux senti ses misères? qui a mieux connu sa grandeur? On entend des plaintes déchirantes sur le sort des enfans d'Adam, je ne sais quoi de funèbre enveloppe leurs destinées; un long gémissement, des cris d'angoisse saisissent l'âme de tristesse et d'une secrète terreur : *Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée au misérable, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur? qui attendent la mort, et elle ne vient point* (2)! Voilà l'homme tombé, l'homme qu'un crime antique tourmente intérieurement. Et tout-à-coup une voix d'espérance s'élève et domine cette voix de douleur. L'œil du prophète a découvert le salut dans l'avenir. Sion tressaille d'allégresse; elle relève sa tête couverte de cendre, et salue par des chants de joie, que l'univers entier redira, le Libérateur qui s'avance.

Tout ce qu'il y a de doux, de tendre, de terrible, de sublime, ne le cherchez point ailleurs que dans

---

(1) Nunquâm sic locutus est homo, sicut hic homo. *Joan.*, VII, 46.

(2) Quare misero data est lux, et vita his qui in amaritudine animæ sunt? qui exspectant mortem, et non venit. *Job.*, III, 20.

l'Écriture. Ici c'est Rachel pleurant ses enfans sur la montagne; *et elle ne veut point être consolée, parce qu'ils ne sont plus* (1). Là c'est l'épouse céleste du vrai Salomon, qui soupire ses ineffables amours. « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui : il repose » entre les lis, jusqu'à ce que l'aurore se lève, et que » les ombres déclinent. Filles de Sion, sortez et voyez » le roi Salomon le front ceint du diadème dont sa » mère le couronna au jour de ses fiançailles, et au » jour de la joie de son cœur (2). »

Ravis au-dessus du temps, les écrivains sacrés semblent le discerner à peine dans l'éternité que leur pensée habite. Ils voient l'univers comme Dieu lui-même le voit. *Il a déployé les cieux ainsi qu'une tente* (3) : vient-il à s'irriter, *il les roule comme un livre; et toute l'armée du ciel tombe comme la feuille de la vigne et du figuier* (4).

Si les cieux ressemblent à un pavillon qu'on dresse le matin, et qu'on enlève le soir; si le vent de la colère divine emporte toute la milice du ciel comme une feuille séchée, qu'est-ce donc que l'homme? *Un esprit*

---

(1) Vox in excelso audita est lamentationis, luctus, et fletus Rachel plorantis filios suos, et nolentis consolari super eis, quia non sunt. *Jerem.*, XXXI, 15.

(2) Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia, donec aspiret dies, et inclinentur umbræ... Egredimini et videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate, quo coronavit illum mater sua in die desponsationis illius, et in die lætitiæ cordis ejus. *Cant.*, II, 16, 17; III, 11.

(3) Extendens cœlum sicut pellem... *Ps.*, CIII, 3.

(4) Complicabuntur, sicut liber, cœli : et omnis militia eorum defluet, sicut defluit folium de vineâ et de ficu. *Is.*, XXXIV, 4.

qui s'en va et ne revient point (1). *Ses jours sont comme l'herbe, sa fleur est comme celle des champs; un souffle passe, il n'est plus* (2). Mais écoutez : *Ceux qui dorment dans la poussière, se réveilleront, les uns dans la vie éternelle, les autres dans l'opprobre, pour le voir toujours* (3).

Nul autre livre que l'Écriture ne nous apprend à parler à Dieu, à le prier; et cela seul prouveroit que l'Écriture est divine. Elle dévoile à nos yeux l'ordre entier de la justice et de la providence du Très-Haut; elle nous fait comprendre sa conduite sur le genre humain; les épreuves du juste, afin que ce qu'il y a de plus sublime dans la vertu soit révélé; le supplice du méchant, afin que le crime tremble. Contemplez David, le père et tout ensemble la figure du Messie; voyez-le détrôné par son propre fils, sortant de Jérusalem, traversant le torrent de Cédron, et, sans proférer une plainte, *allant où il doit aller* (4). « Or » David montoit la colline des Oliviers, pleurant et » marchant nus pieds, la tête couverte; et tout le » peuple, la tête couverte, montoit en pleurant (5). »

---

(1) Spiritus vadens et non rediens. *Ps.*, LXXVII, 39.

(2) Homo, sicut fœnum dies ejus, tanquàm flos agri sic efflorebit, quoniam spiritus pertransibit in illo, et non subsistet. *Ps.*, CII, 15, 16.

(3) Qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt, alii in vitam æternam, alii in opprobrium, ut videant semper. *Daniel.*, XII, 2.

(4) Ego autem vadam quò iturus sum. *II Reg.*, XV, 28.

(5) Porrò David ascendebat clivium Olivarum, scandens et flens, nudis pedibus incedens et operto capite; sed et omnis populus qui erat cum eo, operto capite ascendebat plorans. *Ibid.*, 30.

Mais voilà qu'un bruit lugubre s'élève du côté de l'Égypte. Dieu va punir l'orgueil de Pharaon et de son peuple. « Fils de l'homme, dis-lui : Tu as été » comparé au lion des nations, et au dragon des mers: » tu agitois ta corne dans les fleuves, tes pieds trou- » bloient leurs eaux, et tu foulois les fleuves. C'est » pourquoi, voici ce que dit le Seigneur : J'étendrai » sur toi mes rets, au milieu de la foule des peuples, » et je te tirerai dans mes filets, et je t'amènerai sur » la terre ; je te jetterai sur la face d'un champ, et je » ferai habiter sur toi tous les oiseaux du ciel, et je » rassasierai de toi tous les animaux de la terre. Les » astres du ciel s'attristeront sur toi, et j'étendrai les » ténèbres sur ton royaume, lorsque les tiens, blessés » à mort, tomberont au milieu de la terre, dit le Sei- » gneur Dieu. Je troublerai le cœur des peuples, » quand j'amènerai tes débris au milieu des nations, » en des contrées que tu ignores. — Et le Seigneur » me dit : Fils de l'homme, commence le chant lugu- » bre sur la multitude d'Égypte ; traîne-la, elle et les » filles des nations puissantes au fond de la terre, avec » ceux qui descendent dans le lac. En quoi es-tu plus » beau ? Descends, et dors avec les incirconcis. » Là sont tous ceux qui ont été tués par l'épée, chaque monarque au milieu des siens, Assur et tout son peuple, OElam et tout son peuple; Mosoch, Thubal et tout son peuple, Edom et ses rois, et ses chefs, qui ont péri, eux et les leurs, par l'épée : là sont tous les princes de l'Aquilon, et tous les chasseurs ; ils ont été conduits avec les morts, tremblans et confondus dans

leur force. La multitude est couchée autour de leur fosse. « Ils ont dormi avec ceux qui ont été tués par l'épée, » et ils ont porté leur ignominie avec ceux qui des- » cendent dans le lac. Ils ne dormiront point avec les » forts, qui sont descendus dans les enfers avec leurs » armes, et qui ont posé leurs épées sous leurs têtes. » Leurs iniquités ont pénétré leurs os; parce qu'ils » répandirent l'épouvante dans la terre des vivans (1). »

Des chants pleins de douceur, des hymnes d'une beauté sublime, reposent l'âme effrayée par ces sombres tableaux. Quelquefois on entend comme une voix du ciel, comme le son ravissant des concerts des anges: quelquefois l'oreille est soudain frappée d'un bruit sinistre; elle a entendu, dans la nuit, comme les soupirs de l'abîme.

Et que de préceptes admirables, que d'instructions profondes, que de vérités inaccessibles à notre foible esprit, nous sont révélées dans l'Écriture! Ce n'est pas l'homme qui converse avec l'homme, qui se fatigue pour l'éclairer; c'est Dieu qui, d'un seul mot, illumine son intelligence, et remue tout son cœur. Il jette, en quelque sorte, à pleines mains, dans le style des prophètes, les merveilles de sa pensée, comme les mondes dans l'espace; et sa parole, élevée à une hauteur infinie au-dessus du langage humain, a un tel caractère de magnificence et d'empire, qu'on n'est point étonné que le néant lui ait obéi.

L'Évangile, par sa simplicité même, est encore plus surprenant, plus manifestement divin. Il y a

(1) *Ezech.*, c. XXXII.

dans les prophètes quelque chose d'ardent, de passionné, et comme un travail du désir pour atteindre un bien qu'ils ne possèdent pas, et auquel toute leur âme aspire : ils l'appellent avec l'accent de l'amour et de l'espérance ; ils demandent à l'avenir celui qui doit sauver le monde, ils s'élancent dans les cieux pour l'y chercher ; ils montent jusqu'au sanctuaire où réside le Très-Haut ; et lorsqu'on a cessé de les voir, on entend encore, au milieu des tonnerres qui roulent au pied du trône de l'Éternel, leur voix qui invoque son Fils.

Dans l'Évangile, c'est le calme de la possession, la paix ravissante qui suit un immense désir satisfait, la tranquille sérénité du ciel même. Celui que la terre attendoit est venu : *le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous; et nous avons vu sa gloire : la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité* (1). Tout prend une face nouvelle : le temps des figures est passé, le salut est accompli; la nature humaine rassurée éprouve comme un grand repos qu'elle n'avoit point connu. Prenez un homme, qui vous voudrez; qu'il raconte cet événement si long-temps l'objet de tous les vœux, ce mystère impénétrable de miséricorde et de justice : son langage pourra être pompeux, touchant, sublime. Voici l'Évangile :

« En ce temps-là on publia un édit de César Au-
» guste pour faire le dénombrement des habitans de

(1) Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : et vidimus gloriam ejus; gloriam quasi unigeniti à Patre, plenum gratiæ et veritatis. *Joan.*, I, 14.

» toute la terre, et tous alloient pour se faire inscrire
» chacun dans sa ville. Joseph partit aussi de la ville
» de Nazareth en Galilée, et vint dans la Judée à la
» ville de David, appelée Bethlehem, parce qu'il étoit
» de la maison et de la famille de David, pour se faire
» inscrire avec Marie son épouse, qui étoit grosse.
» Pendant qu'ils étoient là, il arriva que les jours de
» son enfantement s'accomplirent : et elle enfanta son
» fils premier-né, et elle l'enveloppa de langes, et elle
» le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avoit point
» pour eux de place dans l'hôtellerie. Or il y avoit
» dans le même pays des pasteurs qui veilloient, gar-
» dant tour-à-tour leur troupeau pendant la nuit; et
» voilà qu'un ange du Seigneur s'arrêta près d'eux,
» et une clarté divine les environna, et ils furent
» saisis d'une grande crainte, et l'ange leur dit : Ne
» craignez point; je vous annonce ce qui sera pour
» tout le peuple une grande joie : Il vous est né au-
» jourd'hui un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur,
» dans la ville de David; et ceci sera le signe auquel
» vous le reconnoîtrez : Vous trouverez un enfant
» enveloppé de langes et posé dans une crèche (1). »

Pour nous élever jusqu'à lui, le Verbe divin descend jusqu'à nous. Ce qu'il y a de plus humble dans l'homme, c'est là ce qu'il choisit pour se l'approprier. *Il ne disputera point, il ne criera point, sa voix ne retentira point dans les places publiques* (2). Il vient à

(1) *Luc.*, II, 1—12.

(2) Non contendet, neque clamabit, neque audiet aliquis in platei vocem ejus. *Matth.*, XII, 19.

nous *plein de douceur* (1). Sa parole est simple, et cette parole est visiblement celle d'un Dieu. Voyez, dans saint Jean, l'entretien de Jésus avec la Samaritaine; voyez le sermon sur la montagne, le discours après la cène, dont chaque mot est une source de vérité et d'amour, inépuisable ici-bas à notre cœur et à notre intelligence; voyez le récit de la passion: voyez tout; car tout est également divin. *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé*(2). *Laissez les petits enfans venir à moi*(3). *Venez à moi, vous tous qui souffrez, et qui êtes oppressés, et je vous ranimerai. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi, parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes; car mon joug est aimable, et mon fardeau léger* (4). Jamais rien de semblable ne sortit d'une bouche humaine. Et cette prière qui contient tout ce qu'une créature peut demander, tout ce qu'elle doit désirer; cette prière merveilleuse qui est comme le lien du ciel et de la terre, est-elle d'un homme? est-ce un homme qui a dit: *Tout est consommé?* Non, non; cette parole qui annonce le salut du monde, n'appartient qu'à celui qui le créa.

---

(1) Ecce rex tuus venit tibi mansuetus. *Matth.*, XXI, 5.

(2) Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm. *Luc.*, VII, 47.

(3) Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos: talium enim est regnum Dei. *Marc.*, X, 14.

(4) Venite ad me, omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos, et discite à me, quia mitis sum et humilis corde: et invenietis requiem animabus vestris, jugum enim meum suave est, et onus meum leve. *Matth.*, XI, 28—30.

L'authenticité, la vérité et l'inspiration de l'Écriture étant établies, il est impossible de nier la sainteté ou la divinité du christianisme ; car les livres qui contiennent sa doctrine ne peuvent avoir été inspirés de Dieu, que le christianisme lui-même ne soit divin. Les prophéties vont encore nous en fournir une nouvelle preuve.

CHAPITRE XXXIII.

Prophéties.

Parlons d'abord philosophiquement. L'homme, ainsi que tous les êtres doués d'intelligence, existe à la fois dans le passé, le présent, l'avenir. Il a le souvenir de ce qui fut, le sentiment de ce qui est, la prévoyance de ce qui sera. En cela consiste le grand don de la pensée, qui l'élève à une hauteur infinie au-dessus de la création matérielle, et le rapproche, par une merveilleuse ressemblance, du Créateur même (1)!

Cependant l'homme, dont l'esprit peut saisir la vérité ou *ce qui est* dans tous les points de la durée; l'homme qui déjà existe, ce qu'on devroit remarquer davantage, en des espaces illimités et même au-delà du temps (2), par la plus noble partie de lui-même; l'homme qui peut tout connoître, puisqu'il connoît Dieu, ne connoît rien néanmoins, comme nous l'avons montré, que par une véritable révélation, dont la parole est le moyen.

Au commencement Dieu lui révéla tout ce qu'il

(1) Il est remarquable que le mot יְהוָה *Jehovah,* offre ces trois modes d'existence unis dans le même nom, comme ils le sont dans le même être. C'est pourquoi saint Augustin appelle ce nom, *nomen æternitatis.*

(2) Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui. *Ps.*, LXXVI, 6.

étoit alors nécessaire qu'il sût. Il lui dit le *passé*, c'est-à-dire, de quelle manière il l'avoit tiré du néant, lui et tout l'univers qui s'offroit à ses regards. Il lui dit le *présent*, c'est-à-dire qu'il lui apprit ce qu'il étoit et ce qu'étoient les êtres qui l'environnoient, les moyens de se conserver, les devoirs qu'il imposoit à sa raison, à son cœur, à ses sens. Il lui dit l'*avenir*, en l'instruisant de ses immortelles destinées.

Pour être ce que Dieu vouloit qu'il fût, l'homme devoit connoître toutes ces choses; et comme la connoissance en étoit également indispensable à tous les hommes, le Père du genre humain la transmit par la parole à ses enfans, et ceux-ci à leurs descendans. Voilà l'origine de la tradition.

Mais un déplorable changement s'étoit opéré dans les destinées de l'homme depuis sa chute. L'avenir ne pouvoit plus être le même pour lui après le péché; et cet avenir devoit être différent encore, selon que Dieu s'arrêteroit à des pensées de miséricorde ou de rigueur. Or si l'homme coupable eût ignoré l'avenir qui l'attendoit, ce n'auroit plus été l'homme, mais je ne sais quel être incompréhensible qui, privé des biens attachés à son état primitif, et n'emportant du passé que le souvenir d'un crime inexpiable, auroit marché sous ce poids dans des ténèbres éternelles. S'il eût ignoré les desseins de Dieu sur lui, la place que lui assignoit la justice suprême, les devoirs nouveaux qu'elle lui prescrivoit, comment auroit-il pu concourir librement aux volontés de ce Dieu offensé, et lui obéir? L'ordre moral eût été détruit avec toute reli-

gion; car quelle religion, quelle loi morale pourroit-il exister pour un être qui ne sauroit ni ce qu'il doit croire, ne ce qu'il doit faire, ni ce qu'il doit espérer ou craindre?

Ainsi la religion, la morale, l'intelligence même, supposent la connoissance d'un certain ordre relatif à l'être intelligent, ordre qui embrasse le passé, le présent et l'avenir, et qui dépend des volontés libres de Dieu.

Il falloit donc qu'après sa chute l'homme cessât d'être homme, ou que Dieu lui révélât ce qu'il avoit résolu à l'égard de ses futures destinées. Il falloit donc que Dieu lui parlât de nouveau, et que l'homme auquel il parleroit transmît aux autres hommes sa parole nécessaire à tous. Voilà la prophétie, et l'on comprend qu'elle forme une partie essentielle de la révélation, de l'ordre moral et religieux, en un mot de tout ordre relatif aux êtres intelligens.

Que si l'on demandoit pourquoi Dieu n'a point révélé immédiatement à tous les hommes l'avenir qui les intéresse, ce ne seroit pas demander la raison de la prophétie, ce seroit demander pourquoi tous les hommes ne sont pas prophètes.

A cette question il y a une réponse de fait qui suffit: Dieu ne l'a pas voulu. Qu'importent ses motifs? Quels qu'ils soient, ils sont dignes de lui; et il n'y auroit point de folie plus grande que d'argumenter de notre ignorance contre sa sagesse.

Mais, de plus, ne voit-on pas que la révélation de l'avenir faite immédiatement à chaque homme ren-

verseroit l'ordre que Dieu a établi, et qui est fondé sur la transmission des connoissances nécessaires par le témoignage? Ne voit-on pas que ce qu'on demande par rapport à la prophétie, on pourroit le demander avec autant de raison pour tout le reste, et que cette question particulière implique une question générale que voici : Pourquoi Dieu ne révèle-t-il pas immédiatement à chaque homme ce qu'il est nécessaire que chaque homme sache? c'est-à-dire, Pourquoi chacun de nous n'est-il pas indépendant? pourquoi la société existe-t-elle? pourquoi le langage, la tradition, l'autorité, l'obéissance? pourquoi la foi? pourquoi la religion? pourquoi l'homme? A cela nous n'avons qu'un mot à répondre : Demandez-le à celui qui l'a fait.

Loin donc que la prophétie ou la prédiction des choses futures que l'homme n'a pu connoître que par une révélation divine soit incroyable en elle-même, il est impossible, l'homme existant, de concevoir qu'elle n'existe pas. Et comme les motifs pour lesquels Dieu se détermine à révéler l'avenir peuvent et doivent échapper souvent à notre intelligence, toutes les questions qu'on peut raisonnablement former sur les prophéties se réduisent à deux questions de fait, l'existence même de la prophétie et son accomplissement; en d'autres termes : Est-il certain que telle prophétie ait été faite? Est-il certain qu'elle soit accomplie? deux points dont on peut s'assurer comme de tous les autres faits, par le témoignage.

Cette simple observation suffit pour faire sentir

l'immense absurdité de ce que dit Rousseau dans l'Émile : « Aucune prophétie ne sauroit faire autorité » pour moi, parce que pour qu'elles la fissent, il fau- » droit trois choses dont le concours est impossible, » savoir, que j'eusse été témoin de la prophétie, que » je fusse témoin de l'événement, et qu'il me fût dé- » montré que cet événement n'a pu cadrer fortuite- » ment avec la prophétie : car, fût-elle plus précise, » plus claire, plus lumineuse qu'un axiome de géo- » métrie ; puisque la clarté d'une prédiction faite au » hasard n'en rend pas l'accomplissement impossible, » cet accomplissement, quand il a lieu, ne prouve » rien, à la rigueur, pour celui qui l'a prédit (1). »

Reprenons les questions posées plus haut : Est-il certain que telle prophétie ait été faite? Est-il certain qu'elle soit accomplie? Pour en être certain, répond Rousseau, il faudroit que j'eusse été témoin de la prophétie et que je le fusse de l'événement. On ne peut donc, suivant Rousseau, être certain qu'une chose ait été dite, à moins qu'on ne l'ait entendue soi-même; qu'un événement soit arrivé, à moins de l'avoir vu de ses propres yeux. Il accorde donc plus de confiance au témoignage unique de ses sens qu'au témoignage uniforme des sens de plusieurs hommes, et même de tous les hommes : car rien ne modifie sa proposition. Il nie donc la possibilité de s'assurer d'aucun fait par le témoignage. Il nie spécialement qu'on puisse être certain de l'authenticité d'un livre quelconque, puis-

(1) *Émile*, liv. IV, tom. III, p. 23 et 24. *Éd. de* 1793.

que la nature des choses qu'il renferme est indifférente dans le cas présent. S'il est, en effet, permis de douter du témoignage général des hommes quand ils affirment qu'un autre homme a dit ou écrit que le soleil cesseroit de se lever l'an prochain, il est également permis de douter de leur témoignage quand ils affirment qu'un homme a dit ou écrit que le soleil s'est levé l'an dernier. Que si vous supposez que les sens d'un grand nombre d'hommes ont pu les tromper en cette circonstance, qu'il est possible qu'ils aient cru voir ou entendre ce qu'ils n'ont ni entendu ni vu; sur quel fondement prétendrez-vous que vous ne pouvez être vous-même trompé par vos sens, que leur rapport est toujours fidèle, que seul d'entre les mortels vous voyez toujours réellement ce que vous croyez voir, vous entendez ce que vous croyez entendre, et que la certitude, refusée au reste du genre humain, est un privilége personnel qui n'appartient qu'à vous?

Ce n'est pas tout : il existe une multitude de faits dont jamais aucun homme ne pourroit être certain, d'après les maximes de Rousseau; et ce sont précisément les faits qui, au jugement de tous les hommes, sont le moins susceptibles de doute, les faits qui intéressent un pays, un peuple entier, qui se manifestent à la fois en plusieurs lieux, et souvent ne s'accomplissent que dans un temps assez long : par exemple, une vaste inondation, une peste universelle, un soulèvement général, une conquête, la chute d'un empire. Afin d'acquérir le droit de douter des prophéties, parmi lesquelles il en est qui annoncent de semblables

événemens, Rousseau renverse donc la base de toutes les histoires aussi-bien que de toutes les sciences, qui se composent presque entièrement de faits généraux connus seulement par le témoignage, d'observations et de calculs si nombreux, qu'un homme ne pourroit sans folie entreprendre de les vérifier. Il renverse la société même, il détruit le fondement de toutes les relations qu'elle établit entre les hommes, puisqu'il n'est possible à aucun d'eux de s'assurer par ses propres sens de l'existence de toutes les lois, de toutes les institutions, de toutes les coutumes et de tous les traités, en un mot des faits innombrables sur lesquels repose l'ordre public et le commerce du genre humain.

Outre la condition d'être témoin de la prophétie et de l'événement qu'elle annonce, Rousseau veut encore qu'*il lui soit démontré que cet événement n'a pu cadrer fortuitement avec la prophétie; parce que*, dit-il, *la clarté d'une prophétie faite au hasard n'en rend pas l'accomplissement impossible.* D'où il suit que, selon Rousseau, on ne sauroit être certain qu'une prédiction est réellement prophétique que *lorsque son accomplissement est impossible.* Ainsi, d'un côté, s'il y a prophétie, il est impossible qu'elle s'accomplisse, c'est-à-dire qu'il n'y a pas prophétie; et, d'un autre côté, si elle s'accomplit, ce n'est pas une prophétie, puisque l'événement prouve que son accomplissement étoit possible. N'admirez-vous pas cette puissante logique?

Si Rousseau, quoique ses paroles n'admettent guère cette explication, prétend seulement qu'on doit être

certain que l'accomplissement de la prophétie n'est pas un simple effet du hasard, il ne dit rien que tous les hommes n'avouent sans difficulté; et tous encore ils lui diront, avec l'orateur romain, « que » le hasard n'imite jamais parfaitement la vérité, » qu'il ne lui ressemble jamais en tout point (1), » que le sens commun distingue aisément ce qui peut être un effet fortuit, de ce qu'on doit attribuer à une cause certaine, sans quoi, ne pouvant pas même soupçonner l'existence de l'ordre, nous n'en aurions aucune idée.

« Je ne dois point être surpris qu'une chose arrive » lorsqu'elle est possible, et que la difficulté de l'é- » vénement est compensée par la quantité des jets, » j'en conviens. Cependant si l'on me venoit dire que » des caractères d'imprimerie, projetés au hasard, » ont donné l'*Énéide* tout arrangée, je ne daignerois » pas faire un pas pour aller vérifier le mensonge. » Vous oubliez, me dira-t-on, la quantité des jets; » mais de ces jets-là combien faut-il que j'en suppose » pour rendre la combinaison vraisemblable? Pour » moi, qui n'en vois qu'un seul, j'ai l'infini à parier

(1) Quidquam casu esse factum, quod omnes habet in se numeros veritatis? Quatuor tali jacti casu venereum efficiunt; num etiam centum venereos, si CCCC talos jeceris, casu futuros putas? Adspersa temerè pigmenta in tabula, oris lineamenta effingere possunt; num etiam Veneris Coœ pulchritudinem effingi posse adspersione fortuitâ putas? Sus rostro si humi A litteram impresserit, num propterea suspicari poteris Andromacham Ennii ab eâ posse describi?... Sic enim se profectò res habet, ut nunquàm perfectè veritatem casus imitetur. *Cicer. de Divinat.*, lib. I, cap. XIII, n. 23.

» contre un que son produit n'est point l'effet du ha-
» sard (1). »

Sophiste, reconnoissez vos paroles ; et ne dites plus que *la clarté d'une prophétie ne rendant pas son accomplissement impossible, cet accomplissement, quand il a lieu, ne prouve rien, à la rigueur, pour celui qui l'a prédit :* car la possibilité que cet accomplissement soit l'effet du hasard peut être telle, de votre aveu, qu'elle n'ait en sa faveur qu'une chance unique contre une infinité d'autres chances. Or quand il y a l'*infini à parier contre un* qu'un homme est véritablement prophète, on ose penser qu'*à la rigueur* cela *prouve* quelque chose pour lui ; et cette preuve est si forte à vos propres yeux, que vous l'employez pour établir l'existence du souverain Être.

Mais allons plus loin : en excluant la condition contradictoire d'une impossibilité *absolue* dans l'accomplissement, toutes les conditions requises par Rousseau pour qu'une prophétie *fasse autorité*, conditions dont il juge le *concours impossible*, peuvent se rencontrer, et se sont en effet rencontrées réellement. Les apôtres ont entendu, ou ils ont pu entendre Jésus-Christ prédire sa résurrection. Les apôtres ont vu, ou ils ont pu voir Jésus-Christ ressuscité. La résurrection d'un mort est un événement que le *hasard* n'a pu opérer. Donc il peut y avoir des prophéties qui, suivant Rousseau lui-même, *fassent autorité ;* et les Pères ont eu raison d'enseigner que la prophétie est un ca-

(1) *Émile*, liv. IV, tom. II, p. 312.

ractère distinctif et le témoignage authentique de la Divinité, qui connoît seule l'avenir; parce qu'elle seule connoît ses volontés et les volontés libres des créatures (1).

En considérant la nature de l'homme et les lois qui en dérivent, nous avons reconnu que la prophétie est une suite nécessaire de ces lois, et que l'ordre entier de nos devoirs repose sur la révélation de l'avenir. Mais quand nous serions incapables de concevoir la nécessité ou même l'utilité de la prophétie, quand ses rapports avec l'ordre général échapperoient à notre raison; son existence attestée par tous les peuples dans tous les siècles, seroit encore un fait au-dessus du plus léger doute, un fait aussi certain que l'existence de l'homme même.

Cet accord universel, qui forme, suivant Aristote, *la plus puissante preuve* (2), avoit frappé Cicéron. « C'est, dit-il, une opinion très ancienne, descendue » des temps héroïques jusqu'à nous, et affermie par » le consentement du peuple romain et de toutes les » nations, qu'il existe parmi les hommes une certaine

---

(1) « La prophétie est le caractère distinctif de la Divinité : la con- » noissance des choses futures est au-dessus de l'intelligence hu- » maine. L'accomplissement de la prophétie est donc une preuve » sans réplique que Dieu en est l'auteur. » *Orig. contr. Cels.*, lib. VI, n. 10. — Idoneum, opinor, testimonium Divinitatis veritas divinationis. *Tertull.*, *Apolog.*, cap. XX.—*S. Iren.*, lib. I, c. XIII, n. 2. — *Aut. quæst. et respons. ad orthod. resp. ad qu.* 146. — *Minut. Felix in Octavio.*—*S. Hilar.*, lib. IX *de Trinit.*—*S. August. de Divinat. Dæmon.*, cap. V.

(2) Κράτιστον πάντας ἀνθρώπους, κ. τ. λ. Potentissima probatio est, si in id quod dicitur omnes consentiant. *Arist.*

» divination que les Grecs appellent d'un nom qui » signifie le pressentiment et la science des choses fu- » tures. Chose magnifique et salutaire, si elle existe » réellement, et qui, plus qu'aucune autre, rapproche » notre nature de la nature divine..... Or je ne vois » aucune nation, si polie qu'elle soit et si savante, ou » si grossière et si barbare, qui ne croie que l'avenir » est annoncé, que plusieurs le connoissent et peuvent » le prédire (1). »

Cette croyance étoit fondée, en premier lieu, sur la tradition primitive. Il y a eu des prophètes dès le commencement (2). Le premier homme apprit de Dieu qu'il sortiroit de la femme une semence bénie qui écraseroit la tête du serpent (3). Hénoch, suivant saint Jude et Philon (4); Noé (5), Abraham (6),

---

(1) Vetus opinio est, jam usque ab heroicis ducta temporibus, eaque et populi romani et omnium gentium firmata consensu, versari quamdam inter homines divinationem, quam Græci. μαντικὴν appellant, id est, præsensionem et scientiam rerum futurarum. Magnifica quidem res et salutaris, si modo est ulla; quâque proximè ad deorum vim natura mortalis possit accedere... Gentem quidem nullam video, neque tam humanam atque doctam, neque tam immanem atque barbaram, quæ non significari futura, et à quibusdam intelligi, prædicique posse censeat. *Cicer. de Divinat.*, lib. I, cap. I, n. 1 et 2. — Vid. et. *Origen. contr. Cels.*, lib. I, n. 36. — *Machiavel, Disc. sur Tite-Live*, I, 56. — *M. de Maistre*, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, XIe entret., *not.*, tom. II, p. 348 et suiv.

(2) *S. Epiphan.* adv. Hæres., p 6.

(3) *S. Jud.* epist. 14. — *Phil.* lib. Quis rerum divin. hæres., p. 517.

(4) *Genes.*, III, 15.

(5) *Ibid.* VI.

(6) *Ibid.*, XX, 7.

Isaac (1), Jacob (2), Joseph (3), reçurent de Dieu l'esprit prophétique, et l'on a vu que tout le genre humain avoit conservé le souvenir des antiques oracles qui annonçoient au monde un Libérateur (4).

Secondement, Dieu ne cessa point, même depuis la loi écrite, de susciter parmi les Gentils de véritables prophètes, pour procurer à tous les hommes le moyen de parvenir au salut, et pour assurer en particulier celui des élus. Balaam en offre un exemple. « Dans » tous les temps, dit Origène, la sagesse divine des- » cendant dans les âmes des justes, en a fait des pro- » phètes et amis de Dieu (5). »

Saint Augustin s'exprime sur ce point en des termes non moins exprès. « S'il y a eu des prophètes chez le » peuple juif, il y en a eu aussi chez les autres peu- » ples, et ils ont prédit des choses qui regardent Jésus- » Christ (6). » Et encore : « On croit avec raison » qu'il y a eu chez les autres nations des hommes à » qui le mystère de Jésus-Christ a été révélé, et qui » ont été poussés à le prédire (7). »

---

(1) *Genes.*, XXVII, 27 et seq.

(2) *Ibid.*, XLIX.

(3) *Ibid.*, XXXVII.

(4) *Voyez le* chapitre XXVII.

(5) *Origen. contr. Cels.*, lib. IV, n. 7. *Traduct. de Gourcy.*

(6) Siquidem de populo Judæorum fuerunt prophetæ, per quos Evangelium, cujus fide credentes justificantur, ante promissum esse testatur....; fuerunt enim et prophetæ non ipsius, in quibus etiam aliqua inveniuntur quæ de Christo audita cecinerunt. *S. Aug. Epist. ad Rom. inchoat. Exposit.*, cap. III, part. II, tom. III, col. 926.

(7) Non incongruè creditur fuisse et in aliis gentibus homines, quibus hoc mysterium revelatum est, et qui hoc etiam prædicere

Clément d'Alexandrie n'en doutoit point, et ses paroles montrent même qu'il regardoit ce sentiment comme une tradition apostolique (1). Il ne faut pas s'étonner de l'entendre nommer les Sibylles. Presque tous les anciens Pères (2), et saint Augustin lui-même (3), les ont crues véritablement inspirées. On a tout lieu de croire que sous ce nom, qui ne désigne aucun personnage certainement connu, de vraies prophéties avoient cours chez les Grecs et chez les Romains. Quoiqu'on en ignorât les auteurs, elles ne laissoient pas de produire leur effet, en dirigeant la foi et l'espérance des justes vers le Sauveur attendu, et en préparant les peuples à le reconnoître. Il est pos-

---

impulsi sunt. *De Civit. Dei*, tom. XVIII, cap. XLVII, tom. VII, col. 530.

(1) Quod enim quemadmodùm Judæos Deus salvos esse voluit, dans eis prophetas, ità etiam Græcorum spectatissimos *propriæ suæ linguæ prophetas excitatos*; prout poterant capere Dei beneficentiam, à vulgo secrevit, præter Petri prædicationem, declarabit Paulus apostolus dicens : Libros quoque sumile, agnoscite Sibyllam quomodo unum Deum significat, et ea quæ sunt futura : et Hydaspen sumite et legite, et invenietis Dei filium multò clariùs et apertiùs esse scriptum, et quemadmodùm adversùs Christum multi reges instruent aciem, qui eum habent odio, et eos qui nomen ejus gestant, et ejus fideles, et ejus tolerantiam et adventum. *Clem. Alexandr. Strom.*, lib. VI, p. 636.

(2) *S. Justin. Cohort. ad Græc.*, p. 34 et 36.—*Lact. Divin. Inst.*, lib. IV, cap. XV.

(3) Omninò non est cui alteri præter Dominum Christum, dicat genus humanum :

> Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
> Irrita perpetuâ solvent formidine terras.

Quod ex Cumæo, id est, ex Sybillino carmine se fassus est transtulisse Virgilius ; quoniam fortassis illa vates aliquid de unico Salvatore *in spiritu audierat*, quod necesse habuit confiteri. *S. August. Epist.* CCLVIII *ad Martian.*, n. 5, tom. II, col. 884.

sible qu'on ait attribué faussement plusieurs prophéties aux sibylles; cependant Lactance, après en avoir cité de très frappantes, assure que quiconque a lu Cicéron, Varron, e d'autres écrivains qui vivoient avant Jésus-Christ, ne pensera point qu'elles soient supposées (1).

Au reste, nous prions de bien remarquer que nous ne nous autorisons d'aucune de ces prédictions incertaines. Si nous en parlons, c'est uniquement pour montrer que les Pères ont cru que l'esprit prophétique étoit répandu chez tous les peuples (2), quoique sans doute beaucoup moins que chez le peuple choisi de Dieu pour être le dépositaire des promesses.

---

(1) His testimoniis quidam revicti solent eò confugere ut aiant, non esse illa carmina Sibyllina, sed à nostris conficta, atque composita : quod profectò non putabit, qui Ciceronem, Varronemque legerit, aliosque veteres, qui Erythræam Sibyllam, cæterasque commemorant, quarum ex libris ista exempla proferimus : qui auctores antè obierunt, quàm Christus secundum carnem nasceretur. *Lactant: Divin. Instit.*, lib. IV, cap. XV.

(2) Saint Thomas le dit expressément. « Discendum, quod multis » gentilium facta fuit revelatio de Christo : ut patet per ea, quæ » prædixerunt. » 2. 2æ *Quæst.* II, art. 7.—C'est aussi ce que pensoient Sixte de Sienne et le savant évêque d'Avranches. Le premier s'exprime ainsi : « Gentilibus verò, si qui absque Mediatoris » notitiâ salutem sunt assecuti, sat fuit habere fidem in unicâ Dei » credulitate inclusam ; hoc est ut Deum esse crederent humani ge- » neris servatorem, juxta ordinem in suâ admirabili Providentiâ » occultum, *et aliquibus ipsorum vatibus, ac sibyllis peculiari* » *privilegio* revelatum. » *Sixt. Senens.*, *Biblioth. sancta*, lib. VI, *Annot. LI*, p. 490.—Voici maintenant les paroles de Huet, qui attribue une véritable inspiration à Confucius : « Quodque multò magis » mirere, scriptum reliquit in libris suis magnus ille sinicæ doctrinæ » antistes Confucius, Verbum aliquandò carnem futurum; annum- » que quod id facturum esset, eum nempé ipsum quo Chris- » tus Dominus natus est, *animo prævidit.* » *Alnetan. Quæst.*, lib. II, cap. XIII, p. 235. — Les musulmans croient que Dieu a suc-

Il y avoit encore entre les Juifs et les autres nations une différence importante. Celles-ci n'avoient point d'Écriture sacrée, parce qu'il n'existoit point parmi elles de tribunal souverain divinement établi pour en être l'infaillible interprète. La connoissance des dogmes et des devoirs se conservoit, comme les prophéties, par la tradition. Les Juifs seuls possédoient la parole de Dieu consignée dans des monumens authentiques; de sorte que la doctrine du genre humain, avant la venue du Messie, doit être cherchée et ne peut être trouvée que dans la tradition universelle, et cette tradition atteste l'existence du don prophétique dans le monde entier. Sans cela, on ne pourroit pas même concevoir la religion; puisqu'elle est entièrement fondée sur un Rédempteur attendu, et par conséquent prédit.

Les prophéties nombreuses que renferme l'Écriture peuvent être divisées en trois classes :

1° Celles qui ont eu leur accomplissement avant Jésus-Christ.

2° Celles que Jésus-Christ lui-même a accomplies.

3° Les prophéties de Jésus-Christ et des apôtres, parmi lesquelles il en est plusieurs qui ont eu déjà leur accomplissement, et d'autres qui ne l'auront qu'à la fin des temps.

Les premières servoient à fortifier la foi des secondes; elles étoient comme la preuve de leur accom-

---

cessivement envoyé dans le monde un grand nombre de prophètes, et Sale présume qu'ils tiennent cette tradition des Juifs et des chrétiens. *Prelim. Discourse on the Koran*, sect. IV, vol. I, p. 99.

plissement futur pour ceux qui n'en devoient pas être témoins. Qu'elles se soient vérifiées exactement, qui pourroit en douter, après le témoignage unanime de ceux qui en étoient les dépositaires, l'objet, et qui dès-lors ont pu mieux que personne et les entendre, et en faire l'application aux événemens? Nier l'existence de ces prophéties, ce seroit nier l'existence de l'Écriture; nier leur accomplissement, ce seroit nier l'histoire des Juifs.

Il y a plus : ce seroit nier encore l'histoire des nations voisines, et celle même des puissantes monarchies de l'Orient, que Dieu faisoit servir à l'exécution de ses desseins sur son peuple, et dont, par ce motif, les destinées furent souvent prédites. Ainsi la prise de Babylone par Cyrus est annoncée dans Isaïe et Jérémie (1), avec ses plus légères circonstances. Le prophète a tout vu, jusqu'au moyen que le vainqueur emploieroit pour se rendre maître de cette ville superbe (2). Cyrus lui-même, qu'Isaïe avoit appelé *par son nom* deux cents ans avant qu'il fût né (3), reconnoît le manifeste accomplissement de la parole divine; et « ravi des oracles qui avoient prédit ses

---

(1) *Voyez* Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, IIe part., chap. VI.

(2) *Jerem.*, L, 38; LI, 36.

(3) Qui dico Cyro : Pastor meus es, et omnem voluntatem meam complebis. *Is.*, *XLIV*, 28. —Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciem ejus gentes, et dorsa regum vertam, et aperiam coram eo januas, et portæ non claudentur. Ego ante te ibo... et vocavi te nomine tuo. *Id.*, XLV, 1 et seq.

» victoires, il avoue qu'il doit son empire au *Dieu du* » *ciel* (1) que les Juifs servoient (2). »

Si quelques-unes des prophéties qui les concernent particulièrement, nous paroissent obscures aujourd'hui, nous ne devons pas nous en étonner, puisqu'elles n'ont point été faites pour nous. Les prophètes, selon la remarque d'Origène, « n'annonçoient pas seule- » ment de grands événemens qui intéressoient toutes » les nations de la terre, ou tout le corps des Juifs, » comme ce qui regarde le Messie, les empires, la » conversion des Gentils; mais aussi des faits particu- » liers : c'est de quoi il y a plusieurs exemples dans » les livres des Juifs (3). »

Quand ce peuple n'attesteroit pas que les prophéties de ce genre se sont accomplies, ou quand on refuseroit de croire son témoignage; s'il est certain d'ailleurs que ceux qui les ont faites étoient réellement prophètes, cela suffit pour être assuré que tout ce qu'ils ont prédit s'est vérifié. Or l'accomplissement incontestable d'une seule prophétie avérée, prouve l'inspiration de son auteur; et l'Écriture offre un grand nombre de semblables prophéties: sans même y comprendre celles qui ont le Messie pour objet, et dont nous parlerons tout-à-l'heure. C'est dans l'Écriture-Sainte que Porphyre et Julien, ces ardens ennemis du Christ, vont chercher des exemples de prophéties véritables (4).

---

(1) *II Paralip.*, XXXVI, 23. *I Esdr.*, 1 et 2.

(2) *Bossuet*, loc. cit.

(3) *Orig. contr. Cels.*, lib. II, n. 37. *Traduct de Gourcy.*

(4) *Porphyr. de Abstin.* lib. IV, cap. 13. — *Id. Porph. et Julian. ap. Cyrill.*, lib. V et VI *in Julian.*

Porphyre étoit même si frappé de celles de Daniel, qu'il essaya de tirer de leur clarté même un argument contre elles, prétendant qu'elles n'avoient pu être écrites qu'après les événemens qu'elles prédisent, parce que le prophète paroît bien plutôt raconter le passé, qu'annoncer l'avenir (1). Or il n'est pas maintenant un seul incrédule qui conteste l'authenticité des prophéties de Daniel : et voilà les incrédules des premiers siècles, qui, terrassés par l'évidence de leur accomplissement, vous disent que ce ne sont pas des prédictions, mais une histoire. Je ne sais ce qu'on peut demander, ce qu'on peut désirer encore après ce double aveu.

Mais, comme nous l'avons fait observer déjà, le dernier objet des prophéties étant constamment le Messie qui devoit venir, celles qui se sont accomplies avant sa venue tendoient toutes au même but, qui étoit d'affermir la foi dans les prophéties qu'il devoit accomplir lui-même ; et certainement personne ne doutera qu'elles n'aient produit leur effet, puisqu'au moment où Jésus-Christ apparut sur la terre, il étoit attendu non seulement des Juifs, mais du genre humain tout entier. Écoutons Pascal.

« La plus grande des preuves de Jésus-Christ, ce » sont les prophéties. C'est aussi à quoi Dieu a le plus

(1) Contra prophetam Danielem duodecimum librum scripsit Porphyrius, nolens eum ab ipso, cujus est inscriptus nomine, esse compositum : sed à quodam qui temporibus Antiochi qui appellatus est Epiphanes, fuerit in Judæâ ; et non tam Danielem ventura dixisse, quàm illum narrâsse præterita. *S. Hieronym.*, lib. XIV, *in Daniel.* Præf., *Oper.* tom. III, col. 1071, 1072.

» pourvu ; car l'événement qui les a remplies est un
» miracle subsistant depuis la naissance de l'Église,
» jusqu'à la fin. Ainsi Dieu a suscité des prophètes
» durant seize cents ans ; et pendant quatre cents
» ans après, il a dispersé toutes ces prophéties, avec
» tous les Juifs qui les portoient, dans tous les lieux
» du monde. Voilà quelle a été la préparation à la
» naissance de Jésus-Christ ; dont l'Évangile devant
» être cru par tout le monde, il a fallu non seule-
» ment qu'il y ait eu des prophéties pour le faire
» croire, mais encore que ces prophéties fussent ré-
» pandues par tout le monde, pour le faire embras-
» ser par tout le monde.

» Quand un seul homme auroit fait un livre des
» prédictions de Jésus-Christ pour le temps et pour
» la manière, et que Jésus-Christ seroit venu confor-
» mément à ces prophéties, ce seroit une force in-
» finie. Mais il y a bien plus ici. C'est une suite
» d'hommes, durant quatre mille ans, qui constam-
» ment et sans variation, viennent l'un ensuite de
» l'autre prédire ce même avénement. C'est un peuple
» tout entier qui l'annonce, et qui subsiste pendant
» quatre mille années, pour rendre encore témoi-
» gnage des assurances qu'ils en ont, et dont ils ne
» peuvent être détournés par quelques menaces et
» quelque persécution qu'on leur fasse : ceci est tout
» autrement considérable (1). »

---

(1) *Pensées de Pascal*, IIe part, art. XI, § 2; t. II, p 109 et 110. *Edit. de Renouard*, 1803.

Et voyez avec quelle clarté, quelle précision, quelle exactitude de circonstances, Jésus-Christ étoit annoncé : voyez s'il est possible à un esprit sincère et droit de le méconnoître dans ce que les prophètes ont dit de lui ; voyez si la raison peut expliquer par le hasard cette longue suite de prédictions si étonnantes, qu'elles semblent n'être bien souvent que le simple récit de l'Évangile : voyez enfin si la prévision qui rend l'avenir le plus éloigné et le plus merveilleux présent aux prophètes, ne sort pas de l'ordre naturel de la prévoyance humaine ; si elle n'est pas manifestement une inspiration de celui qui contemple en lui-même, sans aucune succession de temps, tout ce qui fut, tout ce qui est, et tout ce qui doit être.

Au moment même de la chute de nos premiers parens, Dieu leur promet un Rédempteur *qui écrasera la tête du serpent* (1). Les hommes vivent dans cette attente, ignorant néanmoins de qui naîtroit ce *fruit béni* de la femme (2). Avant d'en être instruits, il falloit que la famille à qui cette illustre prérogative

---

(1) Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius. Ipsa conteret caput tuum. *Genes.*, III, 15. — Le pronom *ipsa*, suivant l'hébreu et les plus anciennes versions, se rapporte non à la femme, mais au rejeton qui naîtra d'elle.

(2) Les paroles qu'Ève prononça après avoir enfanté son fils premier-né, montrent qu'elle espéroit que la promesse d'un libérateur s'accompliroit en lui, et qu'elle savoit que ce libérateur seroit Dieu et homme tout ensemble : קָנִיתִי אִישׁ אֶת־יְהוָה׃ *Acquisivi hominem, ipsum Jehovah* (*Genes.*, IV, 1); et selon l'ancienne paraphrase: *J'ai obtenu l'homme, l'ange de Jehovah.* C'est ainsi que Heydeck (*Defens. Relig. christ.*), Jamieson (*Vindic.*, lib. I, c. V) et Faber (*Hor. Mosaïc.*, vol. II, p. 56), entendent ce passage remarquable.

devoit appartenir fût formée. Dieu annonce à Abraham, *père des croyans*, qu'*en lui seront bénies toutes les nations de la terre* (1). La même promesse est faite à Isaac (2) à l'exclusion d'Ismaël; à Jacob (3), à l'exclusion d'Ésaü; à Juda (4), à l'exclusion de ses frères; et cette prophétie n'étoit pas connue seulement des Juifs, puisqu'un étranger, Balaam, s'écrioit en présence des Moabites : *L'étoile s'élèvera de Jacob, et le sceptre d'Israël* (5).

Les temps s'écoulent, et peu à peu Dieu répand de nouvelles lumières sur la descendance du Messie. *Une branche sortira de Jessé, et une fleur de sa racine. Et l'esprit du Seigneur se reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété* (6). *Ce rejeton de Jessé sera un signe au milieu des peuples, et les nations le prieront* (7). Un autre prophète l'appelle le *germe de David* (8); et ce fut constamment la croyance perpé-

(1) In te benedicentur universæ cognationes terræ. *Genes.*, XII, 3. *Ibid.*, XVIII, 18; et XXII, 18.

(2) *Ibid.*, XXVI, 4.

(3) *Ibid.*, XXVIII, 14.

(4) *Ibid.*, XLIX, 8—10.

(5) Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israël. *Numer.*, XXIV, 17.

(6) Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientiæ et intellectûs, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis. *Is.*, XI, 1, 2.

(7) In die illâ, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur. *Ibid.*, 10.

(8) Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David germen suum. *Jerem.*, XXVIII, 5. Conf. : *id.*; XXX, 9; *Ezech.*, XXXIV, 23, 24; XXXVII, 24; *Ose.*, III, 5.

tuelle des Juifs, que leSauveur qu'ils attendoient seroit de la race de ce saint roi.

Mais quand paroîtra-t-il? quand se lèvera l'étoile de Jacob, pour *éclairer les peuples assis dans l'ombre de la mort* (1)? Jacob lui-même nous l'apprend : Lorsque la puissance souveraine sera ôtée à Juda, *alors viendra celui qui doit venir, et qui sera l'attente des nations* (2).

Rappelez-vous cette parole des Juifs au gouverneur romain : *Il ne nous est point permis de condamner personne à mort* (3); et dites si les temps étoient accomplis (4).

Mais il falloit qu'ils fussent marqués d'une manière plus précise encore; et c'est ce que Dieu a fait cinq siècles avant la venue du Messie, par la bouche du prophète Daniel. « Il voit septante semaines, à com-
» mencer depuis l'ordonnance donnée par Artaxerxe
» à la longue-main, la vingtième année de son règne,
» pour rebâtir la ville de Jérusalem. Là est marquée

---

(1) Visitavit nos Oriens ex alto : illuminare his, qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent. *Luc.*, I, 78, 79.

(2) Non auferetur sceptrum de Judâ, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit exspectatio gentium. *Genes.*, XLIX, 10.

(3) Dixit ergo eis Pilatus : Accipite eum, vos, et secundùm legem vestram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi : Nobis non licet interficere quemquam. *Joan.*, XVIII, 31.

(4) Les rabbins David Kimchi et Manassé confessent que les Juifs *sont maintenant dans un état de bannissement, sans princes de leur race, assujétis à la puissance des nations; qu'ils souffrent la peine de leurs crimes par leur dispersion, n'ayant plus d'État ni d'empire.* Aveugles! qu'ils nous disent pour quel crime ils sont punis.

» en termes précis, sur la fin de ces semaines, la *ré-*
» *mission des péchés*, le *règne éternel de la justice*,
» l'*entier accomplissement des prophéties*, et l'*onction*
» *du Saint des saints*. Le *Christ* doit faire sa charge,
» et paroître comme *conducteur* du peuple *après*
» *soixante-neuf semaines*. *Après soixante-neuf se-*
» *maines* (car le prophète le répète encore), *le Christ*
» *doit être mis à mort* : il doit mourir de mort violente;
» il faut qu'il soit immolé pour accomplir les mys-
» tères. Une semaine est marquée entre les autres, et
» c'est la dernière et la soixante-dixième : c'est celle
» où le Christ sera immolé, où *l'alliance sera confirmée*,
» et *au milieu de laquelle l'hostie et les sacrifices seront*
» *abolis*, sans doute par la mort du Christ; car c'est
» ensuite de la mort du Christ que ce changement est
» marqué. *Après cette mort du Christ, et l'abolition des*
» *sacrifices*, on ne voit plus qu'horreur et confusion :
» on voit la *ruine de la Cité sainte, et du sanctuaire;*
» *un peuple et un capitaine qui vient pour tout perdre;*
» *l'abomination dans le temple; la dernière et irrémé-*
» *diable désolation* du peuple ingrat envers son Sau-
» veur (1).

---

(1) Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum et super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio, et prophetia, et ungatur Sanctus sanctorum. Scito ergo, et animadverte : ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem, usque ad Christum ducem, hebdomades septem, et hebdomades sexaginta duæ erunt et rursùm ædificabitur platea, et muri in angustia temporum. Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : et non erit ejus populus, qui eum

» Nous avons vu que ces semaines réduites en se-
» maines d'années, selon l'usage de l'Écriture, font
» quatre cent quatre-vingt-dix ans, et nous mènent
» précisément, depuis la vingtième année d'Artaxerce,
» à la dernière semaine; semaine pleine de mystères, où
» Jésus-Christ immolé met fin par sa mort aux sacri-
» fices de la Loi, et en accomplit les figures. Les
» doctes font de différentes supputations pour faire
» cadrer ce temps au juste. Celle que je vous ai pro-
» posée est sans embarras. Loin d'obscurcir la suite
» des rois de Perse, elle l'éclaircit; quoiqu'il n'y auroit
» rien de fort suprenant, quand il se trouveroit quel-
» que incertitude dans les dates de ces princes (1);
» et le peu d'années dont on pourroit disputer, sur un
» compte de quatre cent quatre-vingt-dix ans, ne fe-
» ront jamais une importante question. Mais pourquoi
» discourir davantage? Dieu a tranché la difficulté,
» s'il y en avoit, par une décision qui ne souffre au-
» cune réplique. Un événement manifeste nous met
» au-dessus de tous les raffinemens des chronologistes;
» et la ruine totale des Juifs, qui a suivi de si près la

---

negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo : et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio. Confirmabit autem pactum multis hebdomada una : et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium : et erit in templo abominatio desolationis : et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio. *Daniel.*, IX, 24 et seq.

(1) Cette incertitude vient de l'obscurité de la chronologie orientale ; les anciennes histoires ne marquent point de dates, ce qui rend les années des princes difficiles à fixer. *Voyez l'*Hist. de Perse, *par sir John Malcolm*, tom. I, chap. VII.

» mort de notre Seigneur, fait entendre aux moins » clairvoyans l'accomplissement (1) de la pro- » phétie (2). »

Ainsi l'on savoit que le Messie naîtroit de la famille de David, et le temps de sa naissance est prédit avec une précision rigoureuse. *Le Désiré de toutes les nations doit venir dans le second temple, et le remplir de sa gloire* (3). Le dernier des prophètes, Malachie, annonçoit qu'il alloit paroître. *Le Dominateur que vous cherchez, et l'Ange de l'alliance que vous désirez, viendra dans son temple. Le voici qui vient, dit le Dieu des armées* (4).

Ce n'est pas tout : on savoit encore qu'il naîtroit miraculeusement. « Cieux, répandez votre rosée ; et » que les nuées versent le Juste ! que la terre s'ouvre,

---

(1) Confondus par l'évidence de cet accomplissement, les Juifs ne savent plus que prononcer d'horribles imprécations contre ceux qui désormais supputeront les années de la venue du Messie. *Inflata rumpantur ossa eorum qui periodos temporum computant.* Talm. *cod. Sanhedrin*, cap. XI. — Et remarquez que le même livre nous apprend que la tradition des Juifs, conforme à la prophétie de Daniel, annonçoit la venue du Messie au temps où Jésus-Christ parut. *Traditio domûs Eliæ ; sex mille annis durat mundus ; bis mille annis inanitas (sine lege), bis item mille annis lex : deniquè, bis mille annis dies Christi.* Talm., *tom. Sanhedrin*, p. 97.

(2) *Bossuet*, Disc. sur l'hist. univ., IIe part., ch. IX, p. 239, 240. *Edit. de Versailles.*

(3) Et movebo omnes gentes, et veniet Desideratus cunctis gentibus ; et implebo domum istam gloriâ, dicit Dominus exercituum. *Agg.* II, 8.

(4) Et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quæritis, et Angelus testamenti quem vos vultis. Ecce venit, dicit Dominus exercituum. *Malach.*, III, 1.

» et germe le Sauveur! c'est moi Jehovah qui l'ai » formé (1). Le Seigneur lui-même vous donnera un » signe : voilà que la Vierge concevra, et elle enfan- » tera un fils, et il sera nommé Emmanuel (2), » *Dieu avec nous*. David son père avoit vu les *rois de Tharsis lui offrir des dons*, et les *rois d'Arabie et de Saba lui apporter des présens* (3); *de l'or et de l'encens*, dit Isaïe (4) : car cette circonstance devoit aussi être prédite. Osée le voit revenir d'Égypte (5). Michée avoit marqué jusqu'au lieu où s'accompliroit le mystère de son enfantement. *Et toi, Bethlehem, appelée Ephrata, tu es une des plus petites villes parmi celles de Juda : de toi sortira le Dominateur d'Israël; et sa génération est dès le commencement, dès les jours de l'éternité* (6).

Le même prophète qui disoit du Christ, *Le voici qui vient*, indique un nouveau signe auquel on le reconnoîtra : il sera précédé d'un *envoyé pour lui préparer les*

---

(1) Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant Justum : aperiatur terra, et germinet Salvatorem ; et justitia oriatur simul : ego Dominus feci eum. *Is.*, XLV, 8.

(2) Dabit Dominus ipse vobis signum. Ecce Virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. *Id.*, VII, 14. — Creavit Dominus *novum* super terram : femina circumdavit virum. *Jerem.*, XXXI, 22.

(3) Reges Tharsis et insulæ munera offerent : reges Arabum et Saba dona adducent. *Id.*, LXXI, 10.

(4) De Saba venient, aurum et thus deferentes. *Is.*, LX, 6.

(5) Ex Ægypto vocavi filium meum. *Ose.*, XI, 1.

(6) Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda : ex te mihi egredietur qui sit Dominator in Israël, et egressus ejus ab initio, à diebus æternitatis. *Mich.*, V, 2.

voies; et aussitôt, ajoute le prophète, *le Dominateur d'Israël, l'Ange de l'alliance viendra* (1).

Et qu'est-ce que cet Ange de l'alliance? C'est le même qui est appelé le *Juste* (2), le *Saint* par excellence, le *Saint des saints* (3), le *Roi-Sauveur* (4), comme parle Zacharie; c'est le *Christ* qui, selon Daniel, *doit accomplir toutes les prophéties, abolir l'iniquité en mourant de mort violente, mettre fin au péché, et établir le règne de la justice éternelle* (5). C'est donc lui qui sera le *Rédempteur* de notre *race* que Job attendoit (6). C'est lui qui détruira l'empire du démon, qui *écrasera la tête du serpent,* et relèvera la nature humaine abattue. Il sera prophète et législateur; Moïse l'annonce aux Juifs, en leur ordonnant de lui obéir.

« Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un pro-
» phète comme moi, de votre nation et d'entre vos
» frères : vous l'écouterez..... Et le Seigneur m'a
» dit... Je leur susciterai du milieu de leurs frères un

---

(1) Ecce ego mitto angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam. Et *statim* veniet ad templum suum Dominator, etc. *Malach.*, III, 1.

(2) Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant Justum: aperiatur terra, et germinet Salvatorem. *Is.* XLV, 8.—Ecce dies veniunt, et suscitabo David germen justum. Et regnabit rex, et sapiens erit. *Jerem.*, XXIII, 5.

(3) Exulta et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tuâ sanctus Israël. *Is.*, XII, 6.—Et ungatur Sanctus sanctorum. *Daniel.*, IX, 24.

(4) Exulta satis, filia Sion : jubila, filia Jerusalem. Ecce Rex tuus venit tibi justus et Salvator. *Zachar.*, IX, 9.

(5) *Daniel.*, IX, 24.

(6) גֹּאֵל Redemptor consanguineus. *Job.*, XIX, 25.

» prophète semblable à toi. Je mettrai mes paroles dans » sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui aurai » commandé. Mais si quelqu'un ne veut pas écouter » les paroles qu'il leur portera en mon nom, moi-même » je serai le vengeur (1). »

Est-ce tout? ne saurons-nous point comment ce prophète, dont la mission est annoncée avec tant d'éclat, sera semblable à Moïse? L'Écriture ne dit-elle rien de plus? Cherchons, examinons, ne nous lassons point de recueillir tous les rayons de lumière dispersés dans les saints livres.

« Les jours viendront, dit le Seigneur, et je ferai » une *nouvelle alliance* avec la maison d'Israël et avec » la maison de Juda : non une alliance pareille à celle » que je fis avec leurs pères, au jour où je les pris par » la main pour les tirer de la terre d'Égypte. Ils ont » violé cette alliance, et je leur ai fait sentir mon pou- » voir, dit le Seigneur. Mais voici le pacte que je fe- » rai avec la maison d'Israël, lorsque ces jours seront » venus : J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et » je l'écrirai dans leurs cœurs. Je serai leur Dieu, et » ils seront mon peuple (2). »

---

(1) Prophetam de gente tuâ et de fratribus tuis sicut me, suscitabit tibi Dominus Deus tuus : ipsum audies... Et ait Dominus mihi... Prophetam suscitabo eis de medio fratrum suorum similem tui : et ponam verba mea in ore ejus, loqueturque ad eos omnia quæ præcepero illi. Qui autem verba ejus, quæ loquetur in nomine meo, audire noluerit, ego ultor existam. *Deuter.*, XVIII, 15 et seq.

(2) Ecce dies venient, dicit Dominus ; et feriam domui Israël et domui Judæ fœdus novum : non secundum pactum, quod pepigi cum patribus eorum, in die quâ apprehendi manum eorum, ut edu-

Isaïe (1), Jérémie (2), Ézéchiel (3), Daniel (4), Osée (5), nous apprennent que cette alliance *nouvelle*, cette loi que le prophète distingue clairement de celle promulguée par Moïse, doit être universelle et perpétuelle, qu'elle s'étendra à tous les lieux et à tous les temps. Et voici qu'annonçant de nouveau l'*Ange de l'alliance* (6), Dieu lui-même déclare que cet envoyé, ce législateur céleste, est le Sauveur promis dès le commencement. « Prête l'oreille, ô mon peuple; » écoute-moi, ô ma tribu : la loi sortira de moi, et » mon jugement reposera dans la lumière sur tous les » peuples. Mon Juste est proche, mon Sauveur est » sorti (7). » Et, afin qu'on ne se méprenne point sur le sens de ces paroles, comme aussi pour fortifier le courage des vrais croyans quand le Christ paroîtra, Dieu insiste encore : « Écoutez-moi, *vous qui savez* » *qui est le Juste;* mon peuple, qui avez ma loi dans

---

cerem eos de terrâ Ægypti ; pactum, quod irritum fecerunt, et ego dominatus sum eorum, dicit Dominus. Sed hoc erit pactum, quod feriam cum domo Israël, post dies illos, dicit Dominus : Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam ; et ero eis in Deum, et ipsi erunt mihi in populum. *Jerem.*, XXXI, 31, 32 et 33.

(1) *Is.*, XLII, 6, 7; XLIX, 8 et 9 ; LI, 6 et 7; LV, 3 et 4 ; LXI, 8 et 9.

(2) *Jerem.*, XXXII. 40 ; L, 5.

(3) *Ezech.*, XVI, 60, 61 et 62.

(4) *Daniel.*, II, 44.

(5) *Ose.*, LXI, 8, 9.

(6) *Malach.*, III, 1. *Zachar.*, IX, 11.

(7) Attendite ad me, popule meus, et, tribus mea, me audite ; quia lex à me exiet, et judicium meum in lucem populorum requiescet. Propè est Justus meus, egressus est Salvator meus. *Is.*, LI, 4, 5.

» votre cœur, ne craignez point l'opprobre des hom-
» mes, et ne redoutez point leurs blasphèmes :
» comme le ver dévore un vêtement, ils seront ainsi
» dévorés. Mais mon salut sera éternel, et ma justice
» subsistera de générations en générations (1). »

Les îles attendront la loi (2) du Sauveur. *Tous les peuples viendront, disant : Montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem* (3).

Outre les titres par lesquels nous venons de voir le Messie designé, il est appelé encore *Prêtre* (4), *Pasteur* (5), *Juge* (6), *Prince* (7), *Roi* (8), *Doc-*

---

(1) Audite me, qui scitis Justum, populus meus, lex mea in corde eorum : nolite timere opprobrium hominum, et blasphemias eorum ne metuatis. Sicut enim vestimentum, sic comedet eos vermis; et sicut lanam, sic devorabit eos tinea : salus autem mea in sempiternum erit, et justitia mea in generationes generationum. *Is.*, LI, 7, 8.

(2) Legem ejus insulæ exspectabunt. *Id.*, IV, 4.

(3) Ibunt populi multi et dicent : Ascendamus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob..., quia de Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem. *Id.*, II, 3. *Mich.*, IV, 2.

(4) Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : Tu es *Sacerdos* in æternùm secundum ordinem Melchisedech. *Ps.*, CIX, 4. — Ecce Vir, Oriens nomen ejus... Et ipse extruet templum Domino... et erit *Sacerdos* super solio suo. *Zachar.*, VI, 12, 13.

(5) Et suscitabo super eas Pastorem unum, qui pascat eas..... Ipse pascet eas, et ipse erit eis in pastorem. *Ezech.*, XXXIV, 23.

(6) Egredietur virga de radice Jesse... Judicabit in justiciâ pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ : et percutiet terram virgâ oris sui, et spiritu labiorum suorum interficiet impium. *Is.*, XI, 1, 4.

(7) *Id.*, IX, 7.

(8) Ego autem constitutus sum Rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus. *Ps.*, II, 6. — Ecce dies ve-

teur (1), l'*Agneau dominateur du monde*, qui régnera *dans la miséricorde et la vérité* (2), la véritable hostie de propitiation (3); et cet agneau, cette hostie, c'est le Fils même de Dieu, engendré avant tous les temps (4). *Son nom sera éternel : avant que le soleil fût, son nom étoit le Fils; toutes les nations seront bénies en lui, et elles le loueront* (5).

---

niunt, dixit Dominus, et suscitabo David germen justum : et regnabit Rex, et sapiens erit, et faciet judicium et justitiam in terrâ. *Jer.*, XXIII, 5. — Exulta satis, filia Sion; jubila, filia Jerusalem : ecce Rex tuus veniet tibi justus et Salvator. *Zachar.*, IX, 9.

(1) Filii Sion, exultate, et lætamini in Domino Deo vestro; quia dedit vobis Doctorem justitiæ. *Jael.*, II, 23.

(2) Emitte agnum, Domine, Dominatorem terræ... Et præparabitur in misericordiâ solium, et sedebit super illud in veritate. *Is.*, XVI, 1, 5.

(3) Sacrificium et oblationem noluisti : aures autem perfecisti mihi. Holocaustum et pro peccato non postulâsti; tunc dixi : Ecce venio. In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam. Deus meus voluit, et legem tuam in medio cordis mei. *Ps.*, XXIX, 8, 9.

(4) Dieu et son fils parlent alternativement dans le même psaume deuxième. « J'ai établi mon roi sur Sion, ma montagne sainte. » Le fils reprend : « Je rapporterai le décret même : (אֶל-חֹק, *ipsum statutum*). Jehovah m'a dit : Tu es mon fils; je t'ai engendré aujourd'hui : demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage, et pour possession les extrémités de la terre. *Ps.*, II, 6, 7 et 8.

(5) *Ps.*, LXXI, 17, *selon l'hébreu*. Le mot יִנֹּן veut dire *fils*, de la racine נִין, qui signifie *juvenescebat*. C'est ainsi que le Talmud explique ce passage (*Talm. Pesach*, p. 59; et *Nedar*, p. 39). Les anciens Juifs croyoient que le Messie devoit être le Verbe de Dieu (*Philon. de Profug.*). Le livre *Zohar* appelle le Messie le *Verbe élevé*, le *Verbe exalté*. le *Prince de la face*, ou le *Prince de la présence divine*. La paraphrase chaldaïque d'Onkelos sur la Genèse, dit que *Dieu créa les cieux*, etc., *par le Verbe*. La plu-

Mais est-il le fils de Dieu seulement par adoption, comme l'ont rêvé quelques sectaires dans le sein même du christianisme? Prophètes de l'ancienne loi, ne confondrez-vous point ces impies? « Les jours vien- » nent, dit le Seigneur; et je susciterai le Juste, le

---

ralité des personnes en Dieu, marquée clairement en plusieurs endroits de l'Ancien-Testament, l'est surtout d'une manière bien remarquable dans ce passage de Josué : *Dixitque Josue ad populum : Non poteritis servire Domino, quia enim* Dii sancti ipse, הוּא אֱלֹהִים קְדֹשִׁים, *et Deus æmulator est* (*Jos.*, XXIV, 19). L'ancien livre *Medras Tilim* (in *Ps. L.*), expliquant ces paroles des fils de la tribu de Ruben et des tribus de Gad et de Manassès : *Dieu, Dieu, Dieu connoît nos cœurs ; il sait que nous croyons en lui* (*Jos.*, XXII, 22), attribue à la Trinité la création de l'univers et l'établissement de la Loi. Voici le passage traduit littéralement : *Filii Ruben et filii Gad dixerunt : Deus, Deus, Dominus Deus, Deus Dominus, ipse novit ; quidnam viderunt ut hoc idem repeterent duabus vicibus? Dixerunt primo : Deus, Deus, Dominus, quia his creatus mundus ; et deindè dixerunt, Deus : Deus, Dominus, quia in his quoque tribus data est Lex.* La distinction des personnes divines et l'unité de nature est encore exprimée plus positivement dans le *Zohar* (in *Genes. cap III*, et in *Deuter. cap. VI*) par le fameux rabbin Siméon, fils de Jahai. Il assure que Rabi Ibba, un des plus anciens docteurs des Hébreux, qui vivoit au temps du second temple ,expliquoit le verset 6 du VIe chapitre du Deutéronome en ces termes : « Ait Rabi Ibba : Hic est, *audi, Israel, Deus* qui » est principium omnium rerum, antiquus antiquorum, hortus radi- » cum, et omnium rerum perfectio, et dicitur Pater : *Deus Noster,* » profunditas fluminum (vel claritas luminis), fons scientiarum, quæ » procedunt ab illo Patre, et Filius vocatur : *Deus,* hic est Spiritus » sanctus, qui à duobus procedit, et vocatur mensura vocis : *Unus est* » ut unum cum alio concludit, et colligit, neque enim alius ab alio » dividi potest (et propterea ait) : Congrega, Israël, hunc Patrem, et » Filium, et Spiritum sanctum, eumque fac unam essentiam, unam- » que substantiam, quia quicquid est in uno, et in alio, totus fuit, » totus est, totusque erit. Hæc, ille (ait etiam ibi idem Rabi Simeon), » hoc arcanum Filii, non revelabitur unicuique quousque venerit Mes- » sias, quia tunc, dicit Isaias, XI, 9, repleta erit terra scientiâ Dei. »

» germe de David... et voici le nom qu'on lui don-
» nera, *Jehovah* notre juste (1). »

Ainsi ce nom incommunicable (2), ce *nom glorieux que Dieu ne donnera jamais à aucun autre* (3), *et qui lui appartient pendant toute l'éternité* (4), lui-même il le donne au *germe de David*, dans lequel tous les anciens Juifs s'accordent à reconnoître le Messie (5), en même temps qu'ils avouent que ce Messie divin existoit avant tous les temps, qu'il n'a ni commencement ni fin, qu'avant la création du monde éternel *il étoit* avec son Père éternel (6).

A ces caractères, qui ne reconnoîtroit le *Désiré des nations*, le *Saint* qu'attendoit Confucius, et *qu'on pourra*, disoit-il, *comparer à Dieu ;* le Docteur qui, selon Platon, devoit *nous sauver, en nous instruisant*

---

(1) Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David germen justum..... et hoc nomen, quod vocabunt eum : Dominus (*Jehovah*) justus noster. *Jerem.*, XXIII, 5, 6 ; et XXXIII, 15 et 16.

(2) Les Juifs le reconnoissent expressément. *Voyez* Maimonides, *More Nevochim*, part. I, cap. LXI et LXII.

(3) Ego Dominus (*Jehovah*), hoc est nomen meum : gloriam meam alteri non dabo. *Is.*, XLII, 8.

(4) Hoc nomen mihi est in æternum. *Exod.*, III, 15.

(5) L'auteur de la paraphrase chaldéenne, Onkelos, dit positivement (*in Jerem. XXIII*, 5 ; *et XXXIII*, 15) : *Suscitabo Davidi Messiam Regem Nostrum.* Rabi Cahana assure que le Messie s'appelle *Jehovah le Juste*, conformément à ce que le Seigeur a annoncé par la bouche de son prophète Jérémie (*Medras Tilim*, c. I, 16.) Le même livre (*in Ps. XXVIII*) dit que les prophéties que nous venons de citer se rapportent au Rédempteur : *Suscitabo Davidi Messiam Justum* ; et le même aveu se trouve dans l'ancien livre *Jalcut.*

(6) Rabi Barachias, un des *Tanaïms* ou rabbins de la Misna, cité par R. Moïses Hadarsin *in Gen. c. XXXVII.* — Zohar *in Gen. cap. III.* Medr. Til. *in Is. cap. VII*, 14 *et aliàs.*

de la doctrine véritable ; le *Maître commun*, le *souverain Monarque*, le *Dieu* qu'annonçoit Cicéron, et *dont la loi une, éternelle, immuable, régiroit tous les peuples dans tous les temps ?*

Mais, quoi ! vous me parlez du Verbe incréé, du Fils de Dieu, de l'Éternel : qu'a-t-il de commun avec notre nature, et comment le reconnoître dans ce *petit enfant* dont les esprits célestes annoncèrent la naissance aux bergers de Bethlehem ? Écoutez Isaïe :

« Un petit enfant nous est né, un fils nous a été » donné ; il portera sur ses épaules les marques de sa » royauté. Il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, » Dieu, le Fort, le Père du siècle futur (1), le Prince » de la paix. Son empire s'étendra de plus en plus, » et la paix qu'il établira n'aura point de fin. Il sera » assis sur le trône de David, et il possédera son » royaume pour l'affermir dans l'équité et dans la jus- » tice, depuis ce temps jusqu'à jamais. Le zèle du » Dieu des armées fera ces choses (2). »

Comprenez donc que *le Verbe s'est fait chair*, et

---

(1) אֲבִי־עַד, le Père de l'éternité. Le *Medras Tilim* applique tout ce passage d'Isaïe au Messie, et reconnoît expressément qu'il y est appelé *Dieu*. Rabi Abraham dit que celui qui est appelé dans Isaïe, l'*Admirable*, le *Conseiller*, *Dieu*, le *Fort*, est le *Verbe*, l'*Intelligence primordiale*, *Splendeur de l'unité immuable*, et *mère de la foi*. Lib. Jezirah. *Semit.* I, II, III, p. 1, 4, 6 *ed. Rittangelii Amstelod.* 1642. Vid. et. *Jamieson's Vindic.*, lib. I, cap. V.

(2) Parvulus natus est nobis, et Filius datus est nobis, et factus est principatus super humerum ejus : et vocabitur nomen ejus, Admirabilis, Consiliarius, Deus, Fortis, Pater futuri sæculi, Princeps pacis. Multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis ; super

qu'*il a habité parmi nous* (1) ; adorez le mystère de l'homme-Dieu, et dites avec le prophète : *Je me réjouirai dans le Seigneur, et je tresaillerai d'allégresse en* Jésus *mon Dieu* (2) ! *Notre Dieu a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes* (3).

Ne l'avez-vous pas entendu lui-même dire à son Père : *Vous m'avez formé un corps* (4) ? Le *Dieu sauveur est un Dieu caché* (5). Le voile de son humanité le dérobe à nos yeux ; car il a voulu être véritablement *l'un de nos frères*, suivant la parole de Moïse. *L'attente d'Israël, son Sauveur au temps de la tribulation : il passera sur la terre comme un pèlerin, comme un voyageur qui se détourne de sa route pour s'arrêter un moment, comme un homme errant* qui n'a point de demeure, *et comme le fort qui ne peut sauver* (6)! « Il

---

solium David, et super regnum ejus sedebit, ut confirmet illud, et corroboret in judicio, amodò et usquè in sempiternum : zelus Domini exercituum faciet hoc. *Is.*, IX, 6 seqq.

(1) Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. *Joan.*, I, 14.

(2) Ego autem in Domino gaudebo, et exultatabo in Deo *Jesu* meo. *Habac.*, III, 18. *Agg.*, III, 8, 9.

(3) Hic est Deus noster... Hic adinvenit omnem viam disciplinæ et tradidit illam Jacob puero suo, et Israël dilecto suo. *Post hæc* in terris visus est., et cum hominibus conversatus est. *Baruch.*, III, 36, 37 et 38.

(4) Aures autem perfecisti mihi (*Ps.*, XXXIX, 7) ; ou, selon les 70, suivis par saint Paul, σῶμα δὲ κατηρτίσω μοι, *corpus autem aptasti mihi*. Désigner le corps entier par une de ses parties, est un genre de locution familier aux Orientaux.

(5) Verè tu es Deus absconditus, Deus Israël salvator. *Is.*, XLV, 15.

(6) Exspectatio Israël, Salvator ejus in tempore tribulationis : quare quasi colonus futurus es in terrâ, et quasi viator declinans ad manendum ? Quare futurus es velut vir vagus, ut fortis qui non potest salvare ! *Jerem.*, XIV, 8, 9.

» s'est élevé comme un rejeton qui sort d'une terre
» aride ; il n'a ni beauté, ni éclat : nous l'avons vu,
» il étoit méconnoissable ; et nous l'avons désiré :
» nous l'avons vu méprisé, et le dernier des hommes,
» l'homme de douleur, et connoissant l'infirmité ; son
» visage étoit comme caché et abaissé, de sorte que
» nous n'avons fait de lui aucun cas. Il a vraiment
» pris sur lui nos langueurs et porté nos misères, et
» nous l'avons regardé comme un lépreux, comme
» un homme que Dieu a frappé et humilié (1) ! »
Aussi vient-il *pour annoncer* le salut *aux humbles, pour guérir ceux dont le cœur est brisé, pour prêcher le pardon aux captifs, et la délivrance aux prisonniers; pour consoler ceux qui pleurent* (2).

En cet état de gloire et d'abaissement, *il est le témoin que Dieu a donné aux peuples, le chef et le maître préposé sur les nations* (3). *Il les purifiera, et les rois se tairont devant lui* (4). Sa mission est universelle ;

---

(1) Et ascendit sicut virgultum coram eo, et sicut radix de terrâ sitienti : non est species ei, neque decor : et vidimus eum, et non erat aspectus, et desideravimus eum : despectum, et novissimum virorum, virum dolorum, et scientem infirmitatem; et quasi absconditus vultus ejus et despectus, undè nec reputavimus eum. Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit : et nos putavimus eum quasi leprosum et percussum à Deo et humiliatum ! *Is.*, LIII, 2, 3 et 4.

(2) Ad annuntiandum mansuetis misit me (Dominus), ut mederer contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam, et clausis apertionem : ut prædicarem annum placabilem Domino, et diem ultionis Deo nostro; ut consolarer omnes lugentes. *Is.*, LXI, 1, 2.

(3) Ecce testem populis dedi eum, ducem ac præceptorem gentibus. *Id.*, LV, 4.

(4) Sicut obstupuerunt super te multi, sic inglorius erit inter vi-

aucun homme n'est exclu du salut qu'il apporte, il a grâce pour tous : sa vérité, sa miséricorde s'épanchent éternellement sans s'épuiser. « Vous tous qui » avez soif, venez aux eaux ; vous qui êtes pauvres, » hâtez-vous, achetez, et mangez : venez, achetez » sans argent, et sans échange, le lait et le vin. Pour- » quoi donnez-vous ce que vous possédez, non pour » du pain, et votre travail pour ce qui ne rassasie » point ? Écoutez-moi, nourrissez-vous du bien, et » votre âme reposera dans l'abondance des délices. » Inclinez votre oreille, et venez à moi : écoutez et » votre âme vivra, et je ferai avec vous une alliance » éternelle (1).

» Voilà mon serviteur, je serai son appui ; mon élu, » en qui mon âme a mis ses complaisances. J'enverrai » mon esprit sur lui, et il portera la justice aux na- » tions. Je vous annonce des choses nouvelles ; je vous » les annonce avant qu'elles arrivent. Chantez au » Seigneur un cantique nouveau : il sera loué jus- » qu'aux extrémités de la terre. Les peuples lui ren-

---

ros aspectus ejus, et forma ejus inter filios hominum. Iste asperget gentes multas, super ipsum continebunt reges os suum. *Is.*, LII, 14, 15.

(1) Omnes sitientes, venite ad aquas ; et qui non habetis argentum, properate, emite, et comedite : venite, emite absque argento, et absque ullâ commutatione, vinum et lac. Quare appenditis argentum non in panibus, et laborem vestrum non in saturitate? Audite audientes me, et comedite bonum, et delectabitur in crassitudine anima vestra. Inclinate aurem vestram, et venite ad me ; audite et vivet anima vestra, et feriam vobiscum pactum sempiternum. *Id.*, ibid., 1, 2 et 3.

» dront gloire, et on publiera ses louanges dans les
» îles lointaines (1). »

Ne semble-t-il pas qu'à tant de caractères qui tous devoient être rassemblés dans le Christ et ne pouvoient l'être qu'en lui, il fût impossible de le méconnoître ? Cependant Dieu voulut encore que sa mission fût prouvée aux Juifs grossiers et charnels, par le pouvoir miraculeux qu'il exerceroit en leur présence : et ce nouveau signe, les prophètes l'ont également annoncé.

« Fortifiez les mains défaillantes, affermissez les
» genoux tremblans. Dites aux foibles : Prenez cou-
» rage, et ne craignez point...Dieu lui-même viendra
» et il vous sauvera. Alors les oreilles des sourds, et
» les yeux des aveugles seront ouverts. Alors le boi-
» teux bondira comme le cerf, et la langue du muet
» sera déliée (2). »

Nous ne finirions point s'il falloit rappeler tous les saints oracles qui concernent le Messie. Passons aux circonstances de sa passion et de sa mort. Certes l'inspiration divine se manifeste ici avec tant d'éclat, qu'on

---

(1) Ecce servus meus, suspiciam eum ; electus meus, complacuit sibi in illo anima mea : dedi spiritum meum super eum, judicium gentibus proferet.... Nova quoque ergo annuntio : antequàm orientur, audita vobis faciam. Cantate Domino canticum novum : laus ejus ab extremis terræ... Ponent Domino gloriam, et laudem ejus in insulis nuntiabunt. *Is.*, XLII, 1, 2, 9, 10 et 12.

(2) Confortare manus dissolutas, et genua debilia roborate. Dicite pusillanimis : Confortamini, et nolite timere... Deus ipse veniet, et salvabit vos. Tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt. Tunc saliet sicut cervus claudus, et aperta erit lingua mutorum. *Id.*, XXXV, 3, 4, 5, 6.

ne sauroit, pour ainsi dire, comment placer dans ces étonnantes prophéties une pensée humaine ; tant elles sont opposées à tout ce que l'esprit de l'homme auroit pu suggérer aux prophètes. Après avoir annoncé que le Christ seroit le Verbe éternel, qu'il seroit Dieu, se peut-il que d'eux-mêmes ils aient dit que ce Dieu souffriroit, qu'il mourroit ? Il est impossible. Mais considérons l'histoire des derniers temps de la vie du Sauveur : oui, l'histoire, car c'en est une, et la prophétie n'est que la narration abrégée de l'Évangile.

On voit d'abord son triomphe, et la joie de Sion. *Le roi juste, le roi pauvre, le roi sauveur, entre à Jérusalem monté sur une ânesse. Il annoncera la paix aux peuples, et sa puissance s'étendra de la mer à la mer, et depuis les fleuves jusqu'aux extrémités de la terre.* Et, pour que ces images de puissance et de gloire ne détournent point l'esprit à des pensées terrestres, tout-à-coup le prophète s'écrie : *Vous avez délivré dans le sang de votre alliance ceux qui sont enchaînés au fond du lac où il n'y a point d'eau* (1) !

L'orgueil irrité des docteurs, des pharisiens hypocrites, de toute cette *race perverse*, à qui Jésus disoit, *Malheur à vous !* ne peut plus le supporter. Ces hommes endurcis forment le dessein de le perdre (2).

---

(1) Exulta satis, filia Sion; jubila, filia Jerusalem : ecce rex tuus, veniet tibi Justus et Salvator : ipse pauper, et ascendens super asinam, et super pullum filium asinæ... Et loquetur pacem gentibus, et potestas ejus à mari usque ad mare, et à fluminibus usque ad fines terræ. Tu quoque in sanguine testamenti tui emisisti vinctos tuos de lacu, in quo non est aqua. *Zachar.*, IX, 9, 10 et 11.

(2) Concilium malignantium obsedit me. *Ps.*, XXI, 17.

Ils se réjouissent déjà dans cette espérance ; *ils tiennent conseil pour rassembler sur lui les tourmens que leur haine gratuite lui prépare* (1). « Enveloppons le juste » dans nos piéges, parce qu'il est contraire à nos » œuvres, et qu'il nous reproche nos péchés. Il se » vante d'avoir la science de Dieu, et il se nomme le » Fils de Dieu. Il s'est fait le détracteur de nos pen- » sées. Il nous est odieux même à voir, car sa vie est » différente de la vie des autres, et ses voies ne sont » pas les mêmes. Il nous estime insensés, et il s'abs- » tient de nos voies comme d'une souillure ; il loue la » fin des justes, et il se glorifie d'avoir Dieu pour père. » Voyons donc si ses paroles sont vraies, éprouvons » ce qui lui arrivera, et nous saurons quelle sera sa » fin. Car s'il est vraiment le fils de Dieu, Dieu le » soutiendra, et le délivrera des mains de ses ennemis. » Interrogeons-le par l'outrage et par le supplice, afin » que nous connoissions sa vertu, et que nous éprou- » vions sa patience. Condamnons-le à la mort la plus » infâme ; car Dieu le secourra, si ses paroles sont vé- » ritables. C'est là ce qu'ils ont pensé, et ils ont erré ; » et leur malice les a aveuglés, et ils ont ignoré les » mystères de Dieu (2). »

---

(1) Adversùm me lætati sunt, et convenerunt : congregata sunt super me flagella, et ignoravi... Non supergaudeant mihi qui adversantur mihi iniquè, qui oderunt me gratis, et annuunt oculis. *Ps.*, XXXIX, 15, 19.

(2) Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis, et diffamat in nos peccata disciplinæ nostræ. Promittit se scientiam Dei habere, et filium Dei se nominat. Factus est nobis in traductio-

Voilà donc les ennemis du Christ qui conspirent sa ruine, *qui la méditent entre eux secrètement*, qui se disent l'un à l'autre : *Quand mourra-t-il, lui et son nom* (1)? Ceux-ci sont ses ennemis déclarés ; mais quel est cet autre ennemi, *qui, s'il entre pour le voir, lui dit des paroles trompeuses, qui amasse l'iniquité dans son cœur, et qui sort pour parler le langage de la haine et de la calomnie* (2)? Vous ne le reconnoissez pas encore ; écoutez : « L'homme de ma paix, en qui » j'ai mis ma confiance, qui mangeoit mon pain, s'est » élevé contre moi (3). Si mon ennemi m'avoit mau- » dit, je l'aurois supporté ; si celui qui me haïssoit » m'avoit outragé, j'aurois pu me cacher de lui : mais » toi avec qui je n'avois qu'une âme, toi le chef que

---

nem cogitationum nostrarum. Gravis est nobis etiam ad videndum, quoniam dissimilis est aliis vita illius, et immutatæ sunt viæ ejus. Tanquàm nugaces æstimati sumus ab illo, et abstinet se à viis nostris tanquàm ab immunditiis, et præfert novissima justorum, et gloriatur patrem se habere Deum. Videamus ergo si sermones illius veri sint, et tentemus quæ ventura sunt illi, et sciemus quæ erunt novissima illius. Si enim est verus filius Dei, suspiciet illum, et liberabit eum de manibus contrariorum. Contumeliâ et tormento interrogemus eum, ut sciamus reverentiam ejus, et probemus patientiam illius. Morte turpissimâ condemnemus eum; erit enim ei respectus ex sermonibus illius. Hæc cogitaverunt, et erraverunt : excæcavit enim illos malitia eorum. Et nescierunt sacramenta Dei. *Sapient.*, II, 12 seqq.

(1) Adversùm me susurrabant omnes inimici mei : adversùm me cogitabant mala mihi... Inimici mei dixerunt mala mihi : quando morietur, et peribit nomen ejus? *Ps.*, XL, 8, 6.

(2) Et si ingrediebatur ut videret, vana loquebatur : cor ejus congregavit iniquitatem sibi. Egrediebatur foras, et loquebatur in idipsum. *Ibid.*, 7 et 8.

(3) Etenim homo pacis meæ, in quo speravi, qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem. *Ib.*, 10.

» j'avois choisi, qui vivois avec moi familièrement, » qui t'asseyois à ma table, qui marchois avec moi » dans la maison de Dieu (1) ! »

Ouvrez l'Évangile : dites-moi, y a-t-il eu un traître parmi ceux *qui vivoient familièrement* avec le Sauveur, parmi les *chefs qu'il avoit choisis?* Voulez-vous une autre circonstance, le prophète a tout vu : Dieu *acheté trente deniers ; digne prix auquel ils m'ont apprécié !* cet argent *jeté dans le temple,* et employé *au champ du statuaire* (2) ou du potier (3).

Il falloit que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans sa gloire. Combien de fois ne l'a-t-il pas répété lui-même (4) ! Et le prophète aussi avoit dit : « Il boira » dans le chemin, de l'eau du torrent ; c'est pourquoi » il lèvera la tête (5). Il a été blessé à cause de nos » iniquités, il a été brisé pour nos crimes ; le châti- » ment qui nous donne la paix a été sur lui, et nous » avons été guéris par ses meurtrissures. Nous avons

---

(1) Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique. Et si is qui oderat me, super me magna locutus fuisset ; abscondissem me forsitan ab eo. Tu verò homo unanimis, dux meus, et notus meus ; qui simul mecum dulces capiebas cibos, in domo Dei ambulavimus cum consensu ! *Ps.*, LIV, 13—16.

(2) Le mot hébreu signifie également un statuaire, ou un potier.

(3) Appenderunt mercedem meam triginta argenteos. Et dixit Dominus ad me : Projice illud ad statuarium, decorum pretium, quo appretiatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projeci illos ad domum Domini ad statuarium. *Zachar.*, XI, 12, 13.

(4) *Matth.*, XVI, 21. — XVII, 12. — *Marc.*, VIII, 31. — IX, 11. — *Luc.*, XXIV, 46.

(5) De torrente in viâ bibet, propterea exaltabit caput. *Ps.*, CIX, 7.

» tous erré comme des brebis, chacun a décliné dans » sa voie ; et le Seigneur a mis sur lui l'iniquité de » nous tous. Il a été immolé, parce qu'il l'a voulu, et » il n'a pas ouvert la bouche. Il sera conduit à la mort » comme une brebis, et il se taira comme un agneau » devant celui qui le tond, et il n'ouvrira point la » bouche. Il a expiré dans les angoisses, et par un ju- » gement : qui racontera sa génération (1)? Il a été

---

(1) Ce passage peut offrir un sens un peu différent. Voici la traduction littérale de l'hébreu : *De detentione seu angustiâ* (עֹצֶר) *sublatus est ; et generationem ejus quis eloquatur? quoniam abscissus est de terrâ viventium ; propter prævaricationem populi mei, plaga ei.* « Il a été enlevé soudain du lieu d'angoisse et du » jugement ; et qui publiera sa génération? car il a été retranché » de la terre des vivans ; il a été frappé à cause du péché de mon » peuple. » On voit dans le Talmud (*tom.* Sanhedr., *cap. VI et VII*, lit. *Dine Nephosboth*) qu'au temps du sanhédrin, l'exécution d'un homme condamné à mort ne suivoit jamais immédiatement la sentence portée contre lui. Il passoit la nuit dans la prison, et le lendemain matin on examinoit de nouveau sa cause pour s'assurer de la justice de la décision. Si le condamné étoit derechef trouvé coupable ; avant de le tirer de prison pour le conduire au lieu du supplice, et pendant qu'on l'y conduisoit, deux officiers du tribunal parcouroient la ville en criant : « Un tel, fils d'un tel, de telle famille » et de telle tribu, a été condamné à mort pour telle cause, sur la » déposition de telles personnes. Quiconque sait quelque chose en sa » faveur ou contre le témoignage des témoins, ou contre les témoins » eux-mêmes, est étroitement obligé à venir dans la salle de justice » (où les membres du sanhédrin restoient assemblés pendant toute la » journée de l'exécution), pour y déclarer la vérité devant le sanhé- » drin ; sinon, il sera coupable de la mort de l'innocent. » Aucune de ces formalités ne fut observée à l'égard de Jésus-Christ. Livré aux exécuteurs immédiatement après le jugement, il fut conduit au supplice sans que les témoins eussent été dûment examinés (*Ibid.*, cap. V et VI), sans qu'on eût proclamé leurs noms, ni le nom du condamné, ni celui de sa famille. En annonçant la mort du Christ, le prophète annonce aussi cette violation de la loi. Ce sens,

» retranché de la terre des vivans : je l'ai frappé à cause
» du crime de mon peuple. Ils avoient marqué sa sé-
» pulture avec l'impie, et il a reposé dans sa mort avec
» le riche (1); parce qu'il n'a point commis d'ini-
» quités, et qu'il n'y a point eu de fraude dans sa
» bouche. Le Seigneur a voulu le briser, il l'a chargé
» de douleurs (2) : et parce qu'il a donné sa vie pour
» le péché, il verra une longue race, et la volonté du
» Seigneur s'accomplira par sa main. A cause que son
» âme a été dans le travail, il verra et sera rassasié.
» Le Juste, mon serviteur, justifiera lui-même une
» grande multitude dans sa science, et lui-même il
» portera leurs iniquités. Je lui donnerai un peuple
» nombreux, et il distribuera les dépouilles des
» forts (3), parce qu'il s'est livré à la mort, et qu'il a
» été compté parmi les scélérats, et qu'il a pris sur lui
» les péchés de la multitude, et qu'il a prié pour les
» prévaricateurs (4). »

---

conforme à la lettre du texte, nous paroît en être l'interprétation la plus naturelle. Au reste, quelle que soit celle qu'on adopte, l'accomplissement de la prophétie est toujours évident.

(1) Et dederunt cum impiis sepulturam ejus, et cum divite in morte ejus. *Hebr.*

(2) Ægrotare fecit... *Ibid.*

(3) Et expolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palàm triumphans illos in semetipso. *Ep. ad Coloss.*, II, 15.

(4) Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra : disciplina pacis nostræ super eum, et livore ejus sanati sumus. Omnes nos quasi oves erravimus, unusquisque in viam suam declinavit : et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrûm. Oblatus est quia ipse voluit, et non aperuit os suum. De angustiâ et de judicio sublatus est : generationem ejus quis enarrabit? Quia abscissus est de terrâ viventium : propter scelus

Abandonné des siens qui se dispersent (1), « devenu » étranger à ses frères, méconnu par eux (2), il » cherche, dans l'amertume qui navre son cœur, » quelqu'un qui s'attriste avec lui, et il n'en est point; » quelqu'un qui le console, et il ne le trouve » point (3). »

La robe d'ignominie dont il est revêtu, « devient » un sujet de risée à ceux qui se sont assis pour le » juger; il est en butte aux moqueries des hommes » qui s'enivrent de vin (4). »

---

populi mei percussi eum. Et dabit impios pro sepulturâ, et divitem pro morte suâ : eò quòd iniquitatem non fecerit, neque dolus fuerit in ore ejus. Et Dominus voluit conterere eum in infirmitate : si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur. Pro eo quòd laboravit anima ejus, videbit et saturabitur : in scientiâ suâ justificabit ipse Justus servus meus multos, et iniquitates eorum ipse portabit. Ideò dispertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia, pro eo quòd tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est : et ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus rogavit. *Is.*, LIII, 5 seqq. — Aben-Ezra reconnoît que les prophéties contenues dans ce chapitre d'Isaïe et dans le chapitre précédent, concernent le Messie. « Tous nos maîtres, dit Moïse Alschech, soutiennent unanime- » ment qu'il s'agit ici du roi Messie : c'est ce qu'ils ont appris de » leurs ancêtres. » *Comm. in Is.*

(1) Percute pastorem, et dispergentur oves. *Zachar.*, XIII, 7.

(2) Extraneus factus sum fratribus meis, et peregrinus filiis matris meæ. *Ps.*, LXVIII. 9.

(3) Tu scis improperium meum, et confusionem meam, et reverentiam meam. In conspectu tuo sunt omnes, qui tribulant me : improperium exspectavit cor meum, et miseriam. Et sustinui qui simul contristaretur, et non fuit : et qui consolaretur, et non inveni. *Ibid.*, 20, 21.

(4) Opprobria exprobantium tibi, ceciderunt super me... Et posui vestimentum meum cilicium, et factus sum illis in parabolam. Adversùm me loquebantur qui sedebant in portâ, et in me psallebant qui bibebant vinum. *Ibid.*, 10, 12, 13.

Sortons de chez Hérode, contemplons le Fils de l'homme entre les mains d'une populace furieuse et des soldats romains : « J'ai livré mon corps à ceux » qui me frappoient, mes joues à ceux qui m'outra- » geoient : je n'ai point détourné ma face de ceux » qui m'insultoient et qui crachoient sur moi (1). Je » suis un ver de terre, et non pas un homme ; l'op- » probre des hommes et le mépris du peuple. Tous » ceux qui m'ont vu ont fait de moi l'objet de leur » dérision ; un ris moqueur étoit sur leurs lèvres, ils » ont secoué la tête : Il a espéré en Dieu, qu'il le dé- » livre ; qu'il le sauve puisqu'il l'aime. Ne vous éloi- » gnez pas de moi, mon Dieu, parce que la tribula- » tion me presse, et il n'y a personne qui me secoure. » De jeunes taureaux m'ont environné, des taureaux » fougueux m'ont assiégé. Ils ont ouvert leur gueule » sur moi, comme le lion qui déchire et qui rugit. » J'ai été épanché comme l'eau, et tous mes os ont » été déjoints. Mon cœur a défailli au dedans de moi » comme la cire qui se fond. Ma force s'est desséchée » comme le débris d'un vase d'argile ; ma langue s'est » attachée à mon palais, et vous m'avez conduit à la » poussière de la mort. Des chiens dévorans m'ont en- » vironné, le conseil des méchans m'a assiégé ; ils ont » percé mes mains et mes pieds. Ils ont compté tous » mes os ; ils m'ont regardé, ils m'ont considéré atten-

---

(1) Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus : faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me. *Is.*, L, 56.

» tivement. Ils ont partagé mes vêtemens entre eux, » et ils ont jeté le sort sur ma robe (1). Ils m'ont donné » du fiel pour nourriture, et dans ma soif ils m'ont » abreuvé de vinaigre (2). Dieu, mon Dieu, regardez-» moi : pourquoi m'avez-vous abandonné (3)? »

Ce cri d'angoisse, ce dernier cri de la nature humaine, que le Christ représentoit sur la croix, met le sceau à l'accomplissement des prophéties : *Tout est consommé !*

Le corps de Jésus est déposé *dans le tombeau du riche* (4); comme l'avoit prédit le même prophète, qui annonçoit que son *sépulcre* seroit *glorieux* (5).

---

(1) Ego autem sum vermis, et non homo : opprobrium hominum, et abjectio plebis. Omnes videntes me, deriserunt me : locuti sunt labiis, et moverunt caput. Speravit in Domino, eripiat eum : salvum faciat eum, quoniam vult eum... Ne discesseris à me, quoniam tribulatio est proxima, quoniam non est qui adjuvet. Circumdederunt me vituli multi, tauri pingues obsederunt me. Aperuerunt super me os suum, sicut leo rapiens et rugiens. Sicut aqua effusus sum : et dispersa sunt omnia ossa mea, factum est cor meum tanquàm cera liquescens in medio ventris mei. Aruit tanquàm testa virtus mea, et lingua mea adhæsit faucibus meis ; et in pulverem mortis deduxisti me. Quoniam circumdederunt me canes multi, concilium malignantium obsedit me. Foderunt manus meas et pedes meos ; dinumeraverunt omnia ossa mea. Ipsi verò consideraverunt et inspexerunt me : diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem. *Ps.*, XXI, 7 seqq.

(2) Et dederunt in escam meam fel, et in siti meâ potaverunt me aceto. *Ps.*, LXVIII, 22.

(3) Deus, Deus meus, respice in me : quare me dereliquisti ? *Ps.*, XXI, 1. — David Kimchi et Salomon Jarchi avouent que tous les anciens Juifs *ont expliqué du roi Messie* le psaume II et le psaume XXI. Vid. *Pocock.*, c. VIII, *not. miscell.*

(4) *Is.*, LIII, 9, selon l'hébreu.

(5) In illâ die, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulchrum ejus gloriosum. *Id.*, XI, 10.

Celui qui est mort, ressuscitera-t-il? disoient ses ennemis. Et le Fils de Dieu : « Seigneur, ressuscitez-» moi. A cela j'ai connu que vous m'aimez : mon » ennemi ne se réjouira point sur moi (1) : vous ne » laisserez point mon âme dans le tombeau, et vous » ne souffrirez pas que votre Saint voie la corrup-» tion (2). » Le temps même est marqué où Dieu *lui rendra la vie : après deux jours*, dit le prophète; *le troisième jour il ressuscitera, et vivra en présence du Seigneur* (3). Après cela il ne lui reste plus que d'aller prendre sa place *à la droite de son Père dans le ciel, jusqu'à ce que ses ennemis soient abattus à ses pieds* (4). *Élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera! Quel est ce roi de gloire? Le Seigneur fort et puissant. Élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera* (5)!

---

(1) Verbum iniquum constituerunt adversùm me. Numquid qui dormit non adjiciet ut resurgat?... Tu autem, Domine, miserere mei, et resuscita me... In hoc cognovi quoniam voluisti me, quia non gaudebit inimicus super me. *Ps.*, XL, 9, 11 et 12.

(2) Quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem. *Ps.*, XV, 10.

(3) Vivificabit nos post duos dies : in die tertiâ suscitabit nos, et vivemus in conspectu ejus. *Ose.*, VI. Conf. *I ad Corinth.*, XV, 4. —Le prophète dit *nous*, parce que tout le genre humain étoit renfermé en Jésus-Christ s'immolant pour lui.

(4) Dixit Dominus Domino meo : Sede à dexteris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. *Ps.*, CIX, 1.

(5) Attollite portas; principes, vestras; et elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ. Quis est iste rex gloriæ? Dominus fortis et potens; Dominus potens in prælio. Attollite portas, principes, vestras; et elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ. Quis est iste rex gloriæ? Dominus virtutum ipse est rex gloriæ. *Ps.*, XXIII, 7—10.

Nous sommes loin d'avoir rapporté toutes les prophéties qui le concernent; l'Écriture est pleine de lui. On y trouve prédits les fruits de sa mission, qui s'étend à toute la terre. Zacharie a « vu le Seigneur » envoyé par le Seigneur pour habiter dans Jérusa- » lem, d'où il appelle les Gentils pour les agréger à » son peuple, et demeurer au milieu d'eux (1). » — « Qu'ils sont beaux, s'écrie Isaïe, qu'ils sont beaux » sur la montagne, les pieds de celui qui annonce la » paix, qui prêche le salut, disant : Sion, ton Dieu » régnera! Le Seigneur a déployé son bras aux yeux » de tous les peuples, et toutes les contrées de la terre » verront le salut de notre Dieu (2). Toutes les fa- » milles des nations adoreront en sa présence (3) : » tous les rois de la terre l'adoreront, et tous les » peuples le serviront (4). Je viens, dit-il lui-même, » rassembler toutes les nations et toutes les langues; » elles viendront et verront ma gloire. J'élèverai un » signe au milieu d'elles, et j'enverrai ceux qui au- » ront été sauvés aux nations de la mer, en Afrique, » en Lydie, aux peuples armés de flèches; dans

---

(1) *Zachar.*, II, 8, 9, 10, 11.

(2) Quàm pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem, annuntiantis bonum, prædicantis salutem, dicentis : Sion, regnabit Deus tuus! — Paravit Dominus bracchium sanctum suum in oculis omnium gentium, et videbunt omnes fines terræ salutare Dei nostri. *Is.*, LII, 7, 10.

(3) Adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium. *Ps.*, XXI, 28.

(4) Adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei. *Ps.*, LXXI, 11.

» l'Italie, dans la Grèce, et dans les îles lointaines; » vers ceux qui n'ont point entendu parler de moi, et » qui n'ont point vu ma gloire. Et ils annonceront » ma gloire aux Gentils, et ils amèneront vos frères » d'entre toutes les nations à ma montagne sainte, » comme les fils d'Israël portent leur offrande en un » vase pur dans la maison du Seigneur. Et je choi- » sirai parmi eux des prêtres et des lévites, et toute » chair viendra pour adorer devant moi, dit le Sei- » gneur (1). »

« Malachie voit l'*offrande* toujours pure et jamais » souillée *qui sera présentée à Dieu*, non plus seule- » ment comme autrefois dans le temple de Jérusalem, » mais *depuis le soleil levant jusqu'au couchant;* non » plus par les Juifs, mais *par les Gentils* parmi lesquels » il prédit (2) que *le nom de Dieu sera grand* (3). »

---

(1) Ego venio ut congregem cum omnibus gentibus et linguis: et venient et videbunt gloriam meam. Et ponam in eis signum, et mittam in eis qui salvati fuerint, ad gentes in mare, in Africam, in Lydiam, tendentes sagittam; in Italiam et Græciam, ad insulas longè, ad eos qui non audierunt de me et non viderunt gloriam meam. Et annuntiabunt gloriam meam gentibus, et adducent omnes fratres vestros de cunctis gentibus domum Domino, in equis, et in quadrigis, et in lecticis, et in mulis, et in carrucis, ad montem sanctum meum Jerusalem, dicit Dominus, quomodò si inferant filii Israël munus in vase mundo in domum Domini. Et assumam ex eis in sacerdotes et levitas, dicit Dominus... Veniet omnis caro ut adoret coram facie meâ, dicit Dominus. *Is.*, LXVI, 18 seqq. —*Vid. et.* LX.

(2) Ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus: et in omni loco *sacrificatur*, et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum. *Malach.*, I, 11.

(3) *Bossuet*; Disc. sur l'hist. univers., IIe part., c. XI, pag. 244. *Édit. de Versailles.*

On reconnoît manifestement dans cette *oblation pure* figurée *par le pain et le vin* qu'offrit le *Roi de paix* au Très-Haut, devant Abraham (1) le sacrifice institué par le *souverain pontife selon l'ordre de Melchisédech* (2), « Les pauvres mangeront et seront ras-» sasiés, et leur âme vivra éternellement. Tous les ri-» ches de la terre ont mangé et ont adoré : tous ceux » qui habitent la terre se prosterneront en sa pré-» sence (3). »

Et si vous voulez savoir comment s'opéreront ces merveilles, comment le cœur des peuples, changé tout d'un coup, se tournera vers le Dieu qu'ils outragèrent si long-temps, *il enverra son Esprit, et la terre sera renouvelée comme par une seconde création* (4). L'Église, croissant peu à peu, deviendra comme un grand arbre où tous les oiseaux du ciel viennent faire leur nid (5). Éprouvée dans ses commencemens, elle subira des persécutions aussi vio-

---

(1) At verò Melchisedech rex Salem, proferens panem et vinum, erat enim sacerdos Dei altissimi. *Genes.*, XIV, 18.—*Salem* signifie *paix*.

(2) Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : tu es sacerdos in æternum secundùm ordinem Melchisedech. *Ps.*, CIX, 4.

(3) Edent pauperes et saturabuntur... vivent corda eorum in sæculum sæculi... Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ : in conspectu ejus cadent omnes qui descendunt in terram. *Ps.*, XXI, 21, 27 et 30.

(4) Emittes Spiritum tuum, et creabuntur; et renovabis faciem terræ. *Ps.*, CIII, 30.

(5) In monte sublimi Israël plantabo illud, et erumpet in germen, et faciet fructum, et erit in cedrum magnam : et habitabunt sub eâ omnes volucres, et universum volatile sub umbrâ frondium ejus nidificabit. *Ezech.*, XVII, 23.

lentes que vaines ; *ses enfans seront mis à mort, on les regardera comme des brebis destinées à la boucherie* (1). *Les rois et les princes se ligueront contre le Seigneur et contre son Christ;* ils diront : *Brisons leurs liens, et rejetons leur joug loin de nous ! Mais celui qui habite le ciel se rira d'eux, et il accomplira la promesse qu'il a faite à son Fils, de lui donner toute la terre pour possession, et les nations pour héritage* (2).

Ce n'est pas devant les hommes que nous citerons l'incrédule, mais devant celui qui voit le fond des cœurs, devant Dieu. Qu'il réponde en sa présence : le Christ étoit-il prédit ? est-il assez clairement annoncé pour qu'on ne puisse le méconnoître ?

Les Juifs, dira-t-il peut-être, l'ont cependant méconnu.

Oui, et cela même étoit prédit ; et cela même confirme dès-lors la vérité des prophéties qu'on vient de lire. Ouvrez l'Écriture, il y est dit

Que le Christ doit être la pierre fondamentale et précieuse (3) ;

---

(1) Propter te mortificamur totâ die, æstimati sumus sicut oves occisionis. *Ps.*, XLIII, 23.

(2) Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania ? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversùs Dominum, et adversùs Christum ejus : Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus à nobis jugum ipsorum. Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos... Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodiè genui te. Postula à me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. *Ps.*, II, 1 seqq.

(3) Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem, lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum... Et dele-

Qu'il doit être la pierre d'achoppement et de scandale, contre laquelle plusieurs se briseront (1);

Que Jérusalem doit heurter contre cette pierre (2);

Que les édifians doivent rejeter cette pierre (3);

Que Dieu doit faire de cette pierre le *chef de l'angle* (4);

Et que cette pierre doit croître en une montagne immense, et remplir toute la terre (5).

Il est dit que le peuple choisi seroit infidèle, ingrat, incrédule (6); qu'il nieroit le Christ, et qu'il seroit détruit (7);

Que les Juifs ne subsisteront point en corps de nation (8);

Qu'ils seront errans, sans roi, sans sacrifice, sans

---

bitur fœdus vestrum cum morte, et pactum vestrum cum inferno non stabit. *Is.*, XXVIII, 16, 18.

(1) In lapidem autem offensionis, et in petram scandali, duabus domibus Israël; in laqueum et in ruinam habitantibus Jerusalem. Et offendent ex eis plurimi, et conterentur, et irretientur, et capientur. *Id.*, VIII, 14, 15.

(2) *Ibid.*

(3) Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli. *Ps.*, CXVII, 22.

(4) *Ibid.*

(5) Lapis autem... factus est mons magnus, et implevit universam terram. *Dan.*, II, 35.

(6) Expandi manus meas totâ die ad populum incredulum. *Is.*, LXV, 2, 8 et 9.

(7) Post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus: et non erit ejus populus, qui eum negaturus est. *Dan.*, IX, 26. *Is.*, V, 5 seqq.

(8) Tunc et semen Israël deficiet, ut non sit gens coram me cunctis diebus. *Jerem.*, XXXI, 36.

autel, sans prophètes, attendant le salut et ne le trouvant point (1).

On n'entend pas sans épouvante les malédictions prononcées contre ce peuple prévaricateur.

« Si tu ne veux point écouter la voix du Seigneur » ton Dieu, tu seras maudit dans toutes tes voies, » maudit dans la ville, maudit dans la campagne. Le » Seigneur te frappera de démence et d'aveuglement, » et d'un profond désordre d'esprit, et tu tâtonneras » en plein midi comme un aveugle dans les ténèbres, » et tu ne trouveras point ta route. Tu porteras en » tout temps le poids de l'outrage, tu seras opprimé » par la violence, et personne ne te délivrera. L'é- » tranger qui habitera la terre avec toi, prévaudra, et » s'élèvera sur toi. Tu descendras, et tu seras au- » dessous de lui. Un peuple que tu ignores dévorera » le fruit de ton travail : tu supporteras toujours l'op- » probre; opprimé tous les jours, tu seras frappé de » stupeur et d'épouvante à l'aspect de ce que tes » yeux verront. Tu passeras en proverbe, et tu seras » la fable de tous les peuples chez lesquels je te con- » duirai, dit le Seigneur (2). »

---

(1) Dies multos sedebunt filii Israël sine rege, et sine principe, et sine sacrificio, et sine altari, et sine ephod, et sine theraphim. *Ose.*, III, 4. — Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et mittam famem in terram : non fàmem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini. Et commovebuntur à mari usquè ad mare, et ab Aquilone usque ad Orientem : circuibunt quærentes verbum Domini, et non invenient. *Amos*, VIII, 11, 12.

(2) Quòd si audire nolueris vocem Domini Dei tui..., maledictus eris in civitate, maledictus in agro..... Maledictus eris ingre-

A présent, dites si Dieu n'est pas fidèle dans ses menaces comme dans ses promesses.

« Les Juifs en tuant Jésus-Christ pour ne pas le re-
» cevoir pour Messie, lui ont donné la dernière
» marque de Messie. En continuant à le méconnoître,
» ils se sont rendus témoins irréprochables; et en le
» tuant et continuant à le renier, ils ont accompli les
» prophéties (1). »

Mais Dieu ne les abandonnera point éternellement; le jour du repentir et de la miséricorde viendra pour eux. Le Seigneur étendra une seconde fois la main pour recueillir les débris de son peuple (2). Les restes de Jacob se convertiront au Dieu fort (3). Le prophète a vu le *regard que jette* Israël *sur celui qu'il a percé*, et les *larmes qu'il verse sur lui comme sur un fils unique, comme on pleure la mort d'un fils premier-né* (4).

---

diens, et maledictus egrediens..... Percutiat te Dominus amentiâ et cæcitate ac furore mentis, et palpes in meridie sicut palpare solet cæcus in tenebris, et non dirigas vias tuas. Omnique tempore calumniam sustineas, et opprimaris violentiâ, nec habeas qui liberet te... fructus terræ tuæ, et omnes labores tuos, comedat populus quem ignoras, et sis semper calumniam sustinens, et oppressus cunctis diebus, et stupens ad terrorem eorum quæ videbunt oculi tui..... Et eris perditus in proverbium ac fabulam omnibus populis, ad quos te introduxerit Dominus... Advena qui tecum fuerit in terrâ, ascendet super te, eritque sublimior: tu autem descendes, et eris inferior. *Deuteron.*, XXVIII, 15 seqq.

(1) *Pensées de Pascal*; IIe part., art., XI, tom. II, p. 114 et 115. *Édit. de Renouard*, 1803.

(2) Adjiciet Dominus secundò manum suam ad possidendum residuum populi sui. *Is.*, XI, 11.

(3) Reliquiæ convertentur, reliquiæ, inquam, Jacob ad Deum fortem. *Id.*, X, 21.

(4) Accipient ad me, quem confixerunt: et plangent eum planctu

Après leur longue dispersion, *dans les derniers jours, les enfans d'Israël reviendront, ils chercheront leur Dieu et David leur roi; et ils trembleront de respect en sa présence, et en présence du bien qu'il leur a donné* (1).

Nous ne sommes pas encore parvenus aux temps marqués dans cette prophétie. On peut voir dans Bossuet comment se sont accomplies celles de Jésus-Christ sur la ruine de Jérusalem et du peuple déicide (2). Il avoit annoncé qu'il seroit remis entre les mains des princes des prêtres et des scribes, condamné à mort, livré ensuite aux Gentils, moqué, flagellé, crucifié, et qu'il ressusciteroit le troisième jour (3). Saint Pierre avoit fait beaucoup de prédictions; et un auteur païen dont Origène produit le témoignage, atteste qu'elles s'étoient toutes vérifiées de point en point (4). La révélation de saint Jean annonce les destinées futures de l'Église; car il entroit dans les vues de Dieu, que l'histoire de la société où il vouloit être honoré fût prédite, afin qu'il n'y eût rien en elle qui ne fût mer-

---

quasi super unigenitum; et dolebunt super eum, ut doleri solet in morte primogeniti. *Zach.*, XII, 10.

(1) Et post hæc revertentur filii Israël, et quærent Dominum Deum suum, et David regem suum : et pavebunt ad Dominum, et ad bonum ejus, in novissimo dierum. *Ose.*, III, 5. *Ezech.*, XX, 41.

(2) *Discours sur l'hist. univers.*, IIe part., ch. XXII, *édit. de Versailles.*

(3) Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum, et scribis, et condemnabunt eum morte, et tradent eum gentibus ad illudendum, et flagellandum, et crucifigendum, et tertiâ die resurget. *Matth.*, XX, 18, 19.

(4) *Phleg.*, lib. XIII et XIV. *Chron. ap. Origen. contr. Cels.*, lib. II, n. 14; tom. I, p. 401.

veilleux, et aussi pour montrer son indépendance de toutes les causes humaines. Lorsque les signes avant-coureurs de la fin des temps paroîtront, les chrétiens ne seront point surpris ; et dans l'attente du souverain Juge déjà parti du ciel pour rendre à chacun selon ses œuvres, on les verra seuls tranquilles au milieu de l'horrible confusion et du fracas d'un monde qui croule.

Outre les prophéties directes, les livres saints offrent encore des prophéties *d'action*, comme l'explique saint Chrysostôme (1). Ainsi, c'est un des exemples qu'il cite, Isaïe a dit : *Il a été conduit à la mort comme une brebis, et comme un agneau devant celui qui le tond.* « Voilà la prophétie de discours. Mais quand Abraham » prit son fils Isaac, et que voyant un belier arrêté » par ses cornes, il le sacrifia réellement, il annonça » alors en figure la passion qui devoit nous sau- » ver (2).

La loi de Moïse figuroit la loi évangélique, et les rapports entre ces deux lois sont si nombreux, si manifestes, qu'il seroit superflu de les indiquer. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les apôtres presqu'à chaque page de leurs écrits. Qui ne reconnoîtroit la Pâque (3) véritable dans l'agneau immolé en signe de déli-

(1) *S. Chrysost.*, Homil. VI *de Pœnitent.*, Oper. t. II, p. 223 seqq.

(2) *Sicut ovis ad occisionem ductus est, et sicut agnus coram tondente se.* Hæc est per verbum prophetia. Cùm enim Abraham tulit Isaac, tunc arietem videns hærentem cornibus, ad sacrificium duxit opere, veluti per figuram proclamans salutarem passionem. *Ibid.*, p. 224.

(3) פֶּסַח *Pesah*, qu'on interprête communément, avec la Vul-

vrance? Presque toute l'histoire des Juifs est également figurative. Le serpent d'airain élevé dans le désert, et qui guérissoit ceux qui le regardoient, ne représente-t-il pas clairement l'arbre de la Croix qui nous a aussi *guéris de la morsure du serpent?* La manne rappelle l'aliment divin dont Jésus-Christ nourrit miraculeusement les fidèles. Et n'étoit-il pas lui-même figuré par les saints personnages de l'ancienne loi (1), par Job, Moïse, Josué; par David; modèle de douceur, d'humilité, de patience dans l'affliction? Ce saint roi figure le Messie souffrant, comme Salomon figure le Messie glorieux, élevant à Dieu un temple dont la durée sera éternelle.

Les patriarches ont avec lui des traits de ressemblance non moins frappans. « Jésus-Christ figuré » par Joseph, bien-aimé de son père, envoyé du père » pour voir ses frères, est l'innocent vendu par ses » frères vingt deniers, et par là devenu leur Seigneur, » leur Sauveur, et le Sauveur des étrangers, et le » Sauveur du monde; ce qui n'eût point été sans le » dessein de le perdre, sans la vente et la réprobation » qu'ils en firent.

» Dans la prison, Joseph innocent entre deux cri- » minels; Jésus en la croix entre deux larrons. Jo- » seph prédit le salut à l'un, et la mort à l'autre, sur

---

gate, par le mot *transitus, passage,* signifie *expiation* suivant Michaëlis; et l'arabe favorise ce sens.

(1) *Voyez* Heydeck, *Defensa Relig. christ.*, tom. II, p. 179 seqq. Sec. édit., *Madrid,* 1798.

» les mêmes apparences ; Jésus-Christ sauve l'un, et » laisse l'autre, après les mêmes crimes. Joseph ne » fait que prédire ; Jésus-Christ fait. Joseph demande » à celui qui sera sauvé, qu'il se souvienne de lui, » quand il sera venu en sa gloire ; et celui que Jésus- » Christ sauve, lui demande qu'il se souvienne de » lui quand il sera en son royaume (1). »

Ainsi les figures s'accordent avec les prophéties, et les événemens ont vérifié les prophéties et les figures. Les justes de l'ancienne loi, les Juifs spirituels, connoissoient Jésus-Christ presque aussi clairement que nous le connoissons nous-mêmes. Avec combien de vérité disoit-il donc : *Scrutez les Écritures, ce sont elles-mêmes qui rendent témoignage de moi* (2) ! Nous ne craignons point de le dire : que les incrédules lisent l'Évangile, qu'ils remarquent attentivement les circonstances principales de la vie du Sauveur, le caractère et l'objet de sa mission, les effets qu'elle devoit produire ; nous les défions hautement de composer ensuite des prophéties plus claires que les véritables prophéties, sur tous les faits qu'elles ont annoncés.

Qu'on ne nous parle donc plus d'obscurité ; tout est obscur pour l'œil qui se ferme, mais ses ténèbres n'affoiblissent point la lumière qui éclaire le monde. Qu'on ne nous parle plus du hasard pour expliquer le

---

(1) *Pensées de Pascal ;* IIe part., art. IX, tom. II, p. 91.

(2) Scrutamini Scripturas... et illæ sunt quæ testimonium perhibent de me. *Joan.*, V, 39.

don prophétique, à moins qu'on ne soutienne aussi que c'est *par hasard* que les évangélistes, en rapportant les actions de l'homme-Dieu, ont raconté ce qu'il a fait et souffert réellement. S'ils n'ont dit que ce qu'ils ont vu, et s'ils n'ont pu le dire qu'après l'avoir vu, les prophètes qui ont dit les mêmes choses qu'eux les ont vues comme eux; et leur inspiration est dès-lors invinciblement prouvée, ainsi que la divinité du christianisme.

Mais, quand l'incrédule résisteroit à une si forte évidence; il ne seroit pas encore affranchi de l'obligation de croire, qui lui paroît si pesante. A moins de renverser le fondement de la raison, il seroit contraint de céder au témoignage de deux immenses sociétés qui concourent à établir l'autorité des prophéties. En niera-t-il la réalité, les Juifs l'accablent de leur témoignage: en niera-t-il l'accomplissement, ces mêmes Juifs, on l'a vu, en sont une preuve vivante; et le témoignage des chrétiens interdit le plus léger doute, car que lui opposeroit-on? Le témoignage des idolâtres? ils ne nient ni n'affirment, ils ignorent (1); le témoignage des musulmans? il est conforme au témoignage des chrétiens (2). Sur quoi donc

---

(1) On a vu même que plusieurs païens, Porphyre, Julien, Phlégon, reconnoissoient l'autorité et l'accomplissement de plusieurs prophéties contenues dans l'ancien et le nouveau Testament.

(2) Après avoir nommé Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Noé, Job, Moïse, Aaron, David, Salomon, Elie, Elisée, Zacharie, Jonas, Jésus-Christ, saint Jean; Mahomet fait ainsi parler Dieu dans le Koran: « *C'est à ceux-ci que nous avons donné l'Ecriture, et la sagesse,*

l'incrédule se fonderoit-il pour l'attaquer, sur sa raison? Il n'a qu'elle. Mais si sa raison peut prévaloir contre la raison d'une multitude innombrable d'hommes aussi éclairés que lui, aussi sincères que lui, il n'y aura plus de raison humaine, plus de jugement commun qui fasse loi, plus de certitude: chaque homme aura sa vérité, comme il a sa raison. Il faudra concevoir sous la même notion le vrai et le faux, et, après avoir tout confondu, tout admis, tout nié, repousser avec mépris la pensée même, et gémir en silence, dans d'éternelles ténèbres, sur cette grande illusion qu'on appelle l'intelligence.

C'est en vain que l'incrédule chercheroit hors du christianisme une route qui n'aboutisse pas à cet abîme. Et quelle marque plus frappante de sainteté dans la religion chrétienne, qu'on ne puisse rejeter aucun de ses dogmes, aucun des faits sur lesquels elle est établie, sans profaner l'homme même, en anéantissant sa raison? Ce qui vient de Dieu est vrai, ce qui vient de Dieu est saint; et comment pourroit-elle ne pas venir de Dieu, la religion fondée sur tant de prophéties dont l'univers presque entier atteste l'accomplissement? Qui auroit inspiré les prophètes? qui leur auroit révélé le Sauveur du monde, et l'époque de son avénement, et les circonstances de sa vie, de sa passion, de sa mort et de sa résurrection? Rien n'a été caché pour eux : la réprobation des Juifs infi-

---

» *et le* don de prophétie.» *Voyez* Sale, *the Koran translated*, vol. I, p. 171. *Ibid.*, vol. II, ch. XVII, p. 103 et alib.

dèles, la vocation des Gentils, les épreuves, les persécutions que souffriroit l'Église naissante, le triomphe éclatant qui succéderoit à ses douleurs, ils ont tout connu, tout prédit. Pendant quatre mille ans, le genre humain a entendu leur voix lui annoncer toujours plus clairement ces merveilles. Ce long miracle devoit-il servir à autoriser l'erreur, à consacrer l'imposture? Qui le pensera? Il faut donc reconnoître que le christianisme est divin. Et quoi de plus divin, en effet, qu'une religion qui satisfait pleinement tous les besoins, tous les désirs de notre âme, en nous montrant à la fois notre origine et nos destinées, ce qui fut et ce qui sera; qui convoque, pour ainsi dire, et les siècles écoulés, et les siècles futurs, qui les rassemble sous nos yeux, afin de nous détacher du présent, qui n'est rien, de nous instruire de notre grandeur, et de nous faire découvrir dans une existence d'un moment l'éternité tout entière? Il n'y a point de temps pour le chrétien : telle est la puissance de la foi qu'elle ranime le passé, qu'elle réalise l'avenir, et qu'elle crée en nous comme une image de cette vie sans succession, sans veille et sans lendemain, qu'aucune durée ne mesure; de cette pensée immobile, inaltérable, infinie, qui comprend tout dans son unité: vie parfaite, immense, de l'auteur de la vie; éternelle pensée de l'Être éternel!

CHAPITRE XXXIV.

Miracles.

Une religion fondée sur des prophéties certaines est évidemment l'œuvre de Dieu, puisque Dieu seul connoît l'avenir ; or le christianisme est fondé sur des prophéties qu'on ne peut contester sans nier l'histoire des Juifs, l'histoire évangélique, et même la tradition universelle et perpétuelle du genre humain, c'est-à-dire sans renverser la base de toute certitude : donc le christianisme est divin.

Mais la divinité de la religion chrétienne se manifeste encore avec non moins d'éclat dans les miracles opérés pour lui servir de preuve depuis l'origine du monde. En se révélant à l'homme, en lui dictant des lois, jamais Dieu ne sépara les prodiges de sa puissance des merveilles de sa pensée, afin que, reconnoissant à ce signe infaillible l'autorité suprême à qui l'univers obéit, l'homme, incapable de comprendre toutes les vérités qu'il doit croire, obéît lui-même sans hésiter à la parole de l'Être infini.

Pour se former une idée juste des miracles et de leur objet il faut se souvenir que la religion, ou l'ensemble des lois de notre nature intelligente, n'a pu nous être connue que par la révélation. Comment pourrions-nous savoir ce qu'est Dieu et ce que nous

sommes, si Dieu lui-même ne nous en avoit pas instruits? et si nous ignorions ce que nous sommes, et ce que Dieu est, comment connoîtrions-nous les rapports qui nous unissent à lui, et qui dérivent nécessairement de sa nature et de la nôtre? Donc point de dogmes ou de *vérités-lois,* point de devoirs, point de religion, à moins que Dieu ne l'ait révélée. Et comme il est impossible qu'aucune société subsiste sans religion, et que l'homme lui-même ne subsiste que dans la société, il s'ensuit que la révélation des lois qui rendent seules la société possible est une condition nécessaire de l'existence de l'homme; et son existence prouve celle de la révélation, attestée d'ailleurs, ainsi qu'on l'a vu, par tout le genre humain.

Mais de quel moyen Dieu s'est-il servi pour révéler à l'homme les vérités qu'il devoit connoître, les devoirs qu'il étoit obligé de remplir? Sans doute, d'un moyen *naturel* ou conforme à la nature de l'homme : car il seroit absurde de supposer que le moyen par lequel Dieu a révélé à l'homme les lois de sa nature, fût opposé à cette même nature. Il y a contradiction dans les termes mêmes.

Or telle est la nature de l'homme que, dans son état présent, la parole est l'unique moyen de communication entre les esprits, et par conséquent le lien naturel ou nécessaire de la société; et l'on peut défier tous les hommes ensemble de révéler à un autre homme une seule idée par un moyen différent. Il falloit donc que Dieu, ou changeât la nature des êtres et détruisît l'ordre qu'il avoit établi, ou qu'il employât le moyen *na-*

turel de la parole pour révéler aux hommes la religion : et dès-lors il est clair qu'à moins de multiplier à l'infini les révélations immédiates, ou d'anéantir la société en rendant chaque esprit indépendant, un homme a dû être l'organe de pensées et des volontés divines, toutes les fois que Dieu a voulu parler au genre humain.

Cela posé, il ne reste à résoudre qu'une seule question : A quels signes reconnoîtra-t-on certainement l'envoyé divin? quels seront les titres de sa mission? La doctrine qu'il annonce en est-elle une preuve suffisante? Mais c'est la vérité de cette doctrine même qu'il s'agit de prouver. Chacun en sera-t-il juge? Alors elle n'est plus une loi, mais une opinion philosophique, qu'on est libre de rejeter, d'admettre et de modifier à son gré. D'ailleurs la plupart des hommes, incapables même d'examiner, seroient éternellement dans l'impuissance de savoir s'il existe une véritable révélation. Loin que la doctrine prouve la mission, c'est au contraire la mission qui autorise la doctrine. La foi n'est due qu'à Dieu : avant d'exiger que je me soumette à vos enseignemens, apprenez-moi donc comment je pourrai m'assurer sans aucun doute que c'est réellement lui qui vous envoie.

Un homme dit : Je suis l'organe de la Divinité, écoutez-moi. Mais quel est l'imposteur ou l'enthousiaste qui n'en puisse dire autant? Sa parole seule ne suffit donc pas, ainsi que l'avoue Julien lui-même (1) : il faut

(1) Τὴν δὲ ἀλήθειαν οὐκ ἔνεστιν ἐκ ψιλοῦ ῥήματος, ἀλλὰ χρή τι, ἀκι πα-

qu'elle soit appuyée d'une sanction ; il faut, en un mot, que le Tout-Puissant accrédite son envoyé près de ceux auxquels il doit parler en son nom.

Or, par cela même qu'il est choisi pour promulguer ses commandemens, il est aisé de comprendre quelle doit être la nature de cette sanction indispensable dont tous les hommes, savans ou ignorans, doivent être également frappés. Le pouvoir se manifeste par des actes ; l'Envoyé divin devra donc manifester un pouvoir divin. Voilà son titre, on ne peut ni l'imiter, ni le contester ; et il est *naturel* que celui-là soit le ministre d'une action divine, qui s'annonce comme l'organe des volontés de Dieu.

Cette action divine est ce qu'on appelle miracle.

Donc point de révélation sans miracle ; c'est-à-dire point de volonté divine manifestée aux hommes par la parole, sans action divine aperçue de l'homme par ses sens.

Ici nous ferons remarquer une inconséquence des déistes. S'imaginant qu'une révélation faite à chaque homme individuellement, seroit plus conforme à la sagesse de Dieu qu'une révélation générale faite au genre humain, ils nient cette dernière révélation, et se croient par là autorisés à nier la nécessité des miracles. Mais ils s'abusent étrangement ; car, supposé que Dieu révèle particulièrement à chacun de

---

ρακολούθῆσαι τοῖς λόγοις ἐναργὲς σημεῖον. Le simple discours ne suffit pas pour établir la vérité ; il faut encore que les paroles soient accompagnées de quelque signe évident. *Julian. ap. Cyril.*, lib. X sub fin.

nous les devoirs de notre cœur et de notre raison, ils devroient plutôt en conclure la nécessité d'autant de miracles qu'il y a d'hommes et qu'il y a de pensées dans l'esprit de chaque homme, puisqu'aucun d'eux n'étant infaillible, aucun d'eux ne peut être certain, si Dieu ne l'en assure par quelque signe extérieur, que ce qui lui paroît vrai soit réellement vrai, ou ne peut avec certitude distinguer de ses propres pensées, les vérités que Dieu lui révèle : d'où il suit qu'un déiste conséquent doit nécessairement devenir ou sceptique ou visionnaire; son système plein de contradictions ne lui permet de s'arrêter que dans le doute, ou dans le fanatisme (1).

Nous avons dit que l'homme envoyé de Dieu devoit prouver sa mission en se montrant le ministre du pouvoir divin, c'est-à-dire par des actions divines ou par des miracles. Mais à quels caractères reconnoîtrons-nous le miracle ou l'action de la puissance divine ?

1° Toute action est extérieure, donc tout miracle doit être sensible.

2° Il faut que la puissance divine soit clairement manifestée; donc le miracle doit être évidemment au-dessus du pouvoir naturel de celui qui l'opère.

Toute action qui a ce caractère est un miracle, et l'auteur du miracle est sans aucun doute l'organe de la Divinité, puisqu'il est visiblement le dépositaire de sa puissance.

---

(1) Les Martinistes et tous les illuminés sont les fanatiques du déisme.

Un miracle étant une *action divine*, il s'ensuit que Dieu seul possède et que lui seul peut communiquer le pouvoir miraculeux (1).

Donc aucun miracle ne peut avoir lieu pour autoriser l'erreur (2), puisque Dieu, auteur du miracle, est la suprême vérité (3).

---

(1) On demande en théologie si les esprits bons et mauvais ont le pouvoir d'opérer des miracles? D'après ce qui vient d'être dit, on voit que ce pouvoir n'appartient et ne peut appartenir essentiellement qu'à Dieu. La question se réduit donc à savoir si Dieu emploie comme instrumens, dans la production des miracles, les esprits bons et mauvais; question assez futile, puisqu'en réalité Dieu seroit toujours le véritable auteur du miracle qu'opéreroit ainsi un esprit bon ou mauvais.

Il existe des lois générales qui régissent les intelligences, comme il y en a qui régissent les corps, parce que tout est réglé dans les œuvres de Dieu, et que celui qui est l'ordre même, n'a pu rien faire qui ne fût ordonné pour une fin digne de lui. Supposé donc que les intelligences supérieures à l'homme aient reçu de Dieu le pouvoir de suspendre où de changer, en certaines occasions, les lois de la nature physique, ce pouvoir ne peut s'exercer que comme Dieu l'ordonne ou le permet, et il trouve, par conséquent, dans les volontés de Dieu, et ses limites et sa règle. Donc il ne peut, en aucun cas, être employé pour établir ou favoriser l'erreur, qui est ce qui existe de plus opposé aux volontés et à l'essence même de Dieu. *Deus veritas est.*

(2) « Il faudroit ne pas avoir la plus légère notion de Dieu pour se « persuader qu'il pût attester le mensonge et le confirmer. » *Pensées de Bourdaloue*, tom. I, pag. 164.

(3) « Après avoir prouvé, dit Rousseau, la doctrine par le miracle, » il faut prouver le miracle par la doctrine. Cela est formel, ajoute- » t-il, en mille endroits de l'Écriture, et entre autres dans le Deuté- » ronome, chap. XIII, où il est dit que si un prophète annonçant des » dieux étrangers *confirme sa doctrine par des prodiges*, et que ce » qu'il prédit arrive, loin d'y avoir aucun égard on doit mettre ce » prophète à mort » (*Émile*, liv. IV, tom. III, pag. 15.). Premièrement, l'Écriture ne dit nullement ce que Rousseau lui fait dire ; voici le texte du Deutéronome : *Si surrexit in medio tui propheta, aut*

Donc les miracles donnés en preuve d'une doctrine étant constatés, toute discussion de cette doctrine devient inutile ; il n'y a plus qu'à se soumettre et à croire.

Ne pouvant contester une vérité si évidente, les

---

qui somnium vidisse se dicat, et prædixerit signum atque portentum, et evenerit quod locutus est, et dixerit tibi : Eamus, et sequamur deos alienos quos ignoras, et serviamus eis ; non audies verba prophetæ illius aut somniatoris... Propheta autem ille aut fictor somniorum interficietur. Moïse, comme on voit, parle d'un homme qui *feint* d'avoir eu des songes, et qui, sous ce prétexte, engage le peuple à l'idolâtrie. « Quand même, dit-il aux Israélites, les prédic- » tions qu'il vous donne comme un signe merveilleux s'accompli- » roient ne l'écoutez pas.» Qu'y a-t-il dans tout cela qui ait rapport à une *doctrine confirmée par des prodiges ?* Qu'un homme ait un rêve, est-ce un prodige? en est-ce un qu'il se vérifie? Et de ce que Moïse avertit les Juifs d'être en garde contre les imposteurs qui cherchéroient à les détourner du culte de Dieu ; de ce qu'il leur défend d'écouter un homme qui, sur l'autorité d'un songe qu'il diroit avoir eu, les presseroit de se livrer à l'idolâtrie ; comment peut-on conclure qu'il pensoit que les miracles ne prouvent point la doctrine, lui qui rappelle à chaque instant ses propres miracles pour confirmer la doctrine qu'il annonçoit ? Les incrédules et Rousseau lui-même ont fait grand bruit des magiciens de Pharaon, lesquels, au moyen de *certains secrets, arcana quædam,* imitèrent quelques-uns des prodiges opérés par Moïse. Mais qui est-ce qui nie que d'adroits charlatans ne puissent faire paroître à volonté des serpens et des grenouilles, et changer la couleur de l'eau? Au reste, les *sages* et les enchanteurs d'Égypte ne tardèrent pas à s'avouer vaincus et à reconnoître l'action de Dieu dans les œuvres de son envoyé ; *et dixerunt malefici ad Pharaonem : Digitus Dei est hic* (Exod., VIII, 19). Ils avouent tout ce que nient les incrédules, la réalité des miracles de Moïse, et sa mission divine qui en est la conséquence. Ils avouent enfin que le *doigt de Dieu,* son pouvoir, n'étoit pour rien dans tout ce qu'ils avoient fait eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils n'avoient point fait de miracles. Et encore faut-il remarquer que leurs prestiges, quels qu'ils fussent, n'avoient nullement pour objet de *confirmer* une doctrine quelconque ; ce qui suffit seul pour détruire toutes les difficultés des incrédules.

incrédules ont cherché, par divers moyens, à éluder la preuve invincible qu'on en déduit en faveur du christianisme. Les uns, comme Voltaire, qui emprunte tous ses argumens à Spinosa (1), ont nié formellement la possibilité des miracles.

« Un miracle est, dit-il, la violation des lois mathé-
» matiques, divines, immuables, éternelles. Par ce seul
» exposé, un miracle est une contradiction dans les
» termes. Une loi ne peut être à la fois immuable et
» violée; mais une loi, leur dit-on (aux physiciens
» qu'il fait parler), étant établie par Dieu même, ne
» peut-elle être suspendue par son auteur? Ils ont la
» hardiesse de répondre que non, et qu'il est impossible
» que l'Être infiniment sage ait fait des lois pour les
» violer. Il ne pouvoit, disent-ils, déranger sa ma-
» chine que pour la faire mieux aller; or il est clair
» qu'étant Dieu il a fait cette immense machine aussi
» bonne qu'il l'a pu: s'il a vu qu'il y auroit quelque
» imperfection résultante de la nature de la matière,
» il y a pourvu dès le commencement; ainsi il n'y
» changera jamais rien...

» Pourquoi Dieu feroit-il un miracle? pour venir
» à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivans?
» Il diroit donc: Je n'ai pu parvenir, par la fabrique
» de l'univers, par mes décrets divins, par mes lois
» éternelles, à remplir un certain dessein; je vais
» changer mes éternelles idées, mes lois immuables,
» pour tâcher d'exécuter ce que je n'ai pu faire par

(1) *Tractat. theolog. politic.*, cap. VI.

» elles. Ce seroit un aveu de sa foiblesse, et non de sa » puissance. Ce seroit, ce me semble, dans lui la plus » inconcevable contradiction. Ainsi donc, oser sup- » poser à Dieu des miracles, c'est réellement l'insulter » (si des hommes peuvent insulter Dieu). C'est lui » dire : Vous êtes un être foible et inconséquent. Il est » donc absurde de croire des miracles, c'est désho- » norer en quelque sorte la Divinité (1). »

On ne sauroit affirmer plus expressément que Dieu ne peut pas faire de miracles : Voltaire le lui défend, en vertu des *lois immuables*, des *décrets divins*, et des *idées éternelles*, comme si un miracle ne pouvoit pas être aussi une *idée éternelle*, un *décret* ou une volonté liée, dans l'ordre général, aux autres volontés divines ou aux autres lois qu'on appelle *immuables*; comme si nous avions d'autres motifs de les juger telles, si ce n'est que nous ne les voyons point ordinairement changer, et comme si dès-lors un seul changement observé dans ces lois ne prouvoit pas avec autant de certitude qu'elles ne sont point rigoureusement immuables, que la rareté de pareils changemens prouve leur habituelle immutabilité; comme si nous pouvions assurer, avec le moindre fondement, que leur durée doive être éternelle; comme s'il n'y avoit enfin dans l'Être infini que des décrets absolus, et que ses volontés créassent pour lui une sorte de nécessité fatale, et comme un Dieu au-dessus de Dieu !

---

(1) *Dictionn. philosoph.*, IIe part., art. *Miracles*.

Déistes, vous venez d'entendre un de vos maîtres; et je ne serois point surpris que son autorité prévalût dans votre esprit contre l'évidence même : car l'effet de l'erreur est d'accoutumer la raison à la servitude; c'est la punition de l'orgueil. Que vous dire donc? qu'opposer à l'autorité qui vous subjugue? Voltaire a parlé, je l'avoue; mais daignez aussi écouter Rousseau.

« Un miracle est, dans un fait particulier, un acte » immédiat de la puissance divine, un changement » sensible dans l'ordre de la nature, une exception » réelle et visible à ses lois... Dieu peut-il faire des » miracles? Cette question sérieusement traitée seroit » impie, si elle n'étoit absurde : ce seroit faire trop » d'honneur à celui qui la résoudroit négativement » que de le punir; il suffiroit de l'enfermer (1). »

Au fond l'on ne voit pas pourquoi le déiste et l'athée même hésiteroient le moins du monde à croire un fait miraculeux. Rien ne doit leur paroître plus simple dans leurs systèmes; et le chrétien a de puissans motifs qu'ils n'ont pas, d'examiner scrupuleusement la vérité de semblables faits : car la religion lui apprend, ce que la raison seule lui laisseroit ignorer, qu'ils n'ont lieu que pour de grands desseins et en de rares circonstances.

Le déiste qui admet la Providence, ou l'action perpétuelle de Dieu dans l'univers, ne peut nier sans se contredire la possibilité de cette action; il ne peut

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, pag. 104. *Édition de Paris*, 1793.

soutenir à la fois qu'elle existe, et qu'elle ne peut exister. Or un miracle n'est que cette action même manifestée, comme le dit Rousseau, dans un *fait particulier*. En quoi ce fait particulier, cet *acte immédiat de la puissance divine*, est-il plus étonnant, plus incroyable que les faits généraux qui sont aussi, de l'aveu du déiste, des *actes immédiats de la puissance divine?* Dieu donne la vie à tous les hommes; voilà le fait général : il la rend à un homme pour une fin, si on le veut même, inconnue; voilà le fait particulier. Qu'y a-t-il là qui puisse surprendre un déiste affermi dans ses principes, qui puisse lui faire *craindre de devenir fou* (1), s'il en étoit témoin? Il convient que Dieu peut aussi aisément rendre à un homme la vie, que la lui donner une première fois. Niera-t-il qu'il le veuille? Ce seroit nier le fait que je suppose prouvé, et le nier uniquement parce qu'il ignore les motifs qui ont pu déterminer l'action de l'Être infini. S'étonnera-t-il même que Dieu ait voulu opérer cet acte de sa puissance? Qu'il s'étonne donc de tout

(1) « Quelque frappant que pût me paroître un pareil spectacle, je » ne voudrois pour rien au monde en être témoin; car que sais-je ce » qu'il en pourroit arriver? Au lieu de me rendre crédule, j'aurois » grand peur qu'il ne me rendît que fou » (*Rousseau, Lettres écrites de la Montagne*, p. 112). Il est difficile d'imaginer ce que Dieu lui-même pourroit faire pour convaincre un pareil déiste. Lui parle-t-on d'un miracle opéré devant d'autres hommes : Ils ont peut-être mal vu; et *il faudroit qu'il fût fou pour les écouter* (Émile, tom. III, pag. 36). Il voudroit donc, pour y croire, être témoin du miracle? Non, *pour rien au monde; il craindroit qu'il ne le rendît fou.* C'est ainsi que se vérifient les paroles de l'Évangile : *Si Moysen et prophetas non audiunt; neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent.* Luc., XVI, 31.

également ; car, lui qui rejette la révélation, que connoît-il des volontés et des desseins de Dieu? S'étonner d'un acte quelconque où sa puissance se manifeste immédiatement, ce seroit s'étonner de ne pas connoître toutes ses pensées, toutes ses volontés; ce seroit s'étonner de n'être pas Dieu.

L'athée, qui ne reconnoît point de législateur dans l'univers, de cause première intelligente, ne sauroit attacher d'idée raisonnable au mot de *loi*. S'il est conséquent, il ne doit voir dans tout ce qui frappe ses sens, qu'une succession fortuite de phénomènes, que rien ne lie entre eux, que rien ne détermine, sinon cette incompréhensible puissance qu'il appelle *hasard, nécessité, destin*. De quoi peut-il donc être surpris? Quel fait, si nouveau, si rare qu'il soit, doit lui paroître incroyable? il ne l'avoit pas vu encore, voilà tout. Le défaut même de cause, fût-il prouvé, n'est pas pour lui une raison de nier, une raison de douter, une raison d'être étonné. Tout ce qui ressemble à une œuvre fortuite, tout ce qui choque l'idée de règle, tout ce qui dérange l'uniformité des phénomènes ordinaires et en interrompt la constance, doit être à ses yeux ce qu'il y a de plus croyable et de plus naturel. La permanence de certains effets, leur liaison avec certaines causes, la perpétuelle correspondance qu'on observe entre eux, en un mot l'ordre immuable, voilà le miracle de l'athée : malheureux qui ne connoît de lumière que les ténèbres, de loi que le désordre, de Dieu que la matière mue par une force aveugle, et d'espérance que la mort!

Moins hardi que Voltaire dans l'absurdité, Rousseau consent de bonne grâce à accorder à Dieu le pouvoir de faire des miracles; seulement il doute que Dieu veuille user de ce pouvoir, à cause de l'embarras où se trouveroient les déistes. Pour enlever donc au christianisme la preuve qui se tire des prodiges que Jésus-Christ et les apôtres ont opérés, il n'imagine rien de mieux que de nier, non pas les miracles en eux-mêmes, mais la possibilité de s'assurer qu'aucun fait est miraculeux.

« Puisqu'un miracle, dit-il, est une exception aux » lois de la nature, pour en juger il faut connoître » ces lois, et pour en juger sûrement il faut les con- » noître toutes : car une seule qu'on ne connoîtroit » pas pourroit en certains cas, inconnus aux spec- » tateurs, changer l'effet de celles qu'on connoîtroit. » Ainsi celui qui prononce qu'un tel ou tel acte est » un miracle, déclare qu'il connoît toutes les lois de » la nature, et qu'il sait que cet acte est une excep- » tion.

» Mais quel est ce mortel qui connoît toutes les lois » de la nature? Newton ne se vantoit pas de les con- » noître. Un homme sage, témoin d'un fait inouï, » peut attester qu'il a vu ce fait, et l'on peut le croire; » mais ni cet homme sage, ni nul autre homme sage » sur la terre, n'affirmera jamais que ce fait, quelque » étonnant qu'il puisse être, soit un miracle : car » comment peut-il le savoir (1)? Soit donc qu'il y ait

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 107.

» des miracles, soit qu'il n'y en ait pas, il est im-
» possible au sage de s'assurer que quelque fait que ce
» puisse être en est un (1). »

Ce sophisme repose sur un abus de mots. On appelle *loi*, dans l'ordre physique, une cause permanente qui se manifeste par des effets constans. Ainsi la succession uniforme des mêmes effets dans les mêmes circonstances, prouve l'existence de la cause permanente ou de la loi qui les détermine; et nous n'avons pas d'autre moyen de reconnoître les lois de la nature. Les circonstances demeurant les mêmes, arrive-t-il que l'effet change; tout le monde avoue sans difficulté qu'il existe une cause de ce changement. Mais quelle est cette cause? Probablement, dit Rousseau, une autre loi de la nature. Expliquons-nous, s'il vous plaît. Qu'entendez-vous par *loi*, dans le cas présent? Est-ce simplement une *cause?* Alors votre raisonnement croule: car personne ne prétend que l'effet dont il s'agit n'a point de cause; la question, je le répète, est de savoir quelle est cette cause. Est-ce une cause permanente, ou une véritable loi? Il seroit absurde de le dire; car on ne peut reconnoître la permanence d'une cause que par la constance des effets, les circonstances, comme nous l'avons dit, étant les mêmes (2). Or les miracles, et vous en convenez, sont des faits

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 119.

(2) Niera-t-on qu'on puisse être certain que *les circonstances sont les mêmes?* Nous ne le croyons pas; ce seroit aussi choquer trop grossièrement le bon sens. En tout cas, nous attendrons que quelqu'un se dévoue à dire cette absurdité pour y répondre.

rares, extraordinaires, opposés à tous les effets qui se présentent perpétuellement dans les mêmes circonstances: donc les miracles ne sont point les effets d'une cause permanente, d'une *loi de la nature;* donc *on peut, sans connoître toutes les lois de la nature, s'assurer qu'un fait est un vrai miracle.*

Le raisonnement de Rousseau auroit d'ailleurs, en le supposant exact, de si terribles conséquences, qu'il suffit de les indiquer pour faire sentir aux déistes mêmes à quel point il est erroné; car il faudroit en conclure qu'à moins de savoir tout, on ne peut rien savoir certainement, et que, condamné dès-lors sans retour à un doute universel, ce je ne sais quel fantôme qu'on appelle l'homme s'agite et se tourmente en vain dans son irrémédiable ignorance.

Si nous ne pouvons en effet juger avec certitude qu'un *tel ou tel fait est une exception aux lois de la nature*, à moins *que nous ne connoissions toutes les lois de la nature*, évidemment il est impossible que nous ayons jamais aucune notion certaine de l'ordre physique, ni de l'ordre moral dont les lois sont sans doute aussi des *lois de la nature*. Les phénomènes les plus opposés étant également *naturels*, également conformes aux lois qui régissent le monde matériel, ce monde est, dans le même temps, soumis à des lois contraires; l'idée même de l'ordre disparoît; il est insensé de rien prévoir, de s'étonner de rien. Un homme s'élance dans les flots : qu'arrivera-t-il? Qui peut le dire? Il enfonce, il est submergé; c'est une loi de la nature. Un homme marche sur ces mêmes

flots (1); c'est encore une loi de la nature : c'est-à-dire que la nature n'a aucunes lois constantes, ou, en d'autres termes, qu'elle n'a point de lois. Il n'existe que des faits, les uns plus communs, les autres plus rares. Observez donc des faits, mais gardez-vous de les rapporter à des causes permanentes; gardez-vous de croire qu'ils doivent infailliblement se représenter dans les mêmes circonstances. Que dis-je, Observez des faits? si nos sens ne dépendent eux-mêmes, et dans leur organisation et dans leur exercice, d'aucune loi uniforme et certaine, s'il n'existe pas des rapports naturels, invariables entre notre œil, par exemple, et la lumière, entre la lumière et les corps qu'elle découvre à nos regards, les faits eux-mêmes pourroient n'être qu'une continuelle illusion; à chaque instant de nouvelles lois pourroient, en se manifestant, changer entièrement nos sensations, nos idées, tout notre être. Nous défions les déistes d'éviter ces conséquences, à moins qu'ils n'abandonnent les principes de Rousseau. Quels prodiges d'extravagance on est cependant forcé d'admettre pour nier les prodiges de la puissance et de la bonté de Dieu!

Ce n'est pas tout encore : de pareilles conséquences auroient nécessairement lieu dans l'ordre moral. Qui oseroit assurer, qui pourroit prouver que nous en connoissons toutes les lois? Sera-ce le déiste, lui qui ne sait pas même à quels signes on les reconnoît (2)?

---

(1) Julien avoue en particulier ce miracle de Jésus-Christ. *Ap. Cyrill.*, lib. VI.

(2) *Voyez* tom. I, chap. V. « Les modernes ne reconnoissant, sous

Dès-lors nul homme n'a le droit d'affirmer d'aucun fait, qu'il est contraire aux lois de la nature morale;

» le nom de loi, qu'une règle prescrite à un être moral, c'est-à-
» dire intelligent, libre et considéré dans ses rapports avec
» d'autres êtres, bornent conséquemment au seul animal doué
» de raison, c'est-à-dire à l'homme, la compétence de la loi natu-
» relle; mais, définissant cette loi chacun à sa mode, ils l'établissent
» tous sur des principes si métaphysiques, qu'il y a, même parmi
» nous, bien peu de gens en état de comprendre ces principes, loin
» de pouvoir les trouver d'eux-mêmes. De sorte que toutes les dé-
» finitions de ces savans hommes, d'ailleurs en perpétuelle contra-
« diction entre elles, s'accordent seulement en ceci, qu'il est impos-
» sible d'entendre la loi de nature, et par conséquent d'y obéir, sans
» être un très grand raisonneur et un profond métaphysicien.....
» Connoissant si peu la nature, et s'accordant si mal sur le sens du
» mot *loi*, il seroit bien difficile de convenir d'une bonne définition
» de la loi naturelle. Aussi toutes celles qu'on trouve dans les livres,
» outre le défaut de n'être point uniformes, ont-elles encore celui
» d'être tirées de plusieurs connoissances que les hommes n'ont
» point naturellement, et des avantages dont ils ne peuvent conce-
» voir l'idée qu'après être sortis de l'état de nature. On commence
» par rechercher les règles dont, pour l'utilité commune, il seroit
» à propos que les hommes convinssent entre eux, et puis on donne
» le nom de loi naturelle à la collection de ces règles, sans autre
» preuve que le bien qu'on trouve qui résulteroit de leur pratique
» universelle. Voilà assurément une manière très commode de com-
» poser des définitions, et d'expliquer la nature des choses par des
» convenances presque arbitraires.

» Mais tant que nous ne connoîtrons point l'homme naturel, c'est
» en vain que nous voudrons déterminer la loi qu'il a reçue, ou
» celle qui convient le mieux à sa constitution. Tout ce que nous
» pouvons voir très clairement au sujet de cette loi, c'est que non seu-
» lement, pour qu'elle soit loi, il faut que la volonté de celui qu'elle
» oblige puisse s'y soumettre avec connoissance; mais il faut en-
» core, pour qu'elle soit naturelle, qu'elle parle immédiatement
» par la voix de la nature. » *Rousseau, Disc. sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes.* Préface, p. 41, 42, 43. *Édit. de* 1793. — Notez que les déistes ne reconnoissent d'autre loi que la *loi naturelle*, qu'on ne connoît point, dit Rousseau. Mais, à force de chercher, ils la trouveront peut-être. Que sait-on?

c'est-à-dire que personne n'a le droit d'affirmer d'aucune action qu'elle est juste ou injuste, c'est-à-dire qu'il n'existe ni crime ni vertu.

Disons-le, puisqu'il est vrai ; un parricide pourra sans crainte comparoître au tribunal du déiste. En vain, pénétrés d'horreur, tous les hommes s'écrieront : Il a violé la loi la plus sacrée de la nature ! S'il est fidèle à sa doctrine, le déiste répondra :

« Pour juger sûrement que ce parricide a violé les » lois de la nature, il faudroit les connoître toutes ; » car une seule qu'on ne connoîtroit pas pourroit en » certains cas, inconnus aux spectateurs, changer » celles que l'on connoîtroit. Ainsi celui qui prononce » qu'un tel ou tel acte est un crime, ou une violation » des lois naturelles, déclare qu'il connoît toutes les » lois de la nature, et qu'il sait que cet acte en est » une violation. Mais quel est ce mortel qui connoît » toutes les lois de la nature ? Rousseau ne se vantoit » pas de les connoître. Un homme sage, témoin d'un » fait inouï, peut attester qu'il a vu ce fait, et l'on » peut le croire ; mais ni cet homme sage, ni nul » autre homme sage sur la terre, n'affirmera jamais » que ce fait, quelque étonnant qu'il soit, soit un » crime ou un acte contraire à la nature et à ses lois ; » car comment peut-il le savoir :

» Mon frère, vous avez trempé vos mains dans le » sang de l'auteur de vos jours ; c'est un *fait étonnant,* » *inouï,* et je crois les hommes sages qui l'attestent : » mais ce fait est-il un crime ? Comment puis-je le » savoir, moi qui suis si loin de connoître toutes les

» lois de la nature? Qui m'assurera que ce fait, dépen-
» dant d'une loi que j'ignore, n'est pas un acte aussi
» naturel que les actes contraires, n'est pas une vertu?
» Rien n'autorise un *mortel* à prononcer.

» *Tout ce qu'on peut dire, c'est que vous avez fait*
» *une chose fort extraordinaire; mais qui est-ce qui nie*
» *qu'il se fasse des choses fort extraordinaires? J'en*
» *ai vu, moi, de ces choses-là, et même j'en ai fait* (1).

» Allez donc en paix. Quel est le sage qui oseroit
» vous condamner, lorsque la nature vous absout
» peut-être? Écoutez seulement quelques conseils
» utiles à ceux qui se sentent portés à faire des *choses*
» *extraordinaires;* prenez garde aux mortels qui s'i-
» maginent *connoître toutes les lois de la nature*, ou
» qui jugent et agissent comme s'ils les connoissoient:
» précautionnez-vous soigneusement contre l'intolé-
» rance des lois de la société civile, de cette société
» *de tout point contraire à la nature;* et défiez-vous de
» vos fils, si vous en avez. »

Pour nier que ces conséquences, aussi absurdes qu'horribles et que Rousseau lui-même auroit détestées, ne découlent pas nécessairement du principe qu'il établit, il faudroit prouver deux choses que très certainement on ne prouvera jamais: qu'il n'existe

(1) *Lettres écrites de la Montagne,* p. 107.—Rousseau parle des prestiges opérés par des charlatans, et qui offrent l'apparence d'une exception aux lois de l'ordre physique. Il s'agit, dans le discours que nous prêtons au déiste, d'exceptions aux lois de l'ordre moral. Tous ceux qui ont lu les *Confessions* savent qu'il s'y trouve, dans cet ordre aussi, des *choses fort extraordinaires,* et que Rousseau auroit pu dire avec la même vérité : *J'en ai vu, et même j'en ai fait.*

point de lois de la nature morale, comme il existe des lois de la nature physique; ou que ne connoissant pas toutes les lois de la nature physique, nous connoissons toutes celles de la nature morale.

Il suit encore de ce que dit Rousseau, que personne ne peut affirmer que les miracles de Jésus-Christ ne sont pas de vrais miracles; et il l'avoue en termes formels.

« Remarquez bien qu'en supposant tout au plus quelque amplification dans les circonstances (1), je n'établis aucun doute sur le fond des faits (2). Que devons-nous donc penser de tant de miracles rapportés par des auteurs véridiques (les évangélistes)? .... Faut-il rejeter tous ces faits? Non. Faut-il tous les admettre? Je l'ignore. Nous devons les respecter sans prononcer sur leur nature (3). »

Et encore : « Ne prenez pas ici le change, je vous supplie; et de ce que je n'ai pas regardé les miracles comme essentiels au christianisme, n'allez pas conclure que j'ai rejeté les miracles. Non, je ne les ai rejetés ni ne les rejette ; si j'ai dit des raisons pour en douter, je n'ai point dissimulé les raisons d'y croire : il y a une grande différence entre nier une chose et ne pas l'admettre; et j'ai si peu décidé ce point que je défie qu'on trouve un seul endroit dans tous mes écrits où je sois affirmatif contre les miracles. Eh !

(1) *Quelque amplification dans les circonstances*, par exemple, de la résurrection d'un mort !

(2) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 115.

(3) *Ibid.*, p. 116 et 117.

comment l'aurois-je été malgré mes propres doutes (1)? »

Puisqu'il est possible que les œuvres de Jésus-Christ fussent réellement miraculeuses, supposons qu'elles le fussent en effet, mais que les hommes, comme Rousseau le prétend, n'eussent aucun moyen de s'en assurer; et voyons ce qui résultera de cette supposition.

Dans vingt endroits de l'Évangile, Jésus-Christ rappelle aux Juifs, en preuve de sa mission, les prodiges qu'il opéroit. « J'ai un témoignage plus grand » que celui de Jean. Car les œuvres que le Père m'a » donné d'accomplir, les œuvres que je fais, rendent » témoignage que le Père m'a envoyé (2). »

Un jour qu'il se promenoit dans le temple, sous le portique de Salomon, « les Juifs l'environnèrent, » disant : Jusqu'à quand nous tenez-vous en suspens? » Si vous êtes le Christ, dites-le-nous clairement. » Jésus leur répondit : Je vous parle, et vous ne me » croyez point : Les œuvres que je fais au nom de mon » Père rendent témoignage de moi; mais vous, vous » ne croyez point, parce que vous n'êtes pas de mes » brebis. Si vous ne voulez pas me croire, croyez à » mes œuvres, et connoissez et croyez que le Père est » dans moi, et que je suis dans le Père (3). »

---

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 125.

(2) Ego autem habeo testimonium majus Joanne. Opera enim, quæ dedit mihi Pater ut perficiam ea; ipsa opera, quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia Pater misit me. *Joan.*, V, 35 36.

(3) Et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis. Circum-

Une autre fois deux disciples de Jean vinrent le trouver, et lui dirent : « Jean Baptiste nous a envoyés » vers vous, disant : Êtes-vous celui qui doit venir, » ou devons-nous en attendre un autre (or, à ce mo- » ment même, il guérit beaucoup de malades de leurs » langueurs, et de leurs plaies, et il chassa des esprits » malins, et il rendit la vue à un grand nombre d'a- » veugles)? Jésus leur répondit : Allez, et rapportez » à Jean ce que vous avez entendu et vu ; que les » aveugles voient, les boiteux marchent (1), les lé-

---

dederunt ergo eum Judæi, et dicebant ei : Quousquè animam nostram tollis? Si tu es Christus, dic nobis palàm. Respondit eis Jesus : Loquor vobis, et non creditis. Opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me : sed vos non creditis, quia non estis ex ovibus meis... Si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis, et credatis, quia Pater in me est, et ego in Patre. *Joan.*, X, 24, 25 et 26. *Vid. et.* XIV, 12.

(1) Aucune de ces guérisons merveilleuses ne satisfait entièrement Rousseau. « Tout ce qu'on en pourra dire, c'est qu'elles sont » surprenantes ; mais... comment prouverez-vous que ce sont des » miracles ? » C'est toujours là son embarras, et il est en vérité bien cruel que Dieu l'y laisse ; car enfin, ajoute-t-il, « il y a pourtant, » je l'avoue, des choses qui m'étonneroient fort, si j'en étois le té- » moin : ce ne seroit pas tant de voir marcher un boiteux, qu'un » homme qui n'auroit point de jambes... Cela me frapperoit encore » plus que de voir ressusciter un mort » (*Lettres écrites de la Montagne*, p. 111). Et moi aussi, rien ne me frapperoit autant que de voir un homme *marcher sans jambes*, si ce n'étoit peut-être de le voir respirer sans poitrine, et *me tendre la main sans main.*

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer ici que les miracles ne sont nullement arbitraires en eux-mêmes ; car, on ne sauroit trop le répéter, tout est lié, tout est un dans les œuvres de Dieu.

Les miracles de l'Ancien-Testament, même en ce qu'ils ont de propice, appartiennent à une loi de crainte : presque tous sont des

» preux sont purifiés, les sourds entendent, les morts » ressuscitent, l'Évangile est annoncé aux pauvres : » et heureux est celui qui ne sera point scandalisé de » moi (1). »

Telle est la constante réponse de Jésus, lorsqu'on l'interroge sur ce qu'il est : c'est à ses miracles qu'on doit le reconnoître ; il le répète sans cesse. Si je n'avois pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites,

---

châtimens ; et quand ce ne sont pas des châtimens, ce sont des figures, comme l'eau qui coule du rocher, et le serpent d'airain.

La justice inexorable, la colère, la terreur, sont partout avant Jésus-Christ. Depuis Jésus-Christ, tous les miracles sont des bienfaits ; ils appartiennent à une loi de miséricorde et d'amour.

Aucun miracle n'a de rapport à l'ordre de la création ; et si l'on veut y réfléchir, on reconnoîtra que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres ne sont que l'expression extérieure et sensible de la réparation de la nature humaine. Ils représentent aux yeux les effets de la Rédemption et de la grâce du Médiateur.

Ainsi l'homme intelligent et moral étoit aveugle, et il voit ; il étoit sourd, et il entend ; il étoit infirme, et il est guéri ; il étoit mort, il revit. *Les petits enfans demandoient du pain, et il n'y avoit personne pour le leur rompre* (Thren., IV, 4) ; et le peuple est nourri miraculeusement dans le Désert d'un pain qui figure le pain mystérieux qui est la véritable nourriture de l'homme régénéré.

Rien ne frappe davantage les esprits habitués à la méditation que ces étonnantes analogies, qui ne peuvent être ni l'effet du hasard, ni le résultat des combinaisons de l'homme. La pensée ou l'action d'un être n'est jamais *continuée* par un autre être, et tout ce qui est perpétuel est divin.

(1) Joannes Baptista misit nos ad te dicens : Tu es qui venturus es, an alium exspectamus (in ipsâ autem horâ multos curavit à languoribus, et plagis, et spiritibus malis, et cæcis multis donavit visum)? Et respondens, dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis, et vidistis ; quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur : et beatus est quicumque non fuerit scandalizatus in me. *Luc.*, VII, 20—23. Et *Matth.* XI, 2—8.

ils n'auroient point de péché (1). Ainsi Jésus, *doué*, dit Rousseau, *de la plus haute sagesse* (2), *éclairé de l'esprit de Dieu* (3), donne pour une preuve de sa mission ce qui n'est pas une preuve, ce qui ne peut jamais en être une ; il s'abuse sur ses propres actes, ou il abuse le peuple : de sorte qu'il est *éclairé de l'esprit de Dieu* pour croire des choses absurdes, ou pour tromper les hommes sciemment.

Si l'on ne peut s'assurer qu'un miracle en est réellement un, il s'ensuit encore qu'il est impossible à Dieu de manifester *évidemment* aux hommes sa puissance *dans un fait particulier* ; qu'il essaieroit vainement de faire reconnoître, à des signes non équivoques, l'Envoyé qu'il chargeroit de leur annoncer les vérités qu'ils doivent croire, la loi qui doit les régir ; qu'il n'est pas, dès-lors, en son pouvoir d'empêcher qu'ils *s'égarent d'erreur en erreur, à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe* (4), ni par conséquent de leur imposer aucune obligation, puisqu'il ne peut leur notifier, d'une manière certaine, aucun commandement.

O Dieu, qui gouvernez tous les êtres par votre raison immuable et votre volonté souveraine ; Dieu qui pénétrez tout, qui remplissez tout ! une foible créature osera-t-elle donc, dans le sein de votre lu-

---

(1) Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent. *Joan.*, XV, 24.

(2) *Émile*, liv. IV, tom. III, p. 42.

(3) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 115.

(4) *Émile*, tom. II, p. 356.

mière, sous votre main toute-puissante, nier qu'il vous soit possible d'éclairer son intelligence, et de vous manifester à ses regards? osera-t-elle fixer des règles à votre sagesse, et des bornes à votre action? osera-t-elle élever entre elle et vous une barrière qu'elle vous défende de passer? faudra-t-il que vos rayons s'arrêtent devant les ténèbres qu'elle aime, et que vous cessiez d'être son maître, son législateur, son Dieu, parce que votre loi lui déplaît, et qu'elle ne veut dépendre que d'elle-même? Non, non, il n'en sera pas ainsi.

Et toi, créature insensée, qui fuis le salut, qui te retires *jusque dans l'ombre de la mort*, de peur que la vérité ne t'atteigne, elle t'atteindra cependant; elle forcera ta raison rebelle à lui rendre hommage, ou à s'abjurer elle-même.

Un miracle étant une action divine, ou, selon la définition de Rousseau, un *acte immédiat de la puissance de Dieu dans un fait particulier*, il y a deux choses dans un miracle : le fait même, et sa nature qui le fait reconnoître pour un *acte immédiat de la puissance divine*.

Tout le monde convient que le fait miraculeux, ou supposé tel, peut être constaté comme tout autre fait, soit par nos propres sens, soit par le témoignage des hommes. « Un homme sage, dit Rousseau, témoin » d'un fait inouï, peut attester qu'il a vu ce fait, et » l'on peut l'en croire (1). » A plus forte raison

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 107.

pourra-t-on et devra-t-on croire plusieurs hommes sages qui attestent unanimement le même fait.

Ainsi nous pouvons, par le témoignage, être certains qu'un homme est aveugle ; nous pouvons l'être également qu'un homme a l'usage de la vue, et enfin qu'un homme a imposé les mains sur un autre homme en invoquant Dieu. Pour que la déposition des témoins qui attestent de semblables faits soit irrécusable, il n'est pas même nécessaire qu'ils possèdent une rare sagacité ni une profonde *sagesse* : il suffit qu'ils ne soient pas fous.

Non seulement le témoignage nous donne la certitude des faits, mais cette certitude est plus grande que celle qu'en pourroit acquérir un seul individu par ses propres sens. Qu'après m'être persuadé, sur le rapport de mes sens, qu'un homme est aveugle, deux ou trois personnes sensées viennent me dire : « Nous avons aussi observé cet homme ; il n'est point aveugle, nous en sommes très convaincus : » je commencerai au moins à douter ; et si d'autres personnes sensées confirment le témoignage des premières, je croirai sans hésiter, et je devrai croire sous peine de folie, que je me suis trompé dans mon jugement. Ainsi le témoignage peut donner une certitude plus complète d'un fait, que si on l'avoit vu soi-même.

Donc, si des témoins nombreux affirment qu'un homme étoit aveugle, qu'un autre homme a prié sur lui, et qu'à l'instant même cet aveugle a recouvré la vue ; leur témoignage pourra me rendre aussi certain de ces faits qu'on peut être certain d'aucun fait quelconque.

Il est vrai qu'avant que l'aveugle eût recouvré la vue, il y avoit contre la probabilité d'un pareil événement des chances aussi multipliées qu'on le voudra ; mais cela n'infirme en rien le témoignage postérieur à l'événement, et qui, portant sur un fait actuellement accompli, constate uniquement ce fait et déclare quelle est, d'entre toutes les chances possibles, celle qui s'est réalisée. Que d'un vase rempli de boules numérotées, on en tire une au hasard, plus il y a de boules, plus il y a aussi de probabilités que telle boule déterminée n'est pas celle qui sortira. Mais, après le tirage, l'incertitude résultante de la multiplicité des chances ne subsiste plus. A ces chances, plus ou moins possibles, plus ou moins probables, succède un fait certain, la boule sortie ; et, pour constater quelle est cette boule, le même nombre de témoins suffit, qu'il y eût cent boules dans le vase, ou qu'il y en eût dix millions. C'est confondre deux questions totalement différentes, que de s'imaginer que le peu de probabilité d'un événement diminue, dès qu'il a eu lieu, la force du témoignage qui l'atteste. Faut-il plus de témoins pour constater qu'un homme, après avoir essuyé une maladie que tous les médecins croyoient mortelle, est maintenant en parfaite santé, que si cet homme n'avoit éprouvé qu'une indisposition légère ? assurément on ne le dira pas, ou, si on le disoit, on seroit démenti par tout le genre humain.

Lorsqu'on est assuré de la vérité d'un fait, pour juger avec certitude qu'il est miraculeux il est nécessaire qu'on y reconnoisse clairement un *acte immé-*

diat de la puissance divine; c'est-à-dire, comme l'explique Rousseau, qu'il doit offrir un *changement sensible dans l'ordre de la nature,* une *exception réelle et visible à ses lois* (1). Or cette condition peut-elle être remplie? pouvons-nous être certains qu'aucun fait offre une *exception réelle et visible aux lois de la nature?* Voyons s'il est possible de le nier raisonnablement.

Qu'est-ce que l'ordre de la nature, qu'est-ce que ses lois, et comment les connoissons-nous? Uniquement par l'expérience, qui nous montre les mêmes effets constamment reproduits dans les mêmes circonstances. Nous nommons *lois* les causes de ces effets constans, et nous appelons *ordre* l'ensemble de ces lois. Mais si chacun de nous étoit réduit à sa propre expérience, renfermée, quant au temps et quant aux lieux, en de si étroites limites, comment pourroit-il déduire du petit nombre d'effets connus de lui, l'existence d'aucune loi générale, et par conséquent l'existence de l'ordre, ou au moins de tel ordre déterminé? Pense-t-on que le sauvage de l'Aveyron eût seulement l'idée de loi? Un être humain, séparé de la société depuis l'enfance, s'élèveroit-il jamais à cette idée? Et quand il seroit capable de réfléchir, d'observer, où le conduiroient ses observations bornées et solitaires? Qu'en pourroit-il conclure? Quelle assurance auroit-il même de leur exactitude, et de la justesse des conséquences que sa raison en déduiroit? Et, en supposant

(1) *Lettres écrites de la Montagne,* p. 104.

qu'aucune erreur n'eût, en aucune occasion, abusé son esprit ou ses sens, et qu'il pût en être certain, d'où tireroit-il la certitude que les phénomènes qui l'ont frappé sont invariables, qu'ils ont toujours et partout également frappé les autres hommes? Si l'expérience d'autrui ne se joint à la sienne, il ne connoîtra donc que de simples faits ; il ne pourra former tout au plus que des conjectures sur la permanence des causes qui les produisent. En effet qu'on indique une loi de la nature, dont la connoissance certaine ne soit pas, plus ou moins immédiatement, le résultat de l'expérience universelle ? Qu'a fait Newton lui-même que soumettre au calcul la loi universellement connue de la pesanteur ? et que sont toutes les sciences que le résultat de l'expérience générale sur l'objet particulier de chacune d'elles ?

Nous ne connoissons donc les lois et l'ordre de la nature, que par l'expérience générale ; nous ne pouvons les connoître que par elle, et cet ordre et ces lois n'ont pas d'autre preuve que le consentement commun ou l'expérience uniforme de tous les temps et de tous les lieux attestée par le témoignage universel.

C'est donc uniquement par ce témoignage, par le consentement commun, que nous savons avec certitude qu'un phénomène est *naturel* ou conforme aux lois, à l'ordre constant de la nature. Quand donc ce même témoignage atteste qu'un fait, un phénomène quelconque, est un *changement sensible dans l'ordre de la nature*, une *exception réelle et visible à ses lois*, la

réalité de ce changement est aussi certaine, qu'il est certain qu'il existe un *ordre* et des *lois de la nature*. Si vous refusez de croire sur ce point le témoignage général des hommes, vous ne pouvez raisonnablement le croire sur aucun point; vous ne pouvez plus, je ne dis pas seulement connoître l'ordre de la nature et ses lois, mais savoir s'il y a des lois et un ordre réel dans la nature. Vous dites au genre humain : « Je te » croirai quand tu affirmeras qu'un fait est conforme » aux lois de la nature, mais je ne te croirai point » quand tu affirmeras qu'un autre fait y forme une » *exception visible*. » En d'autres termes: « Je crois » que tu connois les lois de la nature, et je crois en » même temps que tu ne les connois point. » Car prononcer que tel phénomène est conforme à telle loi, ou qu'il y est opposé, sont deux jugemens de même genre, et qui dépendent du même degré identique de connoissance. Être opposé, c'est n'être pas conforme; être conforme, c'est n'être pas opposé. Comment pourroit-on affirmer l'un, si l'on ne pouvoit pas affirmer l'autre? et que penseroit-on d'un homme qui diroit: « Je sais avec certitude qu'il est conforme aux lois physiques du monde que la terre se meuve perpétuellement autour du soleil; mais si la terre s'arrêtoit, j'ignore si ce seroit une *exception réelle à ces lois ?* ».

Supposera-t-on une loi inconnue qui, dans ce cas et les cas semblables, opposée aux lois ordinaires, produit des effets opposés; je demanderai d'abord sur quoi repose cette supposition, et ce que l'on peut conclure d'une supposition non seulement gra-

tuite, mais absurde, comme je l'ai montré précédemment ?

En second lieu, qu'on réponde : ces lois opposées seroient-elles également conformes à l'ordre, également naturelles ?

Si on l'affirme, voilà deux *ordres*, deux *natures* opposées, c'est-à-dire qu'il n'existe ni ordre ni nature; et que l'univers régi par des lois qui se combattent, obéit au hasard à ces lois contraires. C'est le chaos de l'athée.

Si l'on nie qu'une de ces lois opposées soit *naturelle*, qu'on explique ce que ce peut être qu'une loi qui n'est pas naturelle, et quel sens on attache au mot de *loi*.

Au fond, ce seroit clairement avouer le miracle qu'on refuse d'admettre : car une loi connue seulement par quelques faits, se réduit à ces faits mêmes ; et dire que la loi n'est pas *naturelle*, c'est convenir que ces faits sont une *exception réelle et visible aux lois de la nature*.

Donc, à moins de nier qu'il existe des lois de la nature, il faut reconnoître la raison commune fondée sur l'expérience générale, c'est-à-dire le sens commun, pour juge de ce qui est conforme ou contraire à ces lois; il faut le reconnoître pour juge infaillible, sans quoi l'existence même de l'ordre seroit douteuse.

Or qu'on demande à tous les hommes s'il est conforme aux lois de la nature que des lépreux, des aveugles, des boiteux, des sourds, soient guéris instanta-

nément par quelques prières; s'il est *naturel* que ces paroles : *Lève-toi et marche,* rendent l'usage de ses membres à un paralytique de trente-huit ans ; qu'un mort ressuscite à ce seul mot : *Sors du tombeau !* J'adjure tout homme sensé et de bonne foi, de me dire ce que répondra le genre humain.

Mais qu'est-il besoin de l'interroger? et qui ne sait que tous les peuples, dans tous les temps, ont cru aux faits miraculeux; qu'ils ont été persuadés que le souverain Être *manifestoit quelquefois sa puissance dans des faits particuliers?* Et puisque cette croyance est universelle, donc elle est vraie : il n'en faut pas d'autre preuve; et nous pouvions, sans affoiblir la cause du christianisme, nous dispenser de combattre par le raisonnement les sophismes de l'incrédulité. Le témoignage de tous les siècles et de toutes les nations prouve invinciblement qu'il y a de vrais miracles, comme il prouve qu'il existe une vraie religion ; et, de même qu'on discerne aisément la vraie religion des religions fausses, par sa perpétuité et son universalité, on discerne aisément les vrais des faux miracles, en considérant ce qui fut toujours et partout reconnu pour une *exception réelle et visible aux lois de la nature* (1) : et c'est ainsi que toutes les vérités unies dans leur principe, qui est la raison éternelle et infinie de Dieu, nous sont manifestées avec certitude

(1) Rousseau avoue que *plusieurs des miracles rapportés dans la Bible paroissent être dans ce cas.* Lettres écrites de la Montagne, p. 114.

par le témoignage infaillible de la raison une, perpétuelle et universelle du genre humain.

Pour appliquer maintenant ce qui vient d'être dit, aux prodiges opérés par Jésus-Christ et par les apôtres : est-il certain que les faits rapportés dans l'Évangile soient vrais ? est-il certain que ces faits soient miraculeux? Voilà les deux questions qui nous restent à examiner.

Déjà nous avons prouvé généralement la vérité des faits évangéliques (1); mais nous voulons encore montrer combien il est impossible de révoquer en doute aucun de ceux dont il s'agit ici particulièrement.

Presque tout ce que raconte l'Évangile s'est passé devant une multitude de témoins, qui venoient de toutes parts écouter les enseignemens de Jésus-Christ et contempler ses œuvres. Ce n'étoit point dans les ténèbres ni dans des lieux solitaires qu'il manifestoit sa puissance, mais au grand jour, au milieu du peuple, et dans le temple même, sous les yeux des docteurs de la loi. Sa vie étoit publique; il ne cachoit pas plus ses actions que sa doctrine (2), et ses actions n'étoient qu'une suite continue de prodiges. Qui donc auroit pu se tromper sur des faits si nombreux, si éclatans? Et en supposant même dans quelques hommes ou l'erreur ou l'imposture, auroient-ils donc pu

(1) *Voyez le* chapitre XXXII.

(2) Ego palàm locutus sum mundo; ego semper docui in Synagogâ et in templo, quo omnes Judæi conveniunt : et in occulto locutus sum nihil. *Joan.*, XVIII, 20.

abuser un peuple entier pendant trois ans, lui faire croire qu'il voyoit chaque jour ce qu'il ne voyoit pas, persuader à des aveugles qu'ils avoient recouvré la vue, à des sourds qu'ils entendoient, à des paralytiques qu'ils marchoient, à des lépreux que leur lèpre avoit disparu? Quel prodige plus étonnant qu'une crédulité si profonde et si générale?

Car, ni pendant la vie de Jésus-Christ, ni après sa mort, personne ne contesta la vérité d'aucun de ces faits. Ils ont toujours passé pour constans parmi les Juifs (1). Le Talmud et tous les rabbins les avouent expressément (2). Il est dit dans le *Toldoth* que Jésus-Christ, afin de prouver qu'il étoit le *Fils de Dieu* annoncé par Isaïe, ressuscita un mort (3). Ce n'est

---

(1) Virtutes autem facturum (Christum) à Patre, Esaias dicit : Ecce Deus noster judicium retribuit; ipse veniet, et salvos faciet nos. Tunc infirmi curabuntur, et oculi cæcorum videbunt, et aures surdorum audient, et claudus saliet sicut cervus, et multorum linguæ solventur, et cætera quæ operatum Christum nec vos diffitemini. *Tertullian. adv. Judæos*, cap. IX. Vid. et. *S. Chrysost. Exposit. in Ps. VIII*, cap. V, n. 1.

(2) *Talmud. Tract. Sanhedr.*, fol. 43, 104, 107. — *Nizzachon. ap. Wagenseil. Tela ignea Satan.*, tom. II, p. 34. — *Acta. S. Pion. ap. Bolland.* 1ª *die mens. februar.* — Herban, Juif, dans sa dispute avec saint Grégoire, dit que les Juifs ont fait mourir Jésus parce que c'étoit un magicien, et qu'il guérissoit les malades le jour du sabbat, ce que la loi défendoit (*Biblioth. Patr.*, tom. I, p. 198 et 263, *gr. lat*). On voit dans saint Isidore de Séville que lorsqu'on alléguoit les miracles de Jésus-Christ aux Juifs, ils répondoient que les prophètes en avoient pareillement fait un grand nombre. *Dicit incredulus quod et prophetæ miracula multa fecerunt* (*De Nativit. Domini*, cap. XVII). Bullet cite beaucoup d'autres témoignages des Juifs dans son *Hist. de l'établissem. du christianisme.*

(3) *Lib. Toldoth Jeschu*, p. 7 et 8.

pas du moins la prévention qui a dicté ces témoignages, confirmés par celui de tous les païens (1), de Celse (2), de Porphyre (3), de Julien (4), d'Hiéroclès (5). Croit-on que ces anciens ennemis du christianisme eussent reconnu la vérité des faits évangéliques, s'il leur avoit été possible de la nier? croit-on qu'ils l'aient confessée sans examen? croit-on que le moindre sujet de doute eût échappé à la sagacité de leur haine ? croit-on enfin que les premiers chrétiens eussent parlé avec autant de confiance des miracles du Sauveur, si l'on avoit pu les contester ? Jésus-Christ, disoit Quadrat dans une Apologie adressée à l'empereur Adrien, « Jésus-Christ a fait ses miracles à la vue de l'univers, parce qu'ils étoient au-dessus de tout soupçon. Il a guéri des malades et il a ressuscité des morts. Quelques-uns ont survécu long-temps à l'auteur du prodige, et ne sont morts que de nos jours (6). »

Il est évident que les faits d'une époque reculée ne

---

(1) *S. Justin.*, Apolog. I, n. 30. — *Arnob. adv. Gentes*, lib. I, p. 25. — *Lactant.*, Institut. divin., lib. IV, cap. XIII ; et lib. V, cap. III. — *Euseb.*, Demonstrat. evangel., lib. III, cap. VIII. — *Evagr. in Spicileg. Marten.*, tom. V, p. 2 et 3. — *Volus. ap. August.*, Epist. 135, 136.

(2) *Ap. Orig. contr. Cels.*, lib. I, n. 6, 38, 67, 68, 71 ; lib. II, n. 48 ; lib. III, n. 27 ; lib. VIII, n. 9 et 47.

(3) *Vid.* Bullet, *Hist. de l'établissem. du christian.*, p. 107. *Paris*, 1764.

(4) *Ap. Cyrill. adv. Julian.*, lib. VI.

(5) *Ap. Euseb. contr. Hierocl. ad calc. Demonstr. evangel.*, p. 512.

(6) *Ap. Euseb. Hist. eccles.* lib. III, cap. XXXVI.

peuvent être connus, ne peuvent être prouvés que par le témoignage. Que demande-t-on pour croire les faits de Jésus-Christ, ses miracles et ceux des apôtres? des témoignages non suspects? Soit: qu'y a-t-il de moins suspect que des *témoins qui se font égorger?* Douterez-vous de leur foi dans ce qu'ils attestoient, dites-nous donc comment ils pouvoient la mieux prouver. Est-ce cette foi même si forte, si constamment, si généreusement manifestée qui diminue votre confiance dans leur témoignage? Vous croiriez donc davantage ce qu'ils affirment, si eux-mêmes ils l'avoient moins cru?

Mais enfin, dites-vous, c'étoient des chrétiens! Je vous entends; tous les témoignages qui regardent Jésus-Christ vous semblent suspects, excepté ceux des ennemis du christianisme: eh bien! les Juifs sont-ils des ennemis du christianisme? trouvez-vous qu'ils y soient assez opposés pour mériter d'être crus sur ce qui le concerne? Ils attestent les mêmes faits que les chrétiens; jamais ils n'ont varié à cet égard un seul instant. Les païens étoient-ils des ennemis du christianisme? trois siècles d'horribles persécutions vous paroissent-ils une preuve suffisante de leur haine? vous ne voulez pas croire les victimes, croirez-vous au moins les bourreaux? Ils s'accordent avec les Juifs et les chrétiens pour reconnoître la vérité des faits merveilleux rapportés dans l'Évangile.

Encore une fois, que demandez-vous? des témoignages uniformes? Ils existent, on les a produits, vous venez de les entendre. Des témoignages nom-

breux? Nous vous montrons un témoignage universel. Que pouvez-vous donc demander encore, que pouvez-vous désirer? y a-t-il quelque chose au-delà de tout? Si vous rejetez cet immense témoignage des peuples et des siècles, soyez sincères; ne dites plus : « Qu'on nous donne des preuves; » dites : « Qu'on cesse de nous en donner; nous avons résolu de n'en admettre aucune, et nous ne voulons pas même les écouter. »

Que la folie de l'incrédule est étonnante! mais, en même temps, qu'elle est criminelle! et qu'il est aisé de comprendre comment, au jour terrible où tout sera révélé, Dieu *justifiera sa parole*, et comment *il vaincra dans son jugement*(1)! Les âmes perdues passeront devant lui en s'accusant elles-mêmes, et, murmurant l'hymne de l'enfer, elles s'en iront, guidées par le désespoir et les ténèbres, là où l'éternel orgueil enfante l'éternelle douleur!

Et que les déistes qui nient les faits de l'Évangile, ne pensent pas être en cela d'accord même avec tous leurs chefs. Rousseau appelle les évangélistes des *auteurs véridiques* (2); il n'établit *aucun doute sur le fond de tous les faits* (3): il lui est impossible de renoncer au bon sens jusqu'à ce point. « Dirons-nous » que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir, » ce n'est pas ainsi qu'on invente; et les faits de So-

(1) Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris. *Ps.*, L, 6.

(2) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 116.

(3) *Ibid.*, p. 115.

» crate, dont personne ne doute, sont moins attestés » que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la » difficulté sans la détruire : il seroit plus inconce- » vable que plusieurs hommes d'accord eussent fabri- » qué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni » le sujet; et l'Évangile a des caractères de vérité si » grands, si frappans, si parfaitement inimitables, » que l'inventeur en seroit plus étonnant que le hé- » ros (1). »

La vérité des faits évangéliques étant établie, voyons si l'on peut s'assurer que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres fussent de vrais miracles, des *exceptions réelles aux lois de la nature.*

Guérir toutes les maladies en prononçant quelques paroles, ou par un simple acte de la volonté; multiplier un petit nombre de pains pour nourrir toute une multitude, marcher sur la mer, ressusciter des morts : voilà les principaux miracles du Sauveur. Il avoit promis à ses disciples qu'ils en opéreroient de semblables et de plus grands encore (2), et nous voyons dans le livre des Actes l'accomplissement de sa promesse. L'ombre seule de saint Pierre guérissoit, en passant sur eux, les malades qu'on apportoit sur des lits dans les places publiques (3). L'histoire des

---

(1) *Émile,* lib. IV, tom. III, p. 43.

(2) Amen, amen dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet. *Joan.*, XIV, 12.

(3) Ità ut in plateas ejicerent infirmos, et ponerent in lectulis ac grabatis, ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quem quam illorum, et liberarentur ab infirmitatibus suis. *Act.*, V, 15. —

apôtres est remplie de leurs œuvres miraculeuses, accomplies, comme celles de leur Maître, à la face du soleil, en présence de nombreux témoins, dans les circonstances les plus imprévues, et où il étoit le moins possible de surprendre la crédulité.

Nous avons déjà fait remarquer que Jésus-Christ proposoit ses miracles en preuve de sa mission. Ce fut aussi sur son premier miracle que ses disciples crurent en lui (1). Peu de temps après, *comme il étoit à Jérusalem, au temps de la Pâque*, c'est-à-dire quand presque tous les Juifs s'y rassembloient pour assister, selon la loi, à cette sainte solennité, *beaucoup d'entre eux crurent en son nom, en voyant les prodiges qu'il faisoit* (2).

Voilà donc ceux qui vivoient familièrement avec Jésus, qui pouvoient l'observer à tous les instans, examiner ses œuvres en mille occasions diverses, les voilà convaincus, eux et beaucoup d'autres Juifs (3), de la réalité de ses miracles. Tout le peuple et les étrangers mêmes partagent leur persuasion. Une

---

Vid. et. *S. August. in Joan. evangel. Tract. LXXII*, n. 1. *Oper*, tom. III, part. II, col. 686.

(1) Hoc fecit initium signorum Jesu in Cana Galilææ : et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus. *Ibid.*, 11.

(2) Cùm autem esset Jerosolymis in Paschâ in die festo, multi crediderunt in nomine ejus, videntes signa ejus quæ faciebat. *Joan.*, II, 23.

(3) Illi ergo homines cùm vidissent quod Jesus fecerat signum, dicebant : Quia hic est verè propheta, qui venturus est in mundum. *Id.*, VI, 14.

femme chananéenne (1), un officier romain (2), demandent à Jésus la guérison, l'une de sa fille, l'autre de son serviteur, et tous deux ils l'obtiennent. Le bruit de ses prodiges s'étend au loin, de toutes parts on accourt pour les contempler; on se presse sur ses pas: les infirmes, les estropiés, les aveugles l'investissent, en quelque sorte, et ne se retirent jamais sans avoir éprouvé les effets de sa puissance, inépuisable comme sa bonté. Chaque page de l'Évangile nous en offre quelque exemple touchant. Qui pourroit se rappeler sans être attendri cette pauvre femme, attaquée depuis douze années d'un flux de sang, qui s'approche de Jésus avec timidité pour toucher le bord de sa robe, disant : *Si je touche seulement* son vêtement, *je serai guérie;* et elle est guérie à l'heure même (3)?

Croyoit-il au pouvoir du *Fils de l'homme,* ce prince de la Synagogue qui disoit : « Seigneur, ma fille » vient de mourir; mais venez, imposez votre main » sur elle, et elle vivra (4). » Sa fille en effet lui fut

---

(1) *Matth.*, XV, 22 seqq.

(2) *Id.*, VIII, 5 seqq.; et *Luc.*, VII, 2 seqq.—Ce miracle est un des plus frappans que Jésus-Christ ait opérés. Le fils de Dieu récompense la foi du centurion en guérissant son serviteur paralytique, qu'il n'a pu même amener à Jésus, parce qu'*il est gisant à la maison, et tourmenté par de grandes souffrances* : *Puer meus jacet in domo paralyticus, et malè torquetur.* Je voudrois bien qu'on m'apprît par quelle *loi de la nature* Jésus-Christ agissoit instantanément à distance sur un homme malade, et quelle est l'efficace de guérison *naturellement* attachée à ces paroles : *Qu'il vous soit fait comme vous avez cru* : *Sicut credidisti, fiat tibi.*

(3) *Matth.*, IX, 20 seqq.

(4) *Ibid.*, 18 seqq.

rendue ; mais d'où venoit la confiance si entière, la foi si vive que cet homme avoit en Jésus?

On le suivoit à la trace de ses bienfaits (1). Après avoir guéri le serviteur du centurion, « il s'en alloit » en une ville appelée Naïm ; et ses disciples alloient » avec lui, et une troupe nombreuse. Or, comme il » approchoit de la porte de la ville, voilà qu'on em- » portoit mort un fils unique de sa mère, et celle-ci » étoit veuve ; et une grande foule l'accompagnoit. » le Seigneur l'ayant vue, il fut ému de pitié sur » elle et il lui dit : Ne pleurez point. Et il s'appro- » cha, et toucha le cercueil (ceux qui le portoient » s'arrêtèrent), et il dit : Jeune homme, je te le » commande, lève-toi. Et celui qui étoit mort se leva » sur son séant, et il commença à parler. Et Jésus » le donna à sa mère (2). »

Qu'ajouter à ce récit d'une simplicité si divine? Qu'ajouter à celui de la résurrection de Lazare enfermé depuis quatre jours dans le tombeau, et déjà en proie à la corruption? « On ôta donc la pierre ; » et Jésus ayant levé les yeux en haut, dit : Mon

---

(1) Pertransiit benefaciendo et sanando omnes..... quoniam Deus erat cum illo. *Act.*, X, 38.

(2) Deinceps ibat in civitatem, quæ vocatur Naim : et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa. Cùm autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matri suæ : et hæc vidua erat ; et turba civitatis multa cum illâ. Quam cùm vidisset Dominus, misericordiâ motus super eam, dixit illi : Noli flere. Et accessit, et tetigit loculum (hi autem qui portabant, steterunt), et ait : Adolescens, tibi dico, surge. Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui. Et dedit illum matri suæ. *Luc.*, VIII, 11 seqq.

» Père, je vous rends grâces de ce que vous m'a-
» vez écouté. Pour moi, je savois que vous m'écoutez
» toujours; mais j'ai dit ceci à cause du peuple qui
» m'environne, afin qu'il croie que vous m'avez en-
» voyé. Alors il éleva la voix avec un grand cri :
» Lazare, sors de la tombe; et aussitôt celui qui étoit
» mort sortit, les pieds et les mains liés de bande-
» lettes, et le visage enveloppé d'un suaire. Jésus leur
» dit : Déliez-le, et laissez-le aller (1).

Quelle est donc cette voix que le sépulcre entend, et à qui les morts obéissent? l'évangéliste remarque que « beaucoup de Juifs qui étoient venus vers Marie
» et Marthe, et qui avoient vu ce que Jésus fit, cru-
» rent en lui (2). » Les pontifes et les pharisiens crurent ausssi au miracle, et ils se dirent : « Que ferons-
» nous, car cet homme fait un grand nombre de
» signes (3)? » et dans l'aveuglement de leur fausse politique et de leur haine, qui les poussoit à leur insu à l'accomplissement des prophéties, ils conclurent de le faire mourir (4).

---

(1) Tulerunt ergo lapidem. Jesus autem, elevatis sursùm oculis, dixit : Pater, gratias ago tibi quoniam audisti me. Ego autem sciebam quia semper me audis : sed propter populum, qui circumstat, dixi; ut credant quia tu me misisti. Hæc cùm dixisset, voce magnâ clamavit : Lazare, veni foràs. Et statim prodiit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus institis; et facies illius sudario erat ligata. Dixit eis Jesus : Solvite eum, et sinite abire. *Joan.*, XI, 41 seqq.

(2) Multi ergo ex Judæis, qui venerant ad Mariam et Martham, et videbant quæ fecit Jesus, crediderunt in eum. *Ibid.*, 45.

(3) Collegerunt ergo pontifices et pharisæi concilium, et dicebant : Quid facimus, quia hic homo multa signa facit? *Ibid.*, 47.

(4) Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum : et venient Ro-

On ne voit pas l'ombre de dissentiment, l'apparence d'un doute sur la vérité des miracles du Sauveur, même parmi ses ennemis. Sa tendre charité s'étendoit à toutes les misères humaines : il suffisoit d'approcher de lui pour recevoir comme une puissante émanation de vie.

« Jésus s'arrêta dans un lieu champêtre avec ses » disciples et une multitude immense qui étoit venue » de toute la Judée, et de Jérusalem, et des contrées » maritimes, et de Tyr, et de Sidon, pour l'écouter, » et pour être guéris de leurs langueurs... Et toute » la foule cherchoit à le toucher, parce qu'il sortoit » de lui une vertu qui les guérissoit *tous* (1). »

Si ces prodiges renouvelés à chaque instant n'avoient point été véritables, comment la confiance des peuples eût-elle été toujours croissant? comment lui auroit-on de toutes parts amené des malades pour qu'il les guérît; des malades de toute espèce, et qui *tous*

---

mani, et tollent nostrum locum, et gentem. Unus autem ex ipsis, Caïphas nomine, cùm esset pontifex anni illius, dixit eis : Vos nescitis quidquam. Nec cogitatis quia expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat. Hoc autem à semetipso non dixit : sed cùm esset pontifex anni illius, prophetavit, quòd Jesus moriturus erat pro gente; et non tantùm pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum. Ab illo ergo die cogitaverunt ut interficerent eum. *Joan.*, XI, 48 seqq.

(1) Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judeâ, et Jerusalem, et maritima, et Tyri, et Sidonis, qui venerant ut audirent eum, et sanarentur à languoribus suis... Et omnis turba quærebant eum tangere : quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes. *Luc.*, VI, 17, 18 et 19.

ressentoient également son pouvoir : et cela sans cesse, et cela en présence d'*une multitude immense* qui accouroit, non seulement de toute la Judée, mais encore des royaumes voisins, pour être témoin de ces merveilles; en présence des prêtres et des docteurs humiliés et jaloux; en présence de tous les ennemis du christianisme naissant, qui prenoient quelquefois le soin de vérifier toutes les circonstances du miracle, afin d'en découvrir la fausseté, s'ils l'avoient pu, comme on le voit dans l'histoire de l'aveugle-né (1) : et tant d'examen, tant de recherches dirigées par tant de haine, n'aboutissent jamais qu'à constater de plus en plus l'incontestable réalité des miracles opérés par le Sauveur? *Il est manifeste et nous ne pouvons le nier* (2), comme ils le disoient de ceux des apôtres. Que veut-on de plus? que faut-il donc pour qu'un miracle soit certain? En reviendra-t-on à nier sa possibilité? Plutôt que d'être chrétien, plutôt que de vivre de la vie que le Fils de Dieu est venu nous apporter, aimera-t-on mieux renoncer à la raison, et la condamner à mourir dans les angoisses de l'absurdité?

Mais, pour qui sait l'entendre, quelle force invincible dans le témoignage unanime d'un peuple contemporain! et ce n'est pas tout, ce peuple infidèle a continué jusqu'à nos jours à reconnoître dans les miracles du Sauveur *une exception réelle aux lois de la*

---

(1) *Joan.*, IX, 1 seqq.

(2) Quid faciemus hominibus istis? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus habitantibus Jerusalem : manifestum est; et non possumus negare. *Act.*, IV, 16.

nature; et les païens en ont tous porté le même jugement. Savans, ignorans, Juifs, idolâtres, il n'y a qu'une voix sur la nature évidemment miraculeuse des œuvres de Jésus-Christ. Ils ont tout dit, ils ont consenti à tout admettre, à tout supposer, plutôt que de les regarder comme des événemens naturels. Les uns les ont attribués à la puissance du nom ineffable de Dieu que Jésus avoit dérobé dans le temple, les autres au pouvoir de Beelzebub; quelques uns, comme Porphyre, à la théurgie, presque tous aux secrets de la magie (1): et c'est aux incrédules de voir si ces explications les peuvent satisfaire.

Toujours sera-t-il certain que les prodiges opérés par le Christ, et par ses apôtres, sont de véritables miracles, de l'aveu de tous les hommes qui en furent témoins, ou qui en ont entendu parler; de l'aveu des Juifs, des païens (2), des chrétiens, des musulmans (3): car voici en quels termes le faux prophète

---

(1) C'est ce qui se voit dans les passages des auteurs juifs et païens cités précédemment.

(2) Saint Justin, qui écrivoit au milieu du deuxième siècle, renvoie aux actes faits sous Pilate ceux qui révoqueroient en doute les circonstances de la Passion de Jésus-Christ, ou ses miracles, tels que la guérison des malades et la résurrection des morts. *Apolog.*, I, n. 43.

(3) Les Persans appellent la puissance que Jésus-Christ avoit de faire des miracles, *Bad Messih,* le *vent* ou le *souffle du Messie.* Ils disent en effet que par son souffle il ressuscitoit les morts, etc. (*d'Herbelot, Biblioth. orient.*, art. *Bad-Messih,* tom. I, p. 522). L'auteur du *Methnevi-Mânevi,* paraphrasant un passage du Koran, parle ainsi: « Le Messie, d'un côté, ressuscite le Lazare, et, de l'au- » tre, vous voyez des Juifs rongés d'envie et de dépit. »

des Arabes fait parler Dieu dans le Koran : « *Nous » avons donné à Jésus, le fils de Marie, des signes » manifestes, et nous l'avons fortifié par l'Esprit » saint* (1); » et ces signes manifestes, il les appelle ailleurs des *miracles évidens* (2).

Que si, oubliant des témoignages si nombreux, si décisifs, on consulte le monde entier, ou le sens commun de tous les hommes, pour savoir si des faits semblables à ceux que l'Évangile raconte sont dans l'ordre de la nature, ou s'ils ne forment pas au contraire des *exceptions réelles à ses lois*, quelqu'un doute-t-il quelle sera sa réponse ?

Ainsi, nécessairement il faut, ou nier le sens commun, ou avouer les miracles de Jésus-Christ, et avec eux la sainteté, la divinité du christianisme. Mais avant de développer cette dernière conséquence, nous devons parler du miracle le plus auguste du Sauveur, celui de sa résurrection (3), qui eut cela de propre

---

(1) We gave unto Jesus, the son of Mary, manifest signs, and strengthened him with the holy Spirit. *The Koran translated by George Sale*, chap. II ; vol. I, p. 47. *London*, 1764.

(2) *We gave evident miracles to Jesus*, etc. *Ibid.*, p. 17. *Vid. et.* ch. III, p. 64. — *Ibid.*, XLIII ; vol. II, p. 361. — *Ibid.*, ch. LXII, p. 436. — Il rend également témoignage à la mission divine et aux miracles de Moïse. « We formerly sent Moses with our signs. » Vol. II, chap. XIV, p. 62. — *Ibid.*, chap. XVIII, p. 110. — *Ibid.*, chap. XXIII, p. 181. — Et alib.

(3) Il existe quatre ouvrages où la résurrection de Jésus-Christ est examinée dans toutes ses circonstances, et environnée de toutes ses preuves. Nous engageons le lecteur à les consulter. En voici les titres : *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ*; par Homfroi Ditton, 1 vol. in-4°. *Les témoins de la*

qu'elle s'opéra sans aucun intermédiaire par la vertu même qui étoit en lui.

Les prophètes avoient annoncé que le Christ ressusciteroit (1), qu'il ressusciteroit le troisième jour (2), et Jésus-Christ lui-même l'avoit prédit plusieurs fois à ses disciples, en les préparant à sa passion (3). Mais, soit que cette prédiction eût fait dans leur esprit une impression peu profonde, soit que la mort de Jésus et la frayeur qu'ils éprouvèrent eussent troublé leur foi, ils parurent avoir alors entièrement perdu l'espérance. Leur foiblesse, que Dieu permettoit, devoit, selon ses desseins, ajouter une nouvelle force aux preuves de la résurrection glorieuse de son Fils.

Considérons-en sérieusement les principales circonstances. Le Sauveur, épuisé déjà par les tourmens qu'il a subis, est attaché à la croix et y demeure exposé aux outrages d'une multitude furieuse. Pendant ce temps-là son sang couloit sur le genre humain, et le mystère du salut s'accomplissoit : Jésus expire à la vue de tout le peuple, à la vue des

---

résurrection de Jésus-Christ, examinés et jugés selon les règles du barreau, par Sherlock, 1 vol. in-12. *Observation sur l'hist. et sur les preuves de la résurrection de Jésus Christ;* par Gilbert West, 1 vol. in-12. *An illustration of the general evidence establishing the reality of Christ's resurrection;* by George Cook, 1 vol. in-8°.

(1) *Ps.*, LX, 9, 11 et 12; XV, 10.

(2) *Ose.*, VI, 3.

(3) *Matth.*, XVI, 21; XVII, 22. *Marc.*; X, 34. *Luc.*, IX, 22; XVIII, 33; XXIV, 7.

soldats romains qui le gardoient, afin que sa mort ne pût pas offrir le moindre sujet de doute; et la nature elle-même voulut, en quelque sorte, l'attester par son deuil, par les ténèbres miraculeuses dont elle se couvrit, et qui frappèrent les païens mêmes (1). Témoins de ce prodige et de plusieurs autres que les Juifs avouent (2), le centurion et ses soldats, saisis de terreur, s'écrièrent : *Celui-ci étoit véritablement le Fils de Dieu* (3).

Afin de hâter la mort des malfaiteurs qui avoient été crucifiés avec Jésus-Christ, on leur brise les jambes; mais Jésus avoit déjà terminé son sacrifice, et il

---

(1) *Tertull. Apolog.*, cap. XXI.

(2) Talmud, *Tractat. de fest. Expiat.* — Joseph. *de Bello Jud.*, lib. VII, cap. XII; *al.* lib. VI, cap. V. *Vid. et.* Tacit., *Hist.*, lib. V, cap. XIII.

(3) Jesus autem iterum clamans voce magnâ emisit spiritum. Et ecce velum templi scissum est in duas partes à summo usque deorsum, et terra mota est, et petræ scissæ sunt, et monumenta aperta sunt, et multa corpora sanctorum, qui dormierant, surrexerunt. Et exeuntes de monumentis post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, apparuerunt multis. Centurio autem, et qui cum eo erant, custodientes Jesum, viso terræ motu et his quæ fiebant, timuerunt valdè dicentes : Verè filius Dei erat iste. *Matth.*, XXVII, 50 seqq.— Le tremblement de terre, dit Bergier (*Traité de la vraie religion*, t. IX, c. IV, § 12, p. 137), est encore attesté par un monument irrécusable, par la manière dont le rocher du Calvaire est fendu. Des voyageurs et des historiens très instruits, Millar, Fleming, Maundrell, Shaw et d'autres attestent que ce rocher n'est point fendu naturellement, selon les veines de la pierre, mais d'une manière évidemment surnaturelle (*Rep. crit.*, tom. I, p. 547 — *Fleming, Christology*, vol. II, p. 97).—« Si je voulois nier, dit S. Cyrille de Jérusalem, que Jésus ait été crucifié, cette montagne de Golgotha, sur laquelle nous sommes maintenant rassemblés, me l'apprendroit. » *Cat.*, XIII.

étoit écrit qu'*on ne romproit aucun de ses os* (1). Pour qu'une autre prophétie (2) fût accomplie, on lui perce le côté avec une lance, et il en sort du sang et de l'eau. Sur le soir, on le descend de la croix. Joseph d'Arimathie et Nicodème, car les apôtres s'étoient enfuis, enveloppent son corps de parfums, de bandelettes et d'un linceul ; ils le déposent dans un sépulcre creusé dans le roc, et ils en ferment l'entrée avec une grande pierre (3).

Cependant les princes des prêtres et les pharisiens vont trouver Pilate et lui disent : « Nous nous sommes souvenus que ce séducteur, pendant qu'il vivoit, a dit : Je ressusciterai après trois jours. Commandez donc qu'on garde le sépulcre jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent peut-être l'enlever, et ne disent au peuple : Il a ressuscité d'entre les morts ; et cette dernière erreur sera pire que la première. Pilate leur dit : Vous avez des gardes ; allez, et gardez-le comme vous l'entendrez. Ceux-ci donc, s'en allant, mirent des gardes au sépulcre, et en scellèrent la pierre (4). »

Que de précautions contre des hommes que la crainte avoit dispersés ! Les apôtres, oubliant les promesses

---

(1) Os non comminuetis ex eo. *Joan.*, XIX, 36. *Exod.*, XII, 46. *Numer.*, IX, 12.—L'agneau de la Pâque des Juifs étoit la figure de l'agneau immolé pour nous, et *qui ôte le péché du monde.*

(2) Videbunt in quem transfixerunt. *Joan.*, ibid., 37. *Zachar.*, XII, 10.

(3) *Joan.*, XIX, 32 et seq. *Matth.*, XXVII, 57 seqq.

(4) *Matth.*, ibid., 63 seq.

de leur Maître, étoient retournés à leurs barques et à leurs filets. Le christianisme à peine né sembloit détruit; et la croix, qui devoit vaincre le monde, n'inspiroit que de l'effroi à ceux que Dieu avoit choisis pour la porter aux nations.

Les disciples de Jésus étoient si loin de songer à enlever son corps, que, n'osant pas même approcher de son tombeau pour rendre à celui *qui les avoit tant aimés* les derniers devoirs, ils abandonnèrent ce soin sacré à trois femmes moins timides qu'eux (1). Mais les précautions prises par les prêtres et les pharisiens étoient nécessaires pour prévenir à jamais le soupçon de l'enlèvement, et les Juifs furent chargés de constater le miracle qui achevoit leur condamnation.

Les saintes femmes ignoroient même qu'on eût embaumé le corps de Jésus; elles venoient avec l'intention de remplir ce triste office, et de donner au *Fils de l'homme* cette dernière marque de tendresse et de respect (2). Elles n'avoient ni d'autre dessein, ni d'autre espérance : tant l'idée de la résurrection de Jésus étoit éloignée de l'esprit de ceux même qui lui étoient restés le plus fidèles !

En arrivant au sépulcre, Marie et ses compagnes le trouvent ouvert; elles trouvent ce *tombeau glorieux* qu'avoit prédit le prophète (3). Le mystère de la résurrection s'étoit accompli. Alors la terre avoit tremblé, un ange du Seigneur étoit descendu, il avoit ôté

(1) *Marc.* XVI, 1. *Luc.*, XXIV, 1.
(2) *Luc.*, XXIII, 56; XXIV, 1.
(3) *Is.*, XI, 10.

la pierre qui fermoit l'entrée du sépulcre; son visage brilloit comme la foudre, ses vêtemens étoient blancs comme la neige: à son aspect, les gardes épouvantés avoient pris la fuite (1).

Marie court avertir de ce qu'elle a vu, Simon Pierre et le disciple *que Jésus aimoit.* « Ils ont enlevé le Sei-» gneur du sépulcre, et je ne sais où ils l'ont mis (2). » Les deux apôtres se hâtent d'aller vérifier le rapport de Marie. Ils voient les linges et les bandelettes posées dans la grotte, et le suaire qui couvroit le visage de Jésus replié dans un lieu à part. Après s'être convaincus par leurs yeux de la vérité de ce que leur avoit dit la sainte femme, *ils s'en retournèrent;* et saint Jean lui-même nous apprend qu'ils ne pensoient point encore à la résurrection (3).

Dans sa douleur inquiète, Marie revient au tombeau de Jésus; debout à l'entrée, elle pleuroit. Mais voilà que deux anges s'offrent à ses regards (4). « Ne » craignez point, lui dit un des envoyés célestes; » vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié, » il n'est pas ici : il est ressuscité comme il l'avoit dit. » Voilà le lieu où ils l'avoient mis. Mais allez, dites » à ses disciples et à Pierre qu'il vous a précédés » dans la Galilée; là vous le verrez, comme il vous » l'a dit (5). »

---

(1) *Matth.*, XXVIII, 2 seqq.

(2) Tulerunt Dominum de monumento, et nescimus ubi posuerunt eum. *Joan.*, XX, 2.

(3) *Ibid.*, 3 seqq.

(4) *Ibid.*, 11 et 12.

(5) *Matth.*, XXVIII, 5 seqq. *Marc.* XVI, 6 seqq.

Pleines de crainte et pleines d'une grande joie, Marie et les autres femmes qui l'avoient suivie obéissent aux ordres de l'ange. Mais *leurs paroles parurent aux apôtres comme des discours de personnes en délire, et ils ne les crurent point* (1).

Ils étoient peu disposés, comme on voit, à se persuader légèrement que les prédictions des prophètes et celles de Jésus touchant sa résurrection s'étoient accomplies. Il faudra qu'il vienne lui-même les convaincre et ranimer leur foi presque éteinte. Il apparoît premièrement à Marie-Magdeleine ; et aussitôt « elle » va l'annoncer à ceux qui avoient été avec lui, et » qui s'affligeoient et pleuroient. » Sans doute ils vont au moins, en se rappelant les promesses du Sauveur, concevoir quelque espérance. Écoutez l'évangéliste : « Les disciples, entendant qu'il vivoit, et » qu'il avoit été vu d'elle, ne le crurent point (2). »

Peu de temps après, il apparoît de nouveau à deux d'entre eux qui étoient en voyage ; ceux-ci l'annoncèrent aux autres, *et ils ne les crurent point* (3). Qui croiront-ils donc? Jésus-Christ seul.

« Un soir qu'ils étoient assemblés les portes fer- » mées, à cause de la crainte qu'ils avoient des Juifs, » Jésus vint, et, se tenant debout au milieu d'eux, » il leur dit : La paix soit avec vous. Ensuite il leur

(1) *Luc.*, XXIV, 11.

(2) Illa vadens nuntiavit his, qui cum eo fuerant, lugentibus et flentibus. Et illi audientes quia viveret, et visus esset ab eâ, non crediderunt. *Marc.*, XVI, 10, 11.

(3) *Ibid.*, 12 et 13.

» montra ses mains et son côté (1). Troublés et
» effrayés ils croyoient voir un esprit. Et Jésus leur
» dit : Pourquoi êtes-vous troublés, et pourquoi ces
» pensées montent-elles dans votre cœur? Voyez mes
» mains et mes pieds, et reconnoissez que c'est moi-
» même : touchez, et voyez; un esprit n'a ni chair ni
» os, comme vous voyez que j'en ai : et en disant
» cela, il leur montra ses pieds et ses mains. Mais
» comme ils ne croyoient point encore, et qu'ils de-
» meuroient dans l'étonnement à cause de leur joie,
» il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger?
» Ils lui offrirent un morceau de poisson grillé, et
» un rayon de miel. Et après qu'il eut mangé devant
» eux, prenant ce qui restoit, il le leur donna. Et il
» leur dit : Ceci est ce que je vous avois dit, lorsque
» j'étois encore avec vous, qu'il falloit que tout ce qui
» est écrit de moi dans la loi de Moïse, et dans les
» Prophètes, et dans les Psaumes, s'accomplît. Alors
» il leur ouvrit l'intelligence, pour qu'ils entendissent
» les Écritures. Et il leur dit : Il est ainsi écrit, et c'est
» ainsi que le Christ devoit souffrir, et ressusciter
» d'entre les morts le troisième jour, et que la péni-
» tence et la rémission des péchés doit être prêchée
» en son nom à tous les peuples, en commençant par
» Jérusalem. Pour vous, vous êtes les témoins de ces
» choses : et voilà que je vous envoie celui que mon
» Père vous a promis; demeurez dans la ville, jusqu'à

(1) *Joan.*, XX, 19, 20.

» ce que vous soyez revêtus de la vertu d'en-
» haut (1). »

Un autre évangéliste ajoute qu'il leur reprocha leur *incrédulité* et leur *dureté de cœur*, parce qu'ils n'avoient pas voulu croire ceux qui l'avoient vu ressuscité (2). Thomas, appelé Didyme, étoit absent lorsqu'il leur apparut. « Ceux-ci lui dirent donc :
» Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je
» ne vois dans ses mains la marque des clous, et si je
» ne mets mon doigt dans l'ouverture des clous, et
» ma main dans son côté, je ne croirai point. Huit
» jours après, les disciples étant dans le même lieu,
» et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes fermées,
» et se tenant debout au milieu d'eux il dit : La paix
» soit avec vous. Il dit ensuite à Thomas : Portez
» ici votre doigt, et voyez mes mains; approchez
» votre main, et la mettez dans mon côté, et ne soyez
» pas incrédule, mais fidèle. Thomas répondit, et
» lui dit : Mon Seigneur et mon Dieu ! Jésus lui dit :
» Parce que vous m'avez vu, Thomas, vous avez
» cru : heureux ceux qui n'ont point vu, et qui ont
» cru (3). »

Les écrivains sacrés rapportent plusieurs autres apparitions de Jésus. Saint Paul nous apprend qu'il se montra à plus de cinq cents personnes à la fois (4).

---

(1) *Luc.*, XXIV, 37 seqq.
(2) *Marc.*, XVI, 14.
(3) *Joan.*, XX, 25 seqq.
(4) *I ad Corinth.*, XV, 6.

Pendant quarante jours il prépare la naissance de son Église. Il instruit les apôtres, il leur donne ses ordres, il leur confie son pouvoir, il leur promet l'Esprit saint; il leur annonce que, fortifiés par sa vertu, ils lui rendront témoignage dans Jérusalem, et dans toute la Judée, et dans Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. Après quoi il s'élève dans les cieux, et une nuée le dérobe à leur regards (1).

Depuis ce moment les apôtres paroissent des hommes nouveaux. Plus de doute, plus d'hésitation, mais une foi vive et inébranlable; plus de timidité, mais un courage que rien ne lassera, que rien ne vaincra, ni les outrages, ni les menaces, ni les chaînes, ni les tortures, ni la mort. Ils s'en iront annonçant la résurrection de Jésus à tous les peuples de la terre, et tous les peuples de la terre les croiront, parce que leur témoignage sera confirmé par des miracles, et scellé de leur sang.

Qu'on nous montre un témoignage moins suspect, plus imposant que celui que Dieu même ratifie par les prodiges que les témoins opèrent en son nom? Si Jésus-Christ n'est pas réellement ressuscité, si la foi des chrétiens est une erreur, qu'on accuse donc de cette erreur non les hommes, mais Dieu, qui a déployé sa puissance pour tromper le monde.

Mais quand les apôtres n'auroient pas été manifestement les dépositaires d'un pouvoir divin, ils ne laisseroient pas d'être encore des témoins irrécusables.

---

(1) *Act.*, I, 8, 9.

On ne peut pas douter qu'ils n'aient eu une extrême difficulté à croire à la résurrection de Jésus-Christ. Il fallut, pour les en convaincre, qu'ils la vérifiassent par leurs sens, qu'ils vissent, qu'ils entendissent, qu'ils touchassent le Sauveur. Donc ce n'étoient pas des enthousiastes.

On ne peut pas douter de la fermeté ni de la sincérité de leur croyance, après qu'ils eurent vu, entendu, touché Jésus-Christ vainqueur du tombeau, puisqu'ils moururent tous pour rendre témoignage à la vérité de sa résurrection. Donc ce n'étoient pas des imposteurs.

Or qu'on demande à tout le genre humain, si douze témoins : parlons avec saint Paul, si *plus de cinq cents témoins* qu'on ne sauroit soupçonner ni d'enthousiasme, ni d'imposture, sont croyables lorsqu'ils attestent qu'ils ont vu, entendu, touché, en un mot reconnu par tous leurs sens, après un examen attentif et répété pendant quarante jours, un homme avec lequel ils avoient vécu plusieurs années familièrement? Qu'on demande s'il est possible que ces témoins se soient trompés en prenant soit un fantôme pour un être réel, soit un autre homme pour celui avec lequel ils s'imaginoient converser, et qui dans ses pieds et ses mains percés, dans son côté ouvert, offroit encore une marque impossible à imiter, impossible à méconnoître, de l'identité que ces témoins affirment? Certes le genre humain répondra qu'il faut nécessairement ou croire ces témoins, ou rejeter toute espèce de témoignage.

Donc si l'on ne veut pas, en renversant le témoignage, renverser la base de toute certitude, on est obligé de reconnoître que Jésus-Christ est ressuscité, et qu'il n'existe point de fait plus certain.

Mais si Jésus-Christ est ressuscité, comme l'avoient prédit les prophètes et comme il l'avoit prédit lui-même, donc il est le vrai Messie, le Libérateur attendu par tous les peuples; donc le christianisme est divin.

Et si Jésus-Christ est le vrai Messie, le *Désiré des nations*, il est donc tout ce que les nations avoient appris qu'il devoit être, tout ce que les prophètes avoient dit qu'il seroit, le véritable *Fils de Dieu, engendré avant l'aurore*, sa *Parole*, sa *Sagesse*, son *Verbe*; il est donc Dieu, *Jehovah*, ainsi que l'appellent les prophètes, en même temps qu'ils le représentent comme *un de nos frères*, comme un homme semblable à nous; et le mystère de l'*homme-Dieu*, qui est le fondement de notre foi, comme il fut toujours le fondement de la foi des justes dans le monde entier, s'est manifestement accompli en lui.

Qui nieroit soit ces conséquences, soit les faits dont elles se déduisent, nieroit la raison humaine. Donc autant il est certain qu'il existe une raison humaine, raison une, perpétuelle, universelle, autant il est certain que le christianisme est vrai. Et après cela qu'on dispute, qu'on subtilise, qu'on doute, qu'on nie, qu'importe à la religion, qui n'en demeure pas moins immuablement ce qu'elle est? qu'importe à Dieu qui atteint inévitablement par sa justice les créatures insensées qui fuient sa miséricorde? Il n'a

voulu forcer ni leur foi ni leurs hommages. En inondant l'univers de splendeur, il ne contraint pas l'homme à jouir de ses bienfaits. Quelque brillante que soit la lumière, elle ne peut l'éclairer malgré lui. Au milieu de son éclat le plus vif, il est libre de s'y dérober. Pour trouver les ténèbres, il suffit qu'il abaisse sa paupière.

Cependant il est peu d'incrédules qui parviennent à se séparer totalement de la vérité. Il y a des momens où elles les subjugue, et on les voit alors, par un mouvement involontaire, se prosterner devant elle. Dans le temps même où ils lui résistent, mille aveux leur échappent, qui sont tout ensemble et l'apologie des doctrines qu'ils attaquent, et la condamnation de celles qu'ils défendent; car l'esprit, ne vivant que de la vérité, ne sauroit la combattre à la fois tout entière, et c'est toujours à l'aide du vrai qu'on s'efforce de soutenir le faux. De là les innombrables contradictions qui remplissent les livres des incrédules, de là les concessions forcées qu'ils font au christianisme; de sorte qu'on n'a besoin que de leurs propres paroles pour établir clairement sa divinité, comme nous l'allons montrer par l'exemple de Rousseau.

« Lorsque Dieu, dit-il, donne aux hommes une révélation que tous sont obligés de croire, il faut qu'il l'établisse sur des preuves bonnes pour tous, et qui par conséquent soient aussi diverses que les manières de voir de ceux qui doivent les adopter (1). »

De ce que les preuves de la révélation doivent être

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 85 et 86.

bonnes pour tous, il ne s'ensuit pas qu'elles doivent être *diverses pour chacun*. A cela près, le principe est vrai. Voyons la suite.

« Sur ce raisonnement, qui me paroît juste et simple, on a trouvé que Dieu avoit donné à la mission de ses envoyés divers caractères qui rendoient cette mission reconnoissable à tous les hommes, petits et grands, sages et sots, savans et ignorans...

» Le premier, le plus important, le plus certain de ces caractères, se tire de la nature de la doctrine, c'est-à-dire de son utilité, de sa beauté, de sa sainteté, de sa vérité, de sa profondeur, et de toutes les autres qualités qui peuvent annoncer aux hommes les instructions de la suprême sagesse, et les préceptes de la suprême bonté. Ce caractère est, comme je l'ai dit, le plus sûr, le plus infaillible; il porte en lui-même une preuve qui dispense de toute autre (1). »

Il ne s'agit pas en ce moment de rechercher si l'examen de la doctrine est le moyen général donné aux hommes pour reconnoître certainement la vraie religion. Rousseau lui-même avoue « que ce caractère est le moins facile à constater; qu'il exige, pour être senti, de l'étude, de la réflexion, des connoissances, des discussions qui ne conviennent qu'aux hommes sages qui sont instruits et qui savent raisonner (2). » Mais enfin Rousseau se comptoit sans doute parmi les *hommes sages, instruits, et qui savent raison-*

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 86 et 87.
(2) *Ibid.*, p. 87.

ner, et nous ne pensons pas qu'aucun déiste lui conteste ces qualités. Qu'il nous dise donc si le christianisme, qu'un autre déiste appelle *la plus belle des religions* (1), possède le premier des caractères *qui rendent la mission des envoyés divins reconnoissable à tous les hommes*.

Dans le même livre, à la même page, d'où nous avons tiré ces paroles, nous lisons encore celles-ci : « L'Évangile *seul* est, quant à la morale, toujours sûr, toujours vrai, toujours unique, et toujours semblable à lui-même (2). » Le caractère de divinité *le plus sûr, le plus infaillible, et qui porte en lui-même une preuve qui dispense de toute autre*, appartient donc manifestement à l'Évangile, et à l'Évangile *seul*.

Peut-être dira-t-on que dans ce passage il ne s'agit point de toute la doctrine de l'Évangile, mais seulement de sa morale. Ce seroit assez déjà, car la *seule* morale qui soit *toujours sûre, toujours vraie, toujours unique*, est évidemment la *seule* morale divine, et par conséquent la *seule* religion qui enseigne cette morale est aussi la *seule* religion divine. Cela nous semble clair et incontestable. Si cependant l'on veut de plus un aveu formel de Rousseau, nous ne refusons point de le produire.

« Les sciences sont florissantes aujourd'hui, la littérature et les arts billent parmi nous ; quel profit en a tiré la religion? Demandons-le à cette foule de phi-

(1) *Lord Herbert de Cherbury*. Relig. laïci., p. 28.
(2) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 87, *not*.

losophes qui se piquent de n'en point avoir... La science s'étend et la foi s'anéantit. Tout le monde veut enseigner à bien faire, et personne ne veut l'apprendre; nous sommes tous devenus docteurs, et nous avons cessé d'être chrétiens.

» Non, ce n'est point avec tant d'art et d'appareil que l'Évangile s'est étendu par tout l'univers, et que sa beauté ravissante a pénétré les cœurs. Ce *divin* livre, le seul nécessaire à un chrétien, le plus utile de tous à quiconque même ne le seroit pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage; *jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité*. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant (1). »

On ne sauroit reconnoître plus expressément, dans la doctrine de l'Évangile, l'*utilité*, la *beauté*, la *sainteté*, la *vérité*, la *profondeur*, qui forment le *caractère le plus certain, le plus infaillible, de la mission des envoyés divins*. Donc *nier la mission divine de Jésus-Christ, qui est venu apporter au monde la doctrine de l'Évangile, c'est nier une vérité, un fait infailliblement certain*.

« Le second caractère est dans celui des hommes choisis de Dieu pour annoncer sa parole; leur sainteté, leur véracité, leur justice, leurs mœurs pures et sans tache, leurs vertus inaccessibles aux passions

---

(1) Réponse au roi de Pologne. *Mélanges*, tom. IV, p. 268, 269.

humaines, sont, avec les qualités de l'entendement, la raison, l'esprit, le savoir, la prudence, autant d'indices respectables dont la réunion, quand rien ne s'y dément, forme une *preuve complète* en leur faveur, et dit qu'ils sont plus que des hommes (1). »

Ce second caractère, qui, quoique moins certain que le premier, suivant Rousseau, *frappe par préférence les gens bons et droits* (2), se trouve-t-il dans le christianisme? Jésus-Christ a-t-il possédé toutes les qualités *dont la réunion forme une preuve complète* de la mission divine? Écoutons encore le même philosophe.

« Je vous avoue que la majesté des Écritures m'étonne, la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près de celui-là! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle grâce touchante dans ses instructions! Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs! Quelle élévation dans ses maximes! Quelle profonde sagesse dans ses discours! Quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses! Quel empire sur ses passions! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans foiblesse et sans ostentation? Quand Platon peint son juste imaginaire, couvert de

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 87 et 88.
(2) *Ibid.*

tout l'opprobre du crime, et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ : la ressemblance est si frappante que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper (1). Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque au fils de Marie ! quelle distance de l'un à l'autre, Socrate mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douteroit si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale. D'autres avant lui l'avoient mise en pratique ; il ne fit que dire ce qu'ils avoient fait, il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avoit été juste avant que Socrate eût dit ce que c'étoit que justice ; Léonidas étoit mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie ; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondoit en hommes vertueux. Mais où Jésus avoit-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus furieux fanatisme (2),

(1) La ressemblance est en effet très frappante. Méconnu, outragé, persécuté, le juste de Platon persévère jusqu'à la mort dans la vertu, qui n'attire sur lui que des souffrances. « Ne pensez pas, ajoute Platon, que ce soit moi qui le dise; mais ce seront les méchans qui » diront que ce Juste doit être battu de verges, tourmenté, chargé » de chaînes, et enfin suspendu à un gibet. » *De republic.*, lib. II ; *Oper.* tom. VI, pag. 215. *Edit. Bipont.*—Nous abandonnons ce passage au jugement du lecteur.

(2) Tous les philosophes du siècle dernier ont déclamé avec un *fanatisme furieux* contre les Juifs. Ce peuple les embarrasse.

la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples (1). La mort de Socrate philosophant tranquillement avec ses amis est la plus douce qu'on puisse désirer, celle de Jésus expirant dans les tourmens, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure; Jésus au milieu d'un supplice affreux prie pour ses bourreaux acharnées. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu (2). »

Rien ne manque à ce tableau de ce que Rousseau exige pour *former une preuve complète en faveur de l'homme choisi de Dieu pour annoncer sa parole.* Voilà donc, suivant Rousseau même, une seconde *preuve complète* de la divinité du christianisme. Et remarquez de plus qu'il reconnoît que *la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu,* paroles qui n'ont aucun sens si elles ne signifient pas que Jésus est réellement Dieu. Poursuivons.

« Le troisième caractère des envoyés de Dieu est une émanation de la puissance divine qui peut interrompre et changer le cours de la nature, à la volonté de ceux qui reçoivent cette émanation. Ce caractère est sans contredit le plus brillant des trois, le plus frap-

---

(1) Est-ce à cause qu'il rendoit seul un culte au vrai Dieu, qu'il étoit *le plus vil de tous les peuples?*

(2) *Emile*, liv. IV; tom. III, p. 40, 41, 42.

pant, le plus prompt à sauter aux yeux ; celui qui, se marquant par un effet subit et sensible, semble exiger le moins d'examen et de discussion : par là ce caractère est aussi celui qui saisit spécialement le peuple, incapable de raisonnemens suivis, d'observations lentes et sûres, et en toute chose esclave de ses sens (1). »

Ce dernier caractère est *équivoque* selon Rousseau, qui ne veut pas qu'on puisse être pleinement certain de la réalité d'un miracle. Cependant, quelque *équivoque* que soit ce caractère à ses yeux, il ne l'est pas jusqu'au point de lui ôter toute force de preuve. « La » bonté divine, dit-il, se prête aux foiblesses du vul- » gaire (2), et veut bien lui donner des preuves qui » fassent pour lui (3). » Il est à croire que des preuves que *Dieu donne* ont bien quelque poids. Mais ce qui peut paroître assez singulier, c'est que Rousseau lui-même, qui conteste ici la possibilité de s'assurer d'aucun miracle, parle ailleurs, sans la moindre apparence d'hésitation, de tous les *miracles dont Dieu honoroit la foi des apôtres* (4). Au reste, quelle que fût à cet égard sa croyance réelle, nous avons prouvé qu'il falloit abjurer le sens commun et renoncer complètement à la raison humaine, pour nier que les œuvres de Jésus fussent de vrais miracles. Ainsi, des trois carac-

---

(1) *Lettres écrites de la Montagne.*, p. 88.

(2) Que cette pitié philosophique est touchante! avec quelle modeste naïveté le *sage* s'élève *au-dessus du vulgaire*, et se déclare *exempt de ses foiblesses!*

(3) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 89.

(4) Réponse au roi de Pologne. *Mélanges*, tom. IV, p. 262.

tères qui établissent la mission des envoyés divins, deux appartiennent, de l'aveu de Rousseau, manifestement à Jésus-Christ. Il avoue également que le troisième lui appartient aussi *dans tout ce qu'il peut avoir de force;* et cette force est telle, comme on l'a vu, qu'il n'en existe point de plus grande. Laissons maintenant Rousseau tirer les conséquences.

« Il est clair que quand tous ces signes se trouvent réunis, c'en est assez pour persuader tous les hommes, les sages, les bons, et le peuple; tous excepté les fous, incapables de raison, et les méchans, qui ne veulent être convaincus de rien.

» Ces caractères sont les preuves de l'autorité de ceux en qui ils résident; ce sont les raisons sur lesquelles on est obligé de les croire. Quand tout cela est fait, la vérité de leur mission est établie; ils peuvent alors agir avec droit et puissance en qualité d'envoyés de Dieu. Les preuves sont les moyens; la foi due à la doctrine est la fin (1).

» Ainsi, reconnoissant dans l'Évangile l'autorité divine, nous croyons Jésus-Christ revêtu de cette autorité; nous reconnoissons une vertu plus qu'humaine dans sa conduite, et une sagesse plus qu'humaine dans ses leçons. Voilà ce qui est bien décidé par nous (2). »

Déistes, retenez bien ces paroles d'un de vos maîtres; souvenez-vous que Jésus-Christ *étoit revêtu de l'autorité divine,* qu'on est dès-lors *obligé de le croire,*

(1) *Lettres écrites de la Montagne,* p. 89.
(2) *Ibid.,* p. 30.

que *la foi est due à sa doctrine*, qu'il a *droit et puissance* pour commander au nom de Dieu. Encore un coup, retenez bien ces paroles; car un jour elles vous seront rappelées, lorsqu'en présence des hommes assemblés pour rendre compte de leurs pensées et de leurs œuvres, on vous demandera pourquoi vous n'avez cru ni à Jésus-Christ, ni à ceux qu'il avoit chargés d'annoncer sa doctrine, ni à ceux même qui en ont reconnu la vérité en la combattant.

Et qu'est-ce que Dieu pouvoit faire de plus pour convaincre tous les esprits, pour persuader tous les cœurs (1)? Pendant quatre mille ans, il ouvre l'avenir aux regards de l'homme; afin de le préparer aux mystères qui devoient s'accomplir. L'histoire du Libérateur promis étoit écrite depuis long-temps, lorsqu'il parut sur la terre; et le genre humain a trois évangiles qui, parfaitement semblables pour le fond, ne diffèrent les uns des autres que par de plus grands développemens : l'Évangile de la tradition patriarcale, l'Évangile des prophètes, l'Évangile enfin de Jésus-Christ. Si on en rejette un seul, il faut les rejeter tous; il faut abjurer non seulement la foi des chrétiens, la foi des Juifs, mais la foi de toutes les nations; il faut dire qu'après soixante siècles d'erreur et de folie universelle, quelques hommes sont venus apporter dans le monde la raison et la vérité (2), que la

(1) Quid est quod debui ultrà facere, et non feci? *Is.*, V, 14.

(2) La raison est toujours venue tard; c'est une divinité qui n'est apparue qu'à peu de personnes. *Voltaire, Remarq. sur l'hist. génér.*, § 11, p. 43.

raison c'est le doute, que la vérité c'est l'ignorance absolue de ce qu'on doit croire, et par conséquent l'incertitude de ce qu'on doit pratiquer. En vain pour confirmer sa parole, pour vaincre la résistance des esprits les plus défians, pour courber l'orgueil incrédule, Dieu aura manifesté sa puissance par des miracles avoués des Juifs, avoués des païens : les uns nieront ces miracles parce qu'ils ne les comprennent pas, les autres prétendront qu'on ne peut être certain qu'ils soient de véritables miracles; et l'homme, rebelle à tous les bienfaits de son Créateur et de son Sauveur, défendra son indépendance contre l'autorité de Dieu, contre la *beauté ravissante* de sa loi, comme il défend ses ténèbres contre sa lumière. Que faire donc? comment l'éclairer? comment le toucher? A moins de lui ravir la liberté, est-il au pouvoir du Tout-Puissant même de l'empêcher de se perdre, s'il l'a résolu immuablement? Grand Dieu! l'étonnant spectacle que celui d'un être qui, repoussant la félicité que vous lui offrez, que vous lui imposez comme un devoir, combat obstinément pour assurer sa ruine, et pour se créer au sein de la vie une éternelle mort!

Tel est le prodigieux aveuglement des ennemis du christianisme : ils s'effraient du salut, et s'irritent contre la miséricorde. Chrétiens, venez les contempler; afin de connoître jusqu'où l'on peut descendre par l'orgueil, et aussi afin de rendre grâce à celui dont la main vous arrête sur le bord de cet abîme. Regardez et humiliez-vous; voilà l'homme abandonné à lui-même, l'homme que la foi ne soutient

plus. Regardez et tremblez : le froid désespoir de la raison est mille fois plus effrayant que l'emportement d'une passion violente; son calme affreux a quelque chose de l'immobilité de l'enfer.

Oh! qu'après avoir fixé ses regards sur ces tristes égaremens du cœur humain, il est consolant de les reporter sur une religion que Dieu a marquée visiblement du sceau de sa vérité, en investissant de sa puissance les envoyés qui devoient l'annoncer au monde! Au lieu de *flotter à tout vent de doctrine* (1), qu'il est doux de se reposer dans des croyances invariables, et de retrouver sa foi dans la foi de tous les lieux et de tous les temps! Une sainte fraternité d'amour et d'espérance unit dans le Sauveur des hommes toutes les générations des justes. Ils passoient jadis sur la terre en désirant sa venue, et maintenant ils passent en bénissant son avénement; et tous un jour seront rassemblés dans le royaume de son Père, où lui-même il est allé *préparer leur demeure* (2). Céleste Jérusalem, cité de bonheur et de gloire, immortelle patrie des enfans de Dieu! se peut-il que l'on consente à ne te voir jamais; à ne voir jamais Jésus, ni le Père, ni le Fils, ni l'Esprit qui procède d'eux! Ah! c'est là le miracle de l'enfer! Jésus, ayez pitié de ces pauvres aveugles, ranimez ces âmes languissantes, guérissez ces cœurs malades, dites à ces paralytiques : Levez-vous, et venez à moi; ressuscitez ces morts pour qu'ils

(1) *Ep. ad. Ephes.*, IV, 14.
(2) Vado parare vobis locum. *Joan.*, IX, 2.

ne périssent pas d'une mort plus terrible. Si une seule fois ils s'approchent de vous; si une seule fois leurs yeux vous contemplent, ils croiront et seront sauvés : car il est bien vrai que vous êtes vous-même la preuve la plus frappante de la vérité de la religion que vous avez établie ; et pour confondre l'impie qui ose nier la divinité du christianisme, il suffit de lui montrer Jésus-Christ.

CHAPITRE XXXV.

Jésus-Christ.

Pour connoître Jésus-Christ selon tout ce qu'il est, il faut s'élever au-dessus du temps, et pénétrer avec l'apôtre jusque dans le sein de l'Être infini.

« Au commencement le Verbe étoit, et le Verbe étoit en Dieu, et le Verbe étoit Dieu. Il étoit en Dieu au commencement. Tout a été fait par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. En lui étoit la vie, et la vie étoit la lumière des hommes. Il étoit la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous; et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité (1). »

Il suffit : tout est révélé ; nous savons ce qu'est le Christ. Il est le Verbe de Dieu, son Fils unique engendré de toute éternité, et qui, en demeurant ce qu'il ne peut jamais cesser d'être, a daigné prendre

(1) In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est; in ipso vita erat, et vita erat lux hominum... Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum... Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti à Patre, plenum gratiæ et veritatis. *Joan.*, I, 1 seqq.

notre nature et se revêtir de notre chair mortelle : *et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.* Il réunit donc en lui-même et la nature divine et la nature humaine; et ces deux natures, toujours distinctes, ne forment qu'une seule personne, Jésus-Christ, le Dieu-homme qui étoit *l'attente des nations* (1). Elles ne l'ont point attendu en vain : il a paru aux jours marqués, *et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité.* Étonnant mystère sans doute, et mystère néanmoins si analogue à nos besoins, à notre raison, si croyable enfin, qu'il a été perpétuellement cru depuis l'origine des siècles.

Mais quel but le Verbe divin s'est-il proposé en s'incarnant? quels secrets desseins l'ont porté à s'unir à notre nature? Pourquoi l'homme-Dieu, pourquoi Jésus-Christ? Qu'est-il venu faire ici-bas? Il est venu, dit saint Paul, *régénérer toutes choses dans les cieux et sur la terre* (2) : telle est sa mission. La trouvez-vous assez grande? est-elle digne de celui *par qui tout a été fait*, et qui seul pouvoit *tout régénérer?*

Ces paroles de l'apôtre répondent suffisamment aux questions que l'homme peut former sur l'objet de l'incarnation du Verbe ; mais elles y répondent sans satisfaire pleinement sa curiosité, parce que Dieu, qui

---

(1) Ipse erit exspectatio gentium. *Genes.*, XLIX, 10.

(2) Instaurare omnia in Christo, quæ in cœlis, et quæ in terrâ sunt in ipso (*Ep. ad Ephes.*, I, 10). Et per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt. *Ep. ad. Coloss.*, I, 20.

ne lui cache aucune vérité réellement utile, ne s'est pas engagé à satisfaire sa curiosité vaine et insatiable. Qu'on ne nous demande donc point ce que c'est que cette *régénération des cieux*, dont parle saint Paul : nous l'ignorons entièrement ; et que nous importe de le savoir, à nous qui ne sommes encore que de la terre ? Nous le saurons un jour, si nous méritons que Dieu nous en instruise. Tout ce qu'il nous est donné de comprendre maintenant, c'est que l'amour divin a éclaté par l'incarnation non seulement dans le monde que nous habitons, mais par-delà tous les mondes, jusque dans les hauteurs les plus sublimes des cieux.

N'étendons point nos désirs sans fin et sans limites; renfermons-nous dans les bornes que nous a prescrites la sagesse suprême : nous ne pourrions, en les franchissant, que nous égarer. La régénération de la nature humaine opérée par Jésus-Christ, voilà ce qui nous intéresse immédiatement ; et aussi Dieu nous a-t-il accordé sur ce point toutes les lumières nécessaires : il n'y a point de ténèbres au pied de la croix.

Un crime que l'homme ne pouvoit expier, le séparoit à jamais de son auteur, c'est-à-dire, du souverain bien et de la vérité souveraine. Repoussé dès-lors en lui-même comme dans un premier enfer, enfoncé douloureusement dans la nuit de ses pensées, dans le vide immense de son cœur, où le mal seul germoit, que lui restoit-il après sa chute, qu'une irrémédiable corruption, et la sentence de mort qui brisa au fond de son âme l'espérance même ? Elle eût été détruite

pour toujours, si la promesse d'un Rédempteur n'avoit fait luire un rayon de salut aux yeux de cette créature dégradée.

Le Verbe divin, ému de pitié à l'aspect des ruines de l'homme, résolut de les réparer, et de satisfaire pour nous à la justice de son Père. Il s'offrit à lui pour être notre victime, le prix de notre réconciliation ; et pendant quatre mille ans que la terre attendit ce grand sacrifice, la nature humaine en souffrance ne cessa d'aspirer à son accomplissement.

Et qu'on ne s'étonne point que le Fils de Dieu, voulant être aussi le *Fils de l'homme* et semblable à nous en toutes choses, excepté le péché, afin que l'innocent expiât le crime du coupable, ait différé si longtemps son incarnation. Il convenoit que les hommes, dominés par l'orgueil, apprissent à sentir de plus en plus la nécessité d'un libérateur, à reconnoître la foiblesse de leur raison, son impuissance, et à trembler en contemplant la profonde plaie de leur cœur (1).

D'ailleurs que de siècles ne falloit-il pas pour préparer les preuves de la mission de Jésus-Christ, que toutes les passions devoient attaquer ; pour qu'il fût annoncé par les prophètes, et préfiguré dans la loi ; pour que la vérité de ces prophéties, attestée par un

---

(1) Conturbatus est in visu cordis sui. *Ecclesiast.*, XL, 7. — Malgré la tradition universelle du genre humain, malgré tant de tristes preuves de la dégradation originelle de l'homme, n'avons-nous pas vu de nos jours la philosophie soutenir que *l'homme naît bon?* Que seroit-ce donc, si la rédemption eût suivi presque immédiatement sa chute ?

peuple miraculeusement établi, miraculeusement conduit, miraculeusement conservé au milieu de tous les autres peuples, ne pût jamais offrir le plus léger sujet de doute ? Qu'on suive cette pensée si digne de la sagesse de Dieu, et l'on verra que le même dessein exigeoit que la Rédemption s'opérât, pour ainsi dire, en présence du monde entier réuni sous un seul empire, lorsque la philosophie, les sciences, les lettres, brilloient du plus vif éclat, en même temps que l'incertitude sur les vérités les plus essentielles, l'erreur, la dépravation, étoient parvenues à leur comble : en un mot, à l'époque où visiblement les nations ne pouvoient être sauvées que par un secours surnaturel ; et où il étoit le moins possible qu'elles fussent ou séduites par le mensonge, ou aveuglées par la prévention.

La domination romaine embrassoit presque tout l'univers connu, quand Jésus-Christ naquit d'une vierge au moment précis et dans le lieu où les sacrés oracles avoient prédit qu'il naîtroit. Sorti du sang des rois, et dans son indigence privé même du plus humble asile sur cette terre qu'il venoit sauver, il représente en ce double état l'humanité tout entière. Infortunés qui portez le poids du travail et de la peine, innombrable famille de la Providence, venez à Bethlehem contempler cet enfant couché dans une crèche et enveloppé de quelques pauvres langes, venez et reconnoissez votre frère : rois, venez aussi ; et humiliez-vous devant le Roi des rois. Exilés, bannis, tribu errante, suivez ce même enfant dans la terre étrangère où il fuit la persécution. Elle s'apaise,

il revient, et pendant trente années d'une vie obscure il accomplit la destinée de l'homme *en mangeant le pain qu'il gagne chaque jour à la sueur de son front* (1). Soumis à tous les devoirs, il est écrit qu'il obéissoit à Joseph et à Marie (2) ; il accomplissoit avec eux les préceptes de la loi, et c'est ainsi qu'*il croissoit en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes* (3).

Le temps arrive où il doit se manifester au monde; il sort de l'atelier de l'artisan, sa vie publique commence. Il instruit, il reprend, il commande, il exerce toutes les fonctions sociales. Les soins de l'autorité, les fatigues du pouvoir, les dévouemens de la charité, les vertus de l'homme-prêtre et de l'homme-roi, tel est maintenant ce qui frappe en lui. Et toutefois, dans ses veilles et dans ses travaux, aucun sentiment pur ne lui est étranger ; son cœur est ouvert à l'amour filial, à la chaste amitié, à la généreuse compassion : il partage nos joies ainsi que nos douleurs ; il assiste au festin de Cana, et passe quarante jours dans le désert sans prendre aucune nourriture. Il s'attendrit, il pleure comme nous. Il accueille avec indulgence le repentir, il s'indigne contre les crimes de la volonté

---

(1) Maledicta terra in opere tuo : in laboribus comedes ex eâ cunctis diebus vitæ tuæ... In sudore vultûs tui vescêris pane. *Genes.*, III, 17, 19.

(2) Et descendit cum eis, et venit Nazareth : et erat subditus illis. *Luc.*, II, 51.

(3) Et Jesus proficiebat sapientiâ, et ætate, et gratiâ apud Deum et homines. *Ibid.*, 52.

pervertie. L'injure, la calomnie, la noire trahison, l'ingratitude, la haine et ses fureurs le poursuivent ; des complots sont formés pour le perdre ; on lui tend des piéges dans l'ombre ; l'envie a résolu de se venger de ses bienfaits. La destinée humaine est en toutes choses sa destinée.

Cependant le peuple se presse sur ses pas, il publie sa gloire, sa renommée se répand au loin, on étend des vêtemens, on jette des palmes sur son passage, il entre à Jérusalem en triomphateur ; et puis tout-à-coup on le voit *triste jusqu'à la mort*, baigné d'une sueur de sang, supplier son Père d'*éloigner de lui ce calice*, l'accepter au même moment par obéissance et par amour, et avec une douceur céleste l'épuiser jusqu'à la lie. *Il a vraiment porté nos langueurs et connu notre infirmité* (1). Vendu, livré à ses ennemis, traîné de tribunaux en tribunaux, devenu le jouet de la populace et d'une soldatesque effrénée, souffleté, moqué, battu de verges, chargé d'un manteau de pourpre, d'une couronne d'épines, d'un sceptre de roseau ; en cet état le ministre du peuple-roi le présente au monde :

VOILA L'HOMME !

Oui, le voilà dans toute sa misère, dans toute sa foiblesse, dans les souffrances du corps, dans les angoisses de l'âme, dans la détresse et l'abandonnement, dans l'opprobre et la dérision, dans la vanité de ses

(1) *Is.*, LIII, 3, 4.

grandeurs, dans le tourment de ses pompes, qui ne recouvrent que des plaies; dans l'agonie de sa puissance, dans le néant de sa vie. Est-ce bien là cet être déchu que poursuit une justice inexorable? reconnoissez-vous le fils d'Adam? Oui, encore une fois, le voilà revêtu des dons de son père, et en pleine possession de son héritage. Je me trompe, il lui reste un dernier legs à recueillir. Écoutez ce cri qui s'élève : *Qu'on le crucifie!* L'homme rappelle à l'homme son arrêt, et prononce sur lui la malédiction qui doit le suivre jusque dans la mort (1).

Ainsi Jésus-Christ, exempt de péché, a voulu porter la peine du péché, et réunir en lui tout ce qui appartient à la nature humaine qu'il venoit réparer. Et pour entendre en quoi consiste cette grande régénération, et de quelle manière elle s'est accomplie, considérons l'homme à son origine, voyons ce que renferme le crime qui le sépara du Créateur, et ne craignons point de sonder cet abîme que la miséricorde divine a comblé.

Ce qui fait l'essence du péché, c'est la désobéissance à Dieu; et dans le péché de notre premier père nous trouvons une désobéissance complète de l'homme, de sorte que, dégradé jusqu'au fond de son être, il ne resta plus en lui rien de sain.

L'orgueil, principe de tout mal, corrompt d'abord

---

(1) Christus nos redemit de maledicto legis, factus pro nobis maledictum; quia scriptum est: Maledictus omnis qui pendet in ligno. *Ep. ad. Galat.*, III, 13.

son esprit rebelle. Il écoute cette parole funeste : *Vous serez comme des dieux* (1) : il s'égale au Tout-Puissant, il cesse de reconnoître sa souveraineté ; et puni aussitôt, il perd l'empire qu'il exerçoit sur les créatures que Dieu lui avoit soumises, et sur lui-même. Condamné à subir tous les genres de servitude, esclave du prince des ténèbres qui l'a séduit, esclave de ses propres penchans, de ses appétits les plus vils, il descendra si bas, qu'au-delà il ne verra rien ; et cependant inquiet, tourmenté, il essaiera de descendre encore. Où va-t-il ? que veut-il ? Il cherche, au-dessous du désespoir, je ne sais quelle affreuse joie qui saisira son intelligence aliénée, et alors on l'entendra se dire : Il n'y a point d'autre Dieu que moi !

De la corruption de l'orgueil naît la corruption des désirs, et le cœur à son tour se déprave. *Vos yeux s'ouvriront ; vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal* (2). A cette promesse flatteuse, la curiosité s'éveille. Ce n'étoit pas assez de l'innocence et du bonheur ; l'homme aspire à la science, il entreprend de ravir à l'Éternel son secret. Le châtiment suit de près. La honte et la crainte s'emparent du coupable (3). Il voudroit se cacher de Dieu, se cacher de lui-même ; et de tout ce qu'il ignoroit il n'a encore appris à connoître que le remords. Sa raison s'obs-

---

(1) Eritis sicut dii. *Genes.*, III, 5.

(2) Aperientur oculi vestri : et eritis sicut dii, scientes bonum et malum. *Ibid.*

(3) *Ibid.*, 7 seqq.

curcit et s'égare; il se demandera ce que c'est que le vrai, ce que c'est que le faux, et il ne saura que répondre. Son jugement et ses passions l'abusent de concert, l'abusent sans cesse. Il se fatigue à poursuivre des ombres; il s'enfonce dans toutes les voies, et nulle part il ne trouve de repos. Regardez cet être déchu; une sombre ardeur l'agite ; au fond de son âme est un regret immense; il a perdu quelque grand bien; il en a comme un souvenir confus, et le voilà qui remue avec un travail opiniâtre les ruines de son intelligence, les ruines de son cœur; il espère découvrir parmi ces débris la science que lui promit l'Esprit de mensonge, et il ne trouve que le doute, l'incertitude, l'erreur, des désirs dévorans qui le consument, une image trompeuse du bien, la terrible réalité du mal.

Au moment où l'orgueil et la curiosité dégradent ses facultés les plus nobles, la convoitise achève de le corrompre. Le fruit auquel il lui étoit défendu de toucher lui paroît *bon à manger, et beau à voir, et d'un aspect délectable* (1). Il se laisse vaincre à ses sens, à l'attrait du plaisir qui le tente : de là sortiront les souffrances, la maladie, les angoisses, l'agonie, la mort; et cette mort, où il arrive par un chemin de douleur, sera éternelle comme son crime, comme la justice qui le punit, éternelle comme Dieu même.

En vain l'on se feroit illusion, tel est notre état :

---

(1) Vidit... quod bonum esset lignum ad vescendum, et pulchrum occulis, aspectuque delectabile. *Genes.*, III, 6.

il n'est pas un de nous qui ne sente en soi cette triple corruption dont la nature humaine fut infectée dans sa source (1). *Interrogez votre père, et il vous instruira; vos ancêtres, et ils vous diront* (2). L'homme sait qu'il est tombé, qu'il porte la peine d'une faute antique, et toutes les générations répètent les plaintes du fils de Syrach.

« Un joug pesant accable les enfans d'Adam, depuis le jour où ils sortent du sein leur mère, jusqu'au jour de leur sépulture dans le sein de la mère de tous; les pensées de leur esprit, les appréhensions de leur cœur, l'attente de ce qui arrivera, et le jour qui finit tout : depuis celui qui est assis sur un trône de gloire, jusqu'à celui qui est couché sur la terre et dans la cendre; depuis celui qui est vêtu de pourpre et ceint du diadème, jusqu'à celui que recouvre un lin grossier, la fureur, la jalousie, l'inquiétude, l'agitation, les querelles, la colère opiniâtre, les transes du trépas, bouleversent son âme dans le lit même, pendant le sommeil de la nuit, au temps du repos. Il n'a que peu de repos, presque rien; et ensuite, dans le sommeil même, il est comme une sentinelle qui veille. Il se trouble dans les visions de son cœur, comme un homme qui échappe à l'ennemi au jour du combat. C'est là le sort de toute chair; et de plus la mort, le

(1) Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. *Ep. I Joan.*, II, 16.

(2) Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi; majores tuos, et dicent tibi. *Deuteron.*, XXXII, 7.

sang, la guerre, l'épée, l'oppression, la famine, et la ruine, et tous les fléaux (1). »

Condition désolante ! et cependant l'effet le plus terrible du péché, ce ne sont pas ces calamités passagères, ces maux qui s'endorment dans la tombe : à peine sorti du temps, l'homme coupable se réveille ; il se réveille dans l'éternité, loin de Dieu, loin de la lumière, loin de toute espérance. Une immobile douleur pèse sur lui sans fin. *Il sait* ce qu'il vouloit savoir, *le bien et le mal ;* et cette science, qu'il n'épuisera jamais, c'est le secret du désespoir, et les mystères du remords.

Telle eût été, sans la Rédemption, l'inévitable destinée de tous les enfans d'Adam ; et de là l'on peut comprendre quelle reconnoissance, quel amour est dû à celui qui les a rachetés. Une infinie miséricorde est venue au secours d'une misère infinie. « Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique ; afin que quiconque croit en lui ne périsse point ; mais

---

(1) Jugum grave super filios Adam, à die exitûs de ventre matris eorum, usque in diem sepulturæ, in matrem omnium. Cogitationes eorum, et timores cordis, adinventio exspectationis, et dies finitionis : à residente super sedem gloriosam, usque ad humiliatum in terrâ et cinere : ab eo qui utitur hyacintho, et portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo; furor, zelus, tumultus, fluctuatio, et timor mortis, iracundia perseverans, et contentio, et in tempore refectionis, in cubili somnus noctis immutat scientiam ejus. Modicum tanquàm nihil in requie, et ab eo in somnis, quasi in die respectûs. Conturbatus est in visu cordis sui, tanquàm qui evaserit in die belli... Cum omni carne, ab homine usque ad pecus, et super peccatores septuplum. Ad hæc mors, sanguis, contentio, et romphæa, oppressiones, fames, et contritio, et flagella. *Ecclesiast.*, XL, 1 seqq.

qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui (1). »

Substitué à l'humanité tout entière, Jésus-Christ, en s'immolant, a satisfait pour elle à la justice divine, qui exigeoit une victime d'un prix infini. *Il nous a délivrés* de la mort, et de l'esclavage *des principautés et des puissances* de l'enfer, *abolissant*, dit saint Paul, *le décret de notre condamnation, et l'attachant à la croix* (2). Rédempteur de l'homme condamné, réparateur de l'homme dégradé, il est encore le modèle de l'homme parfait, et la source de toutes les grâces par lesquelles nous pouvons, en suivant ses préceptes, et en imitant ses exemples, rétablir en nous l'image de Dieu, que le péché avoit effacée (3). Voilà ce que le Christ a fait pour nous. Entrons dans les pensées de l'éternelle sagesse, et contemplons ses voies dans l'œuvre merveilleuse de notre régénération.

Les volontés de Dieu, toujours conformes à la

---

(1) Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret : ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam. Non enim misit Deus Filium suum in mundum ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. *Joan.*, II, 16, 17.

(2) Et vos cùm mortui essetis in delictis..., convivificavit eum illo, donans vobis omnia delicta : delens quod adversùs nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci ; et exspolians principatus, et potestates, traduxit confidenter, palàm triumphans illos in semetipso. *Ep. ad Col.* II, 13, 15.

(3) Exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem, secundum imaginem ejus qui creavit illum. *Ib.*, III, 9, 16.

souveraine raison, constituent l'ordre ; et le désordre ou le péché n'est dès-lors, nous le répétons, que la désobéissance à ce que Dieu commande, ou l'opposition de la volonté libre de la créature à la volonté de Dieu. Mais la volonté de Dieu étant Dieu même, s'opposer à sa volonté c'est non seulement se séparer de de lui, non seulement s'élever au-dessus de lui, c'est encore, autant qu'il se peut, attenter à son être (1); et le péché seroit impossible, si l'ordre qu'il trouble n'étoit rétabli par le châtiment. Ainsi la créature demeure à la fois libre et soumise à l'empire du souverain Être. Quiconque résiste à sa bonté, plie sous sa justice : et soit qu'on envisage le péché en lui-même, soit qu'on en considère les suites, on reconnoît la vérité de ce que dit Bossuet, « qu'il n'est pas en la puissance même de Dieu qu'il y ait une misère plus grande (2). »

Afin donc d'expier le péché de l'homme, le Verbe divin, uni à notre nature, a offert pour nous une

---

(1) Tel sera, comme saint Paul nous l'apprend, le caractère de l'*homme de péché*, dont la venue annoncera la dernière apostasie, après laquelle *il n'y aura plus de temps*, mais l'éternité de l'enfer et l'éternité du ciel. « Le fils de perdition s'opposera à Dieu, et » s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est » adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-» même passer pour Dieu. » *Ne quis vos seducat ullo modo : quoniam* (non veniet dies Domini) *nisi venerit discessio primùm, et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis qui adversatur, et extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ità ut in templo Dei sedeat, ostendens se tanquam sit Deus.* Ep. ad Thessal., II, 3, 4.

(2) Ier *sermon pour le* IIe *dimanche de l'Avent.*

obéissance infinie. « Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé (1). Je fais toujours ce qui lui plaît (2). » C'est ainsi qu'il nous a réconciliés avec son Père; c'est ainsi qu'il a effacé, par une volonté parfaite, le crime de notre volonté rebelle. « En entrant dans le monde, il a dit : Vous n'avez voulu ni d'hostie ni d'oblation; mais vous m'avez formé un corps : vous n'avez point accepté les holocaustes pour le péché. Alors j'ai dit : Me voici! Il est écrit de moi à la tête du livre, que je ferai, ô Dieu, votre volonté. Et nous avons été, ajoute l'apôtre, sanctifiés dans cette volonté, par l'oblation faite une seule fois du corps de Jésus-Christ. (3). »

Dans la soumission de l'homme-Dieu, dans son sacrifice, tout est au-dessus de nos pensées. Lorsqu'on médite ce profond mystère, et que, de la volonté humaine de Jésus-Christ, s'élevant jusqu'à sa volonté divine, on découvre dans le sein de l'Être éternel une souveraineté et tout ensemble une obéissance infinie; lorsqu'on le voit, si on l'ose dire, commander selon

---

(1) Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus, qui misit me. *Joan.*, VI, 38.

(2) Quæ placita sunt ei, facio semper. *Id.*, VIII, 29. *Vid. et.* IV, 34; V, 30.

(3) Ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti; corpus autem aptasti mihi; holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : Ecce venio ; in capite libri scriptum est de me : Ut faciam, Deus, voluntatem tuam... In quâ voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel. *Ep. ad Hebr.*, X, 5, 6, 7, 10.

tout ce qu'il est, et obéir selon tout ce qu'il est, et qu'ensuite on se souvient que ces deux actes également parfaits de la puissance suprême ont pour objet la régénération de l'homme déchu, l'esprit s'abîme dans ces merveilles, et il adore en silence la justice, la sainteté, l'amour, qui éclatent dans la Rédemption.

Mais il ne suffit pas de l'admirer : pour en recueillir le fruit, il est nécessaire que l'homme concoure à son propre salut par une obéissance libre, semblable à celle de Jésus-Christ, et par une pleine conformité de sa volonté à la volonté divine. « Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel, celui-là entrera dans le royaume des cieux (1). Chacun de nous doit accomplir en soi le sacrifice du Rédempteur : sa grâce nous en donne la force ; et, uni au sien, notre sacrifice devient digne du Dieu à qui nous l'offrons, et à qui le Christ lui-même l'offrira éternellement.

Et pour entendre en quoi consiste ce sacrifice de nous-mêmes que nous devons à Dieu, considérons celui de son Fils. Par là nous apprendrons encore mieux quelle expiation exigeoit le péché, et ce que le Sauveur a fait pour réparer la nature humaine.

L'homme tomba premièrement par l'orgueil : il voulut s'égaler à Dieu, et, chose remarquable, ce

---

(1) Non omnis qui dicit mihi, Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum; sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse intrabit in regnum cœlorum. *Matth.*, VII, 21.

désir si stupide et si criminel est resté au fond de son cœur, et il se manifeste de nouveau toutes les fois que l'homme cesse de reconnoître une loi supérieure à sa raison; et nous l'avons vu, après dix-huit siècles de christianisme, séduit encore par cette parole : *Vous serez comme des dieux*, proclamer sa divinité, se consacrer des autels, et, à la face des *cieux qui racontent la gloire du Très-Haut*, lui disputer l'empire, et s'adorer lui-même.

La perfection de l'humilité expiera l'excès de l'orgueil. Par un abaissement incompréhensible, le Verbe divin descendra jusqu'à nous, il se revêtira de notre chair mortelle et de toutes nos misères, il se fera homme pour effacer le péché de l'homme qui voulut se faire Dieu; et par cet ineffable anéantissement, qui forme l'essence du sacrifice volontaire, non seulement il satisfera pleinement à la justice divine, ce qui étoit évidemment au-dessus du pouvoir de l'homme, mais encore il confondra l'orgueil même du prince de l'enfer, en montrant que ce que sa haine jugeoit impossible, l'amour infini peut l'effectuer. L'ange rebelle avoit vaincu l'homme en le flattant d'être Dieu, et l'esprit séducteur sera lui-même vaincu, et l'homme sera sauvé par l'homme-Dieu.

Tout ce qui blesse l'orgueil, Jésus-Christ a voulu l'éprouver. Roi par le droit de sa naissance, il s'est réduit à la plus humble condition. *N'est-ce pas là*, disoient les Juifs, *le fils du charpentier* (1)? Il partage,

(1) Nonne hic est fabri filius? *Matth.*, XIII, 55.

en venant au monde, la demeure des animaux, *parce qu'il n'y avoit point de place pour ses parens dans l'hôtellerie* (1). Une crèche, un peu de paille, quelques langes, voilà les richesses, voilà la pompe du libérateur des hommes. Pendant trente ans il vit du travail de ses mains dans une obscurité profonde. Il en sort pour exercer la charge du Messie, pour prêcher la pénitence et annoncer le salut au peuple; et son dénûment croît à mesure que ses fonctions s'élèvent. *Les renards ont leur tanière, et les oiseaux du ciel leur nid; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête* (2). Pauvre jusqu'à la fin, il reçoit tout de la charité, et le pain qui le nourrit, et les vêtemens qui le couvrent, et le linceul dans lequel on l'ensevelit.

Il se soumet encore à une humiliation plus grande : lui qui est le *Saint* par excellence, lui qui doit *écraser la tête du serpent*, il souffre que le démon le tente, *afin d'être en tout semblable à ses frères* (3). O Jésus! c'en est trop, arrêtez-vous : notre orgueil n'est-il donc pas assez expié, assez confondu? Non : tant qu'il restera quelque opprobre à subir, l'homme-Dieu ne sera pas satisfait; il manquera quelque chose à la plénitude de son sacrifice. Il faut qu'il recueille, pour

---

(1) Quia non erat eis locus in diversorio. *Luc.*, II, 7.

(2) Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos : Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. *Matth.*, VIII, 20.

(3) Debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret..... In eo enim, in quo passus est ipse et tentatus, potens est eis, qui tentantur, auxiliari... Tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato. *Ep. ad Hebr.*, II, 17, 18; et IV, 16.

prix de son amour, le mépris et la calomnie ; il faut qu'on le représente comme un séducteur (1), comme un *homme de bonne chère et qui aime le vin* (2), comme un ministre de Béelzebub (3) ; il faut qu'il soit livré à l'insulte, à la dérision, traité comme un insensé (4), moqué, outragé, maudit par la populace, et enfin qu'il meure du supplice des scélérats, au milieu des railleries et des exécrations d'un peuple entier.

Le sacrifice est-il complet? de la droite du Père au sommet du Golgotha, la distance est-elle assez grande, et le Fils de Dieu a-t-il assez descendu? Vous qu'il racheta par son abaissement, apprenez à vous abaisser à son exemple ; car cette étonnante expiation est aussi un modèle qui vous est offert, et une leçon qui vous est donnée. « Ayez en vous, nous dit l'apôtre, les sentimens qui ont été ceux de Jésus-Christ, qui, égal à Dieu, s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'un esclave, en se rendant semblable aux hommes, et se faisant reconnoître pour homme, par ce qui a paru de lui au dehors. Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que

(1) *Joan.*, VII, 12.
(2) Homo vorator et potator vini. *Matth.*, XI, 19.
(3) *Ibid.*, XII, 24.
(4) *Luc.*, XXIII, 11.

toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père (1). »

Il n'y a point à hésiter : l'immolation de l'orgueil est le premier acte de la vie chrétienne, le fondement de notre régénération ; et l'homme ne commence à se retrouver qu'en prononçant en lui-même qu'il n'est rien. Cet intime anéantissement, qui renferme une pleine reconnoissance de la souveraineté du seul Être existant par lui-même, est l'état naturel de toute créature devant Dieu, et plus encore celui d'une créature déchue ; là seulement elle est dans l'ordre. Plus elle s'abaisse, plus elle se rapproche de la perfection de l'homme-Dieu, plus elle se rend digne d'entrer comme lui dans la gloire du Père ; « car celui qui s'élève sera humilié, et celui qui s'humilie sera élevé (2). » Et maintenant plaignez-vous d'être abject aux yeux du monde, plaignez-vous du mépris, du dédain, de l'opprobre ; plaignez-vous de votre grandeur !

L'orgueil avoit rompu la société entre l'homme et Dieu ; le sacrifice de nous-mêmes la rétablit : il nous replace au rang de ses sujets, nous redevenons ses

---

(1) Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu, qui cùm in formâ Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo : sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen, quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium, et infernorum ; et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus-Christus in gloriâ est Dei Patris. *Ep. ad Philipp.*, II, 5—10.

(2) Qui autem se exaltaverit, humiliabitur ; et qui se humiliaverit, exaltabitur. *Matth.*, XXIII, 12.

enfans, par notre union avec son Fils (1), qui est tout ensemble et notre frère et notre chef. Nous n'avons d'autre volonté que la sienne, comme il n'a lui-même d'autre volonté que celle de son Père ; et par une parfaite obéissance à cette volonté parfaite, s'accomplit ce que disoit le Christ : « Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. Je suis en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés en l'unité, et que le monde connoisse que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé (2). »

Quel est l'homme qui, en méditant des vérités si élevées au-dessus du sens humain, pourroit n'y pas reconnoître la pensée de Dieu même, l'ordre éternel qu'il a établi? Lorsqu'avec une douce puissance elles commencent à s'emparer de votre entendement, à pénétrer votre cœur, est-ce que vous ne vous sentez pas comme renouvelé dans tout votre être? Doctrine étonnante, doctrine sublime, et doctrine cependant que les plus simples esprits ont conçue! cette créature qui n'aimoit, qui ne voyoit, qui ne cherchoit qu'elle, ne doit plus se chercher, se voir en rien : sa vie

(1) Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus : qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt. *Joan.*, I, 12, 13.

(2) Ego claritatem, quam dedisti mihi, dedi eis ; ut sint unum, sicut et nos unum sumus. Ego in eis, et tu in me ; ut sint consummati in unum ; et cognoscat mundus quia tu me misisti, et dilexisti eos, sicut et me dilexisti. *Joan.*, XVII, 22, 23.

entière doit être un sacrifice perpétuel ; et remarquez que ce sacrifice, fondement de la société divine, est également la base de la société humaine. L'orgueil ou l'amour désordonné de soi sépare l'homme de ses semblables, comme il le sépare de son auteur. Il détruit le pouvoir en détruisant l'obéissance ; il brise tous les liens sociaux. Quiconque est lui-même son Dieu, veut être aussi son roi. Alors il n'existe ni droits, ni devoirs ; la force seule commande : ses caprices, voilà l'unique loi. Le souverain qu'elle fit hier, elle le renverse aujourd'hui : un autre le remplace ; son sceptre c'est l'épée : tous ploient sous elle, nul n'obéit. On lit la terreur sur le front du maître, et la haine dans l'œil de l'esclave. Quelquefois, se dressant tout-à-coup, il secoue ses fers avec furenr, et réclame à grands cris sa souveraineté ; et le moment d'après il se courbe sous une plus dure servitude.

De l'esprit de sacrifice, de lui seul, naît la société véritable : il fait les sujets comme il fait les rois. Il n'en coûte point d'obéir à ceux qui ont entendu et goûté cette parole : « Si quelqu'un veut venir avec moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive (1). » En se renonçant ainsi, on ne vit plus, à l'exemple de Jésus-Christ, que d'une vie de dévouement, *se rendant*, s'il le faut, *obéissant jusqu'à la mort*, pour le salut de ses frères,

(1) Dicebat autem ad omnes : Si quis vult post me venire abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidiè, et sequatur me. *Luc.*, IX, 23.

pour maintenir dans la société du temps une fidèle image de l'ordre qui régnera sans fin dans la société éternelle. Et, chose admirable, c'est par cette noble obéissance que nous sommes délivrés de l'esclavage où gémissent les enfans d'Adam, les hommes d'orgueil; elle nous rend la vraie liberté. Dès que nous abjurons la souveraineté de nous-mêmes, nous ne dépendons plus que de Dieu; il est notre unique maître, ainsi que l'apôtre nous l'apprend : « Que tous soient soumis aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu : c'est lui qui les a ordonnées. Celui donc qui résiste au pouvoir, résiste à l'ordre de Dieu. Le prince est le ministre de Dieu pour le bien. Il est donc nécessaire que vous soyez soumis non seulement par la crainte du châtiment, mais par un devoir de conscience. Rendez à chacun ce qui lui est dû : le tribut, à qui vous devez le tribut; l'impôt, à qui vous devez l'impôt; la crainte, à qui vous devez la crainte; l'honneur, à qui vous devez l'honneur. Ne demeurez redevable envers personne, excepté de l'amour qui est toujours dû; car celui qui aime le prochain accomplit la loi (1). »

Jésus-Christ, modèle du sujet dans son obéissance

(1) Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit; non est enim potestas nisi à Deo : quæ autem sunt à Deo ordinatæ sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit... Dei enim minister est tibi (princeps) in bonum... Ideò necessitate subditi estote, non solùm propter iram, sed etiam propter conscientiam... Reddite ergo omnibus debita : cui tributum, tributum : cui vectigal, vectigal : cui timorem, timorem : cui honorem, honorem. Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis : qui enim diligit proximum, legem implevit. *Ep. ad Rom.*, XIII, 1 seqq.

à son Père, est aussi, dans le pouvoir qui lui est confié, le modèle du souverain. « Vous savez que les princes des nations dominent sur elles, et que ceux qui sont les plus grands exercent sur elles la puissance. Il n'en sera pas ainsi parmi vous; mais que celui qui voudra être plus grand parmi vous, soit votre serviteur; et que celui qui voudra être le premier, soit votre esclave : car le Fils de l'Homme n'est point venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour le salut de la multitude (1). »

Ainsi la société ne subsistant que par l'abnégation que fait de soi chacun de ses membres, elle n'est, pour ainsi parler, qu'une sainte hiérarchie de sacrifices. Le *ministre de Dieu* reçoit tout de lui, et ne reçoit rien pour lui-même. Il n'est le *premier* qu'à condition d'être le *serviteur* de tous; il doit au peuple qu'il lui est ordonné de conduire, plus que l'esclave ne doit à son maître; il lui doit jusqu'à sa vie même. Oui, le trône n'est qu'un autel ou l'homme-roi s'immole pour le *salut de la multitude*. Et lui aussi connoît le poids du manteau de pourpre, et la couronne d'épines, et le sceptre de roseau! Nous l'avons vu montant au Calvaire, et il a pu dire comme l'homme-Dieu : *Éloignez de moi ce calice; cependant, ô mon*

---

(1) Scitis quia principes gentium dominantur eorum; et qui majores sunt, potestatem exercent in eos. Non ità erit inter vos; sed quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister; et qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus. Sicut Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare, et dare animam suam, redemptionem pro multis. *Matth.*, XX, 25—28.

Père, que votre volonté se fasse et non la mienne (1).

Toutes les fonctions sociales émanant de la royauté en portent le caractère et, sous le christianisme, qui ôte à la domination sa dureté et à la soumission sa bassesse, s'élever c'est se dévouer davantage, et ceux-là sont *grands* qui, détachés de leur intérêt propre et consacrés à leurs frères sans réserve, vivent pour les servir, et meurent pour les sauver.

Le renoncement à soi-même produit ainsi l'ordre général. Il unit les hommes entre eux, et il établit dans chaque homme une paix inaltérable, cette douce paix que Jésus-Christ sur le point de quitter la terre promettoit à ses disciples. « Je vous laise la paix, je vous donne ma paix, non comme le monde la donne. Je vous ai dit ces choses, afin que vous ayez la paix en moi. Vous serez opprimés dans le monde; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde (2). » Il l'a vaincu en effet par ses humiliations, par son anéantissement, par l'*amour du Père* qui étoit en lui, et qui est souverainement opposé à l'amour du monde : « car tout ce qui est dans le monde est convoitise de la chair, et convoitise des yeux, et orgueil de la vie; qui n'est point du Père mais qui est du monde. Et le monde passe, et sa convoitise; mais celui qui fait

---

(1) Pater, si vis, transfer calicem istum à me : verumtamen non mea volontas, sed tua fiat. *Luc.*, XXII, 42.

(2) Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : non quomodo mundus dat, ego do vobis. — Hæc locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis. In mundo pressuram habebitis : sed confidite, ego vici mundum. *Joan.*, XIV, 27; et XVI, 33.

la volonté de Dieu demeure éternellement (1). »

Imitons le Sauveur, associons-nous à son sacrifice, et nous vaincrons aussi le monde, et nous recueillerons l'héritage de paix que Jésus-Christ nous a laissé. Au dedans comme au dehors, c'est de l'orgueil que naît le trouble. Nous voulons être riches, puissans, posséder les dignités, les honneurs, la gloire; nous voulons être en tout les premiers. Voilà ce qui nous tourmente durant la veille, et ce qui agite encore notre sommeil. De là les vaines espérances, les regrets, les chagrins, l'envie, la défiance, la haine, et cette inquiétude secrète qui aigrit nos douleurs et corrompt nos joies mêmes. L'homme superbe ne jouit de rien, les désirs dévorent sa vie; qui l'entendit jamais dire: Assez? Ses jours s'écoulent en tumulte comme l'eau du torrent (2); il passe, et l'on n'aperçoit que des débris dans son lit desséché.

« Celui qui aime son âme, la perdra; et celui qui hait son âme en ce monde, la conserve pour l'éternelle vie (3). » Plus de crainte, plus d'anxiétés lorsqu'on s'est détaché de soi-même. Un calme céleste

---

(1) Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo : quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ ; quæ non est ex Patre, sed ex mundo est. Et mundus transit, et concupiscentia ejus. Qui autem facit voluntatem Dei, manet in æternum. *Joan, I Ep.*, II, 15—17.

(2) Sicut torrens qui raptim transit in convallibus... *Job.*, VI, 15.

(3) Qui amat animam suam, perdet eam; et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam. *Joan.*, XII, 25.

environne l'autel où s'accomplit le sacrifice volontaire. Oh! *si l'on connoissoit le don de Dieu*(1)! si une seule fois on avoit goûté les délices qui accompagnent le parfait anéantissement dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple, cette joie intime, inénarrable, de se sentir dans l'ordre, de sentir tout son être uni à l'Être qui renferme en soi tous les biens! Que peut offrir le monde en échange d'une semblable félicité? Ses plaisirs mêmes, si rares, si fugitifs, si vides, sont toujours mêlés de quelque amertume. « Lorsque l'homme conçoit un désir désordonné, aussitôt il devient inquiet en lui-même : l'orgueilleux et l'avare n'ont jamais de repos; mais le pauvre et l'humble d'esprit demeurent dans l'abondance de la paix (2). Il faut que vous appreniez à vous briser en beaucoup de choses, si vous voulez conserver la paix et la concorde avec les autres (3). Je vous enseignerai la voie de la paix et de la vraie liberté. Appliquez-vous à faire la volonté d'autrui plutôt que la vôtre; choisissez toujours d'avoir plutôt moins que plus; cherchez toujours la dernière place, et à être au-dessous de tous; désirez toujours et priez que la volonté de Dieu s'accomplisse parfaitement en vous : celui qui agit ainsi entre dans la voie de la paix et du repos (4). »

Aimable paix de l'homme humble, vous êtes ce

---

(1) Si scires donum Dei! *Joan.*, IV, 10.
(2) *Imit. Christ.*, lib. I, cap. VI, n. 1.
(3) *Ibid.*, cap. XVII, n. 1.
(4) *Ibid.*, lib. III, cap. XXIII, n. 1 et 3.

bon trésor que les vers ne consument point, et que personne ne peut nous ravir. Combien doucement l'âme se repose dans cette pensée : Je ne suis rien, je n'ai droit à rien ; et c'est parce que rien ne m'est dû, que j'espère posséder tout : car la grâce, la miséricorde, l'immortelle jouissance du Dieu à qui mon cœur aspire, ne sont jamais, ne peuvent jamais être qu'un don gratuit de son amour! Oh! quand verrai-je décliner les ombres qui le dérobent à mes regards? *J'ai langui dans cette attente* (1), dans l'attente du jour éternel. Laissez aller, Seigneur, votre serviteur en paix, afin que ses yeux contemplent le salut que vous avez promis.

Le péché de notre premier père ne fut pas seulement un péché d'orgueil. Une curiosité criminelle, le désir insensé de connoître ce que Dieu, dans sa bonté, avoit voulu qu'il ignorât, corrompit la raison de l'homme et dégrada son cœur. Il perdit à la fois l'innocence et la vérité. L'incertitude, le doute, l'erreur, s'emparèrent de son esprit ; tous ses penchans l'inclinèrent au mal (2).

Par quelle expiation le Fils de Dieu effacera-t-il ce crime? comment guérira-t-il cette funeste plaie ? Lui qui est l'éternelle lumière, il couvre sa splendeur du voile de l'humanité; il obscurcit à nos yeux son

---

(1) Concupiscit et defecit anima mea. *Ps.*, LXXXIII, 3.

(2) Eramus enim aliquando et nos insipientes, increduli, errantes, servientes desideriis, et voluptatibus variis, in malitiâ et invidiâ agentes, odibiles, odientes invicem. *Ep. ad Tit.*, III, 3.

éclat. *Tous les trésors de la sagesse et de la science sont en Jésus-Christ,* mais ils sont *cachés* (1). Sa divine intelligence paroît, comme celle des enfans des hommes, croître et se développer peu à peu; il écoute les enseignemens de ceux qu'il vient instruire, il se soumet à l'autorité des docteurs qui ont charge pour annoncer et pour expliquer la loi. On ne voit pas en lui une pensée, un désir qui ne se rapporte à cette loi, qui recevra de lui sa perfection. Il nous apprendra véritablement la *science du bien et du mal,* ce que nous devons éviter et ce que nous devons faire; il nous l'apprendra par son exemple autant que par ses leçons. Suivons ses pas, ne le quittons point, observons ses œuvres avec respect, prêtons l'oreille à ses discours. Quelle simplicité ravissante, quelle pureté, quelle dignité dans ses actions! Quelle douceur inexprimable, et quelle puissance dans ses paroles! elles ont un charme, une grâce d'amour qui touche et persuade les âmes les plus dures; le peuple les comprend sans aucune peine, et jamais l'esprit de l'homme n'en pénétrera la profondeur. Quelle inépuisable charité! quelle ardeur, quel zèle, et en même temps quel calme divin! Il fuit les plaisirs et les grandeurs. Sa vie est une vie de travail, de dévouement et de prière. Rien ne l'attache ici-bas que les devoirs qu'il y remplit, les bienfaits qu'il répand; la terre n'est pas sa demeure, *il passe* en accomplissant la volonté de celui qui l'envoie.

(1) In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi... *Ep. ad Coloss.*, II, 3.

Les pauvres sont ses amis, et il ne rebute point le riche. Il appelle a lui les enfans, il nous les offre pour modèles. Il ne raisonne point, il ne discute point, il dit : *Faites cela et vous vivrez* (1). Que demande-t-il à ceux qui le pressent de guérir leurs maux? de croire (2) : *Qu'il vous soit fait selon que vous avez cru* (3). Et encore : *Votre foi vous a sauvé* (4). Il attire à lui les pécheurs par une onction toute céleste, et alors on entend cette voix qui bénit et console le repentir : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* (5). O Jésus! l'homme ingrat souvent vous méconnoît : mais vous, ô Dieu fait homme! vous ne méconnoissez aucun de vos frères; et le plus vil, le plus coupable est toujours reçu quand il vient à vous. Vos bras s'ouvrent pour le presser sur votre cœur divin; sur ce cœur que l'amour blessa au sommet du Calvaire, et d'où s'épanche éternellement une intarissable miséricorde!

De quelle vertu n'offre-t-il point la plus sublime perfection? et quel autre que lui put jamais dire : *Qui de vous me reprendra de péché* (6)? Inflexible comme la vérité dans ses enseignemens, il est plein d'indulgence et d'une douce pitié dans ses rapports

---

(1) Hoc fac et vives. *Luc.*, X, 28.
(2) Noli timere, crede tantùm. *Id.*, VIII, 50.
(3) Sicut credidisti, fiat tibi. *Matth.*, VIII, 13.
(4) Fides tua te salvum fecit. *Luc.*, XVIII, 42 et alib.
(5) Remittuntur ei peccata multa, quoniam [dilexit multùm. *Id.*, VII, 47.
(6) Quis ex vobis arguet me de peccato? *Joan.*, VIII, 46.

avec les hommes ; *il n'achève point de rompre le roseau déjà brisé, il n'éteint pas la mèche qui fume encore* (1). Quelle active compassion pour les malheureux ! Quelle tendresse touchante pour les siens ! Il pleure près du tombeau de Lazare. Le disciple qu'il aimoit se repose sur son sein la veille de sa mort, et avant d'expirer il lui confie sa mère : *Voilà votre fils!* dit-il à Marie ; et au disciple : *Voilà votre mère* (2) ! Toute l'âme humaine est là. Sa patience, au milieu des plus horribles épreuves, n'est pas ébranlée un moment. Trahi par un de ses apôtres, il n'a que ce mot pour se plaindre : *Mon ami* (3) ! Il prie sur la croix pour ses bourreaux : *Tout est consommé* (4) !

Oui, tout est consommé de la part du Sauveur : il ne pouvoit rien de plus pour nous. Les égaremens de notre esprit, nos passions, nos désirs criminels, sont expiés ; et c'est à nous d'achever, par un libre concours à la grâce, l'œuvre de notre régénération, en travaillant sans relâche à nous réformer sur le modèle de toute perfection.

« Vous étiez autrefois éloignés de Dieu et ses ennemis, à cause des œuvres mauvaises conçues dans votre esprit ; mais maintenant Jésus-Christ vous a réconciliés par sa mort, pour vous rendre saints, purs

---

(1) Calamum quassatum non conteret, et linum fumigans non extinguet. *Is.*, XLII, 3 ; *Matth.*, XII, 20.

(2) Cùm vidisset ergo Jesus matrem, et discipulum stantem quem diligebat, dicit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus. Deindè dicit discipulo : Ecce mater tua. *Joan.*, XIX, 26.

(3) Amice, ad quid venisti ? *Matth.*, XXVI, 50.

(4) Consummatum est. *Joan.*, XIX, 30.

et irrépréhensibles devant lui : si toutefois vous demeurez fondés et fermes dans la foi, et inébranlables dans l'espérance de l'Évangile que vous avez entendu et qui a été prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel, afin que tout homme devienne parfait dans le Christ Jésus (1). »

Nous cherchions inutilement la vérité en nous-mêmes ; nous la retrouvons par la foi. En nous unissant à celui qui est la *vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, elle nous délivre du doute et de l'erreur, elle fixe nos incertitudes, « elle nous remplit de toutes les richesses de la plénitude de l'intelligence, pour connoître le mystère de Dieu le Père et de Jésus-Christ (2). »

Le sacrifice de l'esprit rétablit l'ordre dans nos pensées, et celui du cœur dans nos sentimens, en les rendant conformes aux sentimens et aux pensées de Dieu. L'homme enivré du désir de la science, voulut la substituer à la foi ; et une nuit éternelle couvrit son entendement. Il a fallu que le Verbe, se faisant

---

(1) Et vos cùm essetis aliquando alienati, et inimici sensu in operibus malis ; nunc autem reconciliavit in corpore carnis ejus per mortem, exhibere vos sanctos, et immaculatos, et irreprehensibiles coram ipso : si tamen permanetis in fide fundati, et stabiles, et immobiles à spe Evangelii, quod audistis, quod prædicatum est in universâ creaturâ, quæ sub sole est... Quem (Christum) nos annuntiamus, corripientes omnem hominem, et docentes omnem hominem, in omni sapientiâ, ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu. *Ep. ad Coloss.*, I, 21, 22, 23, 28.

(2) Instructi in charitate, et in omnes divitias plenitudinis intellectûs, in agnitionem mysterii Dei Patris et Christi Jesu... *Ibid.*, II, 2.

homme, entrât, si l'on peut le dire, dans cette nuit pour la dissiper. *La lumière a lui dans les ténèbres* (1); la parole a de nouveau manifesté la vérité, et tous ceux qui croient la possèdent. « Ne cherchez donc point à comprendre pour croire ; mais croyez afin de comprendre. La foi doit précéder l'intelligence, afin que l'intelligence soit le prix de la foi (2). » La réparation de notre nature est l'image de sa création primitive : l'une et l'autre sont l'ouvrage du Verbe (3). Il a renouvelé notre intelligence, comme il l'avoit formée, en se communiquant à elle ; écouter, croire, obéir, ce fut son premier acte : elle naquit par la foi; et la parole qui lui donna originairement la vie, est la même qui la lui rend (4).

Craignons d'obscurcir en nous la lumière que le Verbe fait homme, que Jésus-Christ, *auteur et consommateur de la foi* (5), est venu nous apporter; craignons de déchoir une seconde fois du grand don que nons avons reçu, par une présomptueuse confiance en notre raison, par une curiosité indiscrète et criminelle. Ayons toujours présent ce conseil de saint

---

(1) Et lux in tenebris lucet. *Joan.*, I, 15.

(2) Noli quærere intelligere ut credas; sed crede ut intelligas. — Fides debet præcedere intellectum, ut sit intellectus fidei præmium. *S. August. in Psalm. CXVII et in Is.*

(3) In ipso condita sunt universa in cœlis, et in terrâ, visibilia et invisibilia... : omnia per ipsum, et in ipso creata sunt. *Ep. ad Coloss.*, I, 16.

(4) Voluntariè enim genuit nos Verbo veritatis, ut simus initium aliquod creaturæ ejus. *Jacob.*, I, 18.

(5) Aspicientes in auctorem fidei, et consummatorem Jesum... *Ep. ad Hebr.*, XII, 2.

Paul : « Prenez garde que personne ne vous surprenne par la philosophie, et par des raisonnemens vains et trompeurs, selon les traditions des hommes, selon les principes d'une science mondaine, et non selon Jésus-Christ (1). »

La pleine conformité des pensées de l'homme-Dieu, de ses désirs et de ses volontés, avec les volontés, les désirs, les pensées de son Père, formoit entre eux cette union intime, indissoluble, qu'il demandoit aussi pour les siens (2) : union sainte qui consomme notre régénération, comme elle consommera notre félicité, et qui devient plus étroite et plus douce à mesure que, croissant dans la foi et dans l'amour (3), *nous mourons à nous-mêmes*, pour ne plus vivre *que de la vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu* (4), par le sacrifice perpétuel de notre esprit, de notre cœur, de tout notre être.

Tout notre être en effet étoit dégradé par le péché ; *la chair avoit aussi corrompu sa voie* (5), et les désordres des sens devoient être expiés comme les désordres de l'intelligence. L'homme-Dieu accomplit en son corps

---

(1) *Traduction de Sacy.* — Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, et inanem fallaciam, secundùm traditionem hominum, secundùm elementa mundi, et non secundùm Christum. *Ep. ad Hebr.*, II, 8.

(2) Pro eis rogo..., ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint... : ut sint unum, sicut et nos unum sumus. *Joan.*, XVII, 20—22.

(3) Finis autem præcepti est charitas de corde puro, et conscientia bona, et fides non ficta. *Ep. I ad Tim.*, I, 5.

(4) Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo. *Ep. ad. Coloss.*, III, 3.

(5) Omnis caro corruperat viam suam. *Genes.* VI, 12.

cette expiation nécessaire (1) : il prêche la pénitence plus encore par son exemple que par ses discours. Né dans la pauvreté, il supporte toutes les privations qui l'accompagnent. En entrant dans le monde il verse son sang pour rendre témoignage à l'ancienne alliance, comme il le versera plus tard pour établir la nouvelle. Il se prépare à exercer sa mission publique par le jeûne et les veilles. L'abattement, la fatigue, la faim, la soif, il a tout éprouvé. *Sa nourriture est de faire la volonté de celui qui l'envoie* (2). Il instruit le peuple durant le jour, et la nuit il se retire sur la montagne pour prier. Il ne cesse de s'offrir en holocauste à son Père, de lui présenter ses souffrances pour apaiser sa justice, pour expier nos plaisirs et nos voluptés. *Nous avons été guéris par ses plaies* (3). Sans cesse il rappelle sa passion, il s'en occupe sans cesse ; jusque sur le Thabor, c'est d'elle qu'il s'entretient avec Moïse et Elie (4). Son amour est avide de douleurs : « J'ai désiré d'un grand désir de célébrer cette Pâque avec vous (5) ! » Et cette Pâque est celle qui précède im-

---

(1) Nunc autem reconciliavit in corpore carnis ejus per mortem. *Ep. ad Coloss.*, I, 22. — Et quidem, cùm esset filius Dei, dedicit ex eis quæ passus est obedientiam : et consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi, causa salutis æternæ. *Ep. ad Hebr.*, V, 8, 9.

(2) Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus, qui misit me, ut perficiam opus ejus. *Joan.*, IV, 34.

(3) Livore ejus sanati sumus. *Is.*, LIII, 5.

(4) Dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem. *Luc.*, IX, 31.

(5) Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum antequàm patiar. *Id.*, XXII, 15.

médiatement son immolation ; celle où l'agneau sans tache est substitué à l'agneau figuratif : cette Pâque, c'est le calice d'amertume, c'est l'agonie, les défaillances, la sueur de sang de Gethsemani, les tortures du prétoire, la mort de la croix.

Et à présent je comprends l'apôtre : oui ; l'amour de Jésus-Christ nous presse : considérant que si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts ; et Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et qui est ressuscité pour eux (1). Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés dans sa mort ? Nous avons été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort ; afin que, comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire de son Père, nous marchions aussi dans une nouvelle vie : sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit détruit, et que désormais nous ne soyons plus asservis au péché ; car celui qui est mort, est délivré du péché. Que si nous sommes morts avec Jésus-Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec Jésus-Christ. Il est mort seulement une fois pour le péché, et à présent il vit pour Dieu. Considérez-vous de même comme étant morts au péché, et comme ne vivant plus que pour Dieu en Jésus-Christ notre

(1) Charitas Christi urget nos ; æstimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt : et pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt, jam non sibi vivant ; sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit. *Ep. II ad Corinth.*, V, 14, 15.

Seigneur. Que le péché donc ne règne point en votre corps mortel, en sorte que vous obéissiez à ses convoitises (1). Faites mourir les membres de l'homme terrestre ; la fornication, l'impureté, les mauvais désirs. Dépouillons-nous du vieil homme et de ses actes, et revêtons-nous de l'homme nouveau (2), portant toujours en notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans nos corps (3). »

Ainsi, outre le sacrifice de l'esprit et du cœur, nous devons encore à Dieu le sacrifice du corps dans lequel nous avons péché; et c'est en immolant par la pénitence les convoitises de la chair, que notre régénération s'achève. Car, ne nous y trompons pas, lorsque le Sauveur a dit : « Il falloit que le Christ souffrît, et

---

(1) An ignoratis quicumque baptizati sumus in Christo Jesu', in morte ipsius baptizati sumus? Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem : ut quomodo Christus surrexit à mortuis per gloriam Patris, ità et nos in novitate vitæ ambulemus... Hoc scientes, quia vetus homo noster crucifixus est, ut destruatur corpus peccati, et ultrà non serviamus peccato. Qui enim mortuus est, justificatus est à peccato. Si autem mortui sumus cum Christo, credimus quia simul etiam vivemus cum Christo... Quòd enim mortuus est peccato, mortuus est semel : quòd autem vivit, vivit Deo. Ità et vos existimate, vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo in Christo Jesu Domino nostro. Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis ejus. *Ep. ad Rom.*, VI, 3 seqq.

(2) Mortificate ergo membra vestra, quæ sunt super terram ; fornicationem, immunditiam, libidinem, concupiscentiam malam... Exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novum. *Ep. ad Coloss.*, III, 5, 9.

(3) Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris. *Ep. II ad Corinth.*, IV, 10.

qu'il entrât ainsi dans sa gloire (1) ; » il représentoit toute l'humanité. Il a sanctifié nos souffrances par les siennes, mais il ne nous a point dispensés de souffrir. Il nous a montré le chemin, pour que nous marchions sur ses traces (2) : et telle est la puissance et l'onction de sa grâce, que la voie rude est la voie de la paix. *Heureux les pauvres ! heureux ceux qui pleurent* (3) ! Heureux ceux qui, comme l'apôtre, *châtient leur corps* sans relâche, *et le réduisent en servitude* (4) ! Heureux ceux qui s'écrient, en contemplant Jésus : *J'ai désiré d'un grand désir de célébrer cette Pâque avec vous !* Tôt ou tard il arrive, ce moment si horrible à la nature et si consolant pour la foi ; ce moment qui consomme notre révolte ou notre sacrifice, notre perte ou notre salut. Et nous aussi, nous tremperons nos lèvres dans le calice qui parut si amer à l'homme-Dieu ! et nous aussi, nous connoîtrons les transes de l'agonie, et les sueurs de l'angoisse, et le travail du dernier passage ! Nul n'échappe à l'arrêt prononcé contre la race humaine. Mais en montant au Calvaire le chrétien sait que son Libérateur l'y a précédé ; il y trouve encore sa croix, il jette sur elle un regard

---

(1) Hæc oportuit pati Christum, et ità intrare in gloriam suam. *Luc.*, XXIV, 26.

(2) Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quòd sumus filii Dei. Si autem filii, et hæredes ; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi : si tamen compatimur, ut et conglorificemur. *Ep. ad Rom.*, VIII, 16, 17. Vid. et. *Ep. ad Hebr.*, XII, 6 seqq.

(3) Beati pauperes... Beati qui lugent. *Matth.*, V, 3, 5.

(4) Castigo corpus meum, et in servitutem redigo. *Ep. I ad Corinth.*, IX, 27.

d'amour, et tout se calme en lui, *hors le désir d'être avec Jésus* (1). On l'entend qui l'appelle d'une voix toujours plus foible ; elle s'éteint, la prière cesse, et l'éternel cantique de joie commence dans les cieux !

En rétablissant les rapports de l'homme avec Dieu et avec les autres hommes, Jésus-Christ a rétabli l'ordre que le péché avoit troublé ; et le fondement de cet ordre est une obéissance parfaite, ou le sacrifice entier de soi-même. Tout péché en effet est une rebellion contre la souveraineté de l'être infini ; tout péché naît donc de l'orgueil, et l'orgueil est la source de tout mal, puisqu'en nous séparant de Dieu, il nous sépare de tout bien. Il nous concentre en nous-mêmes, et par là il viole notre nature, et tend à la détruire; car le principe de notre vie n'est pas en nous. Dépendans dès-lors de la cause par laquelle nous existons, la première loi de notre être est l'obéissance. Tout ce qui est en nous doit obéir, tout ce qui est en nous doit être soumis à quelque chose hors de nous : c'est ce que Jésus-Christ est venu nous apprendre ; c'est par cette doctrine qu'il nous a sauvés, et qu'il nous régénère. La foi est la vie de l'intelligence ; et croire c'est obéir, c'est être soumis à une raison supérieure, à une autorité qui commande. L'amour est la vie du cœur ; et aimer ce que l'ordre nous ordonne d'aimer, c'est obéir, c'est être soumis à une volonté supérieure, à une autorité qui commande. Le corps

(1) Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo. *Ep. ad Philipp.*, I, 23.

même ne vit, et il n'atteindra un jour la perfection qui lui est propre, qu'en obéissant à des lois opposées à ses convoitises.

Le christianisme, loi d'obéissance, loi de sacrifice, est donc véritablement la loi de vie, l'expression parfaite de la nature de l'homme et de la nature de Dieu. Et remarquez dans la Rédemption, comme dans le christianisme dont elle est la base, les éclatans caractères auxquels on reconnoît tout ce qui est divin.

Elle est une : *Il n'existe qu'un Dieu et un seul Médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ* (1) : *il n'y a de salut qu'en lui* (2) : *il a été offert une seule fois* (3) et par cette *unique oblation il a satisfait pour les péchés du monde entier* (4), *et consommé notre éternelle sanctification* (5).

Elle est universelle : *Le Christ est mort pour tous* (6) et *tout nous a été donné en lui* (7).

Elle est perpétuelle : *L'agneau immolé dès l'origine du monde* (8), n'a jamais cessé, ne cessera jamais de

---

(1) Unus enim Deus, unus et Mediator Dei et hominum homo Christus Jesus. *Ep. I ad Timoh.*, II, 5.

(2) Non est in alio aliquo salus. *Act.*, IV, 12.

(3) Christus semel oblatus est. *Ep. ad Hebr.*, IX, 28. *Ib.*, VII, 27; X, 10. *Ep. I Petr.*, III, 18.

(4) Ipse est propitiatio pro peccatis nostris; non pro nostris autem tantùm, sed etiam pro totius mundi. *Ep. I Joan.*, II, 2.

(5) Unâ enim oblatione, consummavit in æternum sanctificatos. *Ep. ad Hebr.*, X, 14.

(6) Pro omnibus mortuus est Christus. *Ep. II ad Corinth.*, V, 15.

(7) Qui etiam proprio filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum : quomodo non etiam cum illo omnia donavit. *Ep. ad Rom.*, VIII, 32.

(8) Occisus est ab origine mundi. *Apocal.*, XIII, 8.

se présenter à son Père en état de victime ; et bien qu'accomplie *une seule fois* au milieu des temps, la Rédemption sera éternelle comme l'homme-Dieu, et comme la félicité de ses élus.

Elle est sainte, puisqu'elle est la source de toute sanctification, puisqu'elle a expié tous nos crimes, effacé toutes nos souillures, réconcilié la terre avec le ciel ; puisque les puissances mêmes de l'enfer ont été forcées de rendre hommage à la sainteté du Rédempteur : *Je sais que vous êtes le saint de Dieu* (1) !

Frappés de ces divins caractères, les peuples sont venus au pied de la croix sur laquelle la Rédemption a été consommée ; *ils ont cru à l'amour que Dieu a pour nous* (2), et ils ont dit comme saint Paul : « C'est sans doute quelque chose de grand que ce mystère d'amour, qui a été révélé dans la chair, justifié par l'esprit, manifesté aux anges, prêché aux nations, cru dans le monde, reçu dans la gloire (3). Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? la tribulation ? l'angoisse ? la faim ? la nudité ? le péril ? la persécution ? le glaive ? Mais nous triomphons en toutes ces choses, à cause de celui qui nous a aimés. Ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés,

---

(1) Scio te quis sis, sanctus Dei. *Luc.*, IV, 34.

(2) Et nos cognovimus, et credidimus charitati, quam habet Deus in nobis. *Ep. I Joan.*, IV, 16.

(3) Et manifestè magnum est pietatis sacramentum, quod manifestatum est in carne, justificatum est in spiritu, apparuit angelis, prædicatum est gentibus, creditum est in mundo, assumptum est in gloriâ. *Ep. I ad Tim.*, III, 16.

ni les vertus, ni le présent, ni l'avenir, ni la force, ni ce qu'il y a de plus haut, ni ce qu'il y a de plus profond, ni aucune créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est en Jésus-Christ notre Seigneur (1). »

Nous avons vu ce qu'il a fait pour justifier l'homme, pour réparer la nature dégradée. Mais sa mission n'est pas épuisée par ces immenses bienfaits : il devoit encore fonder son Église *contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront point* (2); et cette société divine devoit à son tour servir de modèle, et communiquer sa force et sa vie aux sociétés purement humaines qui s'établiroient parmi les chrétiens. Jésus-Christ est roi, il l'a dit lui-même (3), et son royaume est dans ce monde, quoiqu'il *ne soit pas du monde* (4), *parce que tout ce qui est du monde est convoitise de la*

---

(1) Quis ergo nos separabit à charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum, an persecutio? an gladius?... Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos. Certus sum enim, quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro. *Ep. ad Rom.*, VIII, 35 et seq.

(2) Portæ inferi non prævalebunt adversùs eam. *Matth.*, XXI, 18.

(3) Dixit ei Pilatus : Ergo rex es tu? Respondit Jesus : Tu dicis, quia rex sum ego. *Joan.*, XVIII, 37.

(4) Non ait, *Regnum meum non est* in hoc mundo; sed, *non est de hoc mundo*. Et cùm hoc probaret dicens : *Si ex hoc mundo esset regnum meum, ministri mei utiquè decertarent, ut non traderer Judæis ;* non ait, *Nunc autem regnum meum* non est hìc ; sed non est *hînc*. Hìc est enim regnum ejus usque in finem sæculi. *S. Aug. in Joan. evangel. Tract. CXV*, n. 2. *Oper.* part. II, tom. III, col. 792.

chair, et convoitise des yeux, et orgueil de la vie (1). A l'empire du monde, qui appartient à l'esprit mauvais (2), il a opposé un autre empire, qui est l'éternelle cité de Dieu. Moïse avoit annoncé qu'il seroit législateur comme lui; mais la loi mosaïque, particulière au peuple juif, n'étoit que la figure de la loi universelle du Messie, loi parfaite qui règle tout l'homme, ses pensées, ses sentimens, ses actions, et qu'une autorité également parfaite conserve et promulgue perpétuellement. Le pouvoir qu'il avoit reçu de son Père, il le transmit à ses apôtres, et principalement au premier d'entre eux, pour enseigner les nations (3), pour les unir dans la même foi, dans le même amour, et pour conduire en son nom tous ceux qui croiroient en lui, promettant d'être jusqu'à la fin des siècles (4) avec les pasteurs qu'il chargeoit de continuer sa mission (5). C'est lui qui parle, qui instruit, qui commande par leur bouche; et, sous l'autorité souveraine du chef qui, dans la plénitude de sa puissance, représente l'immortelle royauté du Christ, sa loi prêchée en tous lieux multiplie les fruits de la Rédemption, en

---

(1) *Joan. I Ep.*, II, 16.

(2) Mundus totus in maligno positus est. *Ibid.*, V, 19.

(3) Erat docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribæ eorum et pharisæi. *Matth.*, VII, 29.—Et stupebant in doctrinâ ejus, quia in potestate erat sermo ipsius. *Luc.*, IV, 32. — Hæc loquere, et exhortare, et argue cum omni imperio. *Ep. ad Tit.*, II, 15.

(4) Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ. Euntes ergo docete omnes gentes... Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi. *Matth.*, XXVIII, 18, 19 et 20.

(5) Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. *Joan.*, XX, 21.

propageant sur la terre le règne de l'ordre et de la vérité.

Unis ainsi dans une société dont la durée sera éternelle, et où l'enseignement de Jésus-Christ se perpétue sans altération, les hommes remontent par l'obéissance à l'état de perfection dont ils étoient déchus. La foi élève leur raison à une hauteur infinie, puisqu'elle leur donne de Dieu la même idée qu'il a de lui-même; et en l'aimant d'un amour sans bornes (1), leur cœur se purifie et devient digne de le posséder.

Mais Jésus-Christ n'est pas seulement législateur et roi, il est encore pontife; et comme pontife il achève de sanctifier par un culte parfait la société qu'il a établie. Le sacrifice qui a sauvé le monde, se renouvelle sur l'autel d'une manière non sanglante, et manifeste perpétuellement la sainteté de Dieu, sa justice et sa miséricorde. *Toujours vivant pour intercéder* en notre faveur, le *souverain prêtre selon l'ordre de Melchisédech* (2) s'offre pour nous à son Père, et nous offre avec lui. Sa grâce, en aidant notre volonté, en l'inclinant au bien comme la nature corrompue l'incline au mal, nous rend véritablement libres d'obéir à ses préceptes, et de concourir ainsi à notre régénération. Il fait descendre en nous l'Esprit sanctificateur, qui nous éclaire intérieurement, nous fortifie, nous console; et de même que, dans l'ordre général, la vérité nous est donnée, et le Verbe, qui

(1) Modus amandi Deum, sine modo amare. *S. Bernard.*
(2) *Ep. ad Hebr.*, VII, 25; et VI, 20.

est notre lumière, s'unit à nous par un moyen extérieur et sensible, ou par la parole ; la grâce aussi nous est donnée ; et l'Esprit saint, qui est notre amour (1), s'unit à nous par un moyen extérieur et sensible, ou par les sacremens. « Il vient au secours de notre foiblesse, car nous ne savons pas prier comme il faut; mais l'Esprit lui-même demande pour nous avec des gémissemens ineffables. Et celui qui scrute les cœurs sait ce que demande l'Esprit, parce qu'il demande selon Dieu pour les saints (2). » En priant pour nous, il nous apprend à prier (3), à adorer ; et nos adorations, nos prières, ne forment avec celles de l'Église qu'une même prière, une même adoration, qui reçoit de Jésus-Christ tout son prix. « C'est par lui que nous avons accès près du Père, que nous devenons ses serviteurs et les concitoyens des élus ; c'est par lui et en lui que la société qu'il a fondée croît en un temple saint consacré au Seigneur (4). » Présent au milieu de nous, présent en chacun de nous, par

---

(1) Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis. *Ep. ad Rom.*, V, 5.

(2) Similiter autem et Spiritus adjuvat infirmitatem nostram, nam quid oremus, sicut oportet, nescimus : sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. Qui autem scrutatur corda, scit quid desideret Spiritus; quia secundùm Deum postulat pro sanctis. *Ibid.*, VIII, 26, 27.

(3) Accepistis Spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba (Pater). *Ibid.*, 15.

(4) Per ipsum habemus accessum ambo in uno spiritu ad Patrem. Ergo jam non estis hospites, et advenæ; sed estis cives sanctorum, et Domestici Dei... In quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in domino. *Ep. ad Ephes.*, II, 18, 19 et 21.

le sacrement de son corps et de son sang, il divinise notre culte, il donne à notre obéissance, à nos hommages, quelque chose d'infini; il est en nous, et nous sommes en lui; son sacrifice est notre sacrifice, ses mérites sont nos mérites, et sa gloire aussi sera notre gloire, *si nous persévérons jusqu'à la fin* (1) dans cette union qui fait de nous les *héritiers de Dieu* et les *cohéritiers de son Fils* (2).

Voilà ce que nous devons à Jésus-Christ; voilà comment il a, par sa mort, expié nos crimes, comment il répare notre nature par sa grâce, et nous rétablit dans l'héritage que nous avions perdu en Adam. A moins de renverser la base de la raison, il faut nécessairement le reconnoître pour notre Sauveur; et rien ne sera prouvé si sa mission ne l'est pas.

La chute originelle de l'homme dégradé fut toujours une croyance du genre humain, donc la dégradation de l'homme est certaine.

Sa Rédemption future par un homme-Dieu a été pendant quatre mille ans un dogme du genre humain, donc il est certain que cette Rédemption a dû s'effectuer.

Le christianisme est la seule religion qui nous apprenne que cette Rédemption s'est effectuée, donc le christianisme est la seule vraie religion.

---

(1) Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. *Matth.*, X, 22.

(2) Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. *Ep. ad Rom.*, VIII, 17.

Le christianisme nous enseigne que Jésus-Christ est le Rédempteur *qu'attendoient toutes les nations*, donc il est certain que Jésus-Christ est réellement ce Rédempteur.

Le christianisme, d'accord avec les prophéties et la tradition universelle, atteste que le Rédempteur est Dieu et homme tout ensemble; donc Jésus-Christ étoit véritablement homme et véritablement Dieu.

Et quand je viens à considérer sa vie, ses œuvres, sa doctrine, ce mélange si merveilleux de grandeur et de simplicité, de douceur et de force, cette incompréhensible perfection qui ne se dément pas un moment, ni dans l'intime familiarité de la confiance, ni dans la solennité des instructions qu'il adressoit au peuple entier; ni dans l'allégresse du festin de Cana, ni dans les angoisses de Gethsemani; ni dans la gloire de son triomphe, ni dans l'ignominie de son supplice; ni sur le Thabor, au sein de la splendeur qui l'environne, ni sur le Calvaire, où il expire abandonné des siens, délaissé de son Père, dans d'inexprimables souffrances, au milieu des cris de fureur et des railleries de ses ennemis : quand je contemple ce grand prodige que le monde n'a vu qu'une fois et qui a renouvelé le monde, je ne me demande pas si le Christ étoit Dieu, je serois tenté plutôt de me demander s'il étoit homme.

Que l'impie, au fond de ses ténèbres, renie, s'il veut, celui qui l'a racheté; qu'il renonce à la vie et qu'il s'adore lui-même; pour nous, prosternés au pied de la croix, nous adorerons notre Libérateur,

notre Roi, notre Pontife, notre Dieu, et, dans les transports de notre amour, nous répéterons sur la terre ce cri dont les anges remplissent le ciel : « L'a-
» gneau qui a été immolé est digne de recevoir la
» vertu, la divinité, la force, la sagesse, et l'hon-
» neur, et la gloire, et la bénédiction. Saint, saint,
» saint, est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui étoit,
» et qui est, et qui doit venir (1) ! »

---

(1) Et vidi, et audivi vocem angelorum multorum in circuitu throni... dicentium voce magnâ : Dignus est agnus, qui occisus est, accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem... Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus omnipotens, qui erat, et qui est, et qui venturus est. *Apocal.*, V, 11, 12; VI, 8.

CHAPITRE XXXVI.

Établissement du christianisme. — Ses bienfaits.

Le christianisme seul explique l'homme, seul il lui apprend quelle est sa nature, comment il est tombé, comment il a été racheté, comment il peut se régénérer; seul il lui offre le Libérateur, l'homme-Dieu attendu pendant quarante siècles par le genre humain : donc le christianisme est la seule religion vraie, la seule religion sainte, la seule religion divine. Mais sa sainteté, sa divinité paroît encore avec une évidence qui doit frapper tout esprit sincère, dans son établissement et dans ses effets sur la société.

Ce n'est pas un spectacle peu étonnant que le triomphe de la religion chrétienne, et la chute du paganisme, après un combat qui tint le monde attentif durant trois cents ans. Que douze hommes nés au sein de la plus basse condition chez un peuple haï de tous les autres peuples, entreprennent de changer la face de l'univers, de réformer les croyances et les mœurs, d'abolir les cultes superstitieux qui partout étoient mêlés aux institutions politiques, de soumettre à une même loi ennemie de toutes les passions, les souverains et les sujets, les esclaves et leurs maîtres, les grands, les foibles, les riches, les pau-

vres, les savans et les ignorans, et cela sans aucun appui ni de la force, ni de l'éloquence, ni du raisonnement, et au contraire, malgré l'opposition violente de tout ce qui possédoit quelque pouvoir, malgré les persécutions des empereurs et des magistrats, la résistance intéressée des prêtres des idoles, les railleries et le mépris des philosophes, les fureurs du fanatisme : que ces hommes, en montrant aux nations l'instrument d'un supplice infâme, aient vaincu et le fanatisme de la multitude, et les philosophes, et les prêtres, et les magistrats, et les empereurs; que la croix se soit élevée sur le palais des Césars, d'où étoient partis tant d'édits sanglans contre les disciples du Christ, et qu'en souffrant et mourant ils aient subjugué toutes les puissances humaines : c'est, dans l'histoire, un fait unique, prodigieux, et qui frappe d'abord comme une grande et visible exception à tout ce que l'on connoît de l'homme.

On a tenté cependant d'expliquer ce merveilleux événement par des causes naturelles, et Gibbon en compte cinq qui lui semblent suffire pour faire comprendre comment le christianisme s'est propagé (1); mais les efforts de ce philosophe pour enlever à la religion chrétienne une des preuves de sa divinité, ne servent qu'à la faire ressortir davantage : tant les causes qu'il indique sont évidemment disproportionnées à l'effet qu'elles ont dû produire.

---

(1) Voyez son *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, chap. XV.

La première est le zèle des apôtres, et certainement on ne le niera pas; mai ce zèle extraordinaire, quel en étoit le principe? qui l'avoit produit? qui le soutenoit au sein de la persécution? Reconnoîtrez-vous qu'il offre des caractères particuliers, que dans son parfait désintéressement, sa constance inébranlable, son ardeur et son éloignement de toute espèce de fanatisme, il ne ressemble à rien de ce qu'on avoit vu jusqu'alors; c'est expliquer le prodige de l'établissement de la religion chrétienne par un autre prodige, qu'il vous plaît d'appeler une cause naturelle. Le zèle des apôtres n'étoit-il, au contraire, que le désir purement humain de répandre les croyances qu'ils avoient adoptées; on demande si ce genre de zèle n'est pas une qualité commune à tous ceux qui souhaitent persuader, et s'il y eut jamais un sectaire, un auteur de quelque opinion nouvelle, qui, en ce sens, n'ait eu du zèle, et un zèle très actif. On sait assez qu'il faut enseigner une doctrine pour la répandre, et personne ne doute apparemment que le christianisme n'ait été prêché; mais d'où vient qu'une doctrine si dure aux passions, une doctrine si long-temps et si vivement combattue, n'a pas laissé de s'établir, sans aucun secours extérieur, malgré une opposition universelle, voilà ce qu'il s'agit d'expliquer, et ce que la prédication la plus zélée n'explique point. Étrange raison à nous donner du triomphe de l'Évangile : les païens ont cru, ils ont obéi à quelques hommes simples et grossiers, sans pouvoir, sans richesse, sans lettres; ils ont quitté leurs fêtes enivrantes, et couru au martyre,

parce qu'on leur a dit : Croyez, obéissez, mourez!

Le dogme de l'immortalité de l'âme est la seconde cause à laquelle Gibbon attribue les progrès du christianisme : comme si c'eût été un dogme nouveau et jusqu'alors inconnu au monde! Quelques philosophes le rejetoient, il est vrai; mais l'univers attestoit la perpétuité de cette croyance, et nous avons montré qu'il n'est point de peuple qui n'ait admis l'éternité des peines et des récompenses futures. Cet article essentiel de la foi primitive, conservé par la tradition, fut toujours et partout la sanction nécessaire de la morale, des lois et de l'ordre public. Le dogme de l'immortalité de l'âme, cru de tous les païens qui n'étoient que païens, ne peut donc être la cause (1) qui les a portés à renoncer à l'idolâtrie pour embrasser le christianisme.

Le pouvoir miraculeux, troisième cause indiquée par Gibbon, a puissamment contribué sans doute à l'établissement de la religion chrétienne; et l'on voit dans les anciens Pères et dans les fragmens qui nous restent des ouvrage de Celse, Porphyre, Hiéroclès, combien les païens en étoient frappés. Ce qui peut surprendre, c'est que Gibbon range les miracles parmi les causes *naturelles* qui ont favorisé la propagation

(1) Pour fortifier cette prétendue cause, Gibbon y joint l'opinion des Millénaires, qui ne fut jamais que l'erreur de quelques particuliers, et que très certainement les apôtres n'ont point enseignée. C'est à peu près comme si on disoit que les Missiònnaires ont propagé la religion catholique à la Chine, parce qu'il y a eu à Macao des Anglois, qui, sur plusieurs points, avoient des sentimens réprouvés par l'Eglise catholique.

du christianisme. La raison en est, qu'à son avis les apôtres n'ont point fait de miracles; de sorte que le christianisme s'est propagé, selon lui, en vertu d'une cause qui n'existoit pas. Et sur quoi se fonde-t-il pour nier le pouvoir miraculeux? Uniquement sur ce que ce pouvoir, toujours subsistant dans l'Église, comme nous le montrerons ailleurs, est néanmoins devenu plus rare qu'il ne l'étoit originairement. Mais eût-il entièrement cessé, que pourroit-on conclure de là? de ce qu'il ne seroit plus, s'ensuivroit-il qu'il ne fut jamais? Autant vaudroit nier la création, sous le prétexte que Dieu ne crée pas perpétuellement.

Cependant « pourquoi ne voit-on plus les mêmes » miracles qu'autrefois? » C'est aussi la question que faisoient quelques philosophes, au temps de saint Augustin. Que leur répondoit cet illustre évêque? « Je pourrois dire que ces miracles ont été nécessaires » avant que le monde crût, afin qu'il crût. Quicon- » que demande encore des prodiges pour croire, est » lui-même un grand prodige; puisqu'il ne croit pas » lorsque le monde croit. Mais ils parlent ainsi afin » de ne pas croire que ces miracles aient eu lieu réel- » lement. D'où vient donc que partout on célèbre » avec tant de foi le Christ, qui a monté au ciel » dans sa chair? D'où vient que, dans un siècle » éclairé et qui rejetoit tout ce qui est impossible, » le monde a cru, sans aucuns miracles, des choses » si merveilleuses et si incroyables? Diront-ils qu'elles » étoient croyables, et que c'est pour cela qu'on les » a crues; pourquoi donc ne croient-ils pas? Notre

» raisonnement est court : Ou des choses incroyables » opérées sous les yeux des peuples leur ont fait » ajouter foi à une chose incroyable qu'ils ne vo- » yoient pas, ou cette chose est croyable sans aucuns » miracles, et les incrédules sont convaincus d'une » coupable infidélité (1). »

Il est difficile de penser que Gibbon s'entendît lui-même. Les disciples de Jésus-Christ ont-ils fait des œuvres miraculeuses en confirmation de la doctrine qu'ils prêchoient? Répondez oui, ou non. Dans le premier cas, le christianisme s'est établi d'une manière surhumaine; et sa divinité est incontestable. Dans le second cas, il est évident qu'il n'auroit pu s'établir : car il étoit impossible que la fouberie de ceux qui prétendoient opérer des prodiges si nombreux et si étonnans, ne fût pas bientôt découverte et publiquement dévoilée.

---

(1) Cur, inquiunt, nunc illa miracula, quæ prædicatis facta esse, non fiunt? possem quidem dicere, necessaria fuisse priùs quàm crederet mundus, ad hoc ut crederet mundus. Quisquis adhuc prodigia ut credat inquirit, *magnum est ipse prodigium, qui mundo credente non credit.* Verùm hoc ideo dicunt, ut nec tunc illa miracula facta fuisse credantur. Undè ergo tantâ fide Christus usquequaque cantatur in cœlum cum carne sublatus? Undè temporibus eruditis, et omne quod fieri non potest respuentibus, sine ullis miraculis nimiùm mirabiliter incredibilia credidit mundus? An fortè credibilia fuisse, et ideò credita esse dicturi sunt; cur ergo ipsi non credunt? Brevis est igitur nostra complexio : Aut incredibilis rei, quæ non videbatur, alia incredibilia, quæ tamen fiebant et videbantur, fecerunt fidem; aut certè res ità credibilis, ut nullis quibus persuaderetur miraculis, indigeret, istorum nimiam redarguit infidelitatem. *De civit. Dei,* lib. XXII, cap. VIII, n. 1; tom. VII, col. 663.

Que la philosophie est ingénieuse et profonde dans ses conjectures! comme les événemens qui paroissoient le plus extraordinaires deviennent simples dès qu'elle daigne les expliquer ! Vous ne concevez pas que le christianisme se soit propagé naturellement : elle va vous le faire comprendre. Les apôtres ont dit : « Nous vous annonçons l'Évangile au nom de » l'Éternel, et vous devez nous croire ; car nous » sommes doués du pouvoir miraculeux. Nous ren- » dons la santé aux malades, aux perclus l'usage de » leurs membres, la vue aux aveugles, l'ouïe aux » sourds, la vie aux morts. » A ce discours le peuple est accouru de toutes parts, pour être témoin des miracles promis avec tant de confiance. Les malades n'ont point été guéris, les perclus n'ont point marché, les aveugles n'ont point vu, les sourds n'ont point entendu, les morts n'ont point ressuscité! Alors, transporté d'admiration, le peuple est tombé aux pieds des apôtres, et s'est écrié : Ceux-ci sont manifestement les envoyés de Dieu, les ministres de sa puissance! et sur-le-champ, brisant ses idoles, il a quitté le culte des plaisirs pour le culte de la croix; il a renoncé à ses habitudes, à ses préjugés, à ses passions ; il a réformé ses mœurs et embrassé la pénitence ; les riches ont vendu leurs biens pour en distribuer le prix aux indigens ; et tous ont préféré les plus horribles tortures et une mort infâme, au remords d'abandonner une religion qui leur étoit si solidement prouvée.

Gibbon fait avec justice un magnifique éloge des

vertus des premiers chrétiens; et ces vertus, jointes à la perfection du gouvernement de l'Église, sont les deux dernières causes qu'il assigne aux progrès du christianisme parmi les païens. N'est-ce pas là une explication singulièrement satisfaisante? On demande comment une doctrine qui choquoit toutes les opinions, tous les préjugés régnans, a pu s'établir parmi les hommes; et on répond qu'elle s'est établie, parce qu'elle combattoit de plus tous les penchans, toutes les inclinations de l'homme. Les idolâtres ont quitté leurs dieux, à cause qu'on leur a dit de quitter encore leurs biens. Ils ont cru aux mystères de la religion chrétienne, afin d'avoir la consolation de se priver de tous les plaisirs, de vivre pauvres, humiliés, méprisés, et de mourir dans les tourmens. Voilà ce qui les a séduits. Il est clair aussi qu'ils durent être fortement attirés par tout ce qu'offroit d'attrayant pour eux le gouvernement de l'Église et sa discipline, le jeûne, la prière, les veilles, la confession publique, les longues et sévères pénitences, et l'obligation d'obéir à des pasteurs qui leur commandoient de renoncer aux spectacles, aux fêtes, à tout ce que le peuple, dans sa corruption, regardoit comme aussi nécessaire que les alimens mêmes : *Panem et circenses.*

Laissons ces rêveries philosophiques; et puisqu'il a fallu les rapporter, qu'elles servent au moins à nous faire concevoir l'impossibilité d'expliquer par des causes humaines le triomphe de la religion de Jésus-Christ. Et, pour comprendre encore mieux cette importante vérité, observons que si le christia-

nisme n'étoit pas l'œuvre de Dieu, il n'auroit pu s'établir que de deux manières : ou par la conformité de sa doctrine avec les pensées, les désirs, les inclinations de l'homme; ou par des causes extérieures également propres à flatter ses inclinations, ses désirs, ses pensées : car il est contradictoire de supposer que l'homme, abandonné à lui-même, puisse vouloir ce qui le choque, et agir contre tous ses penchans. Or c'est pourtant ce qui auroit eu lieu, si l'établissement du christianisme n'étoit pas divin; de sorte qu'il faut nécessairement opter entre deux prodiges : un prodige de la puissance et de la bonté de Dieu, si la religion chrétienne est divine, et un prodige d'absurdité si elle ne l'est pas.

En effet le christianisme est essentiellement et en toutes choses opposé à la nature de l'homme dégradé; et sans cela comment la réformeroit-il? comment auroit-il produit les sublimes vertus que Gibbon lui-même admire?

L'homme est naturellement dominé par l'orgueil : il veut être élevé, distingué, honoré; il aspire à commander, à être le premier partout et toujours. Le christianisme lui dit : Abaisse-toi, humilie-toi, obéis, sois le dernier.

Sa curiosité n'a point de bornes, il veut savoir, il veut juger. Le christianisme lui dit : Crois.

Il veut satisfaire ses convoitises et jouir de ce qui flatte ses sens. Le christianisme lui dit : Fais pénitence, châtie ton corps, souffre.

Voilà sans doute une doctrine opposée à tout l'homme. Qui a pu déterminer les hommes à l'em-

brasser? quels dédommagemens leur offroit-elle pour les sacrifices qu'elle exigeoit d'eux? quels avantages extérieurs trouvoient-ils dans la profession du christianisme?

L'orgueil y trouvoit la perte des dignités, des honneurs, des biens, la dérision, l'opprobre.

La raison vaine et curieuse y trouvoit, au lieu de la *sagesse* philosophique, si séduisante pour elle, la *folie de la croix* (1); au lieu de la science du siècle, une humble foi en des mystères incompréhensibles et qui heurtent le sens humain.

Enfin les sens y trouvoient tout ce qu'ils repoussent avec horreur, une vie pauvre et dure, les prisons, les chaînes, les chevalets, les bûchers, les échafauds.

Transportez-vous au cirque : un chrétien affoibli déjà par les tortures qu'il a subies, paroît dans l'arène. Écoutez les cris de rage de la populace, les froides railleries des sophistes, les sarcasmes des grands. On outrage, on maudit cet homme qui va, dans un moment, être broyé sous la dent des bêtes féroces. Un mot, un seul mot peut le sauver : et ce mot, il ne le prononce pas. Dites-nous quel motif humain l'encourage à mourir d'une mort affreuse, au milieu des exécrations publiques; expliquez-nous cet étrange amour du supplice et de l'ignominie. Pour moi, je vois le martyr étendre ses bras en croix et regarder

---

(1) Græci sapientiam quærunt, nos autem prædicamus Christum crucifixum : Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam. *Ep. I ad. Corinth.*, I, 22, 23.

le ciel ; et je ne cherche plus sur la terre l'explication de sa constance et la raison de son sacrifice.

A l'époque où le christianisme fut annoncé au monde, il n'y avoit rien, ni en lui ni hors de lui, qui ne dût porter les hommes livrés à eux-mêmes à le rejeter.

Donc le christianisme n'a pu s'établir par aucune cause humaine.

Donc le christianisme est divin dans son établissement.

La philosophie elle-même en convient, lorsqu'elle est de bonne foi ; elle cède à une évidence que nul sophisme ne peut obscurcir.

« L'Évangile prêché par des gens sans nom, sans étude, sans éloquence, cruellement persécutés et destitués de tous les appuis humains, ne laissa pas de s'établir en peu de temps par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier, et qui prouve que c'est l'ouvrage de Dieu (1). »

Ainsi parle Bayle, et Rousseau n'étoit pas moins frappé de ce fait merveilleux.

« Après la mort de Jésus-Christ, douze pauvres pêcheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode étoit simple : ils prêchoient sans art, mais avec un cœur pénétré; et de tous les miracles dont Dieu honoroit leur foi, le plus frappant étoit la sainteté de leur vie. Leurs disciples

---

(1) *Bayle*, Dictionn. crit., *art.* Mahomet. *Remarque* O.

suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens alarmés firent entendre aux princes que l'État étoit perdu, parce que les offrandes diminuoient. Les persécutions s'élevèrent, et les persécuteurs ne firent qu'accélérer le progrès de cette religion qu'ils vouloient étouffer. Tous les chrétiens couroient au martyre, tous les peuples couroient au baptême : l'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel (1). »

Suivant l'énergique expression de Tertullien, *le sang des martyrs étoit une semence de chrétiens* (2). « Nous ne sommes que d'hier, disoit-il, et nous remplissons tout, vos cités, vos îles, vos forteresses, vos bourgades, vos conseils, vos camps mêmes, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, le forum ; nous ne vous laissons que vos temples (3). » Le christianisme, dès le deuxième siècle, surpassoit en étendue l'empire romain (4) : il avoit soumis également et les

---

(1) *Réponse au roi de Pologne*, p. 262.

(2) Sanguis martyrum semen est christianorum. *Apolog.*

(3) Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum. Sola vobis relinquimus templa. *Ibid.*, cap. XXXVII.

(4) In quem alium universæ gentes crediderunt, nisi in Christum, qui jam venit? Cui enim et aliæ gentes crediderunt : Parthi, Medi, Elamitæ, et qui inhabitant Mesopotamiam, Armeniam, Phrygiam, Cappadociam; et incolentes Pontum, et Asiam, et Pamphiliam; immorantes Ægyptum, et regionem Africæ quæ est trans Cyrenem inhabitantes; Romani et incolæ; tunc et in Hierusalem Judæi, et cæteræ gentes : ut jam Getulorum varietates, et Maurorum multi fines; Hispaniarum omnes termini, et Galliarum diversæ nationes, et Britannorum, inaccessa Romanis loca, Christo verò

nations polies, et les peuples barbares. Les fausses divinités du Capitole avoient tremblé à la vue de la croix plantée dans Rome par un pauvre pêcheur du lac de Génésareth; et cette croix, portée en même temps à l'autre extrémité du monde, avoit fait tressaillir d'espérance et de joie les Scythes errans sur leurs chariots dans les déserts de la haute Asie. Il semble qu'il n'y ait eu ni distances, ni temps pour la parole évangélique : elle étoit partout à la fois.

Jésus-Christ avoit annoncé cette rapide propagation de sa doctrine, et c'étoit prédire un miracle; mais celui qui le prédisoit étoit tout-puissant pour l'opérer. *Quand j'aurai été crucifié, j'attirerai tout à moi* (1). Certes, on ne dira pas qu'il parloit ainsi sur des apparences humaines. Qu'au milieu du sénat romain, ous Auguste, un prophète eût raconté les changemens qui se préparoient, qu'eussent pensé ces graves magistrats? Ils auroient pris en pitié le prophète, et ils se seroient amusés entre eux de ses extravagantes rêveries.

Quand on réfléchit à ce qu'étoit alors la société

---

subdita et Sarmatarum, et Dacorum, et Germanorum, et Scytharum; et additarum multarum gentium, et provinciarum et insularum multarum nobis ignotarum, et quæ enumerare minùs possumus? In quibus omnibus locis Christi nomen qui jam venit, regnat. *Tertull. adv. Judæos*, c. VII, p. 189, *ed. Rigalt.*—Vid. et. *Euseb., Præpar. evang.*, lib. I, cap. III. *S. Iren.*, lib. III, *contr. Hæres.*, cap. IV, p. 178.

(1) Nunc judicium est mundi: nunc princeps hujus mundi ejicietur foràs. Et ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum. Hoc autem dicebat significans quâ morte esset moriturus. *Joan.*, XII, 31—33.

païenne, à l'esprit d'incrédulité et à toutes les erreurs introduites par une philosophie qui avoit érigé en système l'impiété, le doute, et le vice même, et qu'à ce désordre de l'intelligence, à cette profonde corruption du cœur, on voit succéder tout-à-coup une foi docile et simple, les mœurs les plus sévères, les plus pures vertus, on conçoit clairement que cette étonnante régénération de la nature humaine, n'a pu être l'ouvrage de l'homme, puisque tous les efforts de sa raison dans les siècles les plus éclairés, toute sa science, toutes ses découvertes, ses arts, ses institutions, ses lois, n'avoient servi qu'à le plonger dans une dépravation sans exemple. Il a fallu qu'il fût tout ensemble instruit et aidé surnaturellement, pour sortir de cet abîme de dissolution et de misère. Et afin qu'il ne pût en aucun sens s'attribuer son propre salut, Dieu voulut que les instrumens de sa miséricorde, dénués de tout ce qui contribue au succès des desseins de l'homme, fussent évidemment par cela même les ministres d'une puissance au-dessus de la sienne. « Il a choisi ce qui étoit insensé selon le monde, pour confondre les sages, et ce qui étoit foible selon le monde, pour confondre les forts; ce qui étoit bas et méprisable selon le monde, et ce qui n'étoit point, pour détruire ce qui étoit, afin que nulle chair ne se glorifie en sa présence (1). »

---

(1) Videte enim vocationem vestram quia non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles: sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes; et infirma

Nous n'insisterons pas davantage sur l'établissement de la religion chrétienne. *L'histoire de ces premiers temps*, c'est Rousseau qui le dit, *est un prodige continuel.* Or un prodige continuel est-il dans l'ordre des événemens naturels? un prodige continuel est-il autre chose qu'une manifestation continuelle du pouvoir divin? Donc le christianisme a été divinement établi; donc sa divinité est aussi certaine que son existence.

Il est encore impossible de ne le pas reconnoître à ses effets pour l'œuvre de Dieu. Voyez ce qu'étoit l'homme sous le paganisme, et ce qu'il est devenu. A l'orgueil, à la haine, au mépris de l'humanité, à la licence la plus monstrueuse, succédèrent l'humilité, la charité, le respect et l'amour pour l'homme, l'esprit de dévouement, les prodiges de la pénitence et de la chasteté. Le dernier des chrétiens, fidèle aux devoirs que sa religion lui impose rigoureusement, surpasse de beaucoup en perfection tous les personnages dont la Grèce et Rome ont vanté les vertus. Une insupportable vanité étoit presque toujours la moindre de leurs foiblesses. Ils vouloient être loués, admirés. Montrez-nous parmi ces sages *un homme doux et humble de cœur.* On sait quelle étoit la continence d'Aristide et de Caton. Aucun vice n'étonnoit dans la corruption générale. Est-il un Romain qui se fît le plus

---

mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret: ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus *Ep. I ad Corinth.*, I, 26—29.

léger scrupule d'assister aux spectacles du cirque? Trajan fit paroître à la fois dix mille gladiateurs dans l'arène (1) où Titus condamna les prisonniers juifs à s'entr'égorger.

On peut voir dans Tertullien (2), dans saint Cyprien (3), dans Lactance (4), l'horreur que ces meurtres abominables inspiroient aux premiers chrétiens. Les femmes mêmes et jusqu'aux Vestales s'amusoient du crime et de la mort. Un solitaire (5) vint de l'Orient à Rome pour essayer d'abolir ces *jeux*, car c'est ainsi qu'on les nommoit. Le peuple furieux le massacra. Constantin les défendit en montant sur le trône (6), et ils cessèrent entièrement sous le règne de Justin (7).

Les lois de la religion devenant peu à peu les lois de l'État, les mœurs se purifièrent : on eut une plus

---

(1) *Dion. Cass.*, lib. LXVI, cap. LXVIII.

(2) *Tertull.*, de Spectaculis.

(3) *S. Cypr.*, Epist. ad Donatum.

(4) *Instit. Divin.*, lib. VI, cap. X.

(5) Il se nommoit Télémaque.

(6) *Cod. Theodos.*, lib. XV. tit. XII, p. 395. *Edit. Gothofredi.*

(7) *Baron. Annal.* tom. VIII, pag. 12.—*Cassiodor.*, lib. X, cap. II. —L'Église, guidée par le même esprit, défendit les tournois sous différentes peines. *Concil. Remens.* ann. 1157, *ap. Marten.*, t. VII, pag. 76. *Paris.*, 1733. — *Concil. Lateran.* ann. 1177, *Canon.* 30, *Gu. lNewbrig.* tom. I, p. 259. — *Ducange Glossar.*, voc. *Jousta, Tornamenta, Hastiludium.* Voyez dans le même auteur, et dans Spelman et Lindenbrog, les efforts des princes chrétiens et de l'autorité ecclésiastique pour abolir le duel, voc. *Duellum, Monomachia, Campio, Pugna.* Vid. et. *Saxo grammat.*, lib. X. *Ericus Upsaliensis*, lib. I. *Resenii Jus antiquum Danicum*, p. 642 et 643. *Baron. Annal.* tom. XI, p. 113 seqq. *Concil. Trident.* Sect. XXV, cap. XIX.

haute idée de la sainteté du mariage ; la v de l'enfant (1) et son innocence furent protégées (2) ; l'esclavage, adouci d'abord (3), disparut enfin tout-à-fait (4) ; un nouveau droit de la guerre s'établit ; les gouvernemens s'affermirent (5) ; les princes purent laisser vivre leurs frères (6) : ils ne craignirent plus les révolutions si fréquentes chez les anciens.

---

(1) Tacite regardoit comme extraordinaire que les Germains ne fissent périr aucun de leurs enfans. *De morib. german.*, cap. XIX. — Dans l'ouvrage d'Apulée, qui vivoit sous les Antonins, un homme partant pour un voyage, ordonne froidement à sa femme de tuer l'enfant dont elle est enceinte, si c'est une fille. *Metamorph.*, lib. X, p. 227.—Il y a un trait à peu près semblable dans Térence : « Un homme, quoique pauvre, dit Posidippe, ne veut pas exposer » son fils ; mais à peine le riche même voudra-t-il conserver sa » fille. » *Gnomic. Poet.*—Vid. et. *Philo Jud., De legib. specialib.*, p. 794 : *Paris.*, 1640 ; *Bynkershok*, De jure occidendi et exponendi liberes ap. veter. Roman.; et *Noodt*, De partùs expositione et nece apud veteres.

(2) *Cod. Theodos.*, lib. X, tit. XXVII, p. 188. *Edit. Gothofredi.* —*Lindenbrog., Lex Wisigoth.*, lib. VI, tit. 3.

(3) *Lactant. Divin. Instit.*, lib. V, cap. V.—*Lindenbrog., Lex Wisigoth.*, lib. IV, tit. 5 ; et lib. VI, cap. XIV. — Ina, qui régnoit dans le septième siècle en Angleterre, affranchit un esclave que son maître avoit forcé de travailler le dimanche. *Wilkins. Leges Anglo-Saxonicæ*, p. 14.

(4) *Thomassin*, Discipline, *etc.*, t. II, p. 222, 223 et 833. — Wilkins, *loc. cit.*, p. 120.—*Eadmer Novorum*, etc., lib. III, p. 64. — *Stiernhook de Jure Suenonum*, p. 226. — Enfin, en 1167, le pape Alexandre III déclare au nom d'un concile, que *tous les chrétiens devoient être exempts de la servitude.* Cette loi seule, dit Voltaire, doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples. *Essai sur l'hist. génér.*, etc, chap. LXX, tom. II, p. 188. *Édit de* 1756.

(5) Voyez à ce sujet des rapprochemens curieux dans Bozius, *de Signis Ecclesiæ*, tom. II, p. 368 et suiv.

(6) Il n'y a, dit Plutarque, qu'un seul exemple de meurtre domestique parmi les descendans d'Antigone, savoir, celui de Philippe, qui tua son propre fils. Mais presque toutes les autres familles pré-

Le christianisme fit deux choses, il commanda aux peuples d'obéir, et il réprima l'abus de la puissance (1). On n'entend point sans le bénir les paroles qu'il adressoit aux rois dans leur sacre : « Prenez cette baguette comme l'emblème de votre pouvoir sacré, afin que vous puissiez fortifier le foible, soutenir celui qui chancelle, corriger le vicieux et diriger le bon dans la voie du salut. — Prenez le sceptre comme la règle de l'équité divine, qui gouverne le bon et punit le méchant; qu'il vous apprenne à aimer la justice et à détester l'iniquité (2). »

Nous avons essayé de peindre ailleurs (3) l'influence de la religion chrétienne sur les gouvernemens, les lois, les mœurs des nations. Tout le nord de l'Europe lui dut, avec la vraie civilisation, la connoissance des lettres. En prêchant l'Évangile, les missionnaires fondoient des écoles, ainsi que Gibbon lui-

---

sentent de nombreux exemples de meurtres d'enfans, de mères ainsi que de femmes; et quant aux meurtres de frères, ils étoient commis sans aucun scrupule : car c'étoit une maxime de gouvernement regardée comme aussi certaine que les premiers principes de géométrie, qu'un roi, pour sa propre sûreté, ne pouvoit se dispenser de tuer son frère. *In Demetr. fin. vers.*

(1) Édouard Ryan, ministre protestant de Donoghmore, en a rassemblé de nombreux exemples dans son ouvrage intitulé : *Bienfaits de la Relig. chrét.*, tom I, p. 262 et suiv. de la traduction française.

(2) *Ducange*, voc. *Baculus regius*. Les rois de Suède étoient obligés de jurer qu'ils aimeroient Dieu et l'Église; qu'ils ne feroient tort à aucun individu, ni dans sa personne, ni dans sa propriété; qu'ils seroient fidèles à la vérité et à la justice; qu'ils réprimeroient le mensonge ainsi que l'iniquité, et qu'ils s'opposeroient à la violation des lois. *Leoccenii Leges*, tit. I, cap. IV.

(3) Chapitre XI.

même le remarque pour la Russie. Ulphidas inventa l'alphabet gothique, Cyrille et Methodius l'alphabet slavon. « Ils traduisirent dans cette langue, dit Édouard Ryan, la Bible et quelques auteurs grecs et latins, dans le dessein de répandre la lumière chez ces peuples ignorans, d'adoucir leur cœur et de leur inspirer des sentimens d'humanité (1). » Partout où les missionnaires ont pénétré, et quels lieux ne furent pas témoins de leur zèle infatigable ? l'abolition des coutumes barbares, la correction des vices, un progrès marqué vers un état plus heureux, une police plus régulière, des habitudes d'ordre et de vertu, ont été le fruit de leurs travaux.

Lisez attentivement l'histoire des nations païennes, vous reconnoîtrez que chez elles l'activité sociale n'avoit d'autre objet que la domination, la gloire, les richesses, les plaisirs. Sous le christianisme, toutes les pensées, tous les désirs, tous les efforts furent dirigés vers la perfection et le bonheur de l'homme. C'est l'esprit général des institutions et des mœurs que la religion chrétienne a formées. Chacun dut se regarder comme consacré plus ou moins au service des autres ; et les ordres religieux, si ridiculement attaqués par une philosophie qui a ramené parmi nous les mœurs, les institutions, l'esprit de la société païenne, n'étoient, dans le dévouement qu'ils exigeoient de leurs membres, que le modèle de la vraie société, et

(1) *Bienfaits de la Relig. chrét.*, tom. I, p. 95. *Ibid.*, p. 365.

un principe de perfection toujours agissant, par l'exemple continuel du renoncement volontaire aux plaisirs même légitimes, aux richesses (1), à la gloire et à la domination.

On n'admirera jamais assez le prodige de l'obéissance, et les miracles de la charité chez les chrétiens. Cette victoire remportée sur l'orgueil et l'amour de soi est évidemment au-dessus de la nature; et ce n'est pas en lui-même que l'homme trouve la force d'accomplir ce sacrifice de toute la vie et de toutes les heures, sans dédommagement ici-bas. Celui *qui est venu, non pour être servi, mais pour servir,* a pu seul lui en inspirer la volonté et lui en donner le courage. Qu'on eût proposé aux femmes de la Grèce, ou aux matrones de Rome, de quitter leurs maisons, leurs familles, pour soigner sans relâche de pauvres malades, des esclaves infirmes, pour s'enfermer avec des pestiférés, qu'auroient-elles dit! C'est pourtant ce qui se voit tous les jours dans le christianisme. Il n'est pas jusqu'à Voltaire qui n'ait été frappé de cette merveille. « Peut-être, dit-il, n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain, et si révoltante pour

(1) L'individu étoit toujours pauvre, même dans les ordres riches, et c'est même à cause de cela que quelques ordres étoient devenus riches avec le temps.

notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse (1). »

Les asiles ouverts à l'indigence, à la vieillesse, au malheur, au repentir, le soin des prisonniers, le rachat des captifs, et tant d'autres œuvres de miséricorde dont l'énumération seroit infinie, attestent encore la sainteté de la religion à qui on les doit (2).

Mais, en considérant d'une manière générale les effets du christianisme, on reconnoît premièrement qu'il a épuré et développé l'intelligence humaine, en dissipant les ténèbres de la superstition, en détruisant les erreurs aussi nombreuses que funestes de la philosophie, et en manifestant des vérités nouvelles. Depuis Jésus-Christ, Dieu et l'homme ont été mieux connus : or c'est là toute l'intelligence ; comme les rapports entre Dieu et l'homme, d'où dérivent les rapports des hommes entre eux, sont tout l'ordre. Les peuples chrétiens ne vantent-ils pas avec un juste motif leur supériorité intellectuelle sur les autres peuples ? cette supériorité n'est-elle pas un fait constant ? D'où vient-elle ? quelle en est la cause ? Voyez en

---

(1) *Essai sur l'histoire et sur les mœurs et l'esprit des nations*, ch. CXVII, tom. III, p. 169. *Éd. de* 1756.

(2) L'esprit de charité est tellement propre au christianisme, que les païens en furent frappés dès l'origine ; et c'est par ce caractère, que Mahomet, dans le septième siècle, désignoit encore les chrétiens. Il fait ainsi parler Dieu dans le Koran : « Nous avons mis dans » le cœur des disciples de Jésus la compassion et la miséricorde. » *The Koran translated*, etc., *by George Sale*, ch. LVII, vol. II, p. 421.

Afrique, en Asie, les peuples qui ont cessé d'obéir à l'Évangile ; ils sont retombés dans la barbarie. Il y a donc dans le christianisme quelque chose qui élève et soutient la raison de l'homme à une hauteur qu'elle ne peut atteindre sans lui. Mais par cela même il est manifeste que le christianisme est divin : car si l'homme pouvoit, je ne dis pas cultiver sa raison, l'exercer dans les limites qui lui ont été fixées, mais se donner un degré de raison supérieur à celui qu'il reçut primitivement, et qu'il n'a point dépassé pendant quarante siècles ; quel que fût l'état des sciences, des lettres et des arts, il auroit le pouvoir de créer, de changer sa nature et les lois établies de Dieu.

Le christianisme, en second lieu, a perfectionné l'ordre social (1), et autant par ses dogmes que par ses préceptes. En révélant la vraie notion de la souveraineté, il a tout ensemble adouci le pouvoir et anobli l'obéissance. Le peuple autrefois étoit conti-

---

(1) « Tout gouvernement étoit vicieux, avant que la suite des siècles, et en particulier le christianisme, eussent adouci et perfectionné l'esprit humain. On ne peut lire sans frémir les cruautés » que les villes grecques exerçoient les unes à l'égard des autres » dans les guerres perpétuelles qu'elles avoient ensemble : l'esclavage » où celles qui étoient victorieuses réduisoient les citoyens de celles » qu'elles avoient prises de force ; le ravage qu'elles faisoient dans » leurs campagnes, toutes voisines les unes des autres ; les cruautés » de leurs séditions intestines, les disputes perpétuelles et sanglantes pour ou contre un tyran passager, ou au sujet de l'oligarchie, et même de la pure démocratie : tout ceci est un tableau » pour ceux qui ont ces histoires présentes à l'esprit... Aujourd'hui » nous avons des rois plus ou moins absolus, des républiques de toute » forme : entend-on parler de rien de semblable ? » *Terrasson ; La philosophie applicable*, etc., Ire part., ch. II, sect. I, p. 59.

nuellement placé entre la révolte et l'oppression; la même doctrine qui l'a soumis, l'a protégé: elle a imposé un frein à l'inquiétude des sujets, et une règle aux volontés du prince. On a vu naître la liberté, et le trône s'affermir, parce que le règne de Dieu a succédé à la domination de l'homme.

Rousseau, Montesquieu, tous les écrivains qui traitent du droit public, ont remarqué ce grand changement.

« Nos gouvernemens modernes doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité, et leurs révolutions moins fréquentes; il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires : cela se prouve par le fait, en les comparant aux gouvernemens anciens (1). »

« Nous devons au christianisme, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens, que la nature humaine ne sauroit assez reconnoître (2). »

Nous lui devons encore, de l'aveu universel, des mœurs plus pures et plus douces (3), et des vertus auxquelles l'antiquité n'offre rien à comparer. Qu'on se représente l'Évangile en action dans la société, tous ses divins préceptes regardés généralement comme la règle des devoirs, et sans cesse rappelés au

---

(1) *Émile*, liv. IV, tom. III, pag. 57, not.

(2) *Esprit des Lois*, liv. XXIV, chap. III.

(3) La religion... a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. *Rousseau*, ubi suprà.

nom de Dieu; ces devoirs pratiqués par quelques uns avec un zèle ardent, une exactitude rigoureuse, pratiqués par tous, au moins en partie, au moins à certaines époques de la vie même la plus criminelle; l'humilité, la chasteté, le pardon des offenses, le désintéressement, devenus si communs qu'ils n'excitent presque aucun étonnement, et que le simple honneur est forcé d'en prendre les apparences; l'amour du prochain se manifestant sous mille formes diverses, dans les institutions, les lois, les coutumes, les opinions reçues; l'incrédulité elle-même obligée de se montrer *bienfaisante*, pour ne pas se placer trop ouvertement hors de la société que le christianisme a formée: à ces effets peut-on méconnoître une nouvelle puissance de bien? peut-on nier qu'elle n'ait opéré une véritable régénération de la nature humaine?

Mais si la religion chrétienne combat plus efficacement qu'aucune autre le principe du mal, si elle rend les hommes meilleurs, donc elle est de Dieu. Les déistes ne sauroient contester cette conséquence. N'avouent-ils pas que les doctrines qui créent l'homme moral sont divines? donc les doctrines qui le perfectionnent le sont aussi. Non seulement il n'a pu inventer l'ordre, mais il n'a pu y obéir sans un secours surnaturel. Un plus haut degré de vertu suppose nécessairement un plus haut degré de force pour se vaincre soi-même: il y a plus de vertu parmi les chrétiens, donc il y a plus de force; cette force n'existe que dans le christianisme, donc elle n'appartient pas à la nature humaine, donc elle vient de Dieu immé-

diatement, donc le christianisme est divin : et tout ce qu'on pourra dire sur les désordres et les passions qui subsistent encore dans les sociétés chrétiennes, ne fera qu'appuyer cette conclusion.

Ils le savent bien, ceux *qui conspirent contre le Seigneur et contre son Christ ;* ceux qui disent : *Brisons leurs liens, et rejetons leur joug loin de nous* (1) ! ils savent que la loi évangélique est sainte, et c'est pour cela qu'elle leur est à charge ; elle les tourmente, ils ne peuvent en supporter la perfection. Toujours se contredisant, ils parlent de la raison, de la vertu, et ils regrettent la corruption et les ténèbres du paganisme (2) : ses fêtes voluptueuses leur plaisent ; c'est le crime qu'ils cherchent dans l'erreur. Ils ne pardonnent aux chrétiens aucune foiblesse, ils s'étonnent que, croyant à une religion si belle et si pure, ils soient encore des hommes ; et si on leur dit : Pratiquez-la vous mêmes, et vous y croirez ; ils répondent qu'elle est impraticable. Ainsi, à les écouter, tantôt ils ne pratiquent point, parce qu'ils ne peuvent croire, et tantôt ils ne croient point, parce qu'ils ne peuvent pratiquer. De la sorte on échappe à l'homme, mais on n'échappe point à Dieu. Il n'a pas commandé en vain ; et si l'impie est libre sur la terre de violer ses commandemens, il y a un autre lieu où il obéit.

---

(1) *Ps.*, II, 2, 3.

(2) Gibbon écrivoit à lord Sheffield : « L'Église primitive, dont j'ai » parlé un peu familièrement, étoit une innovation, et j'étois attaché » au paganisme. » *Miscellaneous works of Ed. Gibbon ;* vol. 1, p. 230.

Divine dans son établissement, divine dans ses effets, la religion chrétienne possède donc toutes les marques de vérité qui imposent l'obligation de l'embrasser, dès qu'on est à portée de la connoître. Les caractères qui constituent la plus grande autorité lui appartinrent toujours visiblement; et comme l'époque où Jésus-Christ vint accomplir les promesses et la Loi, est celle où s'arrêtent de préférence les esprits critiques et subtils pour y chercher des difficultés, nous nous y arrêterons nous-même un moment, après quoi il ne nous restera plus qu'à tirer les dernières conséquences de ce que nous avons établi jusqu'à présent.

CHAPITRE XXXVIII.

Autorité du christianisme au temps de Jésus-Christ.

C'est une des grandes misères de l'homme et une suite de cette funeste inquiétude d'esprit qui le tourmente depuis sa chute, que d'étendre toujours sa curiosité au-delà de ce qu'il lui est utile de savoir. La vérité de la religion chrétienne nous est-elle prouvée? est-il raisonnable, est-il nécessaire d'y croire? son autorité est-elle solidement établie? voilà les questions qui nous intéressent, et qui sont aussi bientôt résolues. Mais nous voulons aller plus loin : il faut qu'on nous apprenne encore sur quel fondement les hommes qui vivoient il y a dix-huit cents ans ont cru à cette même religion, quelles preuves ils avoient de sa vérité, de quelle manière son autorité se manifestoit à eux. A moins de cela, que de gens s'obstineront à demeurer dans une coupable indécision! semblables à l'insensé qui refuseroit d'avouer l'existence du soleil en son midi, jusqu'à ce qu'on lui eût expliqué les moyens qu'avoient de le reconnoître ceux qui furent témoins de son lever.

Si le christianisme est vrai maintenant, il le fut toujours; et dès-lors qu'importent les motifs qui portèrent les premiers chrétiens à l'embrasser? qu'im-

porte que nous sachions comment leur raison fut frappée de son autorité divine? N'auroient-ils pas pu demander aussi comment, dix-huit siècles après eux, nous en serions frappés nous-mêmes? Il y a au fond de toutes ces pensées une secrète crainte de la lumière qui fait qu'on tremble sur soi : car elle part d'un principe de corruption dont nul n'est exempt.

Que ceux qui cherchent des prétextes pour justifier leur incroyance, et à qui tout prétexte est bon, pourvu qu'il les délivre de la dure obligation de se sauver, ne s'imaginent pas cependant qu'il soit difficile de montrer que le christianisme reposa toujours sur la plus grande autorité visible. Pour rendre cette vérité parfaitement évidente, il suffit de rappeler ce qui a été établi précédemment.

Et d'abord nous avons fait voir que l'idolâtrie n'eut jamais aucune autorité réelle (1). La règle de la foi et des mœurs étoit, avant Jésus-Christ, la tradition universelle et perpétuelle qui, au milieu des erreurs de la philosophie et des superstitions du paganisme, conservoit les dogmes et les préceptes de la révélation primitive; et partout cette révélation avoit appris aux peuples à attendre un Docteur, un Libérateur, un homme-Dieu, qui devoit naître à l'époque où Jésus-Christ est né.

La venue de ce Libérateur, de cet homme-Dieu, dont les enseignemens confirmoient et développoient les dogmes et les préceptes de la révélation primitive,

(1) Chapitre XXIV.

prouvoit donc la vérité des croyances du genre humain. Le christianisme, à son origine, loin d'être opposé à la tradition universelle et perpétuelle, n'étoit donc que cette tradition même accomplie dans ce qu'elle contenoit de prophétique ; le christianisme reposoit donc sur l'autorité du genre humain.

Que disoit la tradition ? Elle proclamoit la doctrine que nous avons montré avoir été toujours universellement connue. Elle disoit qu'il viendroit, vers le temps où Jésus-Christ parut, un Envoyé de Dieu pour sauver et instruire les hommes, et qu'il faudroit le croire.

Que disoit le christianisme ? Il proclamoit la même doctrine que la tradition. Il disoit que l'Envoyé de Dieu étoit venu, au temps marqué, pour sauver et instruire les hommes, et qu'il falloit le croire.

Donc la même religion, donc la même autorité.

Il existoit encore chez les Juifs une autorité particulière à ce peuple, l'autorité de la Synagogue, gardienne et interprète infaillible de la Loi et des prophéties.

Sa doctrine étoit la même que celle de la tradition universelle, et tout le peuple Juif attendoit le Messie à l'époque où naquit Jésus-Christ.

Que disoit la Synagogue? Elle proclamoit perpétuellement les dogmes et les préceptes de la révélation primitive confirmée par la révélation mosaïque. Elle disoit qu'il viendroit, au temps où Jésus-Christ parut, un Envoyé de Dieu pour sauver et instruire les hommes, et qu'il faudroit le croire.

Que disoit le christianisme? Il proclamoit la même doctrine que la Synagogue. Il disoit que l'Envoyé de Dieu étoit venu, au temps marqué, pour sauver et instruire les hommes, et qu'il falloit le croire.

Donc la même religion, donc la même autorité.

Ainsi, supposé que Jésus-Christ fût le Rédempteur promis dès l'origine et annoncé de siècle en siècle toujours plus clairement, le christianisme n'étoit que la religion une, universelle et perpétuelle, plus développée et dès-lors plus évidemment divine, puisque ce développement futur étoit lui-même un dogme de cette religion.

Le christianisme n'avoit donc à prouver qu'un seul fait, la mission de Jésus-Christ. Ce fait est prouvé pour nous

Par l'accomplissement en la personne de Jésus-Christ des prophéties qui concernoient le Messie;

Par l'accomplissement des prophéties de Jésus-Christ lui-même, et de celles qui regardoient la société qu'il devoit établir;

Par la propagation de l'Évangile et par ses effets;

Par le témoignage universel et perpétuel de l'immense société chrétienne;

Enfin parce que si Jésus-Christ n'étoit pas l'Envoyé de Dieu que tous les peuples attendoient, il n'existeroit plus aucune raison de l'attendre; le genre humain auroit été le jouet de l'erreur pendant quatre mille ans; la religion primitive eût été fondée sur une illusion; le fondement de toute religion et de toute certitude seroit détruit.

Mais ces preuves, par leur nature même, devoient être le produit du temps. Résultat nécessaire de la mission de Jésus-Christ, elles ne pouvoient servir à le faire reconnoître au commencement de sa prédication.

La sainteté de sa vie, la sublimité de sa doctrine, conforme à la première révélation et à la révélation mosaïque; l'hommage que lui rendoit publiquement le Précurseur distingué lui-même par tant de hautes vertus, formoient en sa faveur une présomption assez forte pour commander au moins l'examen le plus attentif. Cependant ces motifs de croire en lui ne suffisoient pas encore pour ôter toute incertitude. Que falloit-il donc pour que la vérité de sa mission fût certaine? le témoignage d'une autorité infaillible.

Cette autorité ne pouvoit être celle de la Synagogue, puisqu'il étoit prédit qu'elle rejeteroit le Christ, et qu'elle seroit, à cause de cela, rejetée elle-même.

Ce ne pouvoit être non plus l'autorité du genre humain, puisqu'il étoit impossible que le genre humain connût ce qui se passoit alors en Judée.

Mais, au-dessus de ces deux autorités, n'y avoit-il pas toujours celle de Dieu, qui en étoit le principe? ne pouvoit-il pas rendre lui-même directement témoignage à son Envoyé? On demande quelle étoit, au temps de Jésus-Christ, la plus grande autorité *visible?* Est-il donc nécessaire de le dire? c'étoit sans aucun doute celle de Jésus-Christ même, puisqu'il étoit *visiblement* le dépositaire du pouvoir divin (1).

---

(1) *Voyez le* chapitre XXXIV.

Et, comme tout ce qui vient de Dieu est un, remarquez que l'autorité divine de Jésus-Christ, loin d'être en opposition avec l'autorité de la tradition universelle et l'autorité que la Synagogue devoit posséder jusqu'à lui, servoit au contraire à constater un fait qui prouvoit la vérité de la doctrine de la Synagogue et de la tradition.

Les prophètes avoient annoncé que le Christ opéreroit des œuvres miraculeuses, et c'étoit là le signe auquel on devoit le reconnoître d'abord. Cependant ses miracles ne pouvoient être vus de tous les hommes : il falloit donc qu'ils fussent attestés à tous les hommes, par une autorité à laquelle tous les hommes fussent obligés de croire; et c'est pourquoi Jésus-Christ envoya ses disciples *pour lui rendre témoignage à Jérusalem et dans toute la Judée, à Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre* (1). Doués eux-mêmes du don des miracles, ils convertirent en peu de temps au christianisme une multitude innombrable de Juifs et de Gentils dans toutes les contrées alors connues ; et ainsi se forma cette grande société qu'on appelle l'Église, dont le témoignage universel et perpétuel n'est que la continuation du témoignage des disciples de Jésus-Christ, et dont l'autorité est l'autorité de Jésus-Christ même.

Mais quelle que fût la rapidité des progrès de l'Évangile, rien ne se fait dans le monde instantanément :

---

(1) Eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæâ, et Samariâ, et usque ad ultimum terræ. *Act.*, I, 8.

tout est préparé de loin, et tout se développe selon des lois qui ne permettent pas de fixer rigoureusement l'époque précise où s'achève le passage d'un état à un autre état. L'autorité de la Synagogue a cessé, nul doute; l'autorité de l'Église chrétienne s'est établie, nul doute encore : mais ni l'une ne s'est établie, ni l'autre n'a cessé, de telle sorte qu'on puisse assigner avec exactitude le moment où ce fut pour tous un devoir absolu de rompre avec la Synagogue, et d'entrer dans l'Église chrétienne. C'est ce que Bossuet explique admirablement. Il montre d'après les *Actes*, que les apôtres ne se séparèrent pas, immédiatement après la mort de leur divin maître, de la communion du peuple juif et de son culte public. « C'étoit, dit-il, un temps d'attente, où plusieurs gens de bien, qui pouvoient n'avoir pas vu les miracles de Jésus-Christ, demeuroient comme en suspens. *On venoit cependant de toutes les villes à Jérusalem, pour y apporter les malades aux apôtres; on les exposoit à l'ombre de saint Pierre* (1) : et la Synagogue, quoique déjà sur le penchant de sa ruine, n'avoit pas encore pris absolument son parti (2). Pendant ce temps-là les Gentils venoient en foule à l'Église, qui se formoit tous les jours de plus en plus (3).

On arrive ainsi, sans que la rupture fût entièrement consommée, jusqu'à la ruine de Jérusalem par

---

(1) *Act.*, V, 15, 16.

(2) *Méditat. sur l'Évang.*, LIVe jour, tom. II, pag. 13. *Édit. de Paris*, 1731.

(3) *Ibid.*, p. 17.

Titus, où « l'on sait que la cité sainte fut mise en feu avec son temple, avec toutes les marques de la dernière extermination que Daniel avoit prédite. Ce fut alors que le peuple juif cessa absolument d'être peuple, conformément à ce qu'avoit dit le même prophète: ... *et il ne sera plus le peuple de Dieu* (1).

» Dans cet intervalle l'Église chrétienne commençoit par la prédication de la vérité, que Jésus-Christ et ses apôtres établirent par tant de miracles, et surtout par celui de la résurrection de Jésus-Christ, qui étoit, qu'il le falloit reconnoître pour le vrai Christ. Alors cependant la Synagogue n'étoit pas encore entièrement répudiée, ni n'avoit pas tout-à-fait perdu le titre d'Église; puisque les apôtres communiquoient encore avec elle, à son temple et à son service. C'étoit comme un temps d'attente, durant lequel se faisoit la publication de l'Évangile. Il y en avoit alors qui peut-être n'avoient pas vu par eux-mêmes les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, et, ne sachant encore que penser, voyant aussi qu'il se remuoit dans le monde quelque chose d'extraordinaire, demeuroient comme en suspens, attendant du temps le dernier éclaircissement, et disant comme Gamaliel : *Si ce conseil n'est pas de Dieu, il se dissipera de lui-même; s'il est de Dieu, vous ne pourrez pas le dissiper* (2). Ceux qui demeuroient dans cette attente sembloient être en état de recevoir la vérité, *quand elle seroit entièrement*

(1) *Méditat.*, etc., *loc. cit.*, p. 18.
(2) *Act.*, V, 38, 39.

certifiée, et pouvoient encore être sauvés, comme leurs prédécesseurs, en la foi du Christ à venir; parce qu'encore qu'il fût arrivé, la promulgation de sa venue n'avoit pas encore été faite jusqu'au point que Dieu avoit marqué, et après laquelle il ne vouloit plus tolérer ceux qui n'ajouteroient pas une foi entière à l'Évangile.

» En attendant, l'Église judaïque demeuroit encore en état. Le Fils de Dieu lui donnoit toujours la même autorité qu'elle avoit, pour soutenir et instruire les enfans de Dieu : ne lui changeant la créance que dans le point que Dieu avoit révélé par tant de miracles. Car la croyance qu'elle donnoit par ces miracles à l'Église chrétienne, ne dérogeoit qu'à cet égard à la foi de l'Église judaïque. L'Église chrétienne naissoit encore, et se formoit dans le sein de l'Église judaïque, et n'étoit pas encore entièrement enfantée, ni séparée de ce sein maternel. C'étoit comme deux parties de la même Église, dont l'une, plus éclairée, répandoit peu à peu la lumière sur l'autre. Ceux qui résistoient ouvertement et opiniâtrément à la lumière, périssoient dans leur infidélité; ceux qui demeuroient comme en suspens en attendant le plein jour, disposés à le recevoir aussitôt qu'il leur apparoîtroit, se sauvoient à la faveur de la foi au Christ futur, à la manière qu'on a vu. La Synagogue leur servoit encore de mère, et tenoit encore la chaire de Moïse jusqu'à un certain point. Qu'on demandât : Quel Dieu faut-il croire? les docteurs de la Loi répondoient : Celui d'Abraham, qui a fait le ciel, la terre. Que

faut-il faire pour son culte, et qu'en ordonne Moïse? Telle et telle chose. Faut-il attendre un Christ? Sans doute. Où doit-il naître? *En Bethlehem* (1); tout d'une voix. De qui doit-il être fils? De David; sans hésiter. Mais ce Christ, est-ce Jésus? Dieu le déclaroit ouvertement, et on n'avoit pas besoin à cet égard de l'autorité de la Synagogue; car il s'élevoit une autorité au-dessus de la sienne, qu'il n'y avoit pas moyen de méconnoître absolument. Ceux qui attendoient néanmoins ce que le temps devoit faire, pour la déclarer davantage, et qui se gardoient en attendant, à l'exemple d'un Gamaliel, de participer aux complots des Juifs contre Jésus-Christ et ses apôtres, faisoient ce que disoit le Sauveur : *Faites ce qu'ils disent*, suivez ce qui a passé en dogme constant, *mais ne faites pas ce qu'ils font*. Ne sacrifiez pas le juste à la passion et à l'intérêt de vos docteurs corrompus. L'autorité naissante de l'Église chrétienne suffit pour vous en empêcher. La Synagogue elle-même n'a pas encore pris parti en corps, puisqu'elle écoute tous les jours les apôtres de Jésus-Christ, et demeure comme en attente : Dieu le permettant pour ne laisser pas tomber tout-à-coup dans la Synagogue le titre d'Église, *et pour donner loisir à l'Église chrétienne de se fortifier peu à peu*. La Synagogue s'aveugle à mesure que la lumière croît; les enfans de Dieu se séparent. La lumière est-elle venue à son plein par la

---

(1) *Matth.*, II, 5.

destruction du saint lieu, par l'extermination de l'ancien peuple, et l'entrée des Gentils en foule, avec un manifeste accomplissement des anciens oracles : la Synagogue a perdu toute son autorité, et n'est plus qu'un peuple manifestement réprouvé. C'est ce qui devoit arriver selon les conseils de Dieu, dans cet entre-temps qui se devoit écouler entre la naissance de Jésus-Christ et la réprobation déclarée du peuple juif (1). »

On voit que, selon Bossuet, l'obligation générale et absolue d'entrer dans l'Église chrétienne, ne commença qu'à l'époque où elle s'étoit assez *fortifiée*, assez étendue, pour que tout le monde dût céder à son autorité pleinement établie; et ce qu'il dit des Juifs s'applique également à ceux d'entre les Gentils qui, s'étant préservés de l'idolâtrie, ne rendoient de culte qu'au seul vrai Dieu.

Ces principes posés, rien n'est plus facile que de résoudre une difficulté que propose Rousseau, et qu'on a depuis souvent reproduite. Après avoir supposé qu'il existe des millions d'hommes qui jamais n'entendirent parler de Moïse ni de Jésus-Christ, il ajoute :

« Quand il seroit vrai que l'Évangile est annoncé par toute la terre, qu'y gagneroit-on? La veille du jour que le premier missionnaire est arrivé dans un pays, il est sûrement mort quelqu'un qui n'a pu l'entendre. Or dites-moi ce que nous ferons de ce quel-

(1) *Médit. sur l'Évang.*, LVe jour, tom. II, pag. 19 et suiv.

qu'un-là? N'y eût-il dans l'univers qu'un seul homme à qui l'on n'auroit jamais prêché Jésus-Christ, l'objection seroit aussi forte pour ce seul homme, que pour le quart du genre humain (1). »

Nul n'est obligé de croire ce qu'il ne peut connoître; et nul ne peut connoître, à moins d'une révélation spéciale, Jésus-Christ et sa doctrine, s'ils ne lui sont point annoncés (2). *Avant* donc *l'arrivée du premier missionnaire dans un pays*, les habitans de ce pays sont précisément dans l'état où se trouvoient les peuples avant la venue de Jésus-Christ : ils n'ont point d'autres devoirs que ceux qui furent toujours promulgués par la tradition générale ; et ils peuvent se sauver comme tous les hommes pouvoient se sauver antérieurement à la Rédemption, par une fidèle obéissance à la loi primitivement révélée et universellement connue (3). La *forte objection* de Rousseau n'est donc pas même une objection. Voyons la suite.

« Quand les ministres de l'Évangile se sont fait entendre aux peuples éloignés, que leur ont-ils dit qu'on pût raisonnablement admettre sur leur parole, et qui ne demandât pas la plus exacte vérification? Vous m'annoncez un Dieu né et mort il y a deux mille ans à l'autre extrémité du monde, dans je ne sais quelle petite ville, et vous me dites que tous ceux qui n'au-

---

(1) *Émile*, liv. IV, tom. III, pag. 33. *Édit. de* 1793.

(2) Quomodo credent ei, quem non audierunt? quomodo autem audient sine prædicante?... Ergo fides ex auditu : auditus autem per verbum Christi. *Ep. ad Rom.*, X, 14, 17.

(3) *Voyez le* chapitre XXV.

ront point cru à ce mystère seront damnés. Voilà des choses bien étranges pour les croire si vite sur la seule autorité d'un homme que je ne connois point ! Pourquoi votre Dieu a-t-il fait arriver si loin de moi les événemens dont il vouloit m'obliger d'être instruit ? Est-ce un crime d'ignorer ce qui se passe aux Antipodes? Puis-je deviner qu'il y a eu dans un autre hémisphère un peuple hébreu et une ville de Jérusalem? Autant vaudroit m'obliger de savoir ce qui se fait dans la lune. Vous venez, dites-vous, me l'apprendre; mais pourquoi n'êtes-vous pas venu l'apprendre à mon père, ou pourquoi damnez-vous ce bon vieillard pour n'en avoir jamais rien su? Doit-il être éternellement puni de votre paresse, lui qui étoit si bon, si bienfaisant, et qui ne cherchoit que la vérité? Soyez de bonne foi, puis mettez-vous à ma place : voyez si je dois, sur votre seul témoignage, croire toutes les choses incroyables que vous me dites, et concilier tant d'injustices avec le Dieu que vous m'annoncez (1). »

Tout ce discours repose sur de fausses suppositions. Afin de paroître combattre le christianisme avec avantage, Rousseau commence philosophiquement par le calomnier.

Qui a dit à ce sophiste qu'un homme sera damné pour n'avoir pas cru à des *mystères* qu'il ne pouvoit connoître? Sur quel fondement impute-t-il aux chrétiens une doctrine si absurde et si horrible? Jamais

(1) *Émile*, ubi suprà.

l'Église enseigna-t-elle qu'un homme *bon, bienfaisant, qui ne cherche que la vérité*, dût être *éternellement puni* d'avoir ignoré une vérité dont il lui étoit impossible d'être instruit? Non, cet homme ne sera point *damné* s'il est réellement tel que vous le dites; il se sauvera, nous n'en doutons pas, et il se sauvera dans le christianisme : car quiconque n'a point entendu la prédication évangélique, et croit tous les dogmes que proclame la tradition universelle, tout ce que croyoient les anciens justes, celui-là croit implicitement tout ce que nous croyons; ce n'est pas la foi qui lui manque, mais un enseignement plus développé : il est, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, dans la position de l'enfant qui meurt avant qu'on ait achevé de l'instruire, il est chrétien (1).

---

(1) Les théologiens distinguent, comme on sait, trois sortes de baptême : le *baptême d'eau*, le *baptême de désir*, et le *baptême de sang* ou le martyre. Ceux qui insistent le plus sur la nécessité du baptême d'eau, enseignent en même temps que Dieu feroit plutôt un miracle que de laisser mourir sans baptême un homme qui seroit dans les dispositions supposées ici. Nous inclinons à croire que ces dispositions renferment un désir implicite du baptême, qui suffit dans le cas présent : *Quod pro tanto dicitur sacramentum baptismi esse de necessitate salutis, quia non potest esse homini salus, nisi saltem in voluntate habeatur, quæ apud Deum reputatur pro facto.* S. Thom., 3e *part., vol. II, quæst. LXVIII, art. II.* — La volonté de faire tout ce que Dieu veut qu'on fasse pour être sauvé renferme évidemment la volonté de recevoir le baptême, si l'on en connoissoit la nécessité. Le bienheureux Ligori dit positivement « qu'il est de foi que le *baptême* » *d'esprit* est suffisant pour le salut; » et voici la définition qu'il en donne : « Le baptême d'esprit est la parfaite conversion à Dieu » par la contrition ou l'amour de Dieu sur toutes choses, avec le » vœu explicite *ou implicite* du vrai baptême d'eau, qu'il supplée » quant à la rémission de la coulpe. *De fide est per baptismum fla-*

Mais enfin, demandez-vous, sera-t-on obligé de croire *sur son seul témoignage* un missionnaire qui vient annoncer des faits extraordinaires, *qui se sont passés il y a deux mille ans à l'autre extrémité du monde*, et dont on n'avoit point encore entendu parler ? Nullement. Les vertus de ce missionnaire, le zèle qui l'amène, à travers tant de périls, dans un pays lointain, uniquement pour y prêcher une doctrine sainte en elle-même, et conforme à celle de la tradition : tout cela doit porter les hommes d'une volonté droite à l'écouter, mais tout cela ne crée pas l'obligation absolue de croire ce qu'il dit *sur son seul témoignage*. Je laisse à part l'impression intérieure de la grâce, qui produira sans doute son effet sur quelques uns. J'envisage la question sous le point de vue purement philosophique. Ou le missionnaire sera doué du pouvoir miraculeux, et alors ce ne sera plus à son *seul témoignage* qu'on croira, mais au témoignage immédiat de Dieu même : ou il ne possédera pas ce pouvoir, et dans ce cas il peut y avoir « comme un temps d'attente durant lequel se fait la publication de l'Évangile. Ceux qui demeurent dans cette attente semblent être en état de recevoir la vérité quand elle sera entièrement *certifiée*, et peuvent encore être sauvés, comme leurs prédécesseurs, en la foi primitive (1). » Il faut, en

---

» *minis homines etiam salvari... Baptismus flaminis est perfecta* » *conversio ad Deum per contritionem vel amorem Dei super om-* » *nia, cum voto explicito vel implicito veri baptismi fluminis cujus* » *vicem supplet quoad culpæ remissionem.* » Ligor., *lib. VII, tract. II*, de Sacrament., n. 96.

(1) Paroles de Bossuet citées plus haut.

un mot, qu'ils connoissent avec certitude l'existence de l'Église dont le missionnaire se dit l'envoyé, pour être dans l'obligation rigoureuse d'ajouter foi à ses enseignemens. Car on peut être trompé par un homme, et c'est à l'autorité de l'Église seule que s'attache le devoir d'obéir. Et certes nous raisonnons ici suivant une supposition bien peu vraisemblable, celle d'un *seul témoignage* qui atteste l'existence de l'Église, de cette immense société répandue, dès les premiers siècles, par tout l'univers. En un cas aussi singulier, s'il arrive qu'il se présente, Dieu agit lui-même sur les cœurs; et sa bonté est plus féconde en moyens de sauver l'homme et de l'éclairer, que l'homme n'est fécond en vains prétextes pour justifier son ingratitude et sa rebellion.

Considérons maintenant le point d'où nous sommes partis, et celui où nous sommes arrivés, afin que, guidés toujours par l'enchaînement des conséquences, nous parvenions au but que nous nous sommes proposé.

Du principe que *l'autorité est le moyen général donné aux hommes pour discerner la vraie religion des religions fausses*, nous avons conclu, premièrement, la nécessité de la révélation : secondement, que le christianisme est la religion révélée ou la vraie religion.

En effet la réunion de ces caractères, l'unité, l'universalité, la perpétuité, la sainteté, forme le plus haut degré d'autorité possible.

Or nulle religion n'eut jamais aucun de ces carac-

tères, excepté la religion chrétienne ; elle seule est manifestement une, universelle, perpétuelle, sainte : donc nulle religion, excepté la religion chrétienne, ne posséda jamais d'autorité ; donc la religion chrétienne est la seule vraie religion.

Mais il existe différentes sectes, différentes communions, dans le sein de la religion chrétienne. Quelle est la véritable, comment la reconnoîtrons-nous? Toujours par le même moyen, en examinant quelle est celle à qui appartient la plus grande autorité visible.

Fondés sur ce principe, qui est la base de la raison humaine, nous montrerons dans le volume suivant, que nulle secte séparée de l'Église catholique, ne peut s'attribuer aucun des caractères dont la réunion forme le plus haut degré d'autorité visible ; qu'ils se trouvent uniquement dans l'Église catholique, qu'elle les possède tous, et que l'Église catholique est par conséquent la seule société dépositaire des dogmes et des préceptes révélés, la seule qui professe la vraie religion.

Se peut-il qu'il existe des créatures intelligentes qui ne daignent pas même s'occuper de ces importantes questions ? Quel est donc le charme qui les fascine, et les empêche de lever leurs regards sur l'avenir inévitable vers lequel elles s'avancent incertaines de leurs destinées, et tranquilles dans le sein de cette ignorance terrible ? Cet aveugle oubli de soi-même seroit inexplicable sans la foi qui nous révèle le mystère de l'homme. Également incompréhensible dans sa grandeur et dans sa bassesse, il touche à tous les extrêmes.

Il ne possède pas en propre la plus petite portion du temps, et l'éternité lui appartient. Sa pensée se perd dans un atome, et franchit l'univers. Le plus chétif objet assouvit son amour que le seul être infini peut rassasier. Nul désordre assez profond, nul ordre assez parfait pour lui. Le crime l'attire, et la vertu est l'immortel ravissement de son cœur. Ses désirs regardent le fond de l'abîme, et s'élancent dans les cieux. Quelquefois on diroit un transfuge du néant, et quelquefois un dieu égaré.

Interrogez la philosophie, pressez-la de vous rendre raison de ces contrastes ; elle est muette. La religion nous en montre la source ; elle nous apprend ce que nous sommes, ce que nous fûmes originairement, ce que nous pouvons devenir encore en obéissant à ses lois. Croire, espérer, aimer, voilà ce qu'elle ordonne; et l'amour, l'espérance, la foi, nous remettent en possession de tout ce que nous avions perdu, l'immuable vérité et le souverain bien. Venez donc *et goûtez combien le Seigneur est doux* (1). Détrompez-vous du monde, de ses menteuses promesses, de ses funestes illusions : ce qui vous séduit va disparoître. Malheur à qui renferme son court espoir dans cette vie si triste, qui lui demande ce qu'elle ne peut donner ! *Nous n'avons point ici de demeure permanente, mais nous cherchons une autre cité* (2). Comme, au milieu d'une

(1) Videte et gustate quoniam suavis est Dominus. *Ps.*, XXXIII, 9.
(2) Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus. *Ep. ad Hebr.*, XIII, 14.

tempête, on aperçoit l'ombre d'un léger nuage qui passe rapidement sur des flots troublés, ainsi passe l'homme sur la terre : ailleurs est le lieu de son repos.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE.

CHAP. XXIX. La perpétuité est un caractère du christianisme. 1
CHAP. XXX. Suite du même sujet. 49
CHAP. XXXI. La sainteté est un caractère du christianisme. 94
CHAP. XXXII. De l'Écriture Sainte. 121
CHAP. XXXIII. Prophéties. 178
CHAP. XXXIV. Miracles. 240
CHAP. XXXV. Jésus-Christ. 310
CHAP. XXXVI. Établissement du christianisme. — Ses bienfaits. 358
CHAP. XXXVII. Autorité du christianisme au temps de Jésus-Christ. 384

FIN DE LA TABLE.